L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (De 8h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef des nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

86e année — No 171 | QUEBEC, JEUDI 4 DECEMBRE 1952 | 5 CENTS LE NUMERO

PLAN DE PAIX SOUMIS AUX COMMUNISTES

Le sort des Esquimaux

Il arrive parfois que des mesures politiques dont l'objet est d'augmenter le bien-être de la société produisent l'effet contraire. C'est surtout visible dans l'ordre moral. De ce fait l'observation et le jugement des autorités religieuses vaudront toujours mieux que ceux des politiciens ou des journalistes. Dans l'ordre physique et matériel, il y a moins d'inconvénient à parler des effets antisociaux de l'aide accordée aux classes populaires par un gouvernement dont le paternalisme s'inspire de bons motifs. Laissant donc à d'autres le soin de commenter une statistique fédérale qui affirme que des milliers de parents emploient les allocations familiales à d'autres fins que celles que la loi leur propose, qu'il soit permis de parler du sort que les mesures de sécurité sociale ont assuré aux Esquimaux du Canada. Ces enfants ingénieux ont profité des largesses de l'Etat pour essayer de modifier leur genre de vie. Ils ont presque complètement renoncé à la pêche pour vivre à la façon des blancs, dans de misérables huttes remplaçant provisoirement l'igloo de leurs ancêtres. Mais cet effort d'adaptation leur a été fatal. Ils sont décimés par la tuberculose. Dans un rapport trop pessimiste sur leur condition, un correspondant américain suppute le nombre d'années que peut survivre une tribu dont les enfants meurent presque tous en bas âge. On se sert de ces documents, à Ottawa, pour presser le gouvernement d'instituer l'assurance-santé, afin de corriger une situation qui n'est pas partout également précaire. Admettant que le cas des Esquimaux réclame une attention spéciale, on ne saurait blâmer le gouvernement fédéral d'hésiter à recourir au paternalisme pour suppléer à l'insuffisance notoire des services d'hospitalisation. Pour se faire une idée de ce que cette politique imposerait aux contribuables, il suffit de signaler que pareil essai en Colombie-Britannique a coûté deux fois plus cher qu'on ne l'avait estimé, sans parvenir à donner satisfaction à la multitude de ses administrés désireux de se faire traiter à bon marché dans des hôpitaux modernes.

Gazette rimée

Sexagération

Si beau était un jouvenceau
qu'on en fit une jouvencelle ;
avec quelques coups de ciseaux
d'icelui on a fait icelle.

D'ailleurs à l'état de garçon
il lui manquait la maladresse ;
on pouvait voir à sa toison
qu'il avait la tête en détresse.

Passer du genre masculin
à l'apparence féminine,
c'est un truc que plus d'un malin
a réussi à la sourdine.

On cache alors ses attributs
sous une robe avec postiches,
et si l'on n'est pas trop barbu
on dupe les jeunes godiches.

Mais changer de sexe, c'est fou
lorsque c'est pour toute la vie :
surtout pour celui, voyez-vous,
dont le sort est digne d'envie.

Donc, à Georgette, à soixante ans,
de nous dire ce qu'elle en pense,
à moins qu'avant ce laps de temps
un triste sort ne l'en dispense.

Le rimailleur

La terreur communiste

La suppression par la mort des individus ou des groupements qui nuisent à la politique stalinienne frappe davantage l'imagination de témoins éloignés lorsqu'elle est appliquée dans des pays rapprochés du monde démocratique. Parmi les onze ministres et fonctionnaires tchèques qui ont été pendus à Prague, hier matin, il n'y avait que des patriotes conscients du sort auquel les exposait toute tentative de réaction politique. Mais cette rigueur du régime rouge est inspirée par la peur, et la peur ne raisonne pas. Elle frappe pour éviter de l'être. Il en était autrement, en Russie, lorsque Staline, lui-même fils de paysans, ordonnait l'extermination de milliers de petits agriculteurs qui ne voulaient pas se soumettre au régime collectiviste. Les prolétaires insoumis étaient éliminées pour faciliter l'établissement du prolétariat cher à Karl Marx et à ses disiiples. D'un tyran qui sacrifie ainsi ses frères de classe, on ne saurait attendre qu'il ne montrât plus clément envers ses adversaires étrangers.

Erreur de tactique

Mécontent du choix que son ami Eisenhower a fait d'un adversaire politique pour diriger le département du Travail, le sénateur Taft a désapprouvé publiquement ce manquement à la tradition qui recommande que les dépouilles soient partagées entre les partisans victorieux. Ce geste d'indépendance et de mauvaise humeur peut couter cher au représentant de l'Etat d'Ohio au Sénat. En effet, les nominations principales d'un Président de la République doivent être soumises à l'approbation de cette Chambre Haute, où les deux partis comptent chacun un nombre presque égal de sénateurs. Il va sans dire que peu de sénateurs républicains suivront M. Taft dans son hostilité à un secrétaire désigné par M. Eisenhower. Et il est probable, sinon certain, que les sénateurs démocrates ne s'opposeront pas à ce choix. M. Taft s'expose donc à un affront, sinon à une diminution de prestige, en se montrant si empressé à critiquer son chef, pour un acte que les grands quotidiens des Etats-Unis trouvent judicieux.

Pour éviter une grève du charbon à Eisenhower

Truman accorde $1.90 aux mineurs

Washington, 4. (PA). — Le président Truman a accordé hier une augmentation quotidienne de $1.90 aux mineurs de charbon bitumineux parce que, a-t-il dit, il ne veut pas que le président élu Eisenhower soit aux prises avec la crise qu'entrainerait une grève des mineurs quand il prendra la direction des Etats-Unis, en janvier prochain.

Cette décision laisse entendre que le président approuvera un contrat semblable intervenu entre John L. Lewis et les mineurs d'anthracite, d'une part, et les compagnies d'autre part. Une telle décision ferait monter l'anthracite de 80 cents à un dollar la tonne.

Le président Truman a d'autre part institué une commission d'urgence qui va tenter d'empêcher une grève des ouvriers de l'acier, à l'usine de l'American Locomotive Company, à Dunkirk, N.-Y. Cette usine produit des matériaux essentiels au programme d'énergie atomique des Etats-Unis.

Le président a émis un décret pour l'établissement d'une telle commission, en vertu de la loi Taft-Hartley.

Selon le décret du président, celui-ci va sous peu nommer une commission qui fera enquête sur les causes du différend.

Sur réception du rapport de la commission, le président pourra ordonner au procureur général de prendre une injonction pour empêcher la grève jusqu'à un maximum de 80 jours.

L'union réclame une augmentation de 26 cents l'heure et la compagnie offre 12½ cents. Les salaires actuels varient de $1.21 à $2.01 l'heure.

Truman a ainsi renversé la décision de l'Office de la stabilisation des salaires et a ratifié une augmentation quotidienne de $1.90, en faveur des 375,000 mineurs de charbon bitumineux de John L. Lewis.

C'est M. Roger Putnam, directeur de la stabilisation économique, qui a fait part de cette décision, prise par le président il y a une semaine.

Il a déclaré: "Ce n'est pas la décision que j'aurais prise. Ce n'est pas la décision que j'aurais recommandée".

M. Putnam a toutefois déclaré gence ne le fera pas démissionner aux journalistes que cette divergence et qu'il est convaincu qu'au moins trois des quatres représentants du public au sein de l'office vont quand même demeurer à leurs postes.

D'accord !

Montréal, 4. (PC) Mlle Edith Walker, directrice des services alimentaires d'urgence au ministère de l'Alimentation de Grande-Bretagne, a déclaré à une conférence de presse, mardi, qu'après un raid aérien "il importe beaucoup plus de nourrir les survivants que d'enterrer les morts".

A Ottawa

Des avions dépassent le son

Ottawa, 4. (PC) La population a eu hier un avant-goût du "tonnerre sonore", cette explosion qui se produit quand un avion à réaction dépasse la vitesse du son : 750 milles à l'heure.

Il fallut deux heures avant qu'on sut que personne n'avait été blessé et que rien n'avait fait explosion.

On découvrit finalement que le bruit avait été causé par deux Sabre F-86 qui avaient dépassé la vitesse du son en plongeant en piqué à 40,000 pieds d'altitude. Attachés à l'escadrille 434 de l'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa, ils étaient pilotés par les officiers d'aviation Keith Booth, d'Edmonton, et Sydney Burrows, de New-Westminster, C.-B.

Les autorités d'Uplands disent que leurs pilotes dépassent constamment la barrière du son. Cela fait partie de leur instruction. Toutefois, pour ne pas effrayer la population, leurs manoeuvres se confinent d'habitude au-dessus de l'aéroport.

Les pompiers, la police et les journaux se mirent à recevoir des appels téléphoniques en grand nombre. Les uns croyaient qu'une bombe venait de tomber sur la ville. D'autres crurent que quelqu'un venait de 'tomber de son lit, en haut".

La police et les pompiers ne purent d'abord trouver la cause de cette explosion, qui avait ébranlé des maisons et fait vibrer des fenêtres.

Le sismographe fédéral perçut une vibration à 11 h. 32 m. 30 s. : soit au même moment où les pilotes franchirent la barrière sonore.

Le microbarométrographe de l'observatoire, à l'aide duquel on enregistre la pression atmosphérique, a perçu un choc au même instant.

Les savants et le CARC n'affirment pas que ce soient les avions qui aient causé la secousse, mais ils disent que ce n'est pas une surprise pour eux. Ils se demandent simplement comment le bruit a pu parvenir jusqu'au sud et à l'ouest d'Ottawa et même à Wrightville, Qué., à quatre milles au nord.

On explique difficilement ces explosions. Une théorie veut que l'appareil provoque une vague de choc en avant de lui et que ce soit cette vague qui fasse le bruit.

Une autre veut que le bruit produit par l'appareil s'accumule petit à petit à mesure qu'il gagne en vitesse et que ce soit cette accumulation de son qui produise le choc.

Il y a généralement deux secousses. Une première quand l'avion dépasse la vitesse du son et une deuxième quand sa vélocité devient moindre que celle du son.

Les régies de M. Truman

Washington, 4 (PA) Le chef de la mobilisation, M. Henry H. Fowler, a dit hier que les régies demeureront en vigueur tant que le gouvernement de M. Truman sera au pouvoir.

Il a souligné que ce serait une "grave erreur" de mettre au rancart les régies des prix, des salaires et de la production.

Enquête de Claxton en Europe

Ottawa, 4. (PC) La délégation canadienne à l'assemblée du Conseil Atlantique, à Paris, va partir demain, bien déterminée à repousser toute tentative d'accroitre les engagements de notre pays à l'égard de l'Europe.

Le ministre de la Défense, l'hon. B. Claxton, dirigera le groupe de militaires et diplomates qui survolera l'Atlantique pour se rendre à la première des deux assemblées où l'on dressera les plans d'action de l'organisme occidental. Le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, se joindra à la délégation après la conférence économique du Commonwealth.

Entre son arrivée et l'ouverture des séances, le 15 décembre, M. Claxton rendra visite à la 27e brigade canadienne en Allemagne et confiera officiellement le commandement des escadrilles aériennes du Canada en France au général Matthew Ridgway, commandant suprême des forces de l'OTAN.

Ce sera la première visite de M. Claxton à la brigade, depuis que des aumôniers sont revenus au Canada en disant que le moral des troupes est bas. M. Claxton a nié ces affirmations, mais il va y faire enquête.

Session en Colombie le 3 février

Victoria, 4. (PC) — L'assemblée législative de la Colombie-Britannique s'ouvrira le 3 février, mandait hier le premier ministre W. A. C. Bennett.

Il s'agit de la première session de la 23e législature, mais ce sera du même coup la dernière, parce qu'on s'attend à la tenue d'une élection générale provinciale l'an prochain.

La position des partis en Chambre est celle que voici:

Créditistes 19. Cécéfistes 18, libéraux six, progressistes-conservateurs trois, ouvrier un, vacant un. La vacance est celle de Lillooet, siège occupé par feu M. E. C. Carson, chef du groupe progressiste-conservateur à la Chambre.

L'histoire de trois enfants trop peu aimés

Toronto, 4. (PC) Le "Telegramm" a raconté hier l'histoire de trois enfants "qu'on aimait si peu qu'ils ont développé d'étranges personnalités et qu'ils étaient incapables de parler". Ils communiquaient par grognements et par gestes.

Les enfants n'étaient identifiés que par leurs prénoms : Blanche, 6 ans; Margaret, 5 ans et Dorothy, 3 ans. Ils avaient été découverts en juin dernier, alors qu'ils vivaient "plus comme des animaux que comme des enfants", à moins de 50 milles de Toronto. Depuis, ils sont devenus normaux.

L'article du "Telegramm" révélait que la mère des enfants avait demandé à se débarrasser de deux d'entre eux. Elle aurait voulu garder Margaret parce qu'elle tirait la vache et surveillait les enfants...

A Vancouver

25 minutes pour donner 5 dollars!

Vancouver, 4, (PC). — Il a fallu 25 minutes à Paddy Sherman, reporter au "Vancouver Province", pour se débarrasser de cinq billets d'un dollar, et ce aux heures d'affluence.

Dans une main, Paddy tenait les cinq billets, et dans l'autre une pancarte disant: "S'il-vous-plait, prenez-en un". Des centaines de personnes passèrent près de lui sans s'intéresser.

Une vieille femme toute menue regarda Paddy d'un oeil soupçonneux et dit: "Votre conscience vous travaille, n'est-ce pas? C'est de l'argent volé?"

"Non, madame", répondit Paddy, "je désire simplement le donner".

Elle prit alors un dollar, le palpa, et dit: "Les gens ne donnent pas du bon argent pour rien", et elle rendit le billet.

Peu après, un gueux examina la pancarte de Paddy, lui demanda de changer de place et ramassa un mégot de cigarette. Puis il relut l'inscription, enfonça le mégot dans sa poche et s'en alla.

Parmi ceux qui s'intéressèrent aux billets, Paddy vit une femme très bien vêtue stopper près de lui dans une longue limousine et cueillir un billet puis repartir.

La journaliste a conclu de son expérience: "Si jamais vous désirez donner $1,000,000 en billets d'un dollar, à raison de 40 heures par semaine, il vous faudra travailler pendant 40 ans pour vous en débarrasser, à Vancouver. Qui peut me contredire?"

Encore là pour longtemps

Aujourd'hui, Franco a 60 ans et aucun rival

Madrid, 4 (Reuters) — Le général Francisco Franco, qui a récemment remporté deux victoires diplomatiques, célèbre aujourd'hui son 60e anniversaire de naissance et on ne lui trouve encore aucun sérieux rival politique.

Les observateurs locaux sont d'avis qu'il va demeurer longtemps à la tête de l'Espagne.

Ses partisans font grand état de l'admission de l'Espagne à l'UNESCO, en novembre dernier. Presque en même temps, l'Espagne a signé de nouveaux accords à Tanger avec la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, de sorte qu'elle jouit maintenant des privilèges administratifs qu'elle avait perdus après la deuxième grande guerre.

On signale également l'abolition du rationnement des vivres cette année; la production de 10,000,000,000 de kilowatts-heures, par rapport à 8,650,000,000 en 1951 et 3,272,000,000 en 1935; une récolte de 4,000,000 de tonnes de blé; la production de 12,000,000 de tonnes de charbon, comparativement à 7,000,000 en 1935. L'indice de l'activité industrielle par rapport à la période 1922-26, est actuellement de 199.1.

Ses entretiens actuels sur la défense, avec les Etats-Unis, et la tenue, à Barcelone, du premier congrès eucharistique international de l'Eglise catholique depuis la guerre, ont également ajouté au prestige de l'Espagne, en 1952.

Les autres lui reprochent de tenir les salaires trop bas, d'avoir négligé le logement au bénéfice de l'industrialisation et d'avoir plus que doublé la dette publique.

Le régime n'a presque plus d'opposition. Franco a donné quelque expansion à la liberté de presse et de parole. Il poursuit néanmoins son régime basé sur le nationalisme, la religion, la réforme sociale et la libre entreprise, sous l'égide de la puissante phalange.

Perdu : un petit sac noir . . .

New-York, 4. (PA) Un vendeur, M. Richard J. Kehoe, 50 ans, a déclaré à la police que le petit sac noir qu'il transportait contenait $195,000 en mandats de poste négociables en monnaie américaine et tirés sur l'American Express au moment où il voyageait à bord d'un train du métro.

Collision ferroviaire à Carleton

Carleton, (N.-B.) 4 (DNC) Deux trains de fret des CNR sont venus en collision hier matin sur la voie ferrée menant de Gaspé à Matapédia. Les quatre locomotives diesel ont quitté la voie et un chauffeur, J. Gallant, de New-Carlisle, a dû être hospitalisé Une des locomotives a été lourdement endommagée et il faut la démanteler sur place avant de la remorquer.

L'accident s'est produit vers 4 hres hier matin à Irishtown, comte de Bonaventure, à 5 milles à l'est de Maria, soit à quelque 60 milles de Matapédia. Un train de 47 wagons comprenant surtout des arbres de Noël devait alors prendre la voie d'évitement de Maria pour la laisser passer un autre train de 13 wagons venant de Matapédia. Sous le choc, les quatre locomotives quittèrent les rails et l'une d'elles, la 7-610, à bord de laquelle se trouvait M. Gallant, fut lourdement avariée. La circulation se continue normalement sur la ligne, mais les convois doivent utiliser la voie d'évitement, car la ligne principale n'a pas encore été déblayée.

Drame de l'onde au lac Magog

Jacques Desroches, 20 ans, fils de M. Edouard Desroches, fonctionnaire du ministère de la Colonisation, domicilié à l'Ancienne-Lorette, s'est noyé hier après-midi au lac Magog tandis qu'un compagnon échappait de justesse à la mort.

Le drame est survenu vers 2 heures hier après-midi. M. Desroches et son compagnon s'étaient rendus au lac Magog pour y faire patiner les élèves du Centre de réhabilitation de la jeunesse de Magog. Les deux moniteurs s'aventurèrent sur la glace qui, encore trop mince, se fendilla sous leur poids. Il fut impossible de secourir à temps Jacques Desroches. Quant à son compagnon, on parvint à le ranimer en pratiquant la respiration artificielle.

Le corps du jeune Desroches arrivera à Québec aujourd'hui et sera exposé au domicile de son père, à l'Ancienne-Lorette.

Le défunt laisse dans le deuil son père et six frères et soeurs.

Epais brouillard !

Dorchester, Angleterre, 4 (PA) Les pompiers ont circulé dans un épais brouillard pendant une heure, mardi soir, à la recherche d'une maison qui brûlait. Ils arrivèrent à temps pour arroser les cendres

Un vote de 54 à 5 aux Nations Unies

Nations Unies, N. Y. 4 (PC) Les Nations Unies ont décidé hier de transmettre aux communistes chinois et nord-coréens un plan de paix proposé par l'Inde et un appel en faveur de son acceptation comme base d'entente sur un armistice en Corée.

L'assemblée générale a finalement approuvé par un vote de 54 contre 5 (le bloc soviétique) le plan indien que la Russie a carrément rejeté et que les Chinois et les Nord-Coréens ont indirectement dénoncé.

L'Inde a tenté à la dernière minute d'obtenir un vote unanime en ajoutant à sa résolution une allusion directe à un "cessez-le-feu immédiat", dont l'absence avait été notée par M. Andrei Vishinsky, ministre des affaires étrangères soviétique.

Mais Vishinsky a continué d'attaquer la résolution en disant que le nouvel amendement ne changeait rien au plan, qu'il a condamné parce qu'il préconise le principe du rapatriement volontaire des prisonniers de guerre.

Dramatique appel d'Adenauer

L'Allemagne est entre l'esclavage et la liberté

Bonn, Allemagne, 4 (PA). — Le chancelier Konrad Adenauer a dit hier au parlement qu'une Allemagne occidentale désarmée "doit faire face aux plus graves dangers de toute son histoire", de la part de Russie, et il a lancé un appel pour que soient ratifiés promptement les traités de Bonn, afin de se réarmer de concert avec le monde libre.

"Nous sommes actuellement entre l'esclavage et la liberté", a dit le chancelier âgé de 76 ans, dans un discours dramatique en inaugurant un débat de trois jours à la Bundestag (chambre basse), débat qui portera sur la ratification finale des traités.

La Chambre basse doit tenir un vote final tard demain au sujet de ces traités, à savoir, le contrat de paix entre les alliés et l'Allemagne occidentale qui accorde à la République fédérale presque la souveraineté, et le traité de défense commune des six nations, en vertu duquel les Allemands devront recruter 500,000 soldats, pour la défense commune contre l'agression communiste. La Bundesrat (Chambre haute) aura à se prononcer plus tard.

Le meilleur plan de santé au monde

Ottawa, 4. (PC). Un porte-parole du gouvernement a déclaré hier que les bases ont été jetées au Canada en vue d'établir "le meilleur plan national de santé au monde".

Toutefois, a dit le Dr E.-A. McCusker, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, le temps n'est pas encore venu de lancer le plan sous forme de programme national d'assurance-santé.

Un autre député de la Saskatchewan, M. Percy Wright (CCF-Melford), a dénoncé cette attitude et a réclamé des mesures dès la présente session en vue d'établir l'assurance-santé sur un plan national.

Il a mentionné des rapports à l'effet que la moitié des recrues de l'armée sont rejetées comme un indice que les standards sanitaires des Canadiens ont besoin d'être améliorés.

Problèmes pour les maires

Montréal, 4 (PC) La crainte de la centralisation du gouvernement et d'un déclin continu de l'autorité et des pouvoirs de dépenser des municipalités est l'un des principaux problèmes qui confrontent les maires canadiens. C'est ce qu'a déclaré hier M. A.-J. Mason, maire de Springhill, N.-E., président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Il s'adressait à l'exécutif de la fédération, qui prépare le programme de la première conférence internationale des maires américains et canadiens, qui sera tenue à Montréal en septembre prochain.

M. Mason a dit que la centralisation a atteint le point où les maires "se sentent comme des quêteux dont la subsistance dépend des octrois d'un gouvernement sur lesquels nous n'avons pas suffisamment d'autorité."

"L'éducation est un autre cauchemar pour les chefs municipaux aujourd'hui," dit-il. "Au point de vue constitutionnel, c'est une responsabilité provinciale, mais le fait demeure que nous enseignons à nos gens à ne pas être seulement des citoyens de la Nouvelle-Ecosse ou du Québec seulement, mais des citoyens du Canada, ce qui impose au gouvernement fédéral une obligation morale de payer une partie de l'éducation "

Accroitre la centralisation des pouvoirs au détriment des municipalités ne ferait qu'ajouter au fardeau de ceux qui savent le mieux comment utiliser les octrois accordés pour l'éducation, les hôpitaux et autres entreprises.

La solution du probleme est une "meilleure distribution des revenus financiers de ce pays," a dit M. Mason.

Barbara Nemeroff meurt d'une étrange maladie

Montréal, 4 (PC) La petite Barbara Nemeroff, âgée de quatre ans, qui a été enlevée pendant 12 heures en février dernier, est morte à l'hôpital hier d'une maladie étrange.

La petite Barbara était disparue de la demeure de ses parents tard dans la soirée du 22 février dernier. Le seul indice des parents était une note demandant une rançon de $50,000 et l'histoire incohérente d'une domestique de 19 ans au sujet d'un jeune homme qui a enlevé la fillette.

Le lendemain matin, la fillette était retrouvée en compagnie de son ravisseur, âgé de 16 ans, rue Ste-Catherine. Quand cette affaire a été éclaircie et que le jeune ravisseur eut été placé dans un asile d'aliénés, M. et Mme Moe Nemeroff ont retrouvé le bonheur en compagnie de leur fillette. Barbara est tombée malade un peu plus tard et finalement fut transportée à l'hôpital Children's Memorial, où elle a succombé.

Une cloche de 1820 à Noranda

Noranda, 4 (PC) Un bourdon de 500 livres, dont l'existence remonte à 1820, et qui carillonnait depuis cette date, dans le clocher de l'église All Saints, de Chorlton-sur-Medlock, Manchester, Angleterre, convoquera maintenant les fidèles de l'église du même nom de Noranda, centre minier du nord-ouest du Québec.

C'est un don du lord-évêque de Manchester, le t.r. W.D.L. Greer au recteur de l'église All Saints de Noranda, le rev. George J. Foy.

L'église All Saints, de Manchester, a été détruite au cours d'un bombardement aérien, le 23 décembre 1940, mais le bourdon a été sauvé. Il est arrivé à Noranda, cette semaine, et sera installé bientôt.

Shocking !

Churchill, une "vieille oie" ?

Londres, 4 (Reuters) Un député socialiste au parlement britannique a traité hier le premier ministre Winston Churchill de "vieille oie" et est venu bien près de se faire expulser de la Chambre.

M. Churchill lui-même est intervenu pour protéger M. William Ross, député travailliste écossais, de la colère de l'Orateur, sir Charles MacAndrew. M. Churchill a souligné qu'il ne se préoccupe pas des épithètes qu'on peut lui lancer.

Cet incident a été le point culminant d'un échange de mots acerbes entre M. Churchill et l'opposition socialiste qui l'accusait d'avoir passé des remarques désobligeantes au sujet du patriotisme de M. Emmanuel Shinwell, ancien ministre de la Défense. Les travaillistes se sont mis à huer M. Churchill.

M. Churchill a rappelé à l'Orateur adjoint que les règlements de la Chambre interdisent aux députés de huer; ce à quoi M. Ross a retorqué: "Que peut-on dire à une vieille oie ?"

L'Orateur a sommé M. Ross de retirer ses remarques ou de quitter la Chambre. M. Churchill s'est immédiatement porté à son secours et quelques minutes plus tard quittait la Chambre sous les huées des travaillistes.

Brasserie critiquée

Vancouver, 4 (PC) M. H.-H. Stevens, président de la commission d'enquête sur les liqueurs en Colombie-Britannique, a critiqué une brasserie de Vancouver pour "avoir prêté de l'argent à des tavernes dégoutantes où on sert à boire à des centaines d'ivrognes paralytiques."

Obligations canadiennes imprimées aux Etats-Unis

Ottawa, 4 (PC) Howard Meeker, député progressiste-conservateur de Waterloo-sud, a demandé au gouvernement hier s'il est au courant du fait que la plus grande partie du travail d'impression des obligations de la septième campagne d'épargne a été faite aux Etats-Unis. Il a ajouté que des entreprises canadiennes devraient faire ce travail à l'avenir. On lui répondra sous peu, après enquête.

L'appel de Mme Pitre en délibéré

Ottawa, 4 (PC) La Cour suprême du Canada a pris hier en délibéré un appel contre sa sentence de mort interjetée par Mme Arthur Pitre, de Québec, l'une des trois personnes trouvées coupables de meurtre par suite de l'explosion d'un aérobus à Sault-au-Cochon le 9 septembre 1949.

Le juge en chef Thibaudeau Rinfret, qui a mis en doute le droit de la Cour d'entendre l'appel, a dit que le jugement sera rendu "aussitôt que possible". Il a fait cette remarque après avoir été informé que Mme Pitre doit être pendue le 9 janvier.

Mme Pitre, âgée de 43 ans et soeur de Ruest, a été reconnue coupable de meurtre parce qu'elle a transporté la bombe à l'avion.

La Cour d'appel de Québec a maintenu sa condamnation dans un jugement de 3 à 2. Les deux juges dissidents, les juges Bernard Bissonnette et Paul-C. Casey, l'auraient acquittée faute de preuve suffisante.

Me Irénée Simard, procureur de Mme Pitre, a dit que son appel à la Cour suprême reposait sur les jugements dissidents.

Le juge en chef Rinfret a dit éprouver des "doutes sérieux" sur la question de savoir si les deux juges ont basé leur dissidence sur des points de droit.

"Mais nous n'en avons pas besoin pour juger si le verdict était justifié", dit-il.

Il considère que les raisons du juge Casey étaient contradictoires et que le jugement du juge Bissonnette était une thèse en lexicographie.

On croirait, a dit le juge Rinfret, que les deux juges ont décidé d'être dissidents, puis ont cherché des raisons à leur dissention.

Me Simard a soutenu que toute la cause repose sur la question suivante: la preuve était-elle suffisante pour conclure avec une certaine morale que Mme Pitre connaissait le contenu du colis qu'elle a transporté à l'aéroport ?

La Couronne n'a pas produit cette preuve, dit-il, et il demande l'acquittement de l'accusée.

Me Noël Dorion, procureur de la Couronne, a déclaré qu'il y avait preuve directe et circonstantielle établissant que Mme Pitre connaissait le contenu du colis. Il faut considérer la preuve en son entier et non en partie, dit-il.

Pour compléter son climat

Le Canada a besoin d'une province tropicale!

Ottawa, 4 (PC) Il faut au Canada une province tropicale pour compléter son climat nordique et cette province est disponible, a dit aux Communes M. A.-J. Brooks, député progressiste-conservateur de Royal.

Il a dit que les Antilles devraient faire partie de la Confédération en qualité de 11ème province. Ces régions subissent actuellement une période de transition parce que la Grande-Bretagne retire ses forces militaires et les Etats-Unis s'y installent en y exerçant une pression toujours croissante.

Les Antilles recherchent la sécurité que peut leur assurer le Canada.

Ce geste, a dit le député du Nouveau-Brunswick, serait particulièrement à l'avantage des provinces maritimes parce que les produits de ces deux régions se complètent. En outre, le Canada peut fort bien bénéficier des avantages d'une région tropicale telle les Antilles pour aller de pair avec son climat nordique et sa production.

Accord sur les ententes

Londres, 4. (PC) Les hommes d'Etat du Commonwealth, terminant leur première semaine de discussions financières, ont étudié hier le sujet controversé des préférences impériales et les moyens d'empêcher de trop fortes fluctuations dans les prix des denrées internationales.

Les délégués seraient tombés d'accord sur l'opportunité d'ententes internationales concernant les denrées ententes semblables à celle du blé. Un porte-parole de la conférence a dit que l'on a exprimé l'avis que de telles ententes devraient être conclues une par une, selon les circonstances.

Les premiers ministres et les ministres des finances assistant à la conférence de neuf pays ont aussi étudié la possibilité d'ententes "d'urgence" sur les denrées.

Convocations

Club Kiwanis de Québec — Déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac, à midi 30.

Photo-Club — Réunion à la maison Louis Jolliet, à 8 heures 30. Analyse photos noir et blanc et transparents en couleurs.

Accueil franco-canadien — Récital du baryton Martial Singher, au Palais Montcalm, à 8 heures 30 p.m.

Chambre de Commerce de Québec — Dîner-causerie à la faculté de Commerce, à la Cité universitaire, à 6 heures 30 p.m. Conférencier: M. Cyrus-S. Eaton; sujet: "Quebec: Clue to Canada's future".

Anciens de Nazareth et d'Youville — Banquet aux huîtres au club de la Légion canadienne, 111 rue Ste-Anne, 7 heures 30 p.m.

Syndicat des Spécialités de Métiers — Réunion au siège des Syndicats catholiques, 555 Boul Charest, ce soir.

Manufacturiers Canadiens — Déjeuner-causerie au Winter Club, à midi 15. Conférencier: M. G.-K. Shells, président national de l'Association.

Institut Canadien — Conférence de M. André Malavoy, directeur des Services de tourisme français, à 8 heures 30 p.m. Sujet: "Des origines de la peinture française".

Femmes Canadiennes — Conférence de M. Yves Thériault, écrivain et dramaturge, au Château Frontenac, à 3 heures 15 p.m.

Cours publics de théologie — Cours à 17, rue Ste-Famille, à 8 heures p.m.: Les livres historiques de l'Ancien Testament; à 8 heures 45 p.m. L'homme.

Nouvelles de Lévis

Bonnes nouvelles pour les commissions scolaires

Les onze municipalités scolaires de la rive sud qui se trouvent dans la zone de la taxe d'éducation ont été heureuses d'apprendre qu'il n'y aura aucun changement dans le mode de répartition de cette taxe. Lorsque la Commission Scolaire de Québec décida de présenter un projet de loi pour obtenir 70% de cette taxe d'éducation, au lieu de 57%, les Commissions Scolaires des rives sud et nord comprises dans la zone intéressée formèrent un comité spécial chargé de combattre ce projet de loi. Ce comité était formé de M. L.-Sylvio Durand, de Bienville, M. Lionel Lafrance, de Château d'Eau, M. Alphonse Légaré, de Beauport, M. P. Eugène Mathieu, de Charlesbourg et M. Gérard Reny, de Ste-Foy. Me Noël Dorion, C. R., fut choisi par les municipalités scolaires de la rive nord et Me Albert Dumontier, C.R., fut choisi par les municipalités scolaires de la rive sud, pour les représenter. Les municipalités de la rive sud étaient celles de Lévis, de Lauzon, de Bienville, de Lauzon, partie-est, de St-David, de New-Liverpool, de St-Romuald, de Le Sault, de St-Télesphore, de Charny et de Chaudière. Le magnifique travail du comité spécial a eu pour résultat que la Commission Scolaire de Québec a retiré hier de son projet de loi sa demande d'avoir 70% de la taxe d'éducation et il en sera ainsi pour une période de cinq années. Les membres du comité spécial méritent donc ainsi que leurs procureurs des félicitations pour le beau résultat obtenu.

Assemblée du club de raquettes Le Voltigeur.

Les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur", de Lévis, ont tenu leur assemblée régulière samedi soir dernier, en la salle du Restaurant Commercial, à Lévis, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin. Présents, Me Thomas Lambert, échevin de Lévis, MM. Ls-Sylvio Durand, Maurce Gosselin, Irénée Carrier, W. S. Byrne, C. H. Paré, Rosaire Frégeau, Eugène Vallée, Philippe Blais, Paul Lemieux, Georges Labonté, Lorenzo Nadeau.

Trois nouveaux membres furent admis dans le club, M. l'échevin Thomas Lambert, MM. Eugène Vallée et Philippe Desrochers. M. le président leur souhaita la bienvenue et dit que plusieurs nouveaux membres seront soumis pour la prochaine assemblée.

Plusieurs questions dans l'intérêt du club furent discutées et le programme de l'Union des raquetteurs de Québec, Lévis, Loretteville et Montmagny fut soumis. Les activités de l'Union locale des raquetteurs sont commencées depuis le 18 octobre et se termineront le 22 mars 1953. Voici les principales de ces activités :

La soirée d'ouverture des activités de la saison de la raquette pour le club "Le Voltigeur", de Lévis, aura lieu lundi prochain, le 8 décembre, à 8 heures, 30, en la salle du Manoir Shaienks, rue St-Georges, à Lévis. Les autorités municipales, l'hon. J. T Larochelle, C.L., MM. les députés, les représentants des corps publics, des clubs de Québec, Loretteville et Montmagny, ainsi que les officiers et membres du club lévisien avec leurs épouses ou compagnes et leurs amis assisteront à cette soirée qui chaque année remporte un beau succès. Un programme très intéressant est préparé pour la circonstance et un orchestre bien connu fera les frais de la musique.

Le 14 décembre aura lieu la parade d'église à Loretteville. Tous les clubs de Québec, Lévis, Loretteville et Montmagny y prendront part. Les 8 et 13 janvier, les clubs de Québec feront des parades dans les rues de la ville. Les 23, 24 et 25 janvier sera tenue, à Québec, la grande convention internationale des raquetteurs et plus de 5,000 officiers et membres des clubs américains et canadiens y prendront part. Des comités de l'Union locale des raquetteurs ont été formés pour s'occuper du programme de cette convention annuelle qui a lieu cette année à Québec.

Après la convention, les clubs de Québec, de Loretteville et de Montmagny viendront rendre visite à leurs confrères du club Le Voltigeur, à Lévis. En effet, jeudi soir, le 5 février prochain, une grande parade aura lieu dans les rues de Lévis, alors que les raquetteurs du district iront saluer les autorités religieuses, municipales, les députés du comté, les honorables Vaillancourt et Larochelle, puis termineront la soirée au Manoir de Lévis, rue St-Georges. Le programme de cette parade annuelle sera préparé à l'assemblée de janvier prochain.

On sait que cet hiver, il y aura un grand Carnaval qui sera tout un événement, vu que le dernier carnaval date de plusieurs années à Québec. Les 13, 14 et 15 février, il y aura des démonstrations par les clubs de gouret, de ski et de raquettes, avec monuments de glace, courses en canots sur le fleuve, etc.

Les 28 février et 1er mars aura lieu le congrès national des raquetteurs à Hull et le 15 mars aura lieu le congrès régional à Montmagny. L'Union locale des raquetteurs terminera la saison de ses activités le 22 mars par une grande soirée à Loretteville.

Assemblée spéciale Chambre Commerce Lévis.

Une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce sénior de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. L.-J. Roy. On étudiera les réactions provoquées par le rôle d'évaluation de Lévis et aussi les répercussions que l'augmentation faite sur le commerce et l'industrie. La Chambre a invité pour la circonstance un expert en la matière qui expliquera aux membres les avantages d'établir un système d'évaluation sur une base scientifique. Cette assemblée servira de préparation au forum public que la Chambre prépare pour le mois prochain. Les membres ainsi que les hommes d'affaires intéressés à la question d'évaluation municipale sont invités à cette assemblée.

Réunion zélatrices Apostolat de la Prière.

Les zélatrices de l'Apostolat de la Prière, de Lévis, auront une réunion demain soir, à 8 heures 30, au lieu habituel.

A l'Ecole des Parents de Lévis.

Mardi soir dernier, au collège de Lévis, l'Ecole des Parents de Lévis a tenu une séance spéciale, au cours de laquelle, une équipe d'experts ont répondu au questions posées par les habitués des cours. Cette équipe, composée de M. l'abbé Armand Maranda, du collège de Lévis, M. le Dr Paul Racicot, M. Paul-Emile Charron, M. le Dr Georges Lepage et Mme Françoise Larochelle Roy, de Québec, fut présentée à la nombreuse assistance par Mme Alphonse Lecours, deuxième vice-présidente de l'Ecole des Parents. On remarquait la présence de M. Gérard Guay, maire de Sillery, Mme Gérard Guay, présidente de l'Ecole des Parents de Sillery, M. et Mme Paul Godbout, Mme J.-B. Soucy, tous de l'Ecole des Parents de Sillery, M. et Mme C. N. Maranda, Mlle L. A. Maranda, Mmes P.-E. Charron, Paul Racicot, Georges Lepage, MM. Alphonse Lecours et Julien Dumont. L'Ecole des Parents aura un cours supplémentaire, mardi soir prochain et le conférencier sera M. Florent Forget, de Radio-Canada, qui parlera des responsabilités devant la télévision et présentera des films intéressants.

Ligue quilles de Davie Shipbuilding.

La ligue de petites quilles du comité sportif de la Davie Shipbuilding de Lauzon présentera ce soir le programme régulier suivant :

Salle Chevaliers de Colomb de Lévis : A 7 heures 30, allées 1 et 2, Manoir contre Tadoussac; allées 3 et 4, Collingwood contre St-Laurent; à 9 heures, allées 1 et 2, Busy Bee contre Richelieu; allées 3 et 4, Kingston contre Cap de la Madeleine.

Salle du Quille-O-Drôme de Lévis; à 9 heures, allées 3 et 4, Château contre Cayua; allées 5 et 6, Jonquière vs Port-Arthur.

Cliniques à Lévis et à Charny.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y aura clinique de B.C.G., vaccin contre la tuberculose ainsi que demain après-midi, à l'hôpital de Charny.

Offices du premier vendredi du mois.

Demain sera le premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur. Voici les heures des offices religieux dans les différentes églises de la rive sud :

A Lévis, ce soir, à onze heures, heure sainte pour les ligueurs ainsi que les hommes et jeunes gens de la paroisse. Demain matin, aux différentes messes, communion générale des dames, demoiselles et enfants de la paroisse. Dans l'après-midi, heure sainte pour les élèves des écoles et le soir, à 7 heures 30, pour les grandes personnes.

A Lauzon, demain matin, aux différentes messes, communion générale des dames, demoiselles et enfants de la paroisse. Dans l'après-midi, heure d'adoration pour les élèves des écoles et le soir, à 7 heures 30, heure sainte pour les paroissiens.

A Bienville, ce soir à onze heures, heure sainte pour les ligueurs ainsi que les hommes et jeunes gens de la paroisse. Demain matin, aux différentes messes, communion générale des dames, demoiselles et enfants de la paroisse. Demain après-midi, heure d'adoration pour les élèves des écoles et le soir, à 7 heures 30, pour les paroissiens.

A Christ-Roi, ce soir, à onze heures, heure sainte pour les ligueurs ainsi que les hommes et jeunes gens de la paroisse. Demain matin, aux différentes messes, communion générale des dames, demoiselles et enfants de la paroisse. Demain après-midi, à 3 heures, heure d'adoration pour les élèves des écoles et le soir, à 7 heures, pour les paroissiens.

Appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, vers onze heures, pour un feu de cheminée sans dommages, rue St-Onésime.

Soirée récréative pour les Légionnaires.

Une soirée récréative, sous les auspices de l'orchestre Maurice Gingras, aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, à Lévis. Les officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne ainsi que leurs épouses ou compagnes, de même que les membres du comité des dames auxiliaires sont cordialement invités à venir passer une agréable soirée. Les membres voudront bien prendre note qu'ils seront admis seulement sur présentation de leur carte.

Mort de M. Lucien Samson.

Hier, à Québec, est décédé M. Lucien Samson, célibataire, fils de feu M. Napoléon Samson et de feu dame Aurélie Rousseau. Le défunt, âgé de 66 ans, était le frère de MM. Roméo et Antonio Samson, de Montréal, M. Donat Samson, de Lauzon, de Mme Odina Tardif, née Alice, de Montréal, Mme Emile Garant, née Corine, de Lévis; le beau-frère de MM. Emile Garant et Odina Tardif, de Mmes Roméo et Donat Samson. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 203 rue St-Joseph, à Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi matin, en l'église de Lauzon. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme Jean-Paul Daguerre.

Ce matin, en l'église de Beaumont, auront lieu les funérailles de dame Juliette Gagné, épouse de M. Jean-Paul Daguerre, décédée lundi dernier, à sa résidence, à Beaumont, à l'âge de 51 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Ces bons vieux jours !

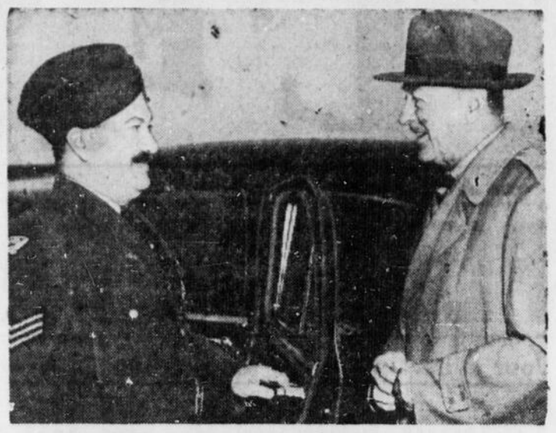

Lord ALEXANDER, ministre de la Défense de Grande-Bretagne, a retrouvé une vieille connaissance, en la personne du sergent R.W. BARTON d'Ottawa, au cours d'une récente visite à l'escadrille de combat de la RCAF, à North Luffenham, Angleterre. En 1949, alors que Lord Alexander était gouverneur-général du Canada, il rencontra le sergent Barton, à Coral Harbor, dans la partie nord de la baie d'Hudson. Le sergent devint l'hôte d'Alexander, organisa une expédition de chasse au phoque, et à cette occasion, reçut en souvenir, un briquet gravé avec l'emblème de la famille d'Alexander. Ainsi, lorsqu'ils se rencontrèrent à Luffenham, la première question qu'ils se posèrent fut probablement celle-ci : "Comment aimiez-vous la chasse au phoque ?".

Un concert de la fanfare de Charlesbourg

La fanfare de Charlesbourg, sous l'habile direction de M. André Robitaille, a donné un concert des mieux réussis, lundi soir dernier.

Avant chaque morceau, M. Jacques Bresse donnait une courte explication de la pièce musicale qui devait suivre.

Dans l'intermède, M. Guy Lehoux a joué des solos de flûte, accompagné au piano par Mlle Marielle Lehoux.

M. Hector Verret agissait comme maître de cérémonie. Il fit un court historique de la fanfare de Charlesbourg, fondée en 1863, (il y a donc 89 ans) par Alexis Leclerc.

M. le curé Odilon Gauthier rappela le beau temps où la fanfare du Séminaire, sous la direction de M. Vézina, était l'âme de toutes les démonstrations. Il félicita chaleureusement les musiciens qui, sous la direction de M. André Robitaille, consacrent leurs loisirs à cultiver leur talent pour la belle musique qui élève l'âme vers Dieu.

Les nouvelles des premières et dernières heures du jour vous sont décrites chaque matin dans l'Evénement-Journal.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4851

Ce charmant deux-pièces peut devenir pour vous votre toilette chic s'il est réalisé en taffetas ou votre costume de base si vous choisissez un tissu plus pratique tels que le plaid ou le lainage. Dans la première comme dans la seconde version, vous aurez un ensemble ravissant d'une coupe impeccable.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 4¼ verges d'un matériel d'une largeur de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

10, WOLFE, LEVIS
RENÉ ROY, NOTAIRE
Dépositaire des greffes de feu J.-Ed. ROY et de feu Adjutor ROY, notaires de Lévis.
TEL.: ZONE 5-416

Fleurs pour toute occasion ; livraison rapide et soignée.
McNeil
8-RUE NOTRE DAME LÉVIS TEL. 2 5063

EXIGEZ Food-Saver
CE PAPIER CIRÉ, PLUS ÉPAIS, GARDE LES ALIMENTS PLUS FRAIS
Pour vos tablettes, exigez le fameux papier PARKDALE d'Appleford
FABRIQUÉS DANS LE QUÉBEC

Mots Croisés

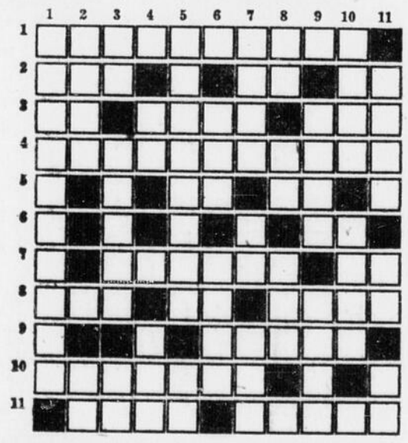

HORIZONTALEMENT

1 — Etude des fruits.
2 — Mesure agraire — Fille d'Inachos — Deux consonnes.
3 — Marque le conditionnel — Enlèves — Préfixe marquant l'égalité.
4 — Petites cascades.
5 — Négation — Voyelles jumelles.
6 — Possessif.
7 — Vase à col étroit et courbé — Fille d'Inachos.
8 — La plus vile populace — Voyelles jumelles — Couleur intermédiaire.
9 — Inflammation des oreilles.
10 — Garni de plumes.
11 — Dieu des vents—Viscères doubles.

VERTICALEMENT

1 — Rubiacée d'Amérique.
2 — Air, mélodie — Pronom personnel.
3 — Ile de l'Atlantique — Assaisonnement liquide qu'on sert avec certains mets — Fleuve d'Italie.
4 — L'alecte du langage provençal — Condiment.
5 — A huit étamines — Négation.
6 — Saison — Elément gazeux qui se trouve en faible proportion dans l'air.
7 — Rivière de France — Sans ornement — Trois fois.
8 — Aller, en anglais — Article simple — Tête d'une tige de blé.
9 — Terres entourées d'eau — Enveloppe pour contenir des aiguilles.
10 — Crochet de fer — Lieu où l'on bat le grain.
11 — Affectation, prétention — Partie dure du corps humain — Idem.

Solution du problème d'hier

H	A	U	S	S	I	E	R	E	■	L
A	N	S	E	■	N	U	I	T	E	E
T	E	■	T	E	R	R	E	■	T	U
E	■	T	■	■	I	O	N	■	R	■
L	A	I	R	D	■	P	■	R	A	T
E	T	R	E	■	T	E	R	■	P	O
T	R	E	S	■	U	■	A	M	E	R
■	E	R	O	S	■	A	P	I	■	T
L	■	■	L	I	■	S	I	T	E	■
I	■	R	U	E	S	■	A	R	E	S
N	O	E	■	N	A	U	T	E	■	I

UNE PARTIE DU PLAISIR SERVIR DU Coke
COCA-COLA ET COKE SONT DES MARQUES DÉPOSÉES

DOUILLES VIDES ?
SOLEX
d'une VALEUR remarquable

Essayez le CAFÉ LONDON HOUSE

de KUYPER
BLENDED GIN
la vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

AVEZ-VOUS AUSSI DÉCOUVERT ENO ?

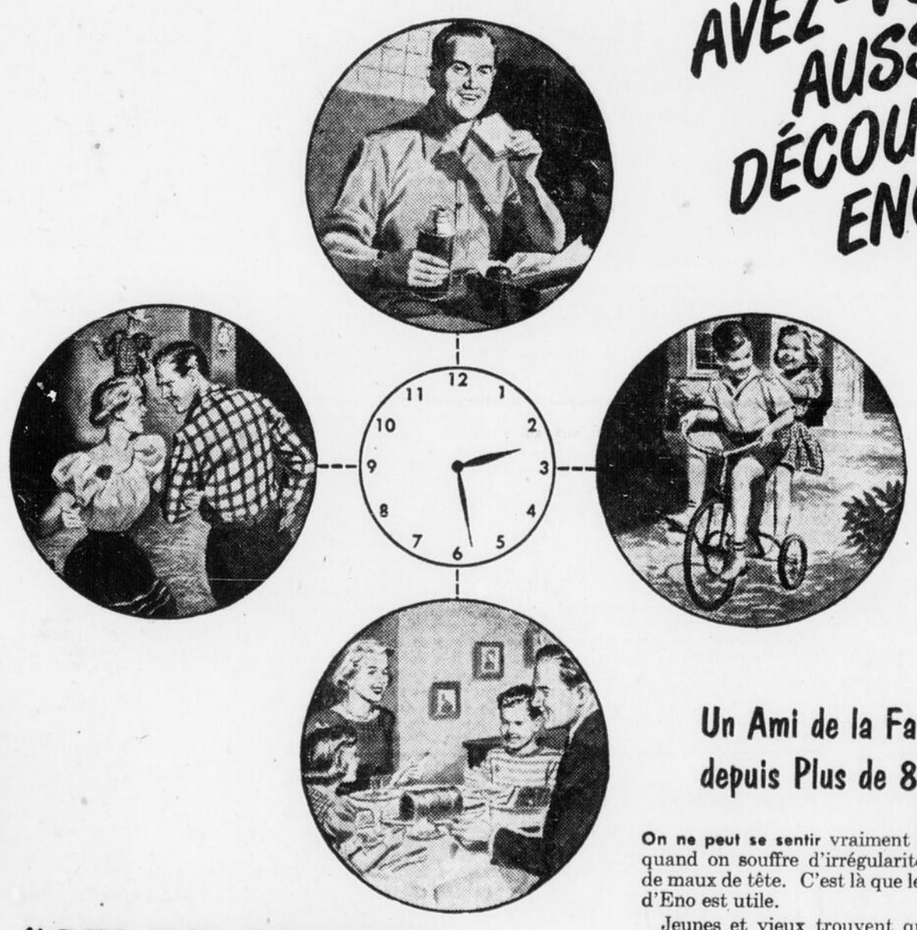

Un Ami de la Famille depuis Plus de 80 Ans

On ne peut se sentir vraiment bien et robuste quand on souffre d'irrégularité, de lassitude, de maux de tête. C'est là que le "Sel de Fruit" d'Eno est utile.

Jeunes et vieux trouvent qu'ENO est une grande aide quand un laxatif ou antiacide doux est nécessaire.

En tant que laxatif, Eno est doux et sûr. En tant qu'antiacide, Eno est doux et efficace. Son effet tampon antiacide *procure un soulagement efficace pendant un long moment.*

Ayez toujours du "Sel de Fruit" d'Eno chez vous. Employez-le tous les jours quand vous en avez besoin. Des millions de gens le font. Le grand format famille est recommandé au point de vue pratique et économique.

"SEL DE FRUIT"
ENO'S
AU GOÛT AGRÉABLE EFFICACE

9-52-F

Ecrit sur du sable

Par Hélie Laudi

ROMAN-FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

No 16

— Ce débat-là a besoin de mûrir. Lorsque tu le voudras, nous en reparlerons ensemble. Je te remercie de ne pas m'avoir écarté de tes pensées telles qu'elles se présentent. Tu aurais pu, Gillette, ne rien me dire de tout cela.

— Comment l'aurais-je pu ?

Gillette vient de nouveau mettre ses bras autour du cou de Stéphan. Elle le regarde avec tendresse, tandis qu'une hésitation tremble dans les yeux du professeur.

— Tu es mon papa, mon vieux copain si tu n'es pas mon père, continue-t-elle d'un ton rassurant.

— Tu as encore confiance en moi ? lui demande-t-il avec confusion.

— Bien sûr, voyons, comme avant, fait-elle avec force.

— Alors, tant mieux. Tant mieux, malgré tout...

Fougueuse, elle l'embrasse, marquant sa volonté d'en finir avec l'explication, avec l'émotion.

— Maintenant, travaille, papa. Je vais donner un coup de main à maman. Et motus, n'est-ce pas ?

Elle sourit tandis que Stéphan, reprenant lunettes et stylo, fait mine, en effet, de se remettre à sa besogne. Mais elle sait bien qu'il n'abattra pas une copie de plus avant le dîner.

* * *

Quand le professeur rentra du collège, le lendemain, à midi, Gillette alla à sa rencontre dans le jardin qu'elle n'avait du reste pas quitté de la matinée. Elle lut nettement sur son visage l'âpreté du drame qui se jouait en lui. Elle lui sourit avec confiance. Il la regarda sans la voir et s'engouffra dans son bureau. Gillette courut à sa suite. Déjà, jetant sa serviette bourrée, il s'était effondré sur la table massive, avide d'être seul, avec sa honte et son malheur. Gillette comprit que Séverin avait dû venir, se montrer dur envers son père, dur, injuste, arrogant. Il fallait maintenant consoler Stéphan, excuser la violence du garçon, rétablir les faits dans leur vérité, non avec des mots, mais grâce à beaucoup d'affection.

Elle contourna le meuble et vint près de son beau-père avec le sentiment qu'elle allait accomplir son premier grand devoir dans la vie, celui de rendre à un être ce qu'il lui donna sans calcul, de le lui rendre même au delà, puisque ce serait au détriment de soi-même. Elle posa sa petite main brune sur les cheveux grisonnants :

— Papa, veux-tu m'écouter, moi aussi ? dit-elle le plus doucement.

— Non. Laisse-moi. Une autre fois, lui répondit-il avec lassitude.

— Pas du tout. A présent. Tout de suite. Ce n'est pas la peine que tu commences à vivre avec ton mal, lui répliqua-t-elle plus fermement.

— Eh bien ! parle, toi aussi. Qu'as-tu à revendiquer à ton tour ?

Sa voix fit un choc douloureux à Gillette, mais elle ne s'attarda pas là-dessus.

— Regarde-moi, papa... Souris-moi... Si, si... Souviens-toi... Lorsque j'étais petite et que tout allait mal, tu me disais : regarde-moi, souris-moi... et, presque toujours, les choses s'arrangeaient ensuite.

— Il s'agissait de ton âme d'enfant, de tes caprices de petite fille, de ton ignorance... Aujourd'hui, c'est autrement grave... Une vie d'homme, cela ne se traite pas de cette façon.

— Mon rôle, justement, est de t'apprendre, moi, à toi, oui, de t'apprendre qu'une vie d'homme est pareille à une vie d'enfant. Il ne faut se laisser écraser par rien, par personne. Il faut voir clair du premier coup.

— Continue la leçon. Où veux-tu en venir ?

— Que t'a dit Séverin ?

— Que je l'abandonnai, jadis en abandonnant sa mère, que je fus lâche et qu'il attendait depuis longtemps le moment de venir me dire cela. Il m'a parlé du devoir auquel je me suis dérobé pour en choisir un autre à ma convenance. Il m'a dit que les coupables trouvaient parfois autour d'eux des complices pour leur faire une auréole de grandeur... Et, sur ce ton, il a continué... Et je l'admirais parce que ses paroles étaient logiques, si elles étaient injustes, parce qu'elles étaient la punition que j'attendais et qu'il avait le courage de me l'infliger.

— T'es-tu seulement défendu, mon pauvre papa ?

— Bien sûr. Mais il a ri de l'expérience humaine que je lui opposais, de la loi des hommes à laquelle je le renvoyais. Et il a commencé par citer les victimes : sa mère, lui, toi... Toi... Alors, je l'ai fait taire. Je lui ai dit que tu valais plus que lui, que tu saurais t'incliner devant l'impossible... Il a encore ri, me demandant si je ne t'avais pas appris à avoir le courage de tes sentiments, me promettant que tu serais ma honte !

— Je ne serai la honte de personne, mon pauvre papa, la tienne moins que celle de quiconque.

Elle oblige Stéphan à tourner vers elle son regard. Elle lui sourit avec cette douceur câline qu'elle n'a pas désapprise depuis ses premiers ans et dont il aime la candeur.

— Gillette, ah ! petite Gillette, tu es bonne, du moins, toi...

IV

Grand'mère Gilliac a mis sa coiffe de Gouezec, à oreillères de dentelle, à bride nouée, à fond empesé. Elle a recousu les perles de ses manches, repassé pompeusement le col du corsage et, sur son gros ventre de vieille femme sans corset, elle croise des mains nacrées, belles comme des coquillages avec leurs rides et leurs veines saillantes. Tout est prêt pour recevoir Gillette, qui vient de Rennes, comme chaque dimanche, et exige de voir sa grand'mère avec le costume d'autrefois. Depuis des lustres, le costume de Gouezec dormait dans le grenier. Mais on ne peut guère refuser à Gillette ce qu'elle vous demande. Gaie, vive, sage, c'est une étonnante jeune fille. Elle a l'air de souffler sur la peine des êtres comme on souffle sur les palmes de givre que l'hiver imprime aux carreaux. Cela fond comme par miracle. Ses inventions enfantines, son rire clair prêteraient à douter de sa sagesse si elle n'était aussi ponctuelle, aussi équilibrée, aussi courageuse et fidèle réalisatrice de tous ses plans. Son charme opère et elle exerce une heureuse influence sur tous ses amis. Grand'mère Gilliac n'a pu lui refuser de se déguiser chaque dimanche en vraie Bretonne. Elle redouterait de briser l'enchantement où elle vit depuis le retour de la jeune fille sous son toit.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

DECEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

86e année — No 171 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 4 DECEMBRE 1952 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

A l'Assemblée législative

Très courte séance sans débat; deux bills adoptés

(Par Jacques Monnier)

La très courte séance de l'Assemblée Législative hier a été marquée par le vote de deux projets de loi, le Bill No 12 modifiant la Loi des tribunaux et prévoyant l'augmentation du traitement de certains juges, et le Bill No 15, fixant certaines formalités dans le cas où un maire veut nommer, en des circonstances spéciales et pour un court laps de temps, des agents de police.

La troisième lecture de ces deux projets de loi, qui avaient été discutés à fond la veille, n'a donné lieu à aucun débat sensationnel. L'Opposition avait épuisé son argumentation.

Par la bouche du député libéral de Richelieu, M. Gérard Cournoyer l'Opposition tenta de renvoyer le Bill No 12 au Comité Plénier pour que le texte du projet de loi soit amendé afin de dire que les juges n'auront pas droit à une rémunération autre que leur traitement régulier.

Lors du scrutin, les 21 voix de l'Opposition ne pesèrent pas lourd devant les 63 voix des députés, favorables au gouvernement et approuvant l'opinion formulée par M. Alexandre Taché, le président: "l'amendement rédigé de façon négative n'est pas acceptable".

Ainsi le Bill No 12 put sortir victorieux de l'épreuve de la troisième lecture à l'Assemblée législative.

MM. Georges Marler, chef de l'Opposition, et Gérard Cournoyer avaient résumé quelques-uns des arguments de la veille.

Le Bill No 15

De même pour le Bill 15, l'argumentation des libéraux fut résumée par un des députés de l'Opposition, cette fois-ci M. René Hamel (St-Maurice): le projet de loi porte atteinte à l'autonomie des municipalités et équivaut à déclarer incompétents juges municipaux et leurs greffiers.

L'Opposition vota contre le bill; mais là encore ses 21 voix ne résistèrent pas devant les 64 voix des députés de l'Union Nationale et du seul député indépendant.

M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, s'était déclaré d'accord avec le maire Camillien Houde: le Bill No 15 est excellent. Sur quoi M. Yvon Dupuis, député libéral de Ste-Marie, avait répliqué que M. Hanley ne doit pas avoir la prétention de représenter l'opinion publique de Montréal.

— "Nous aussi, nous sommes Montréalais, dit M. Dupuis. Quant au maire de Montréal, il devrait être à Ottawa actuellement pour remplir son mandat."

COMITÉ DES BILLS PUBLICS

Les RR. PP. Maristes de Sillery

Le Comité des bills publics a approuvé, sans difficultés, hier matin le projet de loi cherchant à former la "Corporation des Pères Maristes".

Ce projet de loi, le Bill No 185, a été expliqué par Me Jacques Drouin, C.R. La décision du comité, formulée par son président M. Maurice Duplessis, a été suivie des remerciements du R. P. R. Mailloux, supérieur du Séminaire des Pères Maristes, 2315 Chemin Ste-Foy à Sillery.

Les RR. PP. Maristes se sont établis à Sillery en 1929. La maison-mère se trouve à Rome.

—"Est-ce que ce n'est pas votre communauté qui accepte de prendre charge de l'école de Ste-Croix?" a demandé M. Maurice Duplessis.

—"Oui", a répondu le R. P. Mailloux.

La demande au parlement est faite au nom des RR. PP. Lucien Gagné, Roch Bertrand, Placide Labbé, Jacques Pelletier, Jean-Paul Grenier, de Sillery où la Corporation des Pères Maristes aura son siège social.

$1,500 d'indemnité pour nos commissaires

Les commissaires des écoles catholiques du Québec recevront annuellement $1,500 d'indemnité chacun pour leurs dépenses et frais de déplacement. Ils ne recevaient jusqu'ici que $1,200. Le Comité des bills publics a approuvé la demande faite par l'avocat de la commission Me Victor Trépanier en présence des commissaires C. Delâge, R. Cossette, L.-J.-S. Deschamps et de M. E. Huot, secrétaire de la commission.

Le Comité des bills a donné également à la commission l'autorisation de créer une Caisse des pensions pour ses employés de bureau et ses ouvriers et de faire profiter ces derniers d'assurance-groupe.

RR. PP. de St-Vincent de Paul

Le Comité des bills publics a approuvé le bill No 190 modifiant la charte des Frères de St-Vincent de Paul. Les modifications font suite à l'expansion considérable de l'oeuvre des Révérends Pères depuis 1907.

M. Maurice Duplessis a profité de l'occasion pour faire l'éloge de la communauté qui dirige notamment le Patronage St-Vincent-de-Paul.

Frères Mineurs

Le Comité a également reconnu nécessaire une demande de plus grands pouvoirs pour les "Syndics Apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains" (Bill 162).

Société coopérative fédérée des agriculteurs

Le Comité a approuvé sans modifications, mais après explications de Me François Jobin, le bill No 131 pour modifier le statut de la Société Coopérative Fédérée des agriculteurs de la province de Québec.

Cette société est une fédération qui groupe 450 coopératives agricoles et, par leur intermédiaire, 42,000 cultivateurs.

Comme presque tous ces cultivateurs sont pères de famille, dit M. Jobin, on conçoit que le bill affecte plus de 200,000 personnes.

L'an dernier la société a eu un chiffre d'affaires de $60,000,000. Son actif est de $10,500,000; ses dettes de $8,000,000 (crédit, hypothèques, compte à payer, etc.)

Jusqu'à présent, elle avait le droit d'émettre pour deux millions de dollars d'actions: $500,000 d'actions ordinaires; $1,500,000 d'actions privilégiées. Le bill vise à porter l'émission maximum à: $4,000,000 d'actions ordinaires et $4,000,000 d'actions privilégiées.

De plus, le projet de loi tend à fixer des détails d'administration: nombre de votes, accordés aux coopératives membres; etc.

Après l'adoption du bill, M. Adélard Bellemarre, vice-président de la société, a remercié le comité.

Nouveau pont avec péage

La municipalité de Shawinigan a fait approuver par le Comité des bills publics son projet de loi visant à obtenir l'autorisation de construire un pont et de faire acquitter le péage à l'entrée de ce pont. Les travaux doivent coûter $1,000,000. Les plans seront préparés par les ingénieurs municipaux et ceux du gouvernement.

L'ouvrage d'art se trouvera sur la route allant de Trois-Rivières à La Tuque, mais sera situé dans le territoire de la municipalité de Shawinigan.

Le projet a été expliqué aux législateurs par M. François Roy, maire de Shawinigan, et Me Auguste Désilets.

Taxe de 1% au profit d'écoles

Le Comité des bills publics a approuvé le Bill No 159 concernant la Commission des écoles de la Présentation de la Sainte-Vierge.

Ce projet de loi a été présenté pour donner à la Commission des écoles de la Présentation de la Sainte-Vierge le droit d'imposer une taxe de 1% sur les ventes dans les limites de la municipalité. Le produit de la taxe serait partagé avec la Commission des écoles de Ste-Jeanne de Chantal et avec l'administration des écoles protestantes.

La bill vise également à permettre l'annexion de la Commission des écoles de St-Théophile de la Côte des Liesses, inactive depuis cinq ans.

Divers

Le comité a approuvé divers autres bills.

Bill No 142 concernant les écoles protestantes de Montréal et des environs: ce projet de loi a donné l'occasion à M. W.-E. Dunton, président de la commission des écoles protestantes de Montréal de faire l'éloge du traitement généreux dont bénéficie la minorité anglaise dans la province de Québec.

Bill No 109 présenté par la direction de Wellington Hotel Co. de Sherbrooke.

Bill No 154 portant sur la succession de M. Alexandre-H. Barbeau.

Bill No 170 ayant trait à la succession Eva Bélanger.

Les bills privés

Le Comité des bills privés a siégé hier sur la fin de l'après-midi au parlement sous la présidence de M. Romulus Ducharme. Plusieurs bills ont été approuvés.

Colporteurs

Plusieurs projets de loi visent à modifier les chartes de municipalités.

Deux de ces bills contiennent des articles pour tuer la concurrence que font subir les colporteurs aux marchands. C'est le cas du bill no 178 d'East-Angus. Les autorités de cette municipalité ont demandé le droit d'obliger, le cas échéant, un colporteur à payer une taxe de $500 par an.

—"$300 seront suffisants!" a répondu le comité.

Le bill no 155 prévoit une taxe de $200 pour les colporteurs qui viendront à Trois-Pistoles.

Le colportage se modernise, dit-on, dans la province; il a parfois recours au transport par jeep.

Les autres autorisations accordées aux municipalités sont pour fixer la valeur officielle de certains établissements industriels en vue de la perception de la taxe foncière, le traitement des maires et conseillers, etc.

Taxe des locataires

East-Angus demande la permission de faire payer à tout locataire une taxe n'excédant pas annuellement "dix centins par dollar sur le montant du loyer ou de la valeur annuelle de la propriété, inscrite sur le rôle d'évaluation".

Taxe sur les ventes

Trois-Pistoles et Victoriaville obtiennent le droit de percevoir une taxe de 2% sur les ventes au détail. Cela doit rapporter de $120,000 à $125,000 additionnels par an à Victoriaville et de $20,000 à Trois-Pistoles.

Les besoins de ces municipalités sont grands; c'est l'argument qu'ont fait valoir les avocats, parlant au nom des municipalités, Me Germain Lacoursière et Me Jean-Paul Berubé. Les mesures restent à être approuvées par les deux Chambres et sanctionnées par le représentant de la Reine.

Divers

Le Comité des bills privés a également donné satisfaction aux auteurs du bill no 176, présenté par Me A. Golden pour conférer les privilèges d'une société à la Congrégation Beth Moishe. Me Albert Dumontier a expliqué le bill 143 pour un changement de nom.

La télévision et le Conseil législatif

Le projet de loi du gouvernement décrétant la censure des spectacles télévisés a subi victorieusement l'épreuve de la troisième lecture hier au Conseil législatif malgré les objections de l'Opposition. MM. H. LaFerté et J. Nicol ont mis en doute la constitutionnalité de cette mesure, que, d'autre part, le leader de la droite, M. Edouard Asselin, a défendue. M. Asselin a souligné qu'il n'entretient aucun doute sur la constitutionnalité de ce bill.

M. LaFerté a suggéré que la question soit soumise au plus haut tribunal de la province, la Cour d'Appel. M. LaFerté estime qu'il y a un rapprochement étroit entre la télévision et la radiophonie. Or, a-t-il ajouté, dans le cas de la radio, la Cour suprême a décidé que la question dépasse la juridiction des provinces et le Conseil privé a maintenu ce jugement.

M. Nicol a exprimé l'avis qu'un projet de loi de ce genre pourrait être justifiable si les postes privés *avaient* le droit de donner des programmes télévisés. Mais ce droit ne leur a pas encore été conféré; le gouvernement fédéral a simplement manifesté l'intention d'accorder aux particuliers de s'occuper de télévision en certains endroits.

"Tout comme la radiophonie elle-même, la télévision est une affaire de longueurs d'ondes", a souligné M. Nicol, "et cette matière est exclusivement de la juridiction fédérale, dans le moment. Tant que l'Etat fédéral aura le contrôle absolu de la télévision, nous ne pouvons établir un mécanisme qui censurera les programmes télévisés. Je suis persuadé que les tribunaux jugeraient cette mesure inconstitutionnelle".

M. Asselin a remarqué qu'à l'heure actuelle, le Bureau provincial censure les films de 16 millimètres, émis par l'Office national du film, et que personne n'a songé à attaquer ce droit.

Le bill a finalement été voté contre la volonté de l'Opposition.

Que contenaient les coffrets volés à St-Jérôme ?

St-Jérôme, 4. (PC) On a exprimé hier la possibilité que 42 citoyens de St-Jérôme dont les coffrets de sûreté ont été éventrés il y a un an soient appelés à comparaître en Cour pour expliquer au tribunal ce qu'ils contenaient.

Cette question a été soulevée quand Paul Sylvestre, 39 ans, de Sorel, a comparu pour répondre à une accusation de recel d'obligations volées d'une valeur de $14,500. La somme totale de ce cambriolage atteindrait $1,000,000.

Sylvestre est un des 13 inculpés accusés de conspiration pour recéler ces obligations. Deux autres hommes ont avoué leur culpabilité dans ce vol commis à la succursale de la Banque Provinciale du Canada à St-Jérôme. Les autorités recherchent toujours un troisième suspect.

Au cours de la séance d'hier, il a été établi que 42 des 108 coffrets de sûreté ont été complètement vidés par les cambrioleurs qui ont passé la fin de semaine dans la succursale.

L'Eglise-Unie et la loi de la margarine

Montréal, 4 (PC). — Le clergé montréalais de l'Eglise unie du Canada a protesté, mardi, contre la nouvelle loi provinciale sur la margarine. Il s'élève contre l'interdiction de la vente des substituts du beurre et la récompense accordée aux dénonciateurs de ceux qui violent la loi.

La protestation sera envoyée au premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Auto volée

L'automobile de M. Maurice Conseiller, voyageur pour la maison Allard et Robitaille, a été volée hier soir sur la rue Charlevoix.

Hommages à S. E. le cardinal Léger

Au parlement, les nouvelles d'hommages rendus à S. E. Mgr P.-E. Léger à l'occasion de sa nomination au cardinalat se sont multipliées hier.

Les derniers témoignages d'estime émanent du Représentant de la Reine, du Conseil Législatif et du Conseil de l'Instruction publique.

S. E. le Lieutenant-Gouverneur

Le Représentant de la Reine, S. E. le Lieutenant-Gouverneur Gaspard Fauteux, a adressé un câblogramme de félicitation à S. E. le Cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal. — De Rome, le nouveau cardinal a répondu en envoyant sa bénédiction à la population du Québec.

Voici les deux textes:

Québec, 29 novembre 1952
Son Eminence le Cardinal
Paul-Emile Léger
Collège Canadien
Rome

La province de Québec se réjouit de votre nomination comme Prince de l'Eglise et est très reconnaissante à Sa Sainteté le Pape de sa générosité envers ses fils soumis et affectueux de notre vieille province. Arrêt. Veuillez accepter sincères félicitations et meilleurs voeux.

Gaspard Fauteux,
Lieutenant-Gouverneur de Québec.

Rome, 30 novembre 1952
Son Excellence Gaspard Fauteux,
Lieutenant-Gouverneur,
Québec

Remerciements bons voeux. Grande bénédiction vous famille province. Respects.

Léger,
Archevêque.

Au comité de l'Instruction publique

Les membres du comité catholique de l'Instruction publique ont offert hier matin leurs félicitations et leurs hommages au nouveau cardinal canadien, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Dès le début de la séance, le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, a fait part au comité du grand honneur qui a été conféré à l'un de ses membres et Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a proposé, secondé par le juge H.-A. Fortier, que des félicitations du comité catholique soient transmises immédiatement à Son Eminence dans la Ville Eternelle.

Les membres du Comité catholique ont ensuite déploré la mort de Sir Mathias Tellier et ils ont salué son fils, Me Robert Tellier, c.r., de Joliette, qui lui a succédé comme membre du comité.

A la Chambre haute

Le Conseil législatif a adopté unanimement, hier après-midi, une motion de félicitations à l'adresse de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. C'est à la demande de MM. Edouard Asselin et Hector Laferté. La motion dit:

"Cette Chambre, heureuse de l'élévation au cardinalat de l'archevêque de Montréal, désire offrir à Mgr Paul-Emile Léger ses félicitations avec l'hommage de sa haute considération".

M. Asselin s'est levé dès le début de la séance pour souligner la nomination de Mgr Léger.

M. Laferté a aussitôt secondé M. Asselin. M. Laferté a proposé que cette motion soit non seulement consignée dans les procès-verbaux mais également transmise au cardinal Léger personnellement.

Le col. Wilfrid Bovey a ajouté que la nomination est un honneur non seulement pour l'Eglise catholique, mais pour le Canada tout entier.

M. Duplessis reçoit la CTCC

"Il est financièrement et humainement impossible d'établir un crédit urbain"

"Il est financièrement et humainement impossible d'établir un crédit urbain dans notre province à cent pour cent. Nous ne pouvons pas aller plus loin. La loi fédérale ne donne pas un sou. Elle prête sur garantie, sur l'endossement des provinces, des municipalités et du particulier qui se construit. La province de Québec a mis quarante millions à la disposition des futurs propriétaires à qui elle fait un don d'environ $1,900 à chacun. Nous ne pouvons faire plus, faute de revenus. 77 pour cent des revenus vont à Ottawa, 13 pour cent à Québec et 10 pour cent aux municipalités. Lorsqu'il y aura un meilleur partage des taxes et revenus nous pourrons faire davantage. Pour le moment nous ne pouvons aller plus loin."

Ces déclarations ont été faites hier après-midi, par le premier ministre Duplessis à une délégation de la Confédération des Travailleurs Catholiques venue lui présenter un mémoire traitant tout particulièrement de taxation, d'éducation, de législation du travail, de sécurité sociale et, longuement, du problème du logement.

La délégation fut présentée au premier ministre par l'hon. Antonin Barrette, ministre du Travail, qui a déclaré avoir donné la plus grande part de justice et de dévouement pour le maintien de l'ordre social dans la province, pour empêcher les conflits ouvriers. Il a souhaité la bienvenue aux délégués et particulièrement à ceux de Joliette.

Le président de la C.T.C.C., M. Gérard Picard a remercié le ministre du Travail de son accueil tout en faisant remarquer que si parfois il y a des divergences de vues elles n'empêchent pas la bonne entente de regner. Nous sommes toujours heureux, dit-il, de pouvoir rencontrer les autorités provinciales.

Jean Marchand donna ensuite lecture du mémoire dont on trouvera un résumé plus bas.

Prenant la parole à la suite de la lecture du mémoire, M. Duplessis fit remarquer que la session exigeait beaucoup de travail et qu'il ne connaissait pas la journée de 8 ou 10 heures. "Il est plus facile de demander que de réaliser, dit-il, et il faut tenir compte des principes fondamentaux, des vérités indispensables, celle qui dit par exemple que l'exercice d'un droit ne va pas sans l'accomplissement d'un devoir.

Parlant de législation sociale, l'hon. M. Duplessis fit remarquer que la province de Québec dépensait 125 à 150 millions de dollars pour

(Suite à la page 14, 5e col.)

Le mémoire

Dans son mémoire la C.T.C.C. donne son point de vue sur les questions de taxation, d'éducation, de législation du travail et de sécurité sociale. Elle a toujours prôné le principe consacré dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord voulant que, dans chaque province, la Législature décrète exclusivement des lois relatives à l'éducation. Elle considère que le gouvernement, qui a contribué largement au progrès de l'éducation sous diverses formes, doit y consacrer une part plus large de ses énergies et de ses deniers, de manière que le coût des études ne soit pas prohibitif pour les enfants des familles à revenus modestes, en venant en aide aux institutions et aux étudiants eux-mêmes. La C.T.C.C. favorise l'établissement d'un système impartial de bourses d'études, la formation d'un organisme indépendant pour assurer une distribution équitable des impôts perçus par la province aux commissions scolaires, aux institutions d'enseignement secondaire, supérieur et spécialisé et en bourses d'étude aux étudiants doués mais pauvres.

La C.T.C.C. est d'opinion que la législation du travail, sauf les exceptions prévues à la Constitution canadienne, doit demeurer de juridiction provinciale, mais elle considère qu'il y aurait avantage à entreprendre des démarches en vue d'uniformiser, autant que possible la législation du travail d'une province à l'autre, sur certains points fondamentaux.

En matière de sécurité sociale, certaines mesures sont appliquées par les provinces, d'autres par le gouvernement fédéral et quelques-unes par voie de législation concurrente. Il en est d'autres comme l'assurance-santé où il semble bien, dit la C.T.C.C., qu'une législation concurrente pourrait marquer un progrès réel sur la situation actuelle, au bénéfice de la population canadienne. Elle appuie la suggestion de la Chambre de Commerce provinciale de former une commission d'enquête pour jeter de la lumière sur la question des relations fédérales-provinciales.

Félicitant le gouvernement d'avoir introduit le Bill no 22 qui vise à mettre à l'abri des brefs de prérogative la Commission des Relations Ouvrières et les tribunaux d'arbitrage et prévoit l'abolition de l'appel à la Commission Municipale, la C.T.C.C. fait une réserve en ce qui concerne l'immunité que l'on veut accorder à la Commission des Relations Ouvrières aussi longtemps qu'elle ne sera pas réformée sur une base représentative.

Après avoir énuméré les causes de la crise du logement, la C.T.C.C. soumet que le principal obstacle à la construction d'habitations familiales pour répondre à nos besoins actuels, réside dans notre législation, tant fédérale que provinciale, qui ne s'est pas attaquée au noeud du problème: la mise de fonds initiale que doit verser le futur propriétaire, qui est trop élevée pour la grande majorité des salariés.

La C.T.C.C. dit qu'elle a été heureuse d'apprendre que le gouvernement avait été autorisé par la Législature à dépenser un autre dix millions afin d'améliorer les conditions d'habitation ajoutant toutefois que seules les personnes pouvant disposer d'un capital initial peuvent bénéficier de cette loi bienfaisante. Elle croit que le gouvernement provincial devrait, sans tarder, conclure des ententes avec le gouvernement fédéral et les municipalités en vertu de l'article 35 de la Loi Nationale d'habitation et fournir ainsi, au plus tôt, des logements salubres à ceux qui en ont besoin.

Après avoir analysé de nouveau toutes les objections formulées à l'encontre de l'institution d'un crédit urbain, la C.T.C.C. considère qu'elles n'affaiblissent en rien la valeur et le bien-fondé de cette revendication éminemment sociale. Elle est convaincue que le problème du logement chez nous est avant tout un problème de crédit qui ne sera résolu que le jour où le gouvernement instituera un crédit urbain.

Pour soulagement rapide de la toux mélangez ce sirop à la maison

Des milliers de ménagères canadiennes ont adopté cette recette bien connue pour soulager la toux causée par le rhume. Elle est facile à faire, et vous donne quatre fois autant pour votre argent.

Votre pharmacien régulier peut vous fournir une bouteille de 2½ onces de PINEX CONCENTRATE. Versez-le dans une bouteille de 16 onces et remplissez-la d'un simple sirop de sucre, ou de sirop d'érable ou miel. Pour faire le sirop de sucre simplement mélanger 2 tasses de sucre avec une tasse d'eau . . . pas de cuisson nécessaire et cela ne prend qu'une minute. Vous aurez 16 onces entières d'un sirop contre la toux, efficace pour toute la famille et d'un goût si plaisant, les enfants l'*aimeront*.

PINEX CONCENTRATE est un mélange d'ingrédients médicinaux éprouvés, et devra vous aider ou votre argent vous sera remboursé. Employez PINEX, il est bon!

PINEX POUR LA TOUX—FACILE—ECONOMIQUE (NF-522)

ARBRES de NOËL
Plus beau choix à Québec.
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ième Avenue—Tél.: 3-2151

MAGASIN A LOUER
RUE ABERDEEN
(PRES DE CARTIER)
S'adresser à:
E. FREDERICK
Tél.: 2-7972—256 St-Paul

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tél.: 5-5470 — 2-8431

Pour un travail soigné en gravure voyez
BIRKS

VOUS POUVEZ DORMIR CE SOIR
ET CONTROLER VOS NERFS TOUTE LA JOURNEE DEMAIN!
Les comprimés SEDICIN pris selon les instructions données sont le moyen sûr et inoffensif de favoriser le sommeil ou de calmer les nerfs tendus.
SEDICIN $1.00 - $4.95
Aux pharmacies seulement!

REMY BEAULIEU ASSISTE DE ROBERT FOURNIER
B.A., O.O.D. OPTOMETRISTES O. D.
94 de la Couronne (ch. 2) Tél.: 2-3592
SPECIALITES: Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

LE PLUS BEAU CADEAU!
'DES MILLIONS EN USAGE AU CANADA ET DANS LE MONDE ENTIER'
• LEGERE
• ELEGANTE
• PRATIQUE
• RESISTANTE
• GARANTIE D'UN AN
MACHINE STANDARD, DIFFERENTS CARACTERES, CLAVIER, RUBAN STANDARD, COMPLETE AVEC COUVERCLE EN ACIER. DIMENSIONS: 11" X 11" X 2⅜", POIDS: 8½ LBS.
SEULEMENT $67.50
EMBALLAGE DES FETES
OFFICE MACHINE SUPPLY CO.
740 ST-VALLIER TEL.: 3-7759

Vendue aussi par — T. J. MOORE CO. LTD.
TEL: 2-2754 LIBRAIRE 122 Côte de la MONTAGNE

Voici des cadeaux qui plairont aux messieurs

ENSEMBLES-CADEAUX
Gillette

ENSEMBLE-CADEAU ROCKET GILLETTE
● Un cadeau dont il se servira pendant toute l'année. Contient un rasoir monopièce Rocket Gillette, un étui de Styrène, un porte-lames de 10 lames Bleues Gillette—plus un tube de crème à barbe Gillette et un porte-lames supplémentaire de 10 lames. $2.20

ENSEMBLE DE LAMES BLEUES GILLETTE ET PORTE-LAMES
● Des mois de confort et de barbes parfaites pour ceux qui recevront ce cadeau pratique contenant trois porte-lames de 20 lames Bleues Gillette — 60 lames en tout. $3.00

NÉCESSAIRE À BARBE GILLETTE
● Un cadeau peu coûteux qui plaira à tous. Contient un rasoir Gillette Tech, 15 lames Bleues Gillette et un tube de crème à barbe Gillette. $1.52

ENSEMBLE SPÉCIAL DE 10 PORTE-LAMES ET DE 100 LAMES BLEUES GILLETTE
● Tout homme appréciera cette provision de lames Bleues Gillette qui durera un an et plus. Superbe emballage comprenant 10 porte-lames de 10 lames chacun — 100 lames en tout. $5.00

Carnet Mondain

Madame Paul Audet recevra demain à un sherry en faveur de l'orchestre symphonique de Québec, à sa résidence, avenue Vauquelin.

M. Yves Thériault, de Montréal, écrivain et auteur radiophonique, prononcera une causerie à la réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, qui aura lieu cet après-midi à trois heures et quinze, au Château Frontenac. Madame Percy Flynn, présidente du Cercle, présentera le conférencier et parmi les invités d'honneur, mentionnons : madame Alexandre Taché, M. et madame Antoine Roy, M. et madame A.-F. Mercier, M. et madame Gérard Morisset, M. et madame Jean-Charles Bonenfant, M. et madame Emile Castonguay, M. et madame Gérard Martin, M. et madame Maurice Allaire, madame Gustave Vallerand, madame Georges Francoeur, madame J.-C.-L. Bussières, O.B.E., mesdames Guy des Rivières, A.-A. Boivin, L.-A. Brochu, Oscar Beaulé, Jacques Terreau, Lucien Paquet, mesdemoiselles Germaine Bundock, Renaude Lapointe, MM. Roger Lemelin, Roger Daveluy, madame Françoise aRochelle-Roy, madame Camille Allaire, madame Raymond Lesage, madame Madeleine Fohy St-Hilaire, madame J.-U. Bédard, mademoiselle Mathilde LaRochelle, M. Emile Caouette et M. Paul LeGendre.

Mademoiselle Irène Furlong a donné une réception, lundi dernier, en faveur de l'Orchestre symphonique de Québec.

Madame S.-N. Blais, de Québec, fait actuellement un séjour à Montréal chez M. et madame Roland Blais.

Madame Mathieu Samson qui accompagna sa mère, madame Louis St-Laurent, au cours d'un voyage de dix jours à New-York, est rentrée en ville.

En l'église de Princeville, le samedi quinze novembre à dix heures, M. l'abbé Louis Boucher, frère du marié, bénissait le mariage de Odette, I.L., fille de M. et madame Alphonse Roy avec M. Georges Boucher, é.m., fils de M. et madame J.-Arthur Boucher. Pour la circonstance, des massifs de fougères ainsi que des corbeilles de chrysanthèmes ornaient le sanctuaire et l'autel. Pendant la messe, M. Bernard Poliquin, de Montréal, exécutait un programme de chant religieux, et mademoiselle Rita Mélançon touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait, sur un fourreau de satin et de tulle, une robe en dentelle Chantilly blanc neige rehaussée à l'encolure de point d'Alençon brodé de perles. Sa jupe formait une longue traîne et son court voile en dentelle était retenu par un bonnet perlé de même. Elle tenait une cascade d'oeillets blancs. M. J.-Arthur Boucher servait de témoin à son fils. M. Lionel Baril maire de Princeville. M. Léopold Bélanger, oncle de la mariée, et M. Jean-Claude Roy plaçaient les invités. Madame Roy, mère de la mariée, portait sous une cape de vison, une robe de dentelle française gris acier sur un fourreau de taffetas, un feutre antilope orné de plumes et des roses american beauty à l'épaule. Madame Boucher, mère du marié portait sous un man-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Tout ce qui brille...

Tout ce que l'on voit scintiller sur les robes chic et les chapeaux des heures habillées n'est sans doute pas or ou diamants mais pour appartenir à une catégorie moins précieuse, les pierreries qui entrent dans la confection, lorsqu'elles sont de bon goût, n'enrichissent pas moins les atours qu'elles parent. C'est pour cela que la mode a célébré prodigieusement pour la saison d'hiver le retour des bijoux rutilants. Ce sont des paillettes irisdescentes qui brillent sur le corsage sans épaulette de cette robe romantique. De dentelle Chantilly gris brouillard, elle est posée sur un fourreau bouffant en taffetas rose crevette. Pour le chapeau de droite, on a eu recours aux perles et aux topazes. En maillé or, ce riche béret carré est entièrement brodé de soutache. Il trouvera son emploi idéal à l'heure du cocktail.

VOTRE HOROSCOPE

Jeudi 4 décembre 1952

21 mars au 20 avril (Bélier) — Les astres favorisent les nouvelles rencontres aujourd'hui et vous prédisent du nouveau dans le domaine sentimental. Voyez la vie en rose car tout vous sourira.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Les planètes semblent favoriser tout particulièrement votre vie sociale. Faites bonne figure aux nouveaux venus et ne rompez pas le contact avec vos anciens amis.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Certaines difficultés qui semblaient vous tracasser depuis quelque temps disparaîtront comme par enchantement. Des événements agréables sur le plan social ou sentimental sont à envisager.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Pensez à prendre de la distraction, vous en avez besoin et vous ne vous trouverez que mieux par la suite. Etablissez votre programme avant la fin de l'après-midi.

24 juillet au 22 août (Lion) — On vous aidera si vous avez des situations délicates à éclaircir. Ne cherchez donc pas à les dissimuler, vos embarras par orgueuil ou par scrupules.

23 août au 22 septembre (Vierge) — L'atmosphère semble assez tendue aujourd'hui et les gens que vous rencontrerez peuvent se montrer impatients ou nerveux. Sachez conserver votre bonne humeur malgré tout.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Un optimisme excessif peut vous être préjudiciable, gardez le juste milieu et vous éviterez ainsi des conséquences fâcheuses.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ce n'est pas le temps favorable pour solliciter des prêts, vous ferez beaucoup mieux de pratiquer l'économie. Evitez les complications sentimentales en étant indulgent.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Abordez la journée avec la volonté d'en profiter paisiblement, n'étalez pas vos sentiments, sachez être discret en toutes circonstances. Une invitation vous parviendra.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Votre charme personnel et votre magnétisme se trouveront accentués aujourd'hui, vous n'aurez donc pas besoin de faire d'efforts pour plaire ou convaincre.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Ne vous obstinez pas à vouloir aller au delà de vos forces, faites ce que vous pouvez, mais pas plus. Si vous vous sentez nerveux ou fatigué, accordez-vous un moment de détente.

21 février au 20 mars (Poissons) — Efforcez-vous à corriger votre timidité naturelle et employez votre énergie à réaliser les projets qui vous tiennent à coeur. Ne vous laissez pas supplanter, faites valoir vos qualités.

L'enfant né aujourd'hui sera ardent et impulsif, il aura le goût des sports avec les qualités de vivacité dans l'action et l'audace que cela comporte. Apte au commandement,

(Suite à la page 6, 6e col.)

Tributs Floraux
Présentation artistique.
Livraison très soignée.
Fleuriste
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.
11, rue St-Jean
TEL. : 2-6858

Les "franges" desservent les traits irréguliers

Le principal canon de la beauté pourrait se résumer à ceci: mesdames, mettez en relief vos plus grands charmes et réduisez au minimum vos déficiences et lacunes physiques. A cette fin, on fait jouer depuis toujours un très grand rôle aux cosmétiques, mais on oublie trop souvent l'importance du choix de la coiffure. A ce sujet, un grand styliste newyorkais met les filles d'Eve en garde contre le rôle souvent faux de la frange sur le front, communément appelée "toupet" chez nous. Et il précise en disant que si parfois, une frange faite de bouclettes jolies qui traversent le front peut accentuer l'éclat de beaux yeux, il arrive aussi que cette même frange desserve les visages aux traits irréguliers.

Il importe donc de bien étudier les lignes de son visage avant d'opter pour la frange sur le front que la mode a rendue si populaire depuis quelques saisons. Le même célèbre coiffeur américain ajoute qu'aucune coiffure ne peut vraiment être réussie si le cheveu n'est pas en bonne santé. Et à cette fin, il suggère des brossages fréquents, biquotidiens si possible, des lavages fréquents et, il va sans dire, une excellente ondulation permanente qui servira de base à toutes les mises en plis subséquentes.

Un beau travail social

On trouvera des emplois à de jeunes infirmes

Les bureaux de placement des jeunes en Angleterre sont en train d'accomplir une importante tâche en aidant à trouver des emplois pour les jeunes garçons et filles physiquement diminués. Un exemple typique est celui des quatre bureaux de placement des jeunes fonctionnant à Manchester, dans le nord de l'Angleterre. Le cas le plus difficile dont ils aient eu à s'occuper cette année était une jeune fille de 17 ans portant des appareils orthopédiques aux deux jambes et aveugle d'un oeil. Elle ne pouvait se déplacer qu'en fauteuil roulant et, comme la plupart des jeunes infirmes aidés par les bureaux de placement, elle avait suivi les cours d'une école spéciale administrée par les autorités locales. On l'amena visiter une fabrique de mouchoirs, et une machi-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Un événement mondain dans la capitale anglaise

Le mariage de lady Caroline Child-Villiers avec le vicomte Melgund fut un événement mondain très brillant à Londres. La noblesse anglaise était en effet nombreuse lors de la cérémonie nuptiale, qui s'est déroulée récemment à Spanish Church, église catholique de la capitale anglaise, et qui unissait deux familles britanniques très en vue.

La mariée est la fille du comte de Jersey tandis que le vicomte Melgund est le fils et l'héritier du comte de Minto. Dans ces pages, l'on publiait mardi une photo des enfants qui ont servi de page et de bouquetière lors de ce mariage. La fillette, Sarah Chetwode, est la petite-nièce de madame J.-S. O'Meara, de notre ville.

Les déceptions sont quelquefois des bonheurs.

—BERTIN

Les délices des gourmets lui seront interdites

St-Jean, Terre-Neuve, 4 (PC). — Fay Parsons, une jeune fille de 19 ans qui s'est rendue à Londres dans l'espoir qu'un miracle médical pourrait lui rétablir le goût et lui permettre de manger normalement, revient actuellement chez elle et elle semble destinée à être nourrie toute sa vie par des tubes.

Le Dr R.W. Raven, de Londres, éminent spécialiste dans le traitement des voies digestives détruites comme c'est le cas pour Fay Parsons qui il y a 16 ans a avalé de la soude caustique par accident, a envoyé à St-Jean un message dans lequel il déclare qu'il ne peut rien faire.

Aurait-on conféré à certaines poupées le prestigieux don des langues ?

Par la Presse Canadienne

L'arrivée de décembre, le froid, les journaux et la radio qui, à coeur de jour, nous répètent, qu'il ne vous reste "plus que 23, 22, 20 jours, pour faire vos emplettes," tout contribue à rappeler que Noël, avec ses joies mais aussi ses obligations, sera bientôt avec nous.

Il y a foule dans les magasins. A la maison, on complète les listes de cadeaux et papa et maman, qui reviennent d'une tournée "en ville" s'introduisent furtivement dans la maison afin de garder secrets leurs achats. Noël approche . . . . et à grands pas.

Les jouets sont, cette année, plus nombreux et plus variés que jamais. Les parents, oncles, tantes, qui veulent combler les jeunes de la famille, n'ont réellement que l'embarras du choix. Les poupées sont peut-être parmi les plus réussis des présents qui feront la joie des fillettes.

Quelques-unes sont si jolies, si bien mises que les psychiâtres pourront leur attribuer la vague de complexe d'infériorité dont elles seront peut-être cause, parmi les membres de la gent féminine.

Celle-ci est vraiment élégante dans son magnifique manteau de vison, et celle-là, très piquante avec des cheveux d'une coupe très moderne et réussie. D'autres marchent, d'autres s'asseolent et d'autres ont des yeux qui sourient. Enfin, certaines poupées ont même un coeur qui bat et parlent plusieurs langues étrangères. Qui peut faire mieux ?

Une "mère" prend sa retraite

Quatre cents hommes et femmes d'Angleterre ont appris, avec un intérêt tout particulier, que Mme V. M. Hartley, qui vit dans un village du Buckinghamshire, a déménagé de la maison de briques rouges dans laquelle ils ont été élevés. Car "Maman" Hartley a été pendant 24 ans la mère adoptive favorite du comté: immédiatement après son mariage, elle s'installa dans la maison de la région. Elle fut, pour la plupart d'entre eux, la seule mère qu'ils eussent jamais connue.

Elle leur apprit leurs prières, puis les lança dans la vie avec un livret de caisse d'épargne et le souvenir d'un heureux foyer. Ils revenaient "à la maison" pour lui demander conseil et lui confier leurs problèmes. Elle reçoit de tous les coins du pays des lettres commençant: "Chère maman", et ses "filles" lui amènent leurs enfants, qui l'appellent "Grand'mère". Lorsque récemment elle tomba malade, l'une de ses "filles" parcourut en toute hâte plus de deux cents milles pour "aller aider maman". Maintenant Mme Hartley prend sa retraite, mais elle accueillera toujours avec joie sa "famille" dans le petit pavillon que le Conseil municipal lui a bâti.

Studio
HEITSHU
Photographe
Portraitiste
Par rendez-vous
Tél. : 2-5755

Diamants sur tweeds

Les diamants et les tweeds, d'ordinaire considérés comme impossibles à combiner, seront portés ensemble en Angleterre cet automne. Mais les tweeds ne seront pas ceux qu'on porte d'ordinaire pour la campagne, avec des carreaux et des tissages fantaisie. Ils seront gris ou bleu ardoise, et serviront à faire des tailleurs de ville portés avec deux clips de diamants, un à chaque revers.

Ces tailleurs figurent dans la collection d'automne de Mattli, qui utilise les bijoux pour souligner On pouvait voir dans sa collection une ligne ou un détail nouveaux, des clips de diamants légèrement différents ornant l'un l'épaule et l'autre la hanche d'une robe.

Une robe de cocktail de Mattli, en velours vert avec un profond décolleté, était présentée avec un lourd collier de rubis et de diamants; un autre mince chaine. Une robe du soir longue en velours noir, présentée avec un tour de cou en diamants qui peut se transformer en diadème, a un décolleté épousant la ligne du collier, un V profond s'élargissant en une courbe.

Une robe du soir noire servait à démontrer comment la couleur d'une pierre peut être soulignée par sa répétition dans un détail du modèle: le collier d'améthyste et d'or qui l'accompagnait était rappelé par un drapé de couleur améthyste. Des bijoux d'or — une broche en forme de fleur et des boucles d'oreille à centre de rubis, des boucles en forme de serpent avec un collier assorti, et un autre collier d'or flexible, — accompagnaient des tailleurs moutarde, gris-vert et en tweed Donegal.

LANVIN

ARPÈGE · RUMEUR
PRÉTEXTE · SCANDAL · MY SIN

EAU DE LANVIN

TV 52-34

Dans ce paquet compact
8 TRANCHES PARFAITES
d'un fromage plus savoureux!

Prêtes pour
LES COLLATIONS!
LES SANDWICHS!
LE PLATEAU DES FROMAGES!

4 Variétés Délicieuses fabriquées par KRAFT

J.-B. LALIBERTÉ LIMITEE Tél. : 2-4701
LA CIE PAQUET LIMITEE Tél. : 4-8481
MAURICE POLLACK LIMITEE Tél. : 4-4661

Carnet mondain

teau de phoque une robe de faille bleu avec motifs de guipure blanche, un chapeau de velours noir orné de plumes blanches, et des roses blanches à l'épaule. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel "Sous les Erables" décoré de fleurs d'automne. M. et madame Boucher partirent ensuite en auto pour le nord de Montréal. Pour voyager, madame Boucher portait sous un manteau de castor canadien, une robe de lainage bleu français, un feutre antilope bleu et un manchon de castor canadien. Depuis leur retour M. et madame Boucher résident à Québec.

En faveur de l'Orchestre symphonique de Québec, madame Roger Dussault a reçu à déjeuner, mardi.

Le lieutenant-colonel J. Dextraze et madame Dextraze ainsi que leurs trois filles sont arrivés à Québec où ils résideront désormais.

M. et madame A. Lambert ont fait un séjour dans la métropole récemment.

Madame Joseph Gignac est de retour de Buffalo où elle a été l'invitée de son gendre et de sa fille M. et madame Percy Fainer.

Madame A.-R. Love fait présentement un voyage à Montréal.

Mademoiselle Bérangère Gagnon était de passage à Montréal, en fin de semaine.

M. Roger Daveluy est revenu de la métropole où il a fait un bref séjour.

Madame M.-A. Jobin est revenue récemment par avion d'un séjour de quelques semaines en Europe où elle a visité particulièrement la France et l'Espagne.

Mademoiselle Jenny Paré, de notre ville, fait présentement un voyage dans la métropole.

M. Harold Haig Andonian, de Hartford, Conn., a passé la fin de semaine à Beauceville, l'invité de mesdemoiselles Germaine et Blanche Poulin.

M. et madame J.-A. Stark, de Toronto, sont en vacances en notre ville.

Madame Louis Poulin, de New-York, ainsi que madame Léo Guimond, de Hartford, Conn., ont passé la fin de semaine à Beauceville, chez mesdemoiselles Blanche Poulin, g.m.g., et Germaine Poulin, à l'occasion des fiançailles de M. Roland Guimond, de Hartford, à mademoiselle Gertrude Bélanger.

A l'extérieur

Le gouverneur général accompagné de M. Lionel Massey et du capitaine Nicholas Eden, assistait au déjeuner des membres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ces jours derniers, à Ottawa.

Madame Fernand Guertin, de Montréal, recevait à déjeuner, mardi, en l'honneur de mademoiselle Hélène Monty à l'occasion de son prochain mariage. Le vingt-deux novembre, il y eut shower de verres chez mademoiselle Hélène Vien; jeudi dernier, mademoiselle Marthe Parent réunissait quelques invitées à l'heure du déjeuner et samedi, mademoiselle Jeanne Aubry offrait un déjeuner.

Le brigadier A. Hamilton Gault D.S.O., et madame Gault se sont embarqués, en fin de semaine, sur le Samaria, pour l'Europe.

Mademoiselle Françoise Béique, de New-York, passera le temps des fêtes à Montréal, chez ses parents, M. et madame F.-A. Béique.

Mademoiselle Rita Labbé, de Rivière-du-Loup, est revenue d'un voyage de trois mois en Europe et dans le nord de l'Afrique.

M. Redmond Quain, C.R., et madame Quain sont retournés à Ottawa, après un court séjour à Montréal.

Dès que tu cueilles une fleur, cette fleur est tuée; dès que tu jouis d'un bonheur, il a disparu. Il en est d'ailleurs de même du malheur : dès qu'il est arrivé, il est surmonté.
—GRABBE

La mariée se sent chez elle au Canada

Lois Stroh, une épouse de guerre japonaise, est heureuse d'être au Canada. Elle dit avoir trouver à Kitchener, Ont., où elle réside maintenant, une sympathie qu'elle n'a pas rencontrée dans son propre pays. Rejetée par sa famille et ses amis, pour avoir épousé le sergent Robert Stroh, la jeune femme n'a laissé derrière elle aucun regret. Le mari qui est membre de l'armée américaine, espère obtenir pour Lois le certificat de citoyenneté canadienne.

Une femme donne son avis

On évitera les mutineries en isolant les prisonniers

Par la Presse Canadienne

La directrice des prisons de femmes du Royaume-Uni croit que les émeutes, dans les prisons américaines et canadiennes, seraient évitées, si les institutions pénales étaient moins considérables et les prisonniers plus isolés.

Mlle L. Nellanby est membre de la commission des prisons de Grande-Bretagne et la seule femme à faire partie du comité des réformes pénales de ce pays.

Elle est actuellement au Canada pour étudier les systèmes en vigueur dans les prisons canadiennes.

C'est à Toronto, à l'occasion d'une entrevue accordée à des journalistes, qu'elle a affirmé que les petites prisons feraient disparaître tout trouble.

"Dans les institutions de peu d'importance, a-t-elle dit, il est possible de surveiller plus étroitement chaque homme et ainsi éviter les mutineries."

La prison britannique la plus importante est celle de Wandsworth, qui peut renfermer 1,400 hommes.

(Suite à la page 6, 8e col.)

Le parc Lafontaine est réaménagé

Montréaly, 4. (PC) Le comité exécutif vient d'autoriser le service des travaux xpublics à "démolir" le pont rustique du Parc Lafontaine sur lequel tant de générations de Montréalais ont défilé depuis des années.

Cette démolition fait partie du plan municipal du réaménagement du parc Lafontaine.

Vos produits préférés sont tous annonc s dans l'Evénement-Journal.

MAMANS!

Vous voulez que votre bébé soit vigoureux et en bonne santé ? Donnez-lui régulièrement PEPTONINE à toutes les trois ou quatre heures . . . cette nourriture facilement digestible. Si votre pharmacien ne vend pas Peptonine, sur réception de 60 cents une boîte (13 onces) vous sera expédiée.

PEPTONINE
1590, AVE HOTEL-DE-VILLE, Montréal.

Heures d'affaires :
9 a.m. à 6 p.m.

Christian Dior
30 RUE MONTAIGNE
PARIS

Les modes créées pour les femmes les mieux mises du monde . . franchissent ce fameux seuil ! C'est d'ici, également, que proviennent ces deux nouvelles nuances de célèbres bas nylon de Dior . .

"MISS DIOR" . . un beige naturel

"DIORAMA" . . un taupe vaporeux et tendre

1.95 et 2.95 la paire

Seulement chez

HOLT RENFREW
35, rue Buade

POUR VOUS GANTER ÉLÉGAMMENT
. . . il faut le Spécialiste

Suggestions de CADEAUX

CHAMOISETTE

Nous soumettons à votre approbation de fort jolis modèles, longs et courts, de gants de chamoisette, toutes teintes à la mode, dans 25 coloris différents..... $2.00 à $3.95

CHEVREAU

Assortiment varié de chevreau fin, aux coloris de noir, brun, marine, blanc, vin, tan, coquille d'oeuf, blé, vert, cognac, beige et rouge clair. Pour le sport, pour la rue et pour la toilette.

Fabrication domestique ..... $4.95 à $5.95
Importation française (noir et brun) $6.95 et $7.95

POUR LE SPORT

Peau de cochon, couleur liège $8.50
Deerskin, couleur liège $5.95

SUEDE ET CHAMOIS

Daim français, modèles courts noir, brun et marine ..... $6.50 à $7.95
Daim français noir, garni de Beauvais $10.50
Chamois blanc et naturel ..... $2.95 à $4.50

POUR LE SOIR

Vous trouverez à notre comptoir des gants de nylon longs et courts, des menottes en fil métallique or ou argent, en nylon de teintes variées, en dentelle et en tulle noir ou blanc.

POUR LE FROID

nous vous offrons des gants en jersey de laine, des gants de chamoisette et des mitaines doublées de laine, importés de France.

Quel que soit le genre de gants que vous cherchiez, permettez-nous de vous rappeler que nous sommes réputés pour le chic de nos modèles, et la grande variété de nos coloris.

MAGASIN OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

Yves Brisset des Nos

150½ RUE ST-JEAN

Les mille et un cadeaux à offrir

Présents un peu fous: choix des sages

Comme le dit la chanson: "Que choisira-t-elle à Noël ? Un hélicoptère ou un éléphant blanc ?" il y a des personnes qui font partie de catégories tout à fait à part et qui recevront aux fêtes prochaines des cadeaux originaux de la part de personnes originales ou un peu extravagantes.

Si vous êtes du nombre de ces dernières et cherchez un cadeau original ou extravagant, peut-être cette liste vous donnera-t-elle d'excellentes suggestions ! Ces cadeaux se présentent bien, pourvu qu'ils soient offerts à des personnes en mesure de les apprécier.

Noël approche à grands pas. Il ne vous reste que dix-huit jours à compter d'aujourd'hui. Cette période sera vite passée, et nous vous conseillons de magasiner tôt, afin d'avoir un meilleur choix et d'éviter les foules.

Nous ne vous garantissons pas que tous ces articles soient régulièrement annoncés dans ce journal. La plupart le sont occasionnellement, et en saison, cependant. S'il vous arrivait d'avoir de la difficulté à trouver l'un ou l'autre, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Une niche pour Fido
Un perroquet
Un poney
Un chien de race
Un chat
Une tortue
Des poissons rouges
Une laisse pour le chien
Des oiseaux de maison
Une cage d'oiseau
Un cheval de course
Une police d'assurance
Un abonement au Soleil ou à l'Evénement-Journal
Une automobile
Un yatch
Une ceinture de sauvetage
Une médaille de St-Christophe
Une antiquité
Un appareil amaigrisseur
Une assiette pour le diner de Fido
Un extincteur chimique
Nattes (cheveux postiches)
Une perruque
Un fétiche
Une aquarelle
Un arbuste
Des billets de cinéma
Une bible
Une tente

(Suite à la page 6, 6e col.)

Rend les tapis comme neufs!
*LAMORENE
restaure la beauté des tapis en quelques minutes!

Nettoie vos tapis à sec, à domicile. Saletés, gomme à macher, rouge à lèvres et autres taches difficiles à enlever disparaissent comme par magie.
Le "Traitement de Beauté" Lamorene régulièrement suivi redonne aux tapis leur éclat.
Peut-être employé en toute sécurité aussi souvent que vous le désirez. Ayez-en un gros bocal, grandeur économique, sous la main. Obtenez LAMORENE aujourd'hui-même.
*chez le marchand de votre voisinage

Wood's SALUBRITE UNIVERSELLE
PRODUIT DE G. H. WOOD & COMPANY LTD.

La bonne cuisine

Le repas du jeudi fait en utilisant les restes

C'est jeudi; vous n'avez plus rien dans le frigidaire et vous voulez servir pour le diner un plat simple et économique tout à la fois. Préparez donc tout simplement un pâté aux patates d'après la recette ci-dessous.

Faire cuire 2 petits oignons et 8 petites carottes. Assaisonner 3-4 tasse de boeuf haché et former en 8 boulettes. Faire brunir les boulettes dans 3 c. à table de graisse et placer dans une casserole. Faire une sauce en ajoutant au gras 2 c. à table de farine; faire brunir, ajouter 1½ tasse de liquide, par exemple du jus de légumes. Brasser jusqu'à épaississement. Ajouter la sauce, les oignons et les carottes aux boulettes. Couvrir avec 2 tasses de patates pilées assaisonnées. Verser sur les pommes de terre un peu de lait puis faire cuire dans un four modéré (350 degrés) environ 20 minutes ou jusqu'à ce que légèrement doré.

Pour garder sa ligne

Surveillez-vous votre tour de taille en ce moment? C'est un point à ne pas négliger si vous ne voulez pas que dans quelques semaines vos amies vous regardent d'un oeil critique et pensent "Il me semble qu'elle a grossi".

Un système qui ne fait pas que donner de bons résultats, mais qui vous fait réellement faire votre travail avec plus d'entrain est le suivant :

Prenez un déjeuner bien équilibré et nourrissant — fruits, oeuf, café — et un diner qui comprend une bonne portion de viande ou de poisson, salade, légume vert, fruits, mais mangez légèrement au lunch.

Voici un modèle de lunch idéal: Un bol de Crème de tomates — garni de cresson, 2 gauffrettes amaigrissantes. Une salade verte (tranches de concombre, laitue pommée) avec une sauce au lait de beurre (Recette ci-jointe).

Ce lunch ne fournit que 236 calories (env.) et vous donne suffisamment d'énergie pour l'après-midi le plus fatiguant. Et vous pouvez le répéter souvent, vous ne vous en lasserez pas facilement.

SAUCE AU LAIT DE BEURRE
1 tasse de lait de beurre
1-8 cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à soupe de persil finement haché
1 cuillerée à soupe d'oignon haché menu
1-4 cuillerée à thé de Sauce Worcesterahire
3 cuillers à soupe de Ketchup aux tomates
cuillerée à thé de vinaigre de Cidre

Mettez les ingrédients dans un bocal ou une bouteille. Agitez bien. Faites refroidir. Servez sur des salades vertes. (Fait 1¼ tasse).

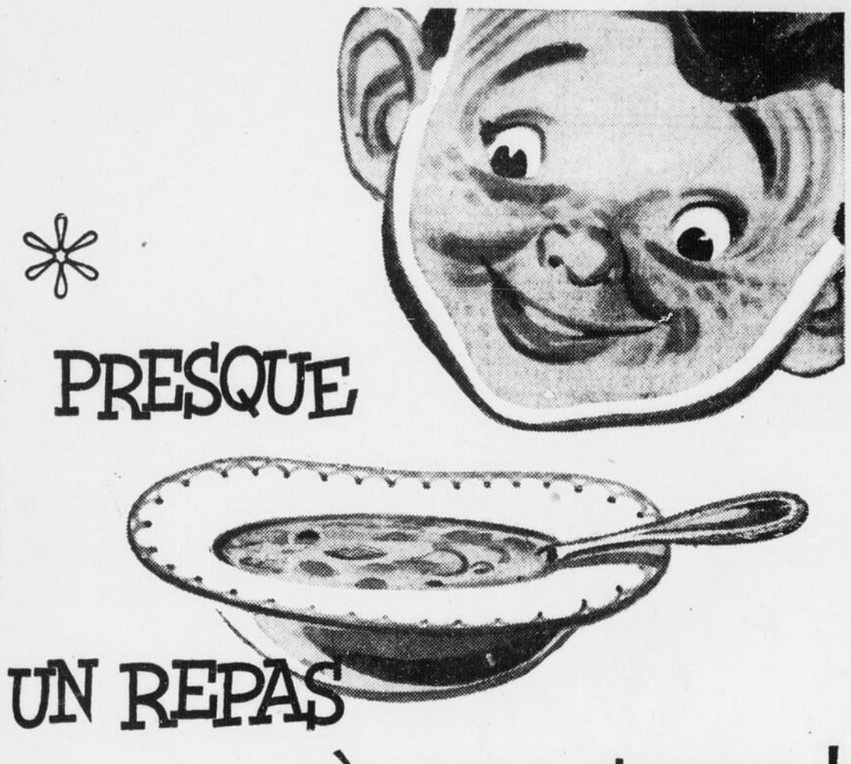

LA SOUPE AUX LÉGUMES
Campbell's
14 sortes de délicieux légumes frais cueillis

Au point de vue valeur nutritive, rien n'égale la délicieuse soupe aux légumes Campbell's, car elle contient quatorze sortes de légumes frais cueillis, baignant dans un succulent bouillon de boeuf. Pas surprenant que les mamans y voient "presque un repas complet"!

Les femmes savent...

l'importance capitale de la qualité dans un papier de toilette . . . et les plus avisées exigent Purex . . . à cause de sa douceur exceptionnelle.

"On fait jamais erreur quand on choisit Purex"

PX-10

"Je suis un des hommes les plus élevés dans la télévision".

Un beau . . .

(Suite de la page 4)

ne fut spécialement modifiée pour lui permettre d'y travailler plus aisément.

Une jeune fille atteinte de paralysie faciale, une autre ayant des doigts paralysés, des garçons ayant perdu une main dans un accident, ou nés sans mains: on trouva pour tous un travail convenant à leur infirmité particulière, et leur permettant, une fois leur apprentissage terminé, de gagner un salaire suffisant à leur entretien.

En dehors de l'importance d'aider ces jeunes gens à ne plus se sentir dans un monde à part, mais à avoir la certitude qu'ils sont capables de gagner leur vie tout comme les autres, cette tâche offre des avantages particuliers. En effet, les infirmes présentent souvent des qualités spéciales, comme une dextérité exceptionnelle ou une grande capacité de concentration; souvent aussi, ils exécutent avec soin un travail que d'autres trouveraient monotone, simplement parce qu'il leur permet de surmonter leur infirmité.

Les bureaux de placement de Manchester déclarent qu'ils ont toujours été en mesure de trouver un emploi pour un ou une jeune infirme: la ville a d'ailleurs l'avantage d'offrir une immense variété d'occupation. Naturellement, le personnel des bureaux joue un grand rôle dans ce succès: il a acquis une connaissance détaillée des 14,400 entreprises de la ville et connait les nombreuses opérations qui se cachent derrière les classements généraux des annuaires industriels, le rythme des méthodes de production, et le genre de réception auquel une personne infirme peut s'attendre dans telle ou telle entreprise.

Les mercredis littéraires

La Divine Comédie : un classique de la littérature universelle

C'est avec une grande finesse d'esprit, jointe à une profonde érudition que M. Joseph Belleau, professeur titulaire de langue moderne de la faculté des Lettres, parla, hier soir, à l'université Laval, de "Dante et la Divine Comédie".

"Il est peu d'oeuvres, dit-il, pour avoir été aussi controversées que la "Divine comédie", dernière ocuvre du grand poète italien, et aussi sa plus parfaite. Si d'aucuns, au nombre desquels Voltaire et Bernard de Voto, un critique américain, la trouvaient ennuyeuse, elle reste pour beaucoup l'un des chefs-d'oeuvres de la littérature universelle. Louis XVI la lisait dans sa prison avant de monter à l'échafaud; Goethe l'imita dans son Faust; le pape Leon XIII la savait par coeur bien que l'oeuvre soit fort longue.

Dante est né à Florence en 1265, d'une famille noble. On ignore presque tout de sa jeunesse, si ce n'est que, d'une intelligence très vive, il étudia, outre les belles lettres, l'histoire, la philosophie, la physique, l'astronomie et même la peinture et la musique. Amoureux precoce, puisqu'à l'âge de neuf ans il s'éprit de Béatrice Portinari, enfant comme lui, d'un amour profond et dont Dante devait conserver un tendre souvenir jusqu'à son dernier souffle. L'image de Béatrice entra dans l'âme de Dante et par un procédé de transfiguration, s'épancha dans sa poésie.

Les grandes lignes du décor de la "Divine comédie" se divisent en trois parties: l'enfer, le purgatoire et les spheres célestes. L'enfer est représenté par un immense entonnoir enfoncé dans la terre jusqu'au centre de celle-ci et creusé par la chute de Lucifer, lors de sa révolte contre Dieu. Les parois de ce gigantesque abime sont étagées en neuf cercles concentriques, d'autant plus restreints qu'ils se rapprochent du fond. Ces degrés sont eux-mêmes subdivés en fosses ou gouffres et l'on ne compte pas moins de 24 compartiments de tortures où sont punis les méchants et tels que divisés par Aristote en trois catégories. Dante, qui était catholique ajouta deux autres sections: les païens au premier cercle et les hérésiarques au sixième.

Le purgatoire est, au milieu de l'océan une montagne dominant une ile, protubérance, aux antipodes de Jérusalem et "contre-partie" du précipice qu'est l'enfer. Dante et Virgile font l'ascension de ces lieux où se purifient les futurs élus, face aux astres du jour et de la nuit, et qui sont le symbole de l'espérance malgré des souffrances qui peuvent durer des siècles. Le purgatoire se divise, lui aussi, en neuf degrés auxquels il faut ajouter un dixième que constitue le littoral, séjour des excommuniés et des "tardifs" dans le repentir. Au sommet de la montagne du purgatoire, se trouve le paradis terrestre qui est, en quelque sorte un "tremplin" pour le ciel.

En ce lieu qui apporte l'oubli du mal et le souvenir du bien, Dante retrouve Béatrice. Il la contemple; elle lui sourit. Tous deux s'élèvent alors vers Dieu, source de toute félicité".

J. P.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

No 657

Mais non ! Vous n'avez pas besoin de broder pour égayer de cette manière vos plus jolies toiles. Vous n'avez qu'à vous procurer le patron et à suivre à la lettre ses indications. Elles vous diront qu'il suffit tout simplement d'estamper ces charmants dessins au fer chaud.

Estamper sur toiles, tabliers, rideaux. Le patron 657 comprend 16 motifs de 2 x 3 pouces à 4½ x 9¼.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les mille et un cadeaux . . . .

(Suite de la page 5)

Un sac de couchage (pour les nuits sous la tente)
Une machine à tricoter
Un billet de voyage
Une canne
Une maison
Un éventail à main
Un lorgnon
Des chaussons de danse (ballet)
Un bar portatif
Des vins de table
Du champagne
Une loupe
Un billet de sweepstake
Un hamac
Des coussins
Un maillot de bain
Une colonne de marbre
Des fromages importés
Des épices recherchées
Un porte-bonheur
Du tabac à priser
Des liqueurs
Une romaine (balance)
Une roulotte
Un canot
Un chèque
Une tire lire
Un dictionnaire
Une encyclopédie
Un banc de piano
Une peau de mouton (Descente de lit)
Un baril d'huitres
Un plum pouding
Une casquette de chasse
Une carte géographique
Une scie à chaine pour le fils en forêt
Des timbres
Un livre de recettes rares (préparation de cocktails, de hors d'oeuvre, de diners
Une boussole

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

de caractère vif et énergique, il sera franc, loyal indépendant mais capable de dévouement et de bonté.

Température selon l'Almanach du Peuple: 4-8: beau; 9-12: menaçant et tempête; 13-18: période de tempêtes; 19-22: froid et humide; 23-27 incertain, se changeant en tempêtes; 28-31: morne et incertain.

Une femme . . .

(Suite de la page 5)

Mlle Nellanby est d'avis qu'elle est beaucoup trop grande.

Les soulèvements dans les prisons canadiennes et américaines, ajoute-t-elle, sont dus à leur importance et au nombre des prisonniers qui y sont détenus.

La visiteuse déclare que depuis les 17 ans qu'elle s'occupe de prisonniers, il n'y a jamais eu de révolte dans les prisons britanniques. Chaque institution ne contenant pas plus de 350 hommes, est la raison donnée par Mlle Nellanby qui croit, cependant, qu'il est aisé de garder ensemble jusqu'à mille prisonniers.

TOUX DU MATIN

Si vous toussez, si vous avez une respiration bruyante et pénible et ne pouvez dormir à cause des attaques d'asthme ou de bronchite, procurez-vous MENDACO dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Ce merveilleux médicament agit sur les poumons et les tubes bronchiaux pour aider à détacher et enlever les épais mucus qui étranglent. Vous tousserez moins, vous aurez une respiration plus libre et vous goûterez un sommeil naturel et réparateur. Satisfaction ou argent remboursé. (a)

M. de Vial au Club de la Voirie

M. François de Vial, consul général de France à Québec et Halifax était le conférencier d'honneur, mardi soir au Club sportif de la Voirie, Grande-Allée. M. de Vial avait choisi pour thème "Le rayonnement de la France dans le monde". Deux excellents documentaires, véritables films d'art, l'un technique, portant, un sur les travaux d'aménagement hydro-électriques du Rhône, l'autre sur la Vallée de la Loire et ses châteaux, complétaient le programme. Présenté par M. Gabriel Pelletier, étudiant en Droit, le distingué conférencier, ami de Québec, où il représente la France depuis dix-huit mois, fut remercié par le président du Club Sportif de la Voirie, M. Rosaire Pelletier.

Le fouet pour les crimes immoraux

Montréal, 4 (PC) Le juge Eugène Lafontaine a déclaré en Correctionnelle mercredi, que les autorités commencent à réaliser que le fouet est "probablement le seul moyen d'arrêter les crimes immoraux."

Après avoir accordé des cautionnements à deux hommes de Montréal, accusés d'indécence, le juge Lafontaine a dit que la sentence du fouet "n'est pas si ancienne qu'on ne puisse la rétablir en tant que châtiment efficace."

Mgr Lionel Audet à N.-D. du Chemin

S. Exc. Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, célébrera une messe pontificale en l'église paroissiale de Notre-Dame du Chemin lundi, fête de l'Immaculée Conception. Le distingué prélat adressera la parole à la famille paroissiale dont Mgr Cyrille Deslauriers, P.D., interprétera les hommages. Cette cérémonie soulignera l'inauguration de l'église restaurée de Notre-Dame du Chemin.

Une sanction capitale

San Quentin, 4. (PA) William Edward Cook, qui a enlevé et assassiné six personnes il y a deux ans, sera exécuté à San Quentin, le 12 décembre.

La télévision en Russie

Londres, 4. (Reuters) Les Russes ont réussi des expériences de télévision en couleurs et de télévision sur des écrans "presque aussi grands que ceux des cinémas", a annoncé, mardi soir, la radio de Moscou.

Radio-Moscou a précisé que Kiev est la troisième ville d'URSS pourvue d'un poste émetteur de télévision. Les deux autres villes sont Moscou et Léningrad.

50 roubles d'amende à un chalutier anglais

Moscou, 4. (Reuters) L'ambassade de la Grande-Bretagne à Moscou révèle qu'un chalutier britannique, le Sletnes de 524 tonneaux, a été arrêté et condamné à une amende de 50 roubles par les autorités soviétiques de Mourmansk pour avoir pêché en eaux russes. Le rouble vaut 25 cents, selon les Russes.

Un braconnier

Joliette, 4. (PC) Léonard Grégoire, de Saint-Esprit de Montcalm, s'est reconnu coupable, à Joliette, mardi, d'avoir enfreint les règlements de la chasse et de la pêche. Plusieurs chefs d'accusations avaient été portés contre lui. Le tribunal lui a imposé une amende globale de $1,590, plus les frais. A défaut de paiement, le Cour a décrété une peine de prison de 20 mois. De plus, elle a ordonné la confiscation de sept armes à feu.

Vos proluits préférés sont tous annoncés dans l'Evénement-Journal.

Les pensions de vieillesse

Otawa 4 (PC) Le ministère fédéral de la Santé a révélé que 675,423 Canadiens âgés de 70 ans reçoivent actuellement la pension de vieillesse. La pension est payée à tous les gens de cet âge, sans égard à leurs moyens financiers. Le ministère ajoute que 95 pour cent des personnes éligibles bénéficient de la pension. Le 31 octobre dernier, le nombre de pensionnaires par provinces était le suivant: Terre-Neuve, 14,466; Ile du Prince-Edouard, 6,547; Nouvelles-Ecosse, 35,668; Nouveau-Brunswick, 25,376; Québec, 114,699; Ontario, 248,573; Manitoba, 39,249; Saskatchewan, 39,145; Alberta, 38, 484; Colombie-Britannique, 75,281; Yukon et territoires du nord-ouest, 453.

Mari tué par sa femme

Liège, Belgique, 4 (Reuters) Une femme forte de 36 ans, mère de sept enfants, a été condamnée mardi à sept ans d'emprisonnement pour avoir étouffé son mari avec une cravate. L'accusation portée contre Marie Vollon était celle d'homicide involontaire coupable. Elle a étouffé son mari, Albert Vollon, un ouvrier de 46 ans, quand celui-ci arriva en retard à la maison après avoir pris part à une beuverie. La femme saisit les deux bouts de la cravate de son mari et resserra le noeud. Puis, tenant toujours les deux bouts, elle le chargea sur son dos comme un sac. L'homme était mort lorsqu'elle le laissa tomber.

AVIS AUX LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites et doivent être communiquées avant 4 heures 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal

Signalez:

5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:

7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à:

SERVICE DES ANNONCES

CHOISISSEZ SAGEMENT *SON* CADEAU!

DONNEZ-LUI un cadeau pratique qui l'enchantera: une chemise B.V.D. en tricot de nylon. Elle se porte avec confort pendant toute l'année . . . et c'est une merveille en voyage puisqu'elle se lave aisément, sèche rapidement et n'exige aucun repassage. Et si, à la maison, c'est *vous* qui faites le repassage, la chemise B.V.D. en tricot de nylon vous évitera des heures de travail fastidieux.

Les chemises **B.V.D.** en tricot de nylon

- Cols et poignets "fusionnés" (indéformables)
- Plusieurs fois la durée d'une chemise ordinaire
- En bleu, beige, gris et blanc, à $12.95

LA PREMIÈRE CHEMISE DE NYLON QUI PLAÎT À TOUS

THE B.V.D. COMPANY LIMITED • MONTRÉAL

LA BEAUTE EN AMPOULES

RESTEZ JEUNE...

le plus longtemps possible !

produit d'origine française à base d'hormones !

- UNE SEULE AMPOULE VOUS EMERVEILLERA !
- UN TRAITEMENT SUIVI VOUS RENDRA SURE DE VOUS !
- TOUT LE CHARME D'UNE FEMME RESIDE DANS SON VISAGE !
- CONSERVEZ-LE JEUNE, JOLI ET SEDUISANT !

Et chaque femme le peut si elle le veut!

Essayez les ampoules "ORMONICE". Ce n'est rien un essai pour un si gros enjeu ! Et ça coûte si peu pour le savoir !!!

2-O.-F.

Les produits "ORMONICE" sont en vente :

COMMANDES POSTALES
Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats
Pharmacie Soucy, 85, ave Cartier, Québec, P. Q.
Description de l'article désiré:
Quantité ..... Prix .....
Nom .....
Adresse .....

LES PHARMACIES Soucy

85 ave Cartier — Tél.: 2-1235
Château Frontenac—Tél.: 5-6565
90 de la Couronne — Tél.: 2-1237

LES BAGUES A DIAMANTS BIRKS CONSTITUENT LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA

Ecrin en argent sterling avec chaque bague illustrée.

Termes budgétaires Birks :

Dépôt initial de 10%, la balance en dix versements mensuels, plus légers frais d'administration.

BIRKS

16 de la Fabrique

Bijoutiers enregistrés ◆ American Gem Society

OUVERT JUSQU'A 6 HEURES DURANT DECEMBRE

LA GRANDE VENTE

ABANDON des AFFAIRES

pour cause de santé au Syndicat St-Jean se continue. Lundi matin, elle débutera avec des prix exceptionnellement réduits et ceci durant toute la semaine. Le choix en est fort considérable dans tous les rayons. Venez, de bonne heure, faire votre choix et mettre de côté vos articles préférés à des prix très bas.

★ FOURRURES ★

MANTEAUX mouton de Perse et de Russie, val. rég. $750.00 pr	$495.00
MANTEAUX mouton de Perse valeur régulière $595.00 pr	$369.00
MANTEAUX rat musqué, dos teint vison val. rég. $449.00 pr	$295.00
MANTEAUX rat musqué, dos teint vison val. rég. $349.00 pr	$229.00
MANTEAUX Seal noir, brun (lapin teint) val. rég. $245.00 pr	$139.00
MANTEAUX Seal noir, brun (lapin teint) val. rég. $275.00 pr	$169.00
MANTEAUX lapin brun, teint vison val. rég. $175.00 pr	$ 95.00
MANTEAUX chat sauvage valeur régulière $375.00 pr	$195.00
UN LOT DE MANTEAUX pour servir pour jeunes filles, de	$10.00 à $50.00

Tous nos manteaux ¾, broadtail noir, rat musqué, kidskin, seal brun, taupe grise et brune, lapin, rat musqué naturel sont réduits à des prix fort bas.

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX DANS CE LOT DE BEAUX MANTEAUX

★ MANTEAUX DE DRAP ★

MANTEAUX BROADCLOTH entièrement en laine avec collet de vison ou de castor. Coupe excellente, choix de couleurs très varié. Valeur rég. $110. pour $79.00

25 MANTEAUX DE DRAP de différentes couleurs $9.95

MANTEAUX EN DRAP ELYSIEN 100% laine. Valeur régulière $79.00 pour $49.95

3 LOTS DE MANTEAUX noirs et de couleurs assorties, grandeurs variées.
Valeur régulière $39.50, - $49.50 - $59.50. Réduits à
$17.95 $24.95 $32.95

★ ROBES ★

ROBES de velours, toute dernière nouveauté val. rég. $24.95 pr	$12.00
ROBES en crêpe, taffetas, de beaux modèles val. rég. jusqu'à $22.95	$10.00
ROBES en crêpe, taffetas, de beaux modèles val. ré. jusqu'à $18.95	$ 8.00
ROBES en crêpe, taffetas, de beaux modèles valeur régulière jusqu'à $15.95 pr	$4.95 et $5.95

TOUTES NOS ROBES DE COCKTAIL DERNIEREMENT ARRIVEES SONT REDUITES AU PLUS BAS PRIX.

Venez faire votre choix à l'occasion des fêtes, ou moyennant un léger acompte faites-les mettres de coté.

★ PALETOTS - COMPLETS ★

POUR HOMMES ET GARÇONS

Paletots CROMBIE bleu-marine, paletots ELYSIEN, STUBLEY. Prix réduits exceptionnellement pour cette vente.

VENEZ CHOISIR LE VOTRE POUR LES FETES

PALETOTS POUR HOMMES, confection finie à la main.
CAVATWILL val. rég. $59.50 pour $49.50
ELYSIEN val. rég. $55.00 pour $39.50

UN LOT DE COMPLETS, couleurs et grandeurs assorties, dans tout ce qu'il y a de plus beau en fait de qualité du tissu en tièrement en laine. Valeurs régulières $59.50 et $69.50 à écouler à $39.50

STATION-WAGON de gabardine anglaise avec collet en chat sauvage, doublure de fourrure, détachable, toutes les couleurs. Val. rég. $79.50 pour $49.50

STATION-WAGON en gabardine, doublé de mouton, collet en mouton brun et gris. Valeurs régulières $49.50 et $59.50 pour $29.50 et $34.50

COMPLETS POUR HOMMES, toutes les grandeurs et toutes les couleurs, marchandise anglaise de toute première qualité, confection finie à la main. Valeurs régulières $79.50 et $89.50 pour ..... $49.50 et $59.50

UN LOT DE PALETOTS "ELYSIEN", en fleece, drap anglais, couleurs et grandeurs assorties. Val. rég. $49.00 pour $29.50

UN LOT DE COMPLETS pour jeunes gens dans toutes les couleurs désirées. Valeur régulière $39.50. Réduits pour cette vente à $22.95

COMPLETS, PALETOTS pour garçons de tous âges, avec 1 et 2 pantalons. Prix régulier jusqu'à $34.00 Réduits à ..... $14.50 et $19.50

CHAPEAUX CREAN pour hommes. Réduits à ..... $4.95 et $6.50

TOUTE VENTE FINALE

AVIS AUX MARCHANDS — A ces prix il serait intéressant de venir nous rendre visite.

SYNDICAT ST-JEAN ENR.

304 rue ST-JEAN *TEL. : 3-8977*

ÉPARGNEZ AVEC LE SODA

Une brochure GRATUITE de 18 pages expose plusieurs usages du soda à pâte Cow Brand. Ils sont une source de commodité et d'économie dans la cuisine, la salle de bain, la pouponnière et toute la maison. Church & Dwight Limited, Edifice Sun Life, Montréal.

SODA À PÂTE COW BRAND

JIGGS par Geo. McMANUS

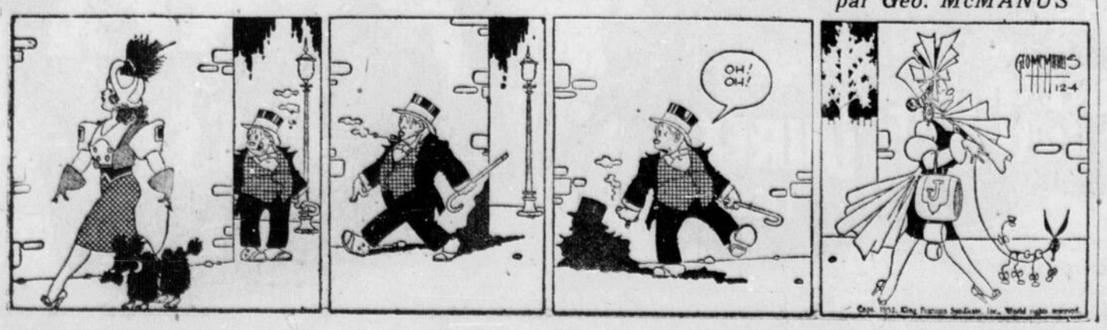

L'AGENT SECRET X-9 par MEL GRAFT

MARQUE ROUGE

signifie Qualité chez Steinberg

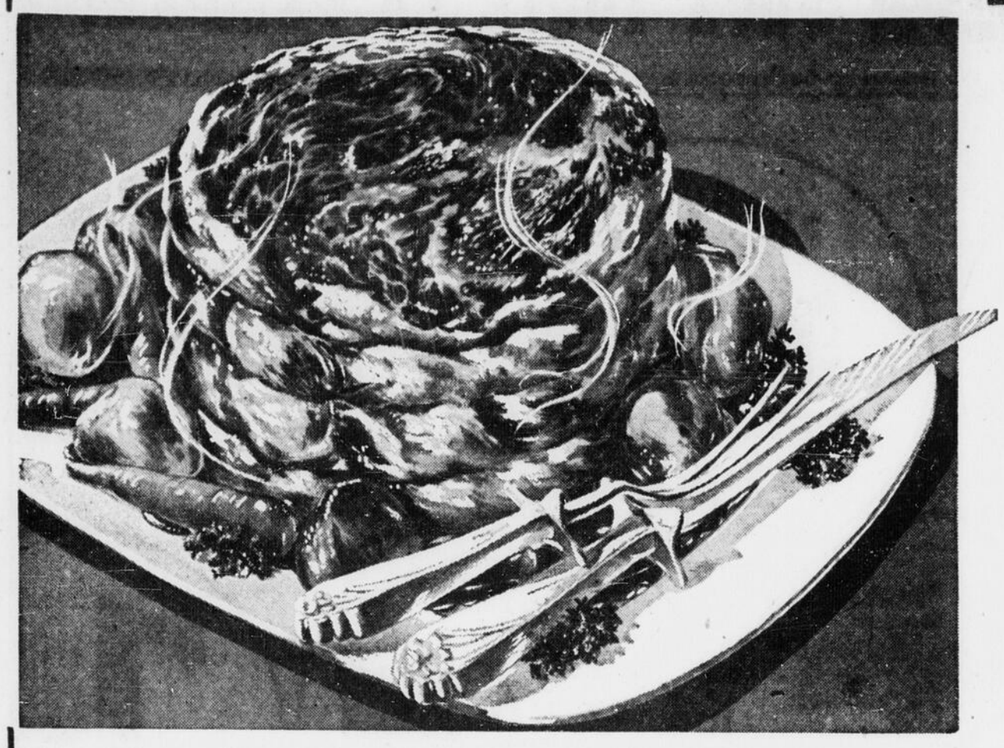

ACHETEZ LA QUALITE... ACHETEZ LE BOEUF DE "MARQUE ROUGE" CHEZ STEINBERG !

RIEN ne peut remplacer la qualité. C'est la vieille devise de Steinberg qui vous explique pourquoi vous y trouvez le **BOEUF DE "MARQUE ROUGE"** — la plus haute classification de l'Etat et aussi le meilleur boeuf que vous puissiez acheter.

DE PLUS vous bénéficiez de la coupe de viande "Sans Perte" chez Steinberg. L'excès d'os et de cartillages est enlevé avant que tout morceau soit pesé.

DE PLUS vous connaissez la propreté méticuleuse et la réfrigération constante qui ont fait la réputation de votre marché Steinberg.

Madame, vous méritez ce qu'il y a de mieux, — la qualité au prix économique de Steinberg !

Rôti de Côtes

ROULE — DE CHOIX
DESOSSE — TOUT
VIANDE — sans perte
LB. **83c**

Rôti de Palette

OU DE
PALERON — LB **49c**

MEILLEURE QUALITE DE VIANDE

Boeuf Haché

FRAIS HACHE
D'HEURE EN
HEURE — LB **39c**

Socs Boston

UN REPAS DELICIEUX A
PRIX ECONOMIQUE ! LB. **49c**

Jarrets Frais

POUR UN PLAT
APPETISSANT. LB. **21c**

Des propres cuisines de Steinberg

Pâtés au poulet chacun **39c**
(plus 10c de dépôt pour le plat — remboursable)

TRANCHE
Jambon cuit Paquet 8 OZ. **55c**

COHOE
Saumon rouge en tranches. LB. **59c**

DE CHOIX
Huîtres en écailles Douzaine **69c**

Seulement 17 jours pour faire vos provisions de Noël!

GATEAU AUX FRUITS BIG CITY

DE LUXE — CARRE 1 LB. **45c**
DE LUXE — CARRE OU COURONNE 2 LBS **85c**
DE LUXE — CARRE 3 LBS **$1.29**
'IDAY — COURONNE DE 3 LBS **$1.39**

MARQUE ORCHARD KING
CORNICHONS SUCRÉS
ET MELANGES
POT 16 OZ. **29c** — POT 24 OZ. **39c**

MARQUE CLARK
Mincemeat
COMPOTE POUR TARTES ET TARTELETTES
POT 19 OZ. **29c**

FIVE ROSES — A TOUTE FIN
Farine
POUR DE MEILLEURS GATEAUX ET AUTRES PATISSERIES
SAC 7 LBS **45c**

MAYPORT ORDINAIRES
Olives QUEEN
POT 16 OZ. **39c** — POT 24 OZ. **57c**

MARQUE ORCHARD KING
Jus de tomates
QUALITE SURCHOIX
BOITE DE 48 OZ. POUR SEULEMENT **27c**

MARQUE CASHMERE
Papier de toilette
A PRIX REDUIT ! **2** ROULEAUX POUR **23c**

Fruits et légumes strictement frais

ORANGES

débordantes de jus
venant de Floride
8 lbs dans un pratique
sac en polythène pour
57c

SLACK — SE SERVENT DE MILLE FAÇONS
CHAMPIGNONS PAQUET 8 OZ **35c**

McINTOSH DU QUEBEC
POMMES 2 lbs **29c** — 5 LBS DANS UN SAC DE POLYTHENE **69c**

TRES FRAICHES
CANNEBERGES DU CAP COD — PQT. 1 LB. **39c**

PASCAL DE CALIFORNIE
CELERI
TRES GROS PIED **25c**
GROS PIED **21c**

CANADA N.-B. No 1
PATATES
SAC DE 50 LBS **$1.89**

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.

Pour promouvoir l'achat au début de la semaine !

MARDI et MERCREDI PROCHAINS, 9 et 10 déc.

UN SUPPORT À 7 CROCHETS

pour seulement 1c avec un achat de vivres d'au moins $7.00

4e morceau de l'ensemble d'ustensiles Ekco

Limite : un support à chaque cliente

Voyez les annonces du mercredi pour tout détail concernant les primes de Steinberg

SERVICE DE LIVRAISON — A COUT NOMINAL — DANS QUEBEC ET LA BANLIEUE

Steinberg's LIMITÉE Chez Maurice Pollack LIMITÉE

A temps pour Noël...

Steinberg's LIMITÉE Chez Maurice Pollack LIMITÉE

UN SUPERBE CADEAU ! UN BIBELOT MAGNIFIQUE !

Pas moins de 10 poupées richement costumées !

LA BELLE au PARASOL! Un petit air ingénu sous un bonnet de dentelle... Frou-frou bouffant agrémenté de fantaisies. Mademoiselle porte gracieusement un parasol.

Poupée costumée "Belle"

POUR SEULEMENT **1c** EN AMASSANT VOS REÇUS DE CAISSE POUR **$30.00** OU PLUS CHEZ STEINBERG

CONSERVEZ LES REÇUS DE STEINBERG ! Vous avez choix d'une de ces charmantes poupées en ajoutant 1c au total de $30.00 (ou plus) de factures datées à partir du 26 novembre 1952. Cette offre vaut tant que les réserves dureront. Venez donc, au plus tôt, y choisir la vôtre. Nous n'aimerions pas désappointer nos clientes.

VENEZ LES VOIR ! Vous serez d'avis que ces poupées sont tout à fait adorables. Elles mesurent 7½ pouces de hauteur; la tête, les yeux, les bras et les jambes sont mobiles. Chaque poupée est artistiquement tournée et costumée de riche satin, d'organdi, de mousseline et de broderies. Elles vous sont présentées dans une attrayante boite à châssis décorée de motifs de Noël. Voilà le cadeau idéal qui fera battre le coeur de tous les p'tits bouts d'choux. Ou bien, madame se procurera quelques poupées comme bibelots décoratifs. A tous point de vue, elles sont merveilles !

Et c'est à votre marché Steinberg, chez Pollack, que vous pouvez les obtenir.

PETITE RELIGIEUSE — Reproduction fidèle du costume. Robe et coiffe noires, colerette blanche empesée. Très sympathique.

LA BELLE ECOSSAISE — Il faut la voir ! Vous ne pouvez imaginer plus aguichante avec son mignon béret sur le côté, et une ample jupe aux couleurs de son clan.

La BELLE ESPAGNOLE et ses cheveux d'un noir de jais. Drapée dans sa mantille de mousseline, elle fait très Carmen.

Ces autres beautés font aussi partie du groupe : LA BELLE IRLANDAISE, LA BELLE BOHEMIENNE, LA BELLE FRANÇAISE, LA BELLE MARIEE, LA BELLE HOLLANDAISE ET LA BELLE FROU-FROU.

★ ★ ★

ALIMENTS PRÉPARÉS de LIBBY

LIBBY — BRUN FONCE
Fèves au lard 2 BOITES 15 OZ. **27c** — BOITE 28 OZ. **23c**

LIBBY — PREPAREE
Moutarde POT 6 OZ. **11c** — POT 16 OZ. **22c**

PRIX TRES SPECIAL !

CIGARETTES DE FABRICATION CANADIENNE
Paquet de 20 — GOLDEN GATE DOUCES — PUR VIRGINIE **35c**

HEURES DU MAGASIN

FERMÉ LUNDI-TOUTE LA JOURNÉE
le 8 déc., fête de l'Immaculée-Conception

MARDI A JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 a.m. à 6 p.m. régulièrement	Soirée d'emplettes 8:45 a.m. à 9:30 p.m.	8:45 a.m. à 6:00 p.m.

Avec le 22e en Corée

Des éclats de rire succèdent aux éclats d'obus à 5h. a.m.

(Par le sous-lieut. Jacques-A. Lupien)

Les Chinois communistes qui sont habituellement fort actifs au front, surtout durant la nuit, apparemment prennent un peu de repos lorsque le soleil se lève. C'est pourquoi, dès 5 heures du matin, on a vu, tout dernièrement, le pâle-maître du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, le capt. Philippe Desrochers, de Qué., accompagné de l'officier du bien-être, le lieut. Milton Wilson, de Calgary, s'aventurer jusqu'aux positions les plus avancées du front.

Le premier était muni d'une lourde serviette bourrée de billets de dix dollars et le second, était surchargé de marchandises les plus diverses. Quel spectacle bouffon que de voir ces deux officiers manipulant dans une tranchée, sous le nez de l'ennemi, des billets de banque et des vêtements de soie, des cannes à pêche, des caméras, sans compter des bibelots japonais et coréens, un vrai bazar quoi!

Il y avait en effet un étalage de choix qui compliquait la sélection des cadeaux. Voilà donc ces braves soldats guettant d'un oeil les Chinois effrontés et de l'autre examinant cette exposition de marchandises en vue de faire leurs emplettes de Noël. D'un peu partout fusaient des éclats de rire provoqués par exemple par ce type en salopettes, fusil à ses pieds, qui examine à la lumière du soleil levant un tissu afin d'en juger la qualité et la transparence. Il s'agit d'un joli pyama de femme en fine soie brodé d'or, qui fera le bonheur d'une épouse ou d'une fiancée.

On ne saurait affirmer avec certitude si les Chinois, de l'autre côté du terrain disputé, ont, avec leurs jumelles, assisté à la comédie. Si oui, ils ont dû trouver que les terribles Canadiens sont de drôles de pistolets.

Après avoir reçu leur solde du capt. Desrochers, les gars se dirigeaient en toute hâte vers la tranchée adjacente pour faire leurs emplettes, sous l'oeil vigilant du lieut. Wilson. Si ce marché, pour le moins original, plut énormément à ces braves soldats, il occasionna par ailleurs un terrible mal de tête à l'officier du bien-être qui se voyait pressé de toutes parts par de nombreux et trop enthousiastes clients. En l'espace de trois jours, il se vendit au bataillon pour $7,000 de marchandises. Personne n'a toutefois tiré profit de ces ventes, si ce n'est les soldats eux-mêmes, puisque tout se vendait au prix de revient.

Ainsi, grâce au dévouement de l'officier payeur, le capt. Desrochers et de l'officier du bien-être, le lieut. Wilson, les familles de ces militaires trouveront en dépouillant l'arbre de Noël traditionnel après la messe de minuit, des cadeaux qu'ils ne croyaient pas recevoir. Ces braves ne seront pas là pour recevoir en retour l'affectueux baiser qui leur reviendrait, mais ils se joindront par la pensée aux convives qui s'attableront au joyeux réveillon de Noël canadien. Les gars auront aussi leur messe de Minuit, à la belle étoile sous le ciel du bon Dieu. Puis, réunis autour de la table de famille du Royal 22e Régiment, ils jouiront de leur réveillon, si les circonstances le permettent. Malheureusement, ils ne pourront songer sans une certaine tristesse au message divin, oublié si souvent par les hommes **"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".**

Est-ce vous?

nerveuse irritable
sans sommeil sans appétit
Vous avez besoin de
Nourriture Dr. Chase
POUR LES NERFS

Plus de gens boivent du
BURNETT'S
que de n'importe quel autre gin sec

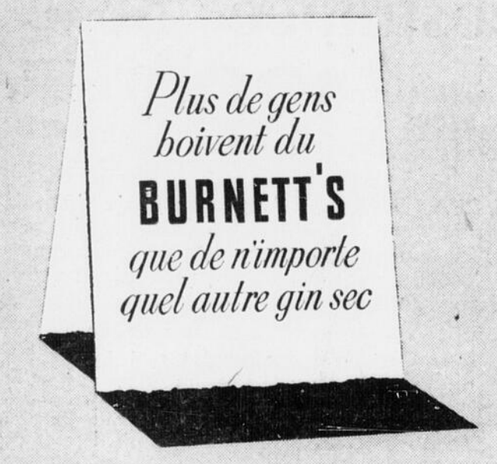

BURNETT'S WHITE SATIN GIN
BURNETT'S LONDON DRY GIN

Distillé au Canada et distribué par la Maison Seagram

Le transport par rail, base de la défense du Canada

Ottawa, 4 (Spéciale) — M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, a reproché hier aux Canadiens de considérer le transport ferroviaire comme une nécessité secondaire.

M. Gordon, qui parlait devant le Canadian Club d'Ottawa, a ajouté que le transport par rail est la base de la défense du Canada et que l'on devrait lui accorder au moins autant d'encouragement et d'aide sympathique qu'aux industries de défense en général. "Refuser aux chemins de fer le droit de gagner un revenu raisonnable serait folie en tout temps, dit M. Gordon, mais le faire dans l'état actuel des affaires mondiales pourrait bien être tragique. Je crois pouvoir dire que les chemins de fer sont appelés à prendre charge du transport dans ce pays".

Plus loin, il déclare que si les chemins de fer canadiens n'ont pas imité les réseaux américains en mettant en service des trains aérodynamiques de luxe, c'est faute de circulation suffisante.

En ce qui regarde les tarifs, M. Gordon a expliqué que "décider ce que le public veut et ce qu'il est prêt à payer pour services rendus n'est pas facile. Procéder par suppositions peut être très coûteux, étant donné le haut coût du matériel, d'autant plus que les goûts changent, même quand il s'agit de voyager.

Il a terminé en disant que le Canadien National a commandé récemment 300 voitures à voyageurs, dont 161 voitures ordinaires et 102 wagons-lits, le tout représentant une dépense-capital de quelque $50 millions.

L'Arbre de Noël, une importante industrie au pays

Quelque 2 millions d'arbres de Noël sont coupés chaque année au Canada. Les arbres de Noël sont l'objet d'une importante exportation principalement vers les Etats-Unis et les Antilles et ce volume d'affaires s'est élevé à $6,000,000 de 1939 à 1945, a déclaré hier midi, devant les membres du Club Richelieu de Québec, M. Armand Fafard, i.f., attaché au bureau de renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts.

En préambule, le conférencier a fait un rapide historique de l'Arbre de Noël, une tradition qui a pris naissance sur les rives du Rhin, en Alsace, dès le XVe siècle, s'est propagée ensuite dans toute l'Europe... jusqu'en Amérique du Nord. De nos jours, l'Arbre de Noël a été adopté par tous les peuples chrétiens comme le symbole de l'esprit de Noël.

L'orateur définit le caractère psychologique de la belle tradition de l'Arbre. Quel enfant, quel adulte même, résiste à l'appel, au mirage d'un bel Arbre de Noël scintillant et multicolore!, dit-il. Pendant une ou deux semaines l'Arbre n'est-il pas le témoin des joies familiales, celui qu'entourent petits et grands!

Cette causerie comportait également un aspect économique. M. Fafard parla du mode d'exploitation des jeunes arbres de Noël, dont les coupes ne sont permises que sur les domaines boisés privés, à l'exclusion des terres de la Couronne. A son avis, la forêt n'est pas en danger réel en raison de ce commerce; le feu, dit-il, est un bien plus grand ennemi de la forêt et les destructions qu'il provoque sont dix fois supérieures à la coupe annuelle des arbres de Noël.

Toutefois, il est nécessaire que les fermiers maintiennent la qualité de leurs peuplements forestiers et que l'exploitation, à l'approche des fêtes de fin d'année, soit faite sur une base rationnelle. Les coupes devraient être effectuées de préférence dans les vastes étendues de pâturages encore boisées partiellement, dans les terrains impropres à l'agriculture, et aussi en tant qu'éclaircies dans les jeunes forêts de résineux, souvent trop denses.

Quoi qu'il en soit, la vente des arbres de Noël, tant pour les besoins intérieurs que pour l'exportation, procure des revenus non négligeables aux sylviculteurs et fermiers qui, par ce commerce, contribue à répandre la joie dans les foyers.

Présenté par M. André Lafond i.f., professeur à la faculté de Génie forestier de Laval, le conférencier fut remercié par M. Joseph Lemay.

Ce déjeuner était sous la présidence de M. André Dorion.

UN DOUX SECRET

Pourquoi les hommes qui s'y *connaissent* choisissent-ils les chocolats Black Magic pour celles qui leur sont chères? Il y a en réalité deux réponses. L'une est que les centres sont vraiment *exquis*—toutes les femmes en raffolent. Et l'autre raison est que vous payez pour les chocolats, non pas pour un emballage de fantaisie. La boîte simple mais jolie qui contient les Black Magic n'en augmente pas le prix.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER
$1.50 LA LIVRE

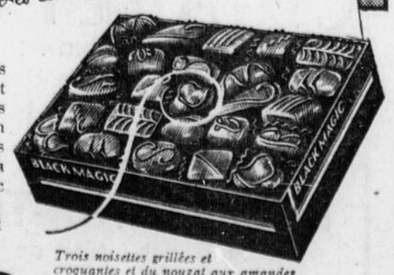

Trois noisettes grillées et croquantes et du nougat aux amandes rendent la Bouchée aux Noisettes irrésistible. Ce n'est que l'une des douze délicieuses garnitures des chocolats Black Magic.

BLACK MAGIC
(*Magie Noire*) *par* ROWNTREES

Mozart Limitée

COUVRE-CHAUSSURES
A BAS PRIX
POUR TOUTE LA FAMILLE!

CLAQUES HAUTES

Claques hautes confectionnées de bon caoutchouc noir seulement. Pointures: 5½ à 12.
A PARTIR DE
$2.10

CLAQUES BASSES
"GOODRICH"

Claques basses. Confection solide qualifié. Pointures: 5 à 12.
$2.50

"BLIZZARD"

Dessous de caoutchouc. Dessus en jersey de laine. Noir seulement. Pointures: 6 à 11.
$3.25

$1. PAR SEMAINE

"HI-FLYER"

Caoutchouc de bonne qualité, doublé de mouton. Pour hommes seulement. Ton de brun. Pointures: 8 à 11.
$15.95

Couvre-chaussures

Caoutchouc doublé de laine, nylon doublé de laine ou jersey de laine noir. Fermeture-éclair et bouton-pression. Pointures: 6 à 12.
A PARTIR DE:
$6.50

$1. PAR SEMAINE

"SLUSHER"

Solides bottes de caoutchouc brun. Modèles pour hommes. Chaudement doublés de laine. Fermeture-éclair. Pointures: 6 à 12.
$8.95

"LEADER"

Bottes en caoutchouc doublées de laine. Pour hommes seulement. Fermeture-éclair.
$9.25
Ton de brun seulement. Pointures: 8 à 11.

"TORRENT"

Bottes de caoutchouc pour hommes. 4 boucles forment la fermeture. Chaudement doublées. Noir seulement. Pointures: 6 à 11.
$7.25

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure 2% de taxe provinciale. Spécifier grandeurs désirées. Livraison gratuite.

"ARENA"

Couvre-chaussures pour dames. Chaudement doublés de laine. Tons de brun ou noir. Garnitures de fourrures au haut. Pointures: 4 à 10.
$7.95

"Winterboot" "PLACID"

Solide confection de caoutchouc doublé en laine ou en mouton. Tons de brun ou noir. Pointures: 4 à 10.
$9.95

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure 2% de taxe provinciale. Spécifier grandeurs désirées. Livraison gratuite.

BOTTES D'AUTO

Qualité supérieure de velours noir doublé de satin. Fermeture-éclair. Pourrure tout au haut descendant en avant. Pointures: 4 à 9.
$11.95

BOTTES DE NYLON

Qualité de nylon doublé de laine. Modèles lacés ou avec courroie. Tons de brun ou noir. Garnitures de fourrure. Pointures: 4 à 8.
A PARTIR DE
$8.95

"Windsor"

Extérieur en beau velours brun ou noir. Chaudement doublés. Fermeture-éclair. Haut en fourrure. Epaisse semelle. Pointures: 4 à 10.
$8.95

$1. PAR SEMAINE

"SAMSON"
PATINS POUR HOMMES
$23.50
Tons de brun et noir combinés. Toutes les pointures.

PATINS POUR GARÇONS
$12.00

"SAMSON"
PATINS POUR DAMES
A PARTIR DE:
$12.00
Pour FILLETTES
$9.95

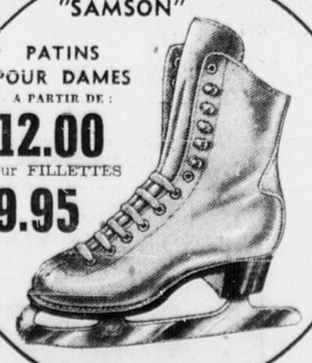

$1. PAR SEMAINE

MOZART LTÉE - 310, ST-JOSEPH

D'un matin . .

A votre reveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

86e année — No 171 QUEBEC, JEUDI 4 DECEMBRE 1952 PAGE NEUF

Le fardeau de l'Assistance publique

(Par Georges BHERER)

Le comité échevinal, qui a étudié la question sous tous ses angles pendant les deux mois qu'il a siégé en est venu à la conclusion que la Loi de l'Assistance Publique pourrait subir quelques amendements qui ne lui enleveraient rien de son efficacité ni de son utilité, mais qui soulageraient d'autant les Municipalités. On trouve donc dans le rapport du comité de Me Beaupré une série de suggestions que voici:

a) Amendement à l'article 34, afin de permettre aux Municipalités appelées à défrayer partie du coût d'hospitalisation d'un indigent temporaire, de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour obtenir si possible le recouvrement des sommes payées par elles, et cela sans être obligées d'en remettre la moitié au Service Provincial de l'Assistance Publique. Il arrive en effet que nombre de gens demandent de l'Assistance publique, avant d'être hospitalisés, dans la crainte de faire un long séjour à l'hôpital et de ne pouvoir payer. Or, ces gens ne sont hospitalisés que quelques jours; mais comme le compte d'hospitalisation ne parviendra à la Cité qu'un an plus tard environ, il devient difficile pour ne pas dire impossible pour les Municipalités de recouvrer les sommes payées.

b) Amendement à l'article 20 aux fins d'empêcher que par decret les taux d'hospitalisation soit augmentés pendant l'année fiscale en cours, ou encore que ces taux soient rétroactifs. Présentement, dit le rapport, notre Municipalité est dans l'impossibilité de fixer un budget approprié.

c) Amendement stipulant que les Municipalités urbaines, tout comme les Municipalités rurales, ne seront pas tenues à l'entretien des enfants illégitimes.

d) Attendu que la Justice est du ressort du provincial et du fédéral, un amendement s'imposerait aux fins de prévoir que les frais d'entretien des prisonniers malades ne seront plus à la charge des municipalités locales où l'arrestation s'est effectuée. Il arrive presque toujours que ces prisonniers sont des étrangers, inconnus de la place. Les articles 45 et 46 devraient donc être

(Suite à la page 15, 1ère col.)

SOULAGE LA CONSTIPATION D'UNE FAÇON DOUCE

PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR REVEILLEZ-VOUS DISPOS!

GENUINE PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

MAISON 2 LOGEMENTS A VENDRE

Située à St-Albert Le Grand

Maison neuve, avec devanture en pierre des champs, fini moderne. Logements 5 pièces plus chambre de bain dont un libre à l'acheteur. Tél.: 2-7342.

FEMMES OU FILLES DEMANDEES

On demande 2 femmes ou filles, âgées de 30 à 50 ans. Expérimentées ou non, mais avec adaptabilité dans la vente en général. Bonne apparence, position permanente. Bons gages. S'adresser à

O. SMITH LTEE

255 RUE ST-JOSEPH.

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR les Fêtes?

Venez chez Arthur Murray dès maintenant et assurez-vous plus de plaisir aux Fêtes!

—Tout le monde sait que les bons danseurs sont populaires. Et, grâce à l'épatante découverte d'Arthur dre le secret de la danse en une Murray, tout le monde peut apprendre seule leçon. Oui, même les commençants. Alors, si vous voulez vous amuser comme jadis pendant la prochaine saison des Fêtes, venez chez Arthur Murray dès maintenant. Vous serez épaté et surpris de la rapidité avec laquelle vous danserez comme un expert. Mais n'attendez pas, les réceptions de Noël commenceront bientôt. Venez dès maintenant et soyez le partenaire le plus recherché de votre cercle. Les studios sont ouverts de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

STUDIO ARTHUR MURRAY

136 rue St-Jean — Tél.: 2-2353

La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

DOW BREWERY LIMITED

Kingsbeer

We Guarantee this Lager to be the Purest and Best that can be brewed.

La meilleure bière de riz jamais brassée

Hommages publics rendus à la mémoire du Dr Alfred Morisset

Chambre haute et Chambre basse se sont unies pour rendre un dernier hommage à la mémoire du Dr Alfred Morisset, greffier du Conseil Exécutif, homme de bien et homme de coeur.

A l'Assemblée Législative, M. le Dr Gérard Noël, député libéral de Frontenac, et M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, ainsi que MM. les conseillers Edouard Asselin et Hector Laferté à la Chambre haute, se sont fait les porte-parole des législateurs du Québec.

Le député de Frontenac

M. Noël, député libéral de Frontenac, s'est levé au début de la séance de l'Assemblée législative pour rappeler le souvenir du Dr A. Morisset, "un grand disparu dont la vie demeurera pour nous tous, un exemple d'honnêteté, de droiture, de courtoisie et de gaité de coeur".

M. Noël rappelle la carrière du défunt:

"Dix-sept ans au chevet des malades, quarante ans au service de la province, telle est la carrière d'un homme qui fut, au cours de sa vie, président de la Société du Parler Français de Québec, président de l'Association des anciens du séminaire de Québec, l'un des administrateurs de l'Institut Canadien et fut décoré par la France".

M. Noël dit qu'il a connu personnellement le Dr Morisset. "J'ai été pris, souligne-t-il, par sa chaude hospitalité, l'affabilité de sa personne et le charme de sa conversation. Il n'avait pas d'ennemis; et même ses adversaires politiques se sont plus à reconnaitre sa largeur de vue, sa sincérité et sa haute conception de la vie publique.

"Jusqu'à la fin, il a donné l'exemple d'une jeunesse de coeur et d'esprit rarement égalée. Il aimait à répéter le mot de Clémenceau: "Quand on est jeune, c'est pour longtemps". Le Dr Morisset nous a laissés, mais son souvenir demeurera".

Et au nom de l'Opposition, M. Noël offre ses sympathies à la famille en deuil.

M. Maurice Duplessis

A la suite de M. Noël, M. Maurice Duplessis se lève pour rendre hommage au greffier disparu.

Le premier ministre déclare qu'il a bien connu le défunt.

Si le Dr Morisset se fit élire en 1904 une première fois sans avoir d'adversaire, il mit en relief sa popularité personnelle aux élections suivantes.

Le Dr Morisset, continue le premier ministre, fut un de nos adversaires politiques convaincus; mais nous avons été néanmoins heureux de l'aider; nous l'avons maintenu en fonctions comme greffier du Conseil Exécutif et nous avons augmenté son traitement.

C'était un excellent médecin et un bon père de famille, qui, il n'y a pas si longtemps, a fait part au chef du gouvernement des appréhensions que lui causait le séjour de sa fille religieuse en Chine.

M. Maurice Duplessis termine en soulignant les qualités de coeur du défunt, sa loyauté envers ses amis comme envers son parti. Sa mort laisse de profonds regrets.

Au Conseil Législatif

Le décès du greffier du Conseil Exécutif a eu également des échos à la séance du Conseil Législatif.

M. Edouard Asselin a déclaré que le Dr Morisset fut l'une des plus sympathiques figures de la Chambre basse avant d'occuper, avec une rare compétence, le poste de greffier. M. Asselin a rendu hommage à la droiture et à l'affabilité qui ont valu au défunt amitié et respect de tous.

M. Hector Laferté a évoqué les luttes politiques du Dr Morisset dans Dorchester, notamment sa compagne contre L.-P. Pelletier. Il a dépeint ses grandes qualités, bienveillance, dévouement, franchise et discrétion.

Le service funèbre

Les funérailles du docteur Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif de la province, ancien député de Dorchester a la Chambre des Communes, ont eu lieu hier matin en l'église St-Dominique à Québec et elles ont été l'occasion d'une grande manifestation d'hommage et de vénération à l'adresse de ce citoyen distingué. Les plus hautes personnalités civiles de la province, plusieurs dignitaires ecclésiastiques de nombreux membres du clergé séculier et régulier et une foule nombreuse ont participé au service funèbre et ont fait escorte à la dépouille mortelle du défunt.

S. E. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Gaspard Fauteux, plusieurs membres du cabinet provincial, des magistrats, des représentants du sénat, du conseil législatif, de la Chambre des Communes et de l'Assemblée législative de nombreux professionnels, des hommes d'affaires, des officiers supérieurs de plusieurs ministères provinciaux et des citoyens de toutes les classes de la société figuraient dans l'assistance nombreuse. A tous ces citoyens se joignaient des représentants de l'Université Laval et du séminaire dont le docteur Morisset était un des doyens. Les curés de plusieurs paroisses de Québec et de la région, des membres du corps professoral de Laval, les élèves du Grand Séminaire et des aumôniers de plusieurs associations et groupements sociaux étaient aussi présents à cette imposante cérémonie.

En l'église Saint-Dominique, le R. P. Gagné, o.p., supérieur du couvent des Dominicains à Québec, a fait la levée du corps et M. le chanoine Réal Thomassin, supérieur du Séminaire de Québec, a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Louis-A. Vachon et Elzéar Fortier, du Séminaire.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr A.-M. Parent, v.d., vice-recteur de l'Université Laval, Mgr A. Laberge, p.d., curé de la paroisse des Sts-Martyrs; Mgr Cyr. Deslauriers, curé de N.-D. du Chemin, Mgr Ibranyi, p.d., M. le chanoine Ernest Lemieux, M. le chanoine I. Presnette, ainsi que les RR. PP. Arsène Roy, o.p., G.-H. Levesque, o.p., G. Lefaivre, p.b., A. Pelletier, c.ss.r., Nérée Laflamme, o.m.i., M. l'abbé P.-E. Crépault, directeur du Grand Séminaire, MM. les abbés Edouard Beaudoin, Jean Duval, Jules Rancourt, Horace Gagnon, Robert Dolbec, Alphonse Giroux, H. Laliberté, L. Dubord, Alex. Renaud, Stanislas Canlin, J.-M. Tardif, J.-Paul Gravel, Paul Marceau, J.-M. Tardif, A. Dupuis, Lomer Gagné, Alfred Guillemette, Az. Jobidon, André Jobin, Victorin Germain, Emile Hudon, Philippe Laberge, Paul Bouillé, Benoit Fortier, L.-P. Sylvain Honorius Provost, Gédéon Petit, Laurent Noël, G.-H. Marois, Laurent Nicole, Gerard Dumouchel, Armand Lord, Adrien Gagne, Lucien Talbot, Luc Déchesne, Laurent Noël, C.-H. Paradis, Alfred Simard, Adrien Ouellet, L.-P. Garon, Gérard Dion, J.-M. Garant, J. Champagne, Lucien Noel, P.-E. Roy, Alph. Roy, F. Beaudoin, O. Ferland, J.-Marie Leblond.

Les élèves du Grand Séminaire et de nombreux autres membres du clergé prenaient aussi place dans la nef ou l'on remarquait également des religieuses du Bon Pasteur, des Servantes du St-Coeur de Marie, de Jesus-Marie.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Lemelin, a fait entendre un magnifique programme musical et à l'issue du service les Chanteuses du Rosaire, dirigées par Mlle Lafleur, ont rendu le "Ego Sum" de Haendel.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédait un landau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt: M. l'abbé Benoit Morisset, professeur au Séminaire de Québec; le docteur Pierre Morisset, de St-Georges de Beauce; le docteur Jean Morisset, de Rimouski; Paul Morisset, chef de division au ministère de l'Agriculture; ses petits-enfants, Jacques, Jean, André, Guy et Robert Morisset, Jean et Guy Saucier; ses gendres, MM. Jean-Paul Saucier, Maurice Blackburn et Jacques DesRivières; ses frères, MM. Roméo et Maurice Morisset, d'Ottawa; ses beaux-frères, MM. Georges Morisset et Paul-A. Brunet; ses neveux, MM. Jean-Paul Lessard, avocat, Louis Lessard, Marcel Morisset, Louis Morisset, Horace Morisset,

(Suite à la page 14, 3e col.)

CHAISES BERÇANTES de bébé. $3.25

Commandes postales et téléphoniques acceptées.

DUFRESNE & BARIL

113, 3ième avenue — Tél.: 5-9288

JEUNE HOMME DEMANDÉ

Jeune homme de 22 à 26 ans demandé, pour travail de bureau dans une compagnie très importante. Avenir très prometteur. Doit être parfait bilingue. Bénéficiera des plans d'assurance, hospitalisation, etc. Pour information, écrire à:

CASIER No 7408 LE SOLEIL

GENERAL ELECTRIC

VENTE • SERVICE

EUGENE ELECTRIQUE ENR

333 CANARDIÈRE QUE. TEL 5-6674

ARRÊTE DOULEURS NÉVRITIQUES-NÉVRALGIQUES! ASPIRIN

MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

ESCOMPTE

Escompte très spécial pour tout le mois de décembre de 25% sur toutes nos

BAGUES DIAMANTS

25% dans des marques réputées

- BLUEBIRD
- CHARME
- MEMORY

Prenez avantage de termes faciles sur nos achats de n'importe lequel cadeau.

Notre choix est immense et varié: argenterie, coutellerie, verre taillé, verrerie, bijouterie en général, porcelaine, lampes, sets à toilette, en argent, chrome ou émail. Montres: Omega, Bulova, Cyma-Tavannes, etc. Le plus grand choix de cadeaux en ville. Nos prix sont toujours les plus bas.

SANSFAÇON & FRERE

BIJOUTIERS — DIAMANTAIRES

300, rue St-Jean, Tél.: 2-4433

$2,968 pour obtenir un divorce!

Montréal, 4 (PC). — Jean Lavergne, 36 ans, a comparu à son enquête préliminaire, hier sous une accusation d'avoir fraudé Joseph-A. Beaudoin, 35 ans, d'une somme de $2,968. Il lui aurait promis de lui obtenir un divorce.

Beaudoin a témoigné pour dire que Lavergne lui avait promis de lui obtenir un divorce parce qu'il connaissait des "personnes influentes à Ottawa". Il a expliqué qu'il avait versé diverses sommes d'argent à Lavergne depuis juin dernier mais qu'il n'avait pas obtenu de divorce.

Mort de monsieur le chanoine Tremblay à Chicoutimi

Chicoutimi. (DNC) M. le chanoine Eugène Tremblay, procureur du séminaire de Chicoutimi, est décédé hier à la suite d'une crise d'angine, à l'âge de 62 ans et dix mois.

Il était né à St-Bruno, alors mission de Notre-Dame d'Hébertville, du mariage d'Anicet Tremblay, cultivateur, et de Françoise Tremblay. Il avait fait ses études classiques au séminaire de Chicoutimi et avait été ordonné prêtre dans la chapelle du séminaire, le 6 juillet 1919. Ses premières années de sacerdoce furent consacrées au professorat, au séminaire même. En 1922, il alla étudier à Rome, d'où il revint avec les titres de docteur en théologie et de licencié en philosophie. Il assuma alors la charge de professeur de théologie morale au grand séminaire de Chicoutimi, charge qu'il conserva pendant 20 ans, soit de 1924 à 1944. Il devint alors procureur du séminaire, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, quoique avec moins d'activité en ces dernières années, en raison de son état de santé. Mgr Melançon le fit chanoine titulaire puis, récemment, chanoine titulaire de la cathédrale.

Le vénéré disparu était le premier prêtre originaire de la paroisse de Saint-Bruno, Lac Saint-Jean.

Notre journal prie le Séminaire ainsi que la famille en deuil d'agréer l'expression de ses condoléances.

Réunion de l'Institut de manufacturiers de poêles et fournaises

M. F.-R. Rand a présidé la 12e réunion annuelle de l'Institut canadien des manufacturiers de poêles et de fournaises, qui tenait ses assises au Château Frontenac, lundi mardi et mercredi de cette semaine. Un groupe de 30 à 40 des personnalités les plus connues de cette branche industrielle ont assisté à cette convention qui depuis quelques années revient à Québec pour son milieu de rencontre.

Les comités particuliers formés pour ces délibérations ont poursuivi leurs travaux sous la présidence respective des spécialistes nommés ci-après; comité du combustible solide, M. W.-J Beacock; comité du combustible au gaz: M. O.-E. Loberg; comité des fournaises: M. C.-E. Israël; comité des appareils électriques: M. O.-E. Loberg; comité des appareils à l'huile: M. J.-C. Court; comité des relations industrielles: M A.-J. Fuller.

A titre d'invité spécial à cette réunion, M. Kener E Bond, de Thomas E. Watkins Co. Ltd., de Hamilton, Ont., prononça une causerie qu'il avait intitulée "Un manufacturier canadien au Canada".

Avant de clore ses journées d'études, l'Institut a choisi son conseil administratif pour l'année 1953. L'élection a donné les résultats suivants: Président: M. F.-W. Crossley, de Toronto; Vice-président: M. J.-C. Court, de Waterloo, P. Q.; Secrétaire-trésorier: M. C.-F. Taylor, de Toronto; Directeurs: MM. W.-J. Beacock, d'Ottawa; F.-R. Rand, de Sackville, Ont., H. Huston, de Tilbury, Ont., O.-E. Loberg, de Toronto, H. Gauvin, de Preston, Ont., F.-A. Simpson, de Guelph, Ont., C.-J. Mills, de Moncton, N.-B.

TEMPERATURE

Toronto, 4 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada:

Villes	Min.	Max.
Dawson	4	7
Victoria	39	46
Edmonton	5	36
Calgary	17	41
Saskatoon	16	--
Régina	18	27
Winnipeg	30	31
Toronto	29	36
Ottawa	23	34
Montréal	23	35
Québec	16	32
St-Jean, N.-B.	18	31
Moncton	8	31
Halifax	23	33
Charlottetown	20	33
Sydney	28	33
Yarmouth	28	33
St-Jean, T.-N.	31	31

Prévisions

Journée ensoleillée dans tout le Québec, à l'exception des régions de l'ouest, où le temps se couvrira vers la fin de la journée. La dépression qui se dirige vers l'est et pousse les nuages va maintenir la température aux mêmes degrés.

Minimum et maximum: à Montréal, 15 et 36; à Ste-Agathe, 5 et 28; Sherbrooke, 5 et 35; Québec, 10 et 32; Chicoutimi, 5 et 30; La-Tuque, zéro et 30; Ottawa, 10 et 35.

Le soleil — Lever: 7 h. 12; coucher: 3 h. 57. Longueur du jour: 8 h. 45 m.

La marée — Haute marée: 8 h. 05 et 8 h. 07; basse marée: 3 h. 22 et 3 h. 10.

Au Palais de Justice

Un échange

"Petite, mais bien faite,... elle était tendre".

En dépit de ces constatations, Wilfrid Vézina, commerçant de St-Damien, poursuivait Alyre Morency, cultivateur du même endroit, en annulation d'un échange de vaches, alléguant de fausses représentations du défendeur et une garantie qu'il lui avait donnée.

Le jugement de l'hon. juge Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, rejette l'action. "Le demandeur n'a pas prouvé, dit le juge, que le défendeur lui a déclaré que la vache qu'il s'agissait d'échanger donnait onze pintes de lait par jour et le défendeur n'a fait au demandeur aucune représentation de nature à l'induire en erreur. Le demandeur a vu plusieurs fois la vache du défendeur, qu'il voulait avoir en échange de la sienne, il a eu pleine liberté de l'examiner et, comme il le dit dans son témoignage: "Je l'ai regardée, elle était de mon goût". Le défendeur lui a offert de la traire et il a constaté en la trayant qu'elle était tendre".

Dans son témoignage au procès, le demandeur a déclaré qu'il avait examiné la vache en présence du défendeur: "Elle était de mon goût, a-t-il; elle était petite, mais bien faite... J'ai fait sortir du lait de chaque trayon, j'ai tiré une fois chaque trayon, j'ai vu qu'elle était tendre". Il ajoute que la servante du défendeur a trait la vache et qu'elle lui a dit: "Venez voir sa traite", et il est allé la voir. "J'ai trouvé, dit-il, qu'il y avait de lait là, à peu près comme il m'avait dit".

De nouveau en Cour

Un homme de 35 ans, de Québec-Ouest, qui se plaignait récemment en Cour des Sessions de la Paix d'être persécuté par sa femme depuis plusieurs années, comparaissait de nouveau hier, sur une plainte de sa femme, pour répondre d'une accusation d'infraction contre la paix.

Le procès s'instruira le 11 courant.

Devant M. le juge Alphonse Garon, le procureur du prévenu a déclaré que c'était lui-même qui avait conseillé au prévenu de se rendre à la demeure de sa femme. La plainte de la femme dit qu'elle a été autorisée, le 26 novembre dernier, à prendre une action en séparation de corps contre son mari et qu'elle est seule autorisée à demeurer dans la maison qu'elle habitait jadis avec son époux. Elle se plaint que, dans la nuit du 1er au 2 décembre, son mari est entré de force dans la maison, défonçant la porte, et qu'il a proféré contre elle des blasphèmes et des insultes dont elle craint maintenant la répétition.

Un cautionnement de $200 garanti par une personne solvable a du être fourni par le prévenu pour sa libération jusqu'à son procès.

Conduite dangereuse

Après que la Couronne eut présenté sa preuve dans un procès sous une accusation de conduite dangereuse, le prévenu, Paul-Emile Daigle, 31 ans, de Val St-Michel, s'est avoué coupable. M. le juge Athille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, l'a condamné à payer une amende de $50 et les frais.

Une collision s'était produite le soir du 26 juillet dernier, sur la route de Valcartier, entre la voiture de l'inculpé et l'automobile de Mlle Lucille Marier, de Québec. Cette dernière et trois compagnes ont déclaré que l'auto du prévenu venait à leur rencontre, dans le milieu du chemin, et qu'elle a accroché leur voiture du côté gauche.

Un compagnon du prévenu, ce soir-là, a fini par admettre que Daigle avait pris de la boisson et que, pour lui, "il était chaud": "il avait de la misère à conduire son char".

Pour un chapelet

Balzac avait besoin d'endosser une robe de bure pour composer ses célèbres romans. Tel autre grand écrivain ne trouvait l'inspiration que dans des conditions physiques bien déterminées.

Pour Louisa M . . ., une petite femme maigrichonne qui affirme n'avoir que 34 ans, ce serait un peu la même chose. Accusée d'avoir volé un chapelet, la semaine dernière, dans une résidence privée, elle a expliqué hier matin à M. le juge Alphonse Garon, d'une voix si tremblante qu'on pouvait à peine la comprendre:

—J'avais un chapelet noir; je

(Suite à la page 15, 4e col.)

A LOUER

Logement neuf, chauffé, de 6 pièces dont vivoir, salle à manger, cuisine, deux chambres à coucher, chambre de bain. Le tout entièrement meublé à neuf. S'adresser: 1505 Blvd Laurier, Sillery, pour visiter. Tél.: 7-9487 entre 2 et 5 hrs p.m. et 7 et 9 hrs p.m.

A la place des huttes

Les militaires qui habitent actuellement les huttes des Cove Fields ont été avisés au début de la semaine qu'ils doivent quitter les lieux pour le 17 janvier. La plupart cependant, pourront habiter les maisons que construit actuellement le gouvernement fédéral en face de l'hôpital des Vétérans, à Sillery.

Toutes les huttes bâties par le fédéral au début de la guerre aux abords du manège militaire seraient démolies incessamment, à l'exception d'une seule qui sert de mess. Des arpenteurs étaient sur les lieux hier et tout laisse croire que la Commission des Champs de bataille nationaux mettrait à exécution, dès la saison prochaine, son nouveau plan d'embellissement qui comprend, entre autres choses, le creusage d'un étang artificiel à l'endroit où des huttes furent démolies l'an dernier.

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Tous les employés peuvent se joindre à la Croix Bleue jusqu'au 18 décembre. Protection effective en entier le 1er janvier 53. Prière de communiquer avec: Croix Bleue, 25 rue St-Louis, Québec — TEL.:, 2-6469.

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83" Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

Choisissez un Nougat de Montélimar—nougat crémeux entrobé d'un merveilleux chocolat. Délicieux, rendu encore meilleur par ce merveilleux chocolat au lait velouté.

Grosses amandes choisies avec soin, trempées dans un riche chocolat au lait, et amalgamées, avec *encore plus* de chocolat, en une bouchée vraiment exquise!

Un chef-d'oeuvre en fait de chocolats au lait . . . Aero! Roulez cette friandise exquise sur votre langue, savourez ce chocolat au lait riche et lisse!

Caramel mou, fondant et riche, enfermé comme un bijou dans une couche épaisse de chocolat au lait. Impossible de n'en manger qu'un!

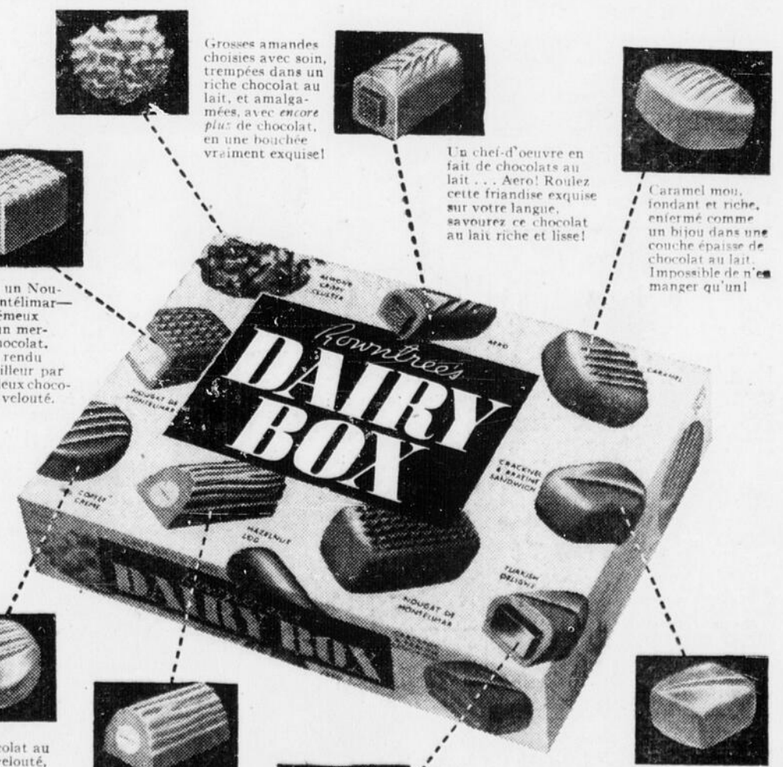

Riche chocolat au lait, bien velouté, délicatement aromatisé au café, enrobant une crème molle au café dont la saveur est un délice pour le palais!

Noisettes grillées profondément enfouies dans une bûche de chocolat au lait . . . vous en prendrez un autre avant même d'avoir fini le premier!

Si vous aimez le Rahat Loukoum . . . vous *raffolerez* de celui-ci . . . enrobé de chocolat au lait riche et velouté pour faire ressortir toute sa saveur appétissante.

Une consistance croustillante et croquante toute spéciale, adoucie par un velouté crémeux, font des Craquelins et des Pralines une nouvelle friandise!

Les chocolats au lait sont vos préférés?

Alors choisissez dans la DAIRY BOX!

56 chocolats, 9 centres qui font venir l'eau à la bouche . . . chacun si délicieusement différent que vous vous demanderez comment Rowntree's a pu imaginer tant de combinaisons aussi mystérieuses de goûts et de consistances!

Achetez aujourd'hui une livre de Chocolats "Dairy Box". Ils sont faits par Rowntree's qui sait faire des chocolats au lait qui *sont* vraiment des chocolats au lait.

LES MEILLEURS CHOCOLATS AU LAIT QUE L'ON PUISSE SE PROCURER

$1.40 LA LIVRE. Boîte spéciale pour offrir $2.35

DAIRY BOX par Rowntree's

Une légère baisse à la Bourse de New-York.—Pertes en majorité à Montréal

Le Canada doit exporter une plus grande quantité de produits finis

Halifax — (PC)- M. H.-L. Enman, président de la Banque de Nova Scotia, a souligné hier la nécessité pour le Canada de transformer une plus grande partie de ses matières premières en produits finis avant de les vendre à d'autres pays.

A l'assemblée annuelle de la Banque, M. Enman a dit que les "tarifs américains sont encore de hautes barrières qui nuisent au développement et à la transformation de nos matières premières.

"La récente proposition d'une importante entreprise américaine de puiser de l'eau en territoire canadien et de l'acheminer en Alaska pour la production d'énergie électrique et d'aluminium au moment où le Canada accroit sensiblement la capacité de ses alumineries et désire obtenir une part plus grande du marché américain offre un exemple frappant du genre de dépendance que nous devons essayer de combattre.

"Il ne faut pas s'attendre à ce que les Américains ou n'importe qui, sauf les Canadiens, adoptent une attitude susceptible de servir les intérêts canadiens.

"Si nous voulons promouvoir un développement industriel sain et vigoureux au Canada, nous devrons continuer à exercer une pression sur nos voisins pour qu'ils acceptent une proportion croissante de matières premières sous forme de produits finis et ouvrés.

x x x

Halifax (PC) Le Canada n'a jamais été si prospère qu'il ne l'a été durant les derniers mois, a déclaré M. H.-L. Enman, président de la Banque de Nova Scotia, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque.

"Il est difficile de prévoir une sérieuse baisse des affaires l'an prochain", a-t-il ajouté.

Dans l'intervalle, "quelques experts aux Etats-Unis parlent d'une dépression en 1953, notamment durant le dernier semestre de l'année" et "il y a sans doute quelque facteur sur lequel s'appuient les perspectives des affaires".

M. C. Sydney Frost, gérant général, a signalé que les Canadiens avaient augmenté fortement leurs achats à crédit — une augmentation qui, à la fin de juin, avait porté le total au-dessus du sommet de 1950.

"Cette augmentation", a dit M. Frost, "est trop prononcée pour être considérée accidentelle. Bien qu'elle ait contribué activement à la hausse récente du niveau des ventes de produits de consommation durable, elle accumule les paiements réguliers qui, comme on l'a constaté après la vague d'achats à la fin de 1950, pourraient nuire à l'activité future des affaires".

Présentant le côté favorable de la situation actuelle, M. Enman a dit qu'il y a peu de doutes que le volume physique de la production canadienne cette année marquera un nouveau record.

Les Canadiens, a-t-il ajouté, jouissent de ce qu'on peut appeler à juste titre "le plein emploi" avec une nouvelle hausse significative des revenus moyens qui s'accompagne d'une baisse du coût de la vie.

Il a exprimé l'opinion que "les politiques orthodoxes du resserrement du crédit et du relèvement des taux monétaires se sont avérées plus efficaces dans la lutte contre l'inflation que plusieurs se l'étaient imaginé.

M. Enman a dit que les inquiétudes aux Etats-Unis au sujet d'une "dépression" possible résultaient de la perspective que les placements privés pourraient diminuer considérablement lorsque les dépenses pour la défense se nivelleront ou commenceront à décliner.

"Ceux qui s'attendent à une dépression croient que le ralentissement de la demande qui avait été retardé par la guerre de Corée se fera sentir bientôt.

"Les placements de capitaux dans quelques industries ont déjà décliné considérablement et la demande pour les produits de consommation durable semble dépendre à un degré plutôt inquiétant, de l'augmentation marquée notée récemment dans le crédit au consommateur". De plus, la capacité de production a été augmentée fortement.

"On se demande si ces influences écarteront les facteurs de force encore importants dans le tableau des affaires aux Etats-Unis.

En regard de la situation aux Etats-Unis, continue M. Enman, la scène canadienne offre deux différences importantes, l'une favorable et l'autre défavorable.

Du côté défavorable, "l'industrie canadienne est menacée plus sérieusement par les restrictions sur les marchés d'outre-mer que l'industrie américaine.

Du côté favorable, "les perspectives immédiats sous le rapport des placements de capitaux semblent meilleures au Canada qu'aux Etats-Unis à cause surtout du vaste programme de développement des ressources en marche ici.

Cependant, M. Enman a ajouté que "nous ne pouvons certainement pas écarter la possibilité d'un recul général des affaires un jour ou l'autre. On ne peut supposer que les réajustements dans un secteur de la structure des affaires seront toujours neutralisés par des influences croissantes dans d'autres directions, comme la chose est arrivée sur ce continent au cours de la période d'après-guerre.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 3 décembre 1952

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	76¼	76¼	76¼
American Can	34⅜	34⅜	34⅜
Amer. Smelting	41½	41½	41½
Amer. Tel & T	160⅞	160¼	160⅝
Anaconda Copper	41⅛	40¾	41
Atchison Railway	95⅞	95⅞	95⅞
Baltimore & Ohio	25	25	25
Bethlehem Steel	52⅝	52¼	52¼
Boeing Aircraft	37¾	37⅜	37⅜
Canadian Pacific	33⅜	32¾	33⅜
Celanese Corp	36¾	36¾	36¾
Chesapeake & Ohio	38¼	38 ¼	38¼
Chrysler	85½	85¼	85½
Cities Service	94½	94½	94½
Cons. Edison N.Y.	38⅜	38⅜	38⅜
Curtis Wright	7⅞	7⅞	7⅞
Douglas Aircraft	60¼	60¼	60¼
Du Pont de Nem	83½	93½	93½
Eastman Kodak	44¼	44¼	44¼
Elec. Boat	22	22	22
General Electric	70	69¾	69⅞
General Motors	64¾	64¾	64¾
Homestake Mining	37⅞	37⅞	37⅞
Hudson Motors	17	17	17
Inter. Harvester	32⅞	32⅜	32⅞
Inter. Nickel	43¼	43¼	43¼
Int. Paper	54¾	54¼	54¾
Johns Manville	72	72	72
Kennecoot	75	74½	74½
N.Y. Central	22⅛	21¾	21⅞
North Pacific	72⅛	71¾	72⅛
Packard Motors	5⅛	5⅛	5⅛
Pepsi-Cola	9¼	9¼	9¼
Radio Corp	28¾	28⅜	28⅜
Republic Steel	42¾	42⅜	42¾
Saint Regis	19⅜	19¾	19¾
Sears Roebuck	60	60	60
Socony Vacumm	35½	35½	35½
South. Pacific	44	44	44
South. Railway	76½	76½	76½
Stand. Oil of N.J.	76¼	75½	75½
Texas Corp	56⅛	56⅛	56⅛
Union Carbide	68¾	68⅝	68⅝
United Aircraft	35⅞	35⅞	35⅞
U.S. Rubber	29⅝	29⅛	29⅛
U.S. Steel	41⅝	41⅛	41⅛
West. Electric	45¾	45¾	45¾

Volumes des ventes: 1,610,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 3 décembre 1952

	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	2 9/16	2 7/16	2 7/16
Brazilian	9⅞	9¾	9¾
Ba Oil	20¼	20⅛	20⅛
Brown	11¼	10⅞	10⅞
C Marconi	5⅛	5⅛	5⅛
Cent. Explor	5 11/16	4 11/16	5⅛
Col Airlines	12¾	12¾	12¾
Con Smelt	33⅞	33⅛	33⅞
El Bond Share	22⅛	21⅞	22⅛
Fairchild	23⅛	23⅛	23¼
Ford of Can	61⅜	60⅞	61
Ford Ltd	6½	6¼	6½
Giant	10¼	10¼	10⅜
Hollinger	15⅞	15⅝	15⅞
Humble	68	67½	67½
Imp Oil	36⅛	35⅞	36⅛
Int Pete	26¼	25½	25½
Kaiser Frazer	3¾	3⅜	3⅜
Lake Shore	9	8¾	8¾
Ntl Pete	1⅞	1¾	1¾
Pac Pete	10¾	10½	10½
Royalite	16¼	16¼	16¼
Wright Har	2 5/16	2 3/16	

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 3 décembre 1952

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966	88¾	89½
Bolivie 7 pc 1958	12¼	12¾
Brésil 3 3-4 pc (séries 1 à 5) 1979	77	80
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30) 1979	76	80
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	57	58
Brésil 3 3-8 pc nouvelles 1979	57	58
Brésil 3 1-2 pc 1979	65½	66½
Chili 6 pc 1961	34½	34¾
Colombie 3 pc 1970	52	53
Cuba 6 1-2 pc 1959	58	
Italie 1 à 3 pc 1977	43½	44
Medellin 3 pc 1978	40¼	43
Milan 6 1-2 pc 1952	74½	
Norvège 4 1-2 pc 1965	99¾	101
Pérou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	40	40½
Rome 6 1-2 pc 1952	74½	

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que la Cité de Québec s'adressera à la Législature de la Province de Québec, lors de sa présente session, pour obtenir sur les matières suivantes certaines modifications à sa charte, la loi 19 Geo. V, chap. 95, de même qu'aux différents statuts, généraux ou particuliers, qui la modifient ou la concernent :

Pouvoir d'emprunter les sommes suivantes subordonnément à l'approbation de la Commission Municipale de Québec : $300,000.00 pour la construction de pavages permanents ;

$250,000.00 pour la réfection des pavages permanents ;

$40,000.00 pour l'enlèvement des rails de chemin de fer de la rue Dalhousie et le pavage de ladite rue ;

$25,000.00 pour compléter le plan général d'urbanisme de la cité ;

$765,000.00 pour la construction d'un incinérateur ;

Pour accorder au greffier adjoint de la Cité les pouvoirs d'un juge de paix ;

Pour payer des pensions aux employés permanents de la Cité du sexe féminin ;

Pour augmenter le nombre des membres du Comité Administratif et modifier les pouvoirs du Conseil ;

Pour autoriser la lithographie de la signature du payeur sur les chèques de salaires des employés ;

Pour augmenter à $80,000.00 les contributions annuelles de la Cité à l'Office municipal du Tourisme et de l'Industrie ;

Pour donner au Conseil le pouvoir d'inspecter et de réglementer, lui-même en dehors de la cité, les établissements où l'on fabrique des charcuteries ;

Pour imposer des lois sur tout animal abattu sous la surveillance des inspecteurs municipaux et sur toute carcasse d'animaux venant de l'extérieur, soumise à l'inspection municipale ;

Pour réglementer les piscines publiques, quant à leur construction, la qualité de l'eau, la ventilation et l'inspection desdites constructions ;

Pour réglementer la vitesse dans les limites de la cité ;

Pour modifier les pouvoirs de la Cité en ce qui concerne le coût de l'enlèvement de la neige dans les rues ;

Pour modifier les pouvoirs déjà accordés à la Cité quant à l'enlèvement et l'incinération des vidanges ;

Pour accorder à la Cité le droit de renoncer à la mitoyenneté de certains murs et de se libérer des obligations en découlant, en indemnisant les copropriétaires de ces murs ;

Pour modifier la composition et les pouvoirs du Comité de Compétence établi par la loi 6 Geo. VI, chap. 71.

Pour déterminer exactement le site du prolongement de la rue Octave dans la partie qui débouche au Boulevard Charest ;

Pour modifier le règlement concernant les guides historiques ;

Pour accorder des droits spéciaux quant à l'admission du public aux spectacles donnés dans les édifices municipaux, sans que le taux de la taxe imposée en vertu de la Loi des Droits sur les Divertissements soit affecté ;

Et toute autre matière jugée utile et pertinente.

Le Greffier de la Cité,
F.-X. CHOUINARD,
QUEBEC, le 17 novembre, 1952.

CITE DE QUEBEC
VENTE A L'ENCHERE PUBLIQUE POUR EQUIPEMENT USAGE

AVIS est par le présent donné qu'une vente à l'enchère publique sera tenue à l'atelier municipal, rue Marie de l'Incarnation, Québec, vendredi, le 5 décembre à 2.00 hrs p.m., par monsieur H.-R. Toussaint, encanteur de la cité.

Les personnes intéressées pourront se rendre à l'atelier municipal pour examiner l'équipement usagé qui sera mis à l'enchère publique.

27 nov. 1952.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC
Bureau du Greffier de la Cité.
Québec, le 21 novembre 1952

Soumissions pour un malaxeur de mélanges bitumineux.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, acellées et endossées : "Soumission pour un malaxeur de mélanges bitumineux" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à VENDREDI, le 5 DECEMBRE 1952, à MIDI (heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, chambre 421, 4ème étage, hôtel de ville, Québec.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

Capital augmenté d'une banque à charte

Halifax, (PC) Les actionnaires de la Banque de Nova Scotia, réunis ici hier en assemblée annuelle, ont approuvé l'augmentation du capital autorisé de la Banque lequel passe de $15 à $25 millions.

Le président de la Banque, M. H.-L. Enman, et tout le bureau de direction ont été réélus. Les autres principaux officiers de la Banque sont MM. H.-D. Burns, président du conseil d'administration; J.-Y. Murdoch, vice-président et C.-Sydney Frost, vice-président et gérant général.

Dans le monde des affaires

Interprovincial Pipe Line

L'administration américaine a autorisé un déblocage massif d'acier pour la construction d'un pipeline reliant Superior (Wisconsin) à Sarnia (Ontario). Achevé à la fin de 1953, ce pipeline aura une capacité de transport de 100,000 barils par jour. Grâce à sa liaison avec le tronçon Edmonton-Superior, l'acheminement du pétrole brut de l'Alberta vers les raffineries de Sarnia sera continu au lieu d'être interrompu en hiver par l'arrêt de la navigation sur les Grands Lacs.

Production pétrolière

Pour les huit premiers mois de l'année, 37.7 millions de barils de pétrole brut contre 30.2 millions dans la même période de 1951: 51,-620 millions de pieds cubes de gaz naturel contre 50,495 millions.

Dominion Glass

Pour l'exercice clos le 30 septembre 1952, bénéfice net de $1,444,-597 ($5.94 par action ordinaire) contre $1,381,078 ($5.64).

Cockshutt Farm

La société reprend National Farm Machinery Cooperative Inc., de Bellevue (Ohio), qui depuis plusieurs années complétait sa propre production par la distribution de machines Cockshutt.

Lafayette Asbestos

Le travail initial d'exploration a conclu à la délimination de 28 millions de tonnes de minerai d'amiante. Des négociations ont été entamées avec un groupe de new-yorkais pour la construction d'une usine à capacité de traitement de 2,000 tonnes par jour.

Dominion Asbestos

La société annonce que la construction de l'usine est presqu'achevée. Elle aura une capacite de 2,200 tonnes par jour et donnera une production évaluée à $5 millions par an.

George Weston

George Weston, selon le Toronto Telegram aurait acquis le contrôle de Loblaw, Inc. qui possède une chaine de 128 épiceries aux Etats-Unis. L'opération aurait porte sur la moitié environ de 351,492 actions en cours de Loblaw Inc. à un prix moyen de $30 l'action, soit quelque $5,250,000 en tout.

Loblaw Inc., qui eut le même fondateur que Loblaw Groceterias, n'a plus depuis 1939 aucune relation financière avec cette dernière société, dans laquelle, par contre, George Weston détient un intérêt substantiel.

Pacifique Canadien

Emission au pair de $35,000,000 de débentures 1969, 4 pour cent, convertibles à raison de 30 actions pour $1,000.

Les 3 1-2 pour cent 1966 émises en 1951 sont convertibles à raison de 29 actions pour $1,000; les 3 1-8 pour cent 1970 émises en 1950, à raison de 40 actions pour $1,000.

Résultats d'exploitation pour 9 mois

	1952	1951
Recettes	$379,305,388	$355,403,467
Dépenses	355,745,201	335,798,219
Revenu net	23,560,187	19,605,248

Le prix de l'or

A l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres du Commonwealth britannique, qui vient de s'ouvrir à Londres, figure l'étude d'une hausse du prix officiel de l'or. On sait qu'une telle mesure aurait pour double bienfait de détendre la crise des moyens de règlement de la zone sterling envers la zone dollar et de ranimer la production du Canada et de l'Afrique du Sud.

East Rim Nickel

La société reprend l'équipement de surface (capacité de traitement 900 tonnes par jour) de Chesterville Mines, ancien producteur d'or. Démantèlement et réinstallation seront effectués en mars prochain. Actuellement East Rim envoie son minerai à l'usine de Falconbridge, au rythme de 120 tonnes par jour.

Weedon Pyrite

L'usine vient d'entrer en production. Elle fonctionnera au rythme de 200, puis 300 tonnes de minerai par jour.

Winnipeg Electric

La date d'expiration du délai donné par la province du Manitoba aux actionnaires de Winnipeg Electric Co. pour se prononcer sur l'offre de rachat des actifs hydro-électriques est reportée du 29 novembre au 29 décembre. Une majorité, représentant au moins 75 pour cent du capital, en faveur de l'offre lierait la totalité des actionnaires.

(Bulletin fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée)

Soumission acceptée pour un emprunt

Montréal (PC) La Commission du Transport de Montréal a accepté, hier, une soumission d'un syndicat de New-York et Montréal pour lancer un emprunt de $18,000,000. La ville a accepté de garantir l'emprunt.

La série d'obligations à 20 ans portera un intérêt nominal de 4 1-4 pour cent. De cette somme, $11,300,-000 serviront à retirer une émission d'obligations de la Commission due le 1er janvier, $4,200,000 pour honorer des emprunts de banque faits par la Commission et $2,500,000 pour effectuer des changements et améliorations au système d'autobus et de tramways.

Le marché minier

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud était inchangé hier à 88.9.

Renseignements financiers

La Bourse de New-York a baissé modérément hier tendance d'ailleurs ralentie par les pétroles et un bon nombre de titres qui, individuellement, ont été fermes. La baisse n'a révélé aucune faiblesse particulirée dans la liste des titres et n'a en vérité qu'une réaction corrective bien simple. Gains et pertes se sont virtuellement contrebalancés. En fermeture, les transactions avaient affecté 1,610,000 actions, soit le même nombre que mardi. La moyenne de la **Presse Associée** pour 60 titres a fléchi de 40 cents et s'est établi à $112.10. La section industrielle a été la plus faible, subissant un déclin de 70 cents pendant que les chemins de fer reculaient de 30 cents et les services publics de 10 cents. Quelque 1,168 titres ont été échangés et on a noté 64 nouveaux sommets et seulement six nouveaux bas.

Montréal, (PC) — Le gros de la spéculation s'est fait sur les mines et les pétroles de l'ouest, hier, à la Bourse et au Curb de Montréal. Les valeurs avaient une tendance à la baisse. La vedette des pétroles de l'ouest a été l'Empire Oils and Minerals, qui a baissé de 23 cents à $1.33, dans un virement de 106,900 actions. Ce titre a perdu $2.50 mardi et le Curb a lancé une enquête afin de découvrir s'il n'y aurait pas eu violation des règles de l'échange. Chez les mines, Western Tungsten a perdu 45 cents à $3.50, après avoir atteint un nouveau bas à $2.40. Les autres mines et pétroles de l'ouest se sont mieux comportés et les pertes sont allées jusqu'à 25 cents. Du côté industriel, le manque de fermeté a atteint les papiers, les principaux métaux, les aciers et les valeurs diverses. Les services publics, les breuvages, les transports et les principaux pétroles ont été instables, mais les banques se sont raffermies. Des 212 titres échangés, 91 ont baissé, 64 sont demeurés inchangés et 57 ont monté. Trois d'entre eux ont touché de nouveaux sommets et douze, de nouveaux bas pour l'année.

Toronto, (PC) — Les prix ont glissé constamment hier après un debut erratique, mais les mines d'or et les pétroles de l'ouest se sont maintenus au dessus des prix de mardi. Les titres industriels et les métaux non ferreux ont fermé avec une perte de plus d'un point à l'indice de la Bourse. Les mines d'or n'ont accusé qu'un léger gain et les pétroles de l'ouest ont gagné moins d'un demi-point. Les transactions semblaient vouloir toucher un plus grand nombre de valeurs au début, mais elles ont continué l'allure lente et prudente des dernières séances. Le virement a été de 1,578,000 actions.

Montréal, (PC) La section industrielle a de nouveau accaparé l'attention hier sur le marché des obligations. La nouvelle émission convertible du Pacifique Canadien a monté légèrement sur un fort virement. Le groupe des emprunts non convertibles était calme.

New-York. — (PA) — Un groupe d'emprunts d'utilités publiques ont imprimé une baisse irrégulière au marché des obligations hier. Les émissions de chemins de fer étaient instables, alors que les émissions industrielles variaient étroitement. Les bons des pays étrangers étaient calmes et sans tendance concluante.

LES PRETS SUR LA PROPRIETE IMMOBILIERE

Au cours des mois de mai et de juin 1952, l'activité de prêts hypothécaires de la part des institutions prêteuses fut beaucoup plus grande que dans les mois correspondants de 1951. Bien que cette augmentation de l'activité ne fut pas suffisante pour contrebalancer le ralentissement que l'on avait constaté dans les quatre premiers mois de l'année, cette tendance à un renouveau d'activité au cours des mois de mai et de juin 1952 reflète quand même une amélioration par rapport au volume réduit des prêts que l'on avait consentis dans les mois correspondants de 1951. Cette amélioration se manifesta surtout dans le domaine des prêts pour la nouvelle construction résidentielle.

Au cours du premier semestre de 1952, la valeur des prêts hypothécaires que l'on approuva sur des propriétés de tous genres, s'éleva à $232.8 millions, soit 12 pour cent de moins que dans la période correspondante de 1951. A la suite de la tendance à la hausse qui se manifesta en mai et en juin 1952, la valeur de tous les prêts approuvés dans cette période s'éleva à $99.4 millions, soit 17 pour cent de plus que dans la même période de 1951. D'autre part, le nombre de prêts approuvés au cours des six premiers mois de 1952, soit 28,251, était inférieur de 18 pour cent au nombre de prêts approuvés dans les six premiers mois de 1951, tandis que pour mai et juin 1952, le nombre de prêts approuvés, soit 11,400, était inférieur de 1 pour cent au total de la période correspondante de 1951.

La valeur des prêts hypothécaires approuvés pour la construction de nouvelles maisons non agricoles, représentant 56 pour cent de la valeur totale des approbations données dans la période de 1951, et 60 pour cent dans la période de 1952, s'élevait à $137.7 millions au premier semestre de 1952, soit 6 pour cent de moins que l'année précédente. Dans les six premiers mois de l'année, le nombre de logements approuvés diminua relativement plus que la valeur des prêts, soit de 12 pour cent, comparativement à 6 pour cent. L'augmentation du nombre de logements approuvés en mai et en juin, soit de 7,500 en 1951 à 8,800 en 1952 fut également moins considérable que l'augmentation correspondante de la valeur, soit 18 pour cent, comparativement à 28 pour cent.

Irrégularité du marché du grain

Winnipeg, (PC) Un courant de fermeté a ravivé l'avoine et l'orge, hier, à la bourse des grains de Winnipeg. Tous les contrats de lin et de seigle ont par contre fermé à la baisse.

La demande a été faible. On n'a enregistré que les achats habituels d'avoine et d'orge par les expéditeurs maritimes. Les achats d'orge ont redoublé vers la fermeture. Les exportateurs et l'industrie ont absorbé du lin, mais la demande pour le seigle a été légère et limitée aux acheteurs locaux.

Le blé vendu en vertu de l'entente internationale et le blé de deuxième qualité ont baissé d'un huitième de cent.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :-

	Haut	Bas	Ferm.	F.-préc.
AVOINE				
Déc	85	84½	85	84¾b
Mai	84	83½	84	83¾b
Juillet	80	79¾	79¾b	80 a
ORGE				
Déc	1.32	1.32¼	1.31⅞b	1.31⅞-
Mai	1.27¼	1.26⅝	1.27 b	1.27-1.27⅛
Juill	1.20⅛	1.19⅜-a	1.20¼a	1.20⅜
SEIGLE				
Déc	1.80⅜	1.79	1.79½b	1.80½b
Mai	1.87⅛	1.85⅝	1.86⅛	1.86⅜- ⅞b
Juill	1.85⅞	1.85	1.85⅞	1.86⅜b
LIN				
Déc	3.38¼b	3.36½a	3.36½b	3.38 b
Mai	3.46¼	3.44⅛	3.44½	3.46¼
Juill	3.47½b	3.44	3.44 b	3.47¼a

GRAINS COMPTANT

AVOINE : 2 c.w. 87; ex. 1 c.w. 87; 3 c.w. 86; ex 1 four. 86; 1 four 83; 2 four 81; 3 four 78½; fourrage mixte, 63.

ORGE : - 1 et 2 c.w. 6-rangs 1.34⅞; 1 et 2 c.w. 2-rangs 1.33⅞; 3 c.w. 6-rangs 1.33⅞; 2 c.w. jaune 1.31⅞; 3 c.w. jaune 1.30⅞; 4 c.w. 6-rangs 1.30⅜; 3 c.w. 2-rangs 1.30⅜; 1 four., 1.30⅜; 2 four 1.29⅞; 3 four 1.25⅞.

SEIGLE : 1 et 2 c.w. 1.79½; 3 c.w. 1.74⅛; rej. 2 c.w. 1.63½; 4 c.w. 1.58½; "ergoté" 1.60½; sur rails 1.79½.

LIN : 1 c.w. 3.36½; 2 c.w. 3.32½; 3 c.w. 3.22½; sur rails 3.36½.

Tendance des marchés

Séance du 3 décembre 1952

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
14,000	Claude Neon B	4.00	—	0.10
2,508	Brazilian	9⅝	+	⅛
1,520	Dominion Steel	13¼		inc.
1,180	Dist. Seagrams	25⅝	—	⅜
1,173	C. P. R.	32⅛	+	⅛

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
106,900	Empire Oil	1.32	—	0.23
36,300	Carnegie	0.94	—	0.06
29,100	Cent. Explorers	5.00	—	0.05
25,600	Dom. Asbestos	2.65	+	0.10
21,100	West. Tungsten	3.50	—	0.45
11,000	Jaculet	0.11	—	0.01
8,000	Violamac	1.35	—	0.10
7,000	Anacon	2.40		inc.
7,000	Cortez	0.05		inc.

Volume des ventes : 416,000 actions comprenant 48,000 industrielles et 368,000 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 IN	50 UT	30 IN	10 CO	15 PA	OR
Mercredi	31.62	90.9	204.4	166.6	700.69	65.63
Mardi	31.54	90.8	205.3	167.1	707.69	65.08
Sem. der.	31.39	90.1	209.1	169.4	710.76	64.3
Mois der.	31.69	88.4	203.7	164.6	676.22	62.82
1951	30.08	85.5	225.9	179.1	794.57	68.48
Haut 52	31.69	90.9	232.3	184.0	810.05	71.90
Bas 52	28.88	83.4	191.1	155.2	647.01	60.96
Haut 51	33.30	90.6	249.6	196.0	889.49	74.33
Bas 51	29.78	84.2	192.5	156.5	647.11	55.77

La moyenne des utilités publiques à un nouveau sommet 1952.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
66,800	Gunnar	1.62	+	0.03
65,400	Sweet Grass	0.65	+	0.02
49,600	Cent. Explorers	4.90	—	0.15
41,300	Bagamac	0.035	+	0.025
40,900	East Rim	1.37	+	0.02
36,775	Dom. Asbestos	2.66	—	0.11

Volume des ventes : 1,578,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 IN	20 OR	15 MET	15 HUI
Mercredi	319.11	86.23	175.02	113.32
Mardi	320.17	86.20	176.89	113.03
Sem. dern.	321.83	83.08	177.05	116.25
Mois dern.	316.96	85.08	174.22	120.49
1951	341.15	83.03	191.34	104.53
Haut 1952	343.50	95.54	203.30	157.58
Bas 1952	309.34	79.62	168.13	102.61
Haut 1951	360.88	94.81	199.65	126.73
Bas 1951	290.69	74.44	163.37	81.24

COURS MOYENS DE DOW JONES

30 industries	282.89	—	0.89
20 chemins de fer	107.27	—	0.60
15 services publics	51.50	—	0.14
65 titres	110.02	—	0.41

Volume des ventes : 1,610,000 actions. A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé de 0.2 point a 117.2

Le dollar canadien continue à monter

New-York, (PC) Le dollar canadien a monté de 3-32 de cent a une prime de 2 27-32 pour cent par rapport à la devise américaine à la fermeture du marché du change étranger, hier.

La livre sterling a baissé de 3-16 de cent à $2.80 7-16.

x x x

Montréal, (PC) Le dollar américain affichait un escompte de 2 3-4 pour cent par rapport à la devise canadienne, hier soit une baisse de 3-32 par rapport à mardi. C'est dire qu'il ne fallait que 97 1-4 cents canadiens pour acheter $1 américain. La livre sterling valait $2.72 3-4, soit une baisse de 7-16 depuis mardi.

Marché des oeufs stable à Montréal

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient stables hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages ont augmenté, mais les commerçants achetaient encore surtout pour leurs besoins quotidiens.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

Les prix des pommes de terre étaient inchangés ou environ 5 cents le sac plus élevés. Les arrivages hier se chiffraient par 20 wagons. Il y eut un détournement et l'on comptait 56 wagons disponibles.

x x x

Montréal. (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre du Québec, 92 points et su place se transigeait à 62-62 1-2 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection au préalable: Catégorie A., extra-gros, 49 cents la douzaine; gros, 49; moyens, 42; petits, 39; categorie B., 39; catégorie C., 34.

Sur le marché à terme, le beurre de décembre se vendait 62 cents la livre.

Aucune vente de beurre.

x x x

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs était inchangé hier matin dans notre ville, signale le service fédéral des marchés.

TABLEAU - OEUFS

Catégorie	A	B	C	D
A-Ext.-Gros	46-48	41-43	52½	58-63
A-Gros	46-47	40 42	52	58-62
A-Moyens	41-43	37-38	49	54-59
A-petits	40-41	35-36	47	53-57
B	40-41	35-36	47	53-57
C	34-35	25-27	40	45-48

N.-B. :

A—Prix des oeufs classés.
B—Prix nets aux producteurs.
C—Prix du grossiste au détaillant.
D—Prix au consommateur.

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées alimentaires tels que fournis hier, à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS: — Caisses gratuites: A-extra-gros, 49-50; A-gros, 49-50; A-moyens, 42-43; A-petits, 39-40; B., 38-40; C., 33-35. Caisses reçues, 338.

BEURRE: — Arrivages courants— Numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 62; numéro 2 du Québec, aucun prix fixe; prix du gros, numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 62 1-2; beurre de crémerie, première qualité et enveloppé, 63. Boites reçues, aucune.

FROMAGE: — Arrivages courants. Blancs de l'Ontario, 30; coloré de l'Ontario, 30 1-4; f.a.b., fromagerie; blanc du Québec, 29 3-4; coloré du Québec, 30 1-4, f.a.b. Montréal; prix du gros, blanc de l'Ontario, 31 1-4; coloré de l'Ontario, 32; prix du gros, blanc du Québec, 31 3-4; coloré du Québec, 31 1-2. Boites reçues, aucune.

POMMES DE TERRE: — (Petites quantités de gros vendues aux détaillants) — Numéro 1 du Québec, $2.50 à $2.60 les 75 livres; nouvelles, numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $2.60 à $2.75 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.70 à $1.80 les 50 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.65 à $2.75 les 75 livres.

Marché des oeufs

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient stables hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages ont augmenté, mais les commerçants achetaient encore surtout pour leurs besoins quotidiens.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

Les prix des pommes de terre étaient inchangés ou environ 5 cents le sac plus élevés. Les arrivages hier se chiffraient par 20 wagons. Il y eut un détournement et l'on comptait 56 wagons disponibles.

x x x

Montréal. (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre du Québec, 92 points et su place se transigeait à 62-62 1-2 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection au préalable: Catégorie A., extra-gros, 49 cents la douzaine; g

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70, rue St-Pierre, Quebec. Tel.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 3 Décembre 1952

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1952—au 30 juin Haut.	Bas.	Div. ann.
630	Abitibi	14¾	14½	14½	18⅜	14⅛	1.00
75	Abitibi priv.	25	25	25	25⅜	24⅝	1.50
100	Acadia	6¼	6¼	6¼	6¾	5	.50
325	Algoma Steel	45½	45	45	86¾	44	....
645	Aluminium ltd	51¾	51½	51½			....
100	Anglo-Can. Tel. priv.	39½	39¼	39¼	40½	39	2.25
462	Asbestos	24¼	24¼	24¼	27	22	1.00
941	Bell	38⅞	38¾	38¾	39¼	34¼	2.00
2508	Brazilian	9⅝	9⅝	9⅝	13¼	10	1.00
822	B.A. Oil	19½	19½	19½	25½	20¼	.50
500	B.C. Forest	4.90	4.90	4.90	8¼	5½	.40
30	B.C. Power "A"	34½	34½	34½	33¼	30	1.60
100	B.C. Telephone	34¾	34¾	34¾	34¾	32	2.00
75	Building prod.	35½	35½	35½	35¾	30½	1.80
425	Bulolo	7.15	6.75	6.75	8.30	7.00	var.
65	Canada Cement	74¾	74	74	79	65	var.
740	Canada Cement priv.	27¼	27	27	27½	25½	1.50
750	Can. Breweries	17¾	17½	17¾	20	15¾	1.00
25	Can. Bronze	37⅝	37⅝	37⅝	42	34¾	1.25
25	Can. Celanese	43½	43½	43½	49½	38	2.40
80	Can. Celanese pr.	34½	34½	34½	35½	32	1.75
100	Can. Chemical	13½	13½	13½			....
2171	C.P.R.	32½	32	32⅛	40	32⅜	var.
200	Can. Vickers	17½	17½	17½	18¾	14⅜	1.00
870	Cons. Smeltera	33	32⅜	32⅝	42⅜	32	var.
300	Cons. Textile	16½	16½	16½	20	15½	1.20
125	Corby "A"	8¼	8¼	8¼	9	8¼	var.
1180	Distillers Seagrams	25⅞	25⅝	25⅝	26⅜	21½	1.20
135	Dom. Bridge	79⅜	79½	79½	92	69	1.60
100	Dom. Foundries	14½	14½	14½	14½	11¾	.50
200	Dom. Glass	60	60	60	66½	48½	1.60
1820	Dom. Steel	15¼	15	15¼	19½	13¾	1.00
225	Dom. Tar	40½	40	40	45	37½	1.50
685	Dom. Textile	11	10¾	11	13⅛	10¼	.60
230	Famous	18⅜	18⅜	18⅝	18	15½	1.20
230	Foundation	14	14	14	15⅜	12¼	.60
165	Fraser	17	17	17	17¾	15	1.00
430	Gen. Dynamics	40½	39¾	40	31⅞	29	2.00
125	Gypsum	34	34	34	32⅜	28½	2.00
111	Howard Smith	18¼	18¼	18¼	24	17½	1.00
230	Hudson Bay	55¾	55½	55¾	64⅞	52	4.00
100	Husky Oil	11¾	11¾	11¾	11½	9.65	....
655	Imp. Oil	35	34⅜	34⅝	40½	34⅛	.70
300	Imp. Tobacco	9¼	9¼	9¼	11⅜	8¾	var.
700	Ind. Acc.	27½	27¼	27½			....
100	Ind. Acc. pr.	30¼	30¼	30¼	46¾	38	1.60
100	Inglis	11⅞	11⅞	11⅞	11½	10⅞	40
50	Int. Coal	35½	35½	35½	58	45	2.00
990	Int. Nickel	42¼	42¼	42⅜	48⅜	40¼	2.00 eu
452	Int. Paper	53	53¼	53¼	50¾	41½	3.00 eu
801	Int. Pete	25¼	24¾	24¾	39¼	24	1.00 eu
200	Inter. Utilities	29½	29½	29½	30	25	1.20 eu
155	Lang	9½	9½	9½	13	10¾	....
875	Massey-Harris	9⅞	9⅞	9⅞	13	10⅜	.60
150	McColl Frontenac	36	36	36	45¼	34½	1.00
100	Mitchell Robert	37	37	37	25½	21	.80
515	Molson "A"	26¾	26¾	26¾	29¼	25	1.50
195	Nat. Steel	26	26	26	85	73½	4.00
148	Noranda	74¾	74¼	74¾	28½	24½	1.00
595	Ogilvie	33½	32	32	52	40¼	var.
165	Placer	40¾	40¾	40¾	39	21	....
455	Powell River	22¼	22¼	22¼	33½	26	2.00
245	Price Bros.	31⅛	31	31	90	89	4.00
100	Price Bros. priv.	91	91	91	46	34	2.00
65	St. Law. Corp.	33¼	32⅞	32⅞	110	104	7.00
11	St. Law. Flour priv.	120	120	120	47¼	38	1.20
842	Shawinigan	42	41½	41½	48	41½	2.00
40	Shawinigan priv.	42½	42½	42½	23¾	19⅞	1.00
100	Sherwin-Williams	22	22	22	40	29	2.00
25	Simpsons "B"	47½	47½	47½	35½	28½	.80
325	Steel Co.	32¾	32½	32½	14¾	12½	1.00
375	Thrift	13½	13⅜	13⅜	3.30	2.40	....
100	Triad Oil	2.25	2.25	2.25	135	130	7.00
10	Tuckett priv.	128	128	128	51¾	41½	3.00
75	Walker	45½	45½	45½	22½	20½	1.00
50	Weston	27	26¾	26¾	40	34½	2.40
829	Winnipeg El.	40	39¾	40	99	93½	5.00
50	Winnipeg El. priv.	95½	95½	95½	16½	13¼	.70
100	zellers	18⅞	18⅞	18⅞			....
	BANQUES						
226	Banque de Montreal	30	30	30	30	26¾	1.00
320	Banque de N.-E.	39⅜	39	39⅜	21	20¼	.80
360	Banque Can. Nat.	22	21⅞	22	30	27¼	1.00
275	Banque Royale	31	31	31			

eu: Payable en dollars américains.
var: variable.

CURB DE MONTREAL

Séance du 3 Décembre 1952

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1952—au 30 juin Haut.	Bas.	Div. ann.
450	Anglo-Nfld. Develop.	9½	9¼	9¼	13⅜	10	var.
565	Brown	10⅞	10⅜	10⅜	15⅜	10⅜	....
200	Can. & Dom. Sugar	17¾	17⅜	17⅜	20½	17	1.00
25	Canada Malting	51	51	51	50½	45	2.00
320	Can. Industries	38	37½	37½	43	33	var.
100	Can. Western Lumber	8⅜	8⅜	8⅜	10⅞	7½	.50
300	Claude Neon "A"	4.05	4.00	4.05	2¼	2	....
14000	Claude Neon "B"	4.00	3.35	4.00	2	1.45	....
747	Cons. Paper	36¼	36	36	38⅛	31⅛	1.50
100	Crain R.L.	12	12	12	13	11	.60
600	Fleet Manuf.	.85	.85	.85	1.85	1.40	....
305	Ford Motor "A"	60¼	59¼	59¼	60	50	2.00
860	Great Lakes Paper	16⅜	16⅜	16⅜	21¾	16⅜	var.
40	Investment Fdn.	28⅛	28⅛	28⅛	30	27¾	1.50
225	Maclaren P. & P.	48½	48½	48½	55	48	2.00
20	Power Corp. 1er priv.	108½	108½	108½	111½	108	6.00
100	Russell Ind.	24½	24½	24½	22½	20	1.00
150	Trans Mountain	28¾	28¾	28¾	24⅜	16⅞	....
100	Union Gas	26	26	26	25½	20½	var.
50	Windsor Hotel	31	31	31	22	21	....
	MINES (en cents)						
7600	Anacon Lead	240	225	240	375	250	var.
1000	Arnora	15	15	15	29	10¼	....
2500	Ascot Metals	89	85	89	305	210	....
3000	Barraute	19	17	17	41	25	....
1000	Belle-Chibougamau	10	10	10	22¼	15	....
2000	Bouzan	3⅛	3⅛	3⅛	8	4¾	....
36300	Carnegie	100	80	94	470	160	....
2000	Cassiar	600	575	600	475	360	....
5000	Chibougamau Exp.	102	100	100	170	125	....
1000	Cons. Candego	28	28	28	58	36½	....
6000	Cons. Central Cadillac	6¼	6	6	14	6¾	....
7000	Cortez Explorations	5½	5	5	8	3½	....
120	Dome	$21⅜	$21⅜	$21⅜	2100	1675	var.
35600	Dom. Asbestos	265	230	265	540	260	....
4800	East Rim	137	134	134			....
500	East Sullivan	680	675	675	920	755	var.
100	Falconbridge Nickel	$18	$18	$18	1400	1200	var.
600	Frobisher	530	530	530	8.45	6.50	....
250	Hollinger Cons.	$15½	$15½	$15½	1525	1350	.24
11000	Jaculet	12¼	10½	11	28	15	....
1000	Joliet-Quebec	32	32	32	55	42	....
1000	Kenmayo	14	13	13	47	12	....
100	Labrador	900	900	900	1050	800	....
5000	Louvicourt	16½	16	16	39	22	....
1000	Macdonald	98	98	98	150	95	....
2000	MacLeod Cockshutt	278	278	278	360	360	var.
100	Mining Corp.	$123¼	$124¼	$123¼	1725	1437½	var.
4200	Montauban	60	55	55	100	55	....
400	New Calumet	110	110	110	310	192	var.
2500	New Pac. Coal.	61	60	60	95	30	....
2000	Nocana	15	15	15	28	21	....
1900	O'Brien	111	110	110	138	112	.05
200	Pato Cons.	325	325	325	350	300	var.
500	Quebec Labrador	19	19	19	34	25	....
1500	Quebec Smelting	9	9	9	18	11	....
100	Quemont Mining	$17	$17	$17	2600	2062½	var.
600	Sherritt-Gordon	510	480	490	470	410	....
2000	Silver-Miller	105	104	105	197	160	var.
1500	Siscoe	52	51	52	74½	48	var.
1000	Stadacona (1944)	33	33	33	45	36	var.
1000	Standard	9	9	9	11	7	....
1200	Sullivan Cons.	277	275	275	345	295	var.
1000	Tache Lake	25	25	25	65	30	....
1000	United Asbestos	270	270	270	475	275	....
8000	Violamac	140	105	135			....
3000	Weedon Pyrite	55	55	55	80	81	....
3500	Wendell Mineral	38	38	38	80	30	....
21100	West Tungstene	365	340	350			....
	HUILES						
700	Anglo-Canadian	650	640	640	960	760	var.
200	Bailey "A"	510	510	510			....
1350	Calvan Cons.	610	600	600	675	525	....
4200	Canada Oil Lands	235	230	235			....
500	Can. Admiral	65	65	65	175	125	....
500	Can. Devonian	90	90	90	178	130	....
89100	Cent. Explorers	530	445	500	1200	525	....
6700	Cons. Cordasun	66	61	66	170	109	....
800	Del Rio	265	265	265	415	183	....
1000	East Crest	9	9	9	26	16	....
1500	Empire Pete	29	29	29	55	47	....
106900	Empire Oil	160	129	132			....
300	Federated Pete	675	675	675	1337½	815	....
100	Gaspe	225	225	225	435	240	....
100	Gen. Pete "A"	775	775	775	1075	1075	.20
500	Home	$12¼	12	12	1787½	1337½	var.
4900	Kroy	160	160	160	300	196	....
1000	Long Island	22	22	22	60	32	....
4900	New Continental	131	128	131	340	113	....
200	Okalta	275	275	275	495	355	....
700	Phillips	140	138	140	300	185	....
100	Quebec Oil	120	120	120	240	185	....
1300	Sapphire	174	174	174	430	260	....
1000	Sweet Grass	63	63	63	150	105	....
1100	Tor Amer.	41	40	41	98	60	....
4000	Tri - Tor	81	78	79			....
1400	Westburne	85	80	85	109	100	....
1500	West. Homestead	136	133	133	288	170	....
1000	Wilrich	90	90	90	202	140	....

eu: Payable en dollars américains.
var: variable.
Volume: 416,000 actions comprenant 48,000 actions industrielles et 368,000 actions minières.

Bourse de Londres

Séance du 3 décembre 1952

Cour fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	119s 6d
Anglo-Iranian	107s 6d
Anglo-Newfoundland Dev.	68s 1½d
Associated Electric 5nd.	78s 9d
Babcock & Wilcox	70s 6d
Boots Pure Drug	30s 3d
British-Amer. Tobacco	103s
British Celanese	24s
Carreras "A"	8s 4½d
Canadian Pacific	$59⅛
Central Mining	£1 21-32
Consolidated Goldfields	44s 6d
Courtaulds	39s
De Beers Deferred	84s 6d
De Havilland	31s
Distillers	16s 9d
Dunlop Rubber	48s 1½d
Electric & M. Ind.	14s 9d
Ford Ltd.	80s 7½d
General Electric Ltd.	43s 3d
Guinness (Arthur) Son & Co.	32s 6d
Handley Page	9s 6d
Hudson's Bay Co.	91s 3d
Imperial Chemical	44s 3d
Imperial Tobacco	58s
Metal Box	87s 6d
Mexican Eagle	22s 9d
Monsanto Chemical	33s 10½d
Mount Isa Mines	34s 6d
Rand Mines	73s 9d
Rhodesian Anglo-Amer.	89s 11½d
Rhokana Corp.	365s
Rolls-Royce	59s 9d
Shell T & T	77s 6d
Tanganyika Concessions Ltd.	61s 9d
Trinidad Leaseholds	26s 9d
Unilever Ltd.	46s 7½d
United Molasses	29s 10½d
United Sua Betong	41s 10½d
Venterspost Gold	15s 9d
Vickers Ltd.	44s 3d
West Witwatersrand	42s 9d
Woolworth	44s 6d
Obligations:	
British 2½ p.c. Consols	£80
British 3½ p.c. War Loans	£78⅜
British Fundings 4 p.c. 1960-1990	£98⅜
British Transports 3 p.c. 1978-1988	£77¾
German 5 p.c. 1924	£87
Intl. Bank 3½ p.c. 1966-1971	£90¼
Japanese 5 p.c. 1907	£139⅜
Consols	£89

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 3 décembre 1952

	Off.	Dem.
x Affiliated Fund Inc. Com.	5.02	5.43
x American Business Shares	4.02	4.35
Balanced Fund	16.24	17.85
x Boston Fund Inc.	23.93	25.87
x Bullock Fund Ltd.	24.33	26.65
Canadian Investment Fund	6.25	6.86
Canafund Co Ltd	23.54	24.60
Commonwealth Inter Corp	5.13	5.64
Corporate Investors	5.64	6.13
x Dividend Shares	1.94	2.13
x Eaton & Howard Bal Fund	32.95	35.23
x Fundamental Investors Inc	2.69	22.67
x Group Secs - Auto Shares	8.19	8.98
x Group Secs - Rail Shares	8.50	9.32
x Group Secs - Steel Shares	7.30	8.00
x Incorporatei Investors	11.18	12.09
Inter-American Invest	10.62	11.87
Investors Mutual of Can	6.33	6.85
x Keystone Custodian B-1	26.27	27.57
x Do B-2	23.43	26.66
x Do B-3	18.66	20.57
x Do B-4	11.25	12.28
x Do K-1	17.99	19.62
x Do K-2	27.06	29.52
x Do S-1	35.20	38.39
xs Do S-2	18.60	20.29
x Do S-3	17.03	18.80
x Do S-4	7.30	7.97
Leverage Fund	3.78	4.15
x Mass Invest Trust	20.10	21.73
x Mass Invest Growth Stock	17.91	19.36
Mutual Accumulating F	14.06	15.10
Resources of Canada	5.72	6.29
Timed Investment Fd A et B	4.50	4.50
x Wellington Fund Inc.	21.22	23.14
Compagnies de placement		
x Independent Trust Shares	2.23	2.56
x North Amer Trust Sh (1955)	5.50	....
x North Amer Trust Sh (1956)	2.57	....
United Bonds & Share	16	....

x-en fonds américains
a-moins et b-plus commission de la Bourse

War	£100⅛
Founding 2½ p.c.	£93 5-16
Victory	£100⅛
National Defence	£101⅛
Conversion 3½ p.c.	£79⅜
Treasury	£68⅞
Redemption	£78⅛
Savings Bonds	£93

vos produits préférés sont tous annoncés dans L'Evénement-Journal.

BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Séance du 3 décembre 1952

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
490	Abitibi	14¾	14⅝	14⅝
125	Acadia A	17	16¾	16¾
300	Agnew	8⅝	8⅝	8⅝
7700	Ajax	1.20	1.15	1.17
2310	Akaitcho	1.14	1.08	1.10
7000	Albermont	2.28	2.20	2.31
195	Algoma	46¾	45	45
335	Aluminium	51⅜	51	51
5200	Am Leduc	.43	.40	.40
14700	Am Yknife	.28	.27	.27
7800	Anacon	2.40	2.25	2.30
2575	Anglo Cdn	6.50	6.35	6.35
725	Ang Huronian	12½	12⅛	12¼
6500	Ankeno	.28	.23⅞	.23⅞
1000	Area	.26	.25	.25
200	Argus	12⅝	12⅜	12⅜
17600	Ascot	.90	.87	.88
16750	Asher Oil	1.71	1.65	1.71
315	Atlas Steel	20¾	20¾	20¾
500	Aunor	2.90	2.85	2.85
41300	Bagamac	.21	.18	.20½
2430	Bailey	5.20	5.10	5.10
320	Bk of Mont	30	30	30
25	Bank of N S	39	39	39
25	Bank of Tor	40	40	40
2000	Barnat	1.08	1.07	1.07
1570	Baroue	3.40	3.20	3.35
1440	Do droits	1.50	1.50	1.50
550	Barymin	1.35	1.33	1.35
1500	Bata	.41	.38	.38
1395	Beattie	.38	.36	.38
110	Beatty	7½	7½	7½
25200	Bellekeno	.47	.39	.39
2303	Bell Tel	38⅞	38¾	38⅞
900	Belleterre	3.50	3.50	3.50
3300	Bevcourt	1.07	1.00	1.02
1400	Bibis	.21½	.21	.21
8005	Boymar	.17	.12½	.12½
2700	Bralorne	5.25	5.15	5.25
100	Bralkman	2.20	2.20	2.20
2787	Brazilian	9⅝	9½	9½
3303	Brit Ala	8.25	4.80	4.85
795	BA Oil	19½	19½	19½
800	BC Forest	4.95	4.85	4.90
175	BC Power A	.34	.34	.34
12900	Brit Empire	1.03	1.00	1.02
3000	Broulan	3.05	3.00	3.05
6000	Buffadison	.13	.13	.13
2000	Buff Ank	.70	.68	.68
4800	Buff Rl	.04¾	.04½	.04½
225	Bldg Pro	35½	35	35
125	Bur Steel	20½	20½	20½
150	Cal & Edm	11½	11½	11½
1800	Calmont	1.37	1.35	1.36
3105	Calvan	6.10	5.90	6.00
1200	Campbell Chib	2.33	2.25	2.33
1750	Campbell	10	9.60	10
140	Can Cement	75	75	74½
240	C Iron Foundry	21½	22½	22½
1635	Can South Oil	9.80	9.70	9.80
14	Can SS	75	71	75
2288	C Admiral	65½	65	65½
485	Cdn Atl Oil	4.65	4.50	4.65
10	Bk of Com	28½	28½	28½
190	Cdn Breweries	17¾	17½	17¾
145	Cdn Car A	15¾	15¾	15¾
195	Cdn Cel	43½	43½	43½
345	Cdn Chemical	13¾	13⅝	13⅝
14	Can Gen Elec	415	413	415
1325	C P R	32½	32¼	32½
6800	Cdn Pipeline	1.78	1.71	1.78
250	Cdn Tire P	19¾	19¾	19¾
115	C Vickers	17⅞	17⅞	17⅞
1113	C Williston	2.40	2.30	2.40
13180	Cassiar	6.05	5.85	6.00
600	Castle Treth	2.70	2.70	2.70
49800	Cent Explor	5.30	4.40	4.90
2800	Cent Leduc	3.05	3.00	3.00
31000	Cent Por	.25	.24	.24
1300	Charter Oil	1.60	1.55	1.60
1700	Chem Research	1.30	1.28	1.28
1000	Chesterville	.20	.19⅛	.19⅛
2400	Chib Explor	1.05	1.01	1.03
10500	Chimo	.45	.41	.45
1000	Cochenour	1.50	1.45	1.45
3900	Coldsteram	.29½	.27½	.27½
100	Com Pete	4.35	4.35	4.35
200	Conduit	12½	12½	12½
75000	Con Allenbee	.79	.77	.79
100	Con Bakeries	.83⅛	.83⅛	.83⅛
3000	Con Cordansun	.67	.65	.67
5000	C Discovery	1.78	1.74	1.75
875	Con Smelters	33	32⅝	33
2000	C Rochette	.14	.12	.12
540	Con Gas	14½	14⅜	14½
925	Conwest	4.40	4.30	4.30
325	Corby A	8¾	8	8
50	Do B	8	8	8
100	Craig	4.00	4.00	4.00
600	Delnite	1.94	1.90	1.90
3200	Del Rio	2.65	2.51	2.60
5500	Detta	.15	.14½	.14½
2800	Dev Leduc	2.05	2.00	2.05
680	Dist Seag	26	25⅝	25¾
1695	Dome	21⅜	21¼	21⅜
36775	Dom Asbestos	2.66	2.30	2.66
150	Dom Bank	29	28½	29
515	Dom Foundry	16⅝	14½	14½
205	Dom Magnesium	10	10	10
540	Dom Steel	15¼	15¼	15¼
205	Dom Stores	13¼	13⅛	13⅛
300	Dom Tex	10¾	10¾	10¾
3300	Donalda	.44½	.43½	.44½
100	Dow Brew	15	15	15
5700	Dragon	.46	.45	.45
6000	Duvex	.36	.33	.33
2500	East Crest	.09	.08¾	.09
5200	E Malartic	2.94	2.80	2.80
40900	East Rim	1.40	1.33	1.37
1050	E Sullivan	6.70	6.65	6.65
1800	East Metals	.54½	.53	.54½
2300	Emerald Glacier	.35	.32	.35
4500	Eureka	1.28	1.24	1.24
5741	Falconbridge	18½	17⅞	18⅛
235	Famous Play	18½	18½	18½
125	Fanny Farmer	25¾	25½	25½
9400	Fargo	1.00	.91½	.91½
200	Fed Grain	.17¼	.17	.17
400	Fed Pete	6.90	6.80	6.80
10400	Fenimore	.62	.60	.60
4100	Do droits	.15	.14	.15
1500	Flank Pete	.27	.25	.25
580	Ford A	.60	59½	59⅝
100	Foundation	13½	13¼	13½
300	Fraser	.17	.16¾	.16¾
4220	Frobisher	5.35	5.25	5.30
15150	Gas Explor	1.43	1.29	1.41
100	Gen Bakeries	4.65	4.65	4.65
247	Gen Dynamics	40½	40	40
225	Gen Motors	63½	63	63
100	Gen Pete A	6.75	6.75	6.75
75	GS Wares	16½	16	16½
10	Do P	101	101	101
3100	Geneva	.12½	.10	.11½
2215	Giant	10⅝	10¼	10¼
2100	Gods Lake	.58	.58	.58
5500	Goldcrest	.15	.14	.15
3700	Gold Manitou	3.35	3.25	3.25
12000	Goodfish	.03½	.03	.03
15	Goodyear P	47	46½	47
460	Gl Paper	18⅝	16½	16½
100	GW Coal A	9¼	9¼	9¼
100	Do B	8¾	8¾	8¾
405	Great Plains	6.90	6.75	6.75
11450	Grid Oil	4.10	3.85	3.95
5500	Gulf Lead	.09	.08½	.08½
66800	Gunnar	1.72	1.60	1.62
5000	Harricana	.06½	.06½	.06½
4500	Heath	.15	.12	.13
3000	Heva	.07½	.07	.07
3000	High Crest	.51	.50	.50
205	Hollinger	15⅝	15⅝	15⅝
1595	Home Oil	12¼	11¾	12
6500	Homer	.09	.08½	.08½
200	Hoyle	2.75	2.75	2.75
350	Hud Bay	56	55½	55½
2000	Hugh Pam	.42	.41	.42
100	Imp Bank	32½	32½	32½
1451	Imp Oil	35	34¾	34¾
205	Imp Tob	9⅞	9¾	9¾
690	Ind Accep Corp	27¾	27¼	27½
475	Do $1.50 P	30¼	30⅛	30¼
40	Do $2 P	54	53½	54
980	Int Nickel	42½	42¼	42¼
2310	Int Pete	25	24⅝	24⅝
1700	Jaculet	.12½	.12	.12
1500	Jet Oil	.46	.45	.46
1500	Joliet	.33	.32	.32
6700	Jonsmith	.30½	.30½	.32
100	Jupiter	2.50	2.50	2.50
13500	Kelore	.09	.08¾	.08½
1800	Kenwell	1.80	1.80	1.80
1500	Kenville	.08½	.08	.08
3280	Kerr Addison	20	19¾	19⅞
8669	Kirk Hud	1.05	.95	.95
2400	Kirk Lake	.80	.76	.76
1200	Klondike	.17	.15	.15
1400	Kroy	1.62	1.60	1.62
225	Labatt	17⅞	17¾	17⅞
340	Labrador	8.90	8.90	8.90
5100	Ladulama	.26	.25	.25
2000	L Lingman	.25	.23	.23
950	Lake Shore	8.75	8.50	8.50
100	La Luz	2.80	2.80	2.80
145	Laura Secord	14	14	14
200	La

Drummondville et Thetford-Mines obtiennent des ententes au baseball

SABOURINADES SPORTIVES SABOURIN

par Roland

AVERTISSEMENT DE HORWOOD AUX CITADELLES

Phil Watson, le pilote des Citadelles, a reçu hier matin un télégramme du président de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, George "Buster" Horwood, l'avisant à voir à ce que les batailles cessent, sinon lui aussi (Watson) sera inclus dans les pénalités aux joueurs. Cet avertissement suit le fracas survenu au cours de la joute Citadelles-Royal mardi soir, au Forum, et au cours de laquelle les punitions furent distribuées en abondance par Ken Mullins.

Watson n'est pas ennuyé par ce message, mais se demande si M. le président a vu à faire parvenir le même avertissement à Sammy Pollock et Jacques Bélanger. "Nous ne courons pas après les batailles", de nous faire remarquer Phil, "mais il est tout juste que nous nous défendions quand nous sommes attaqués. Quand ils veulent jouer du hockey, nous sommes capables d'en jouer également".

Au sujet du fracas de mardi, Phil nous a fait remarquer que les Citadelles n'étaient pas intéressés à chercher la chicane avec une avance de 8-3. "Il ne restait que quelques minutes à jouer quand Bélanger donna ordre à ses gars de ne pas manquer Cyr, Labadie et Leclerc, qui étaient sur la glace. Quant j'ai vu cela, j'ai envoyé Amadio, Houle et Chevalier sur la glace dans l'espoir que ça cesserait. Mais non, Landry, Vincent et Gagnon continuent leur p'tit jeu, et la bataille éclate. Tu peux être certain que nos gars n'ont perdu aucune décision".

Quant à la partie elle-même, il nous a dit que Gaétan Dessureault dut faire des miracles pour les empêcher de compter dix autres buts. "Ça marchait sur des roulettes, et il me fait plaisir de dire que Lepage, Alain, Gignac et Laperrière ont bien joué. Si ça peut continuer, on va être durs à battre".

Et vous quittez Watson, bien convaincu une autre fois que la vie n'est jamais monotone quand il est dans les parages.

ET MONSIEUR CONWAY . . .

Quelques heures après le télégramme du président Horwood, notre agence de presse nous faisait part d'une déclaration du président de la Quebec Amateur Hockey Association, Martin Conway, à l'effet qu'il y aurait des suspensions à la suite du fracas de mardi soir. Il n'est pas notre intention de refuter la déclaration de Conway, mais nous sommes surpris de son empressement soudain à des condamnations.

Si la partie en question n'avait pas été marquée de la présence d'un club de Québec, nous nous demandons si le président de la Q. A. H. A. se serait si empressé à dénoncer les nombreuses punitions distribuées à cette occasion. Nous nous rappellons d'un temps où les gros bonnets de la Q.A.H.A. gardaient le silence devant des fracas plus désastreux et beaucoup plus révoltants. On se souvient du temps de Tommy Manastersky, alors que tout était permis pour ce colosse et ses coéquipiers du Forum.

Quand les joueurs des Citadelles revenaient à Québec avec les yeux noirs, les lèvres coupés et toutes sortes de blessures — il n'y a pas si longtemps de cela — est-ce qu'il se trouvait une autorité de la Q. A.H.A. pour dire qu'il fallait que ça cesse? Non, messieurs, et vous le savez bien. Aujourd'hui, nos jeunes sont capables de se défendre. Pour cela, on les considère comme des monstres et on les menace de suspensions.

Qu'attendez-vous la Q.A.H.A. pour vous prononcer ouvertement sur le cas de Jean-Guy Talbot? Que faites-vous devant les agissements de Henri "Pocket" Richard, qui se spécialise à frapper ses adversaires de son bâton? Vous a-t-on parlé de l'attaque sauvage de Ronald Pilon contre Bob Chevalier dimanche après-midi, à Québec? Est-ce que les trois dernières parties des Citadelles ont été aussi rudes que peuvent l'indiquer le nombre de punitions? Faites une petite enquête sur ces questions, messieurs, et vous verrez que le "bobo" n'est pas tout à Québec.

Nous répétons que nous en voulons pas de faveurs pour Québec, mais justice tout simplement.

ICI ET LA . . .

Punch Imlach était très heureux du résultat de la partie d'hier soir. Elle a permis au club de monter d'un rang dans le classement et le pilote des As croit que l'ascension ne s'arrêtera pas là . . . A quelqu'un qui lui faisait remarquer qu'il n'avait pas manqué Béliveau, le pilote des As s'empressait de répondre qu'il avait manqué le "Gros Bill" . . . Il n' a a aucun doute que l'atmosphère n'est pas le même sans l'athlète de Victoriaville . . .

Yves Nadon avait demandé quinze jours avant de prendre une décision définitive sur son poste à Shawinigan . . . Sa réponse n'est pas encore connue, mais nous nous demandons s'il acceptera de rester avec les Cataractes . . . Il est évident que Dick Irvin, Tommy Ivan, Joe Primeau et autres ne pourraient faire mieux que Penniston ou Nadon avec ce club . . . Les Cataractes finiront en dernière position, loin en arrière de tous les autres . . .

N'est-ce pas que les Saguenéens de Chicoutimi s'avèrent un puissant club à l'étranger et qu'ils feront parler d'eux d'ici la fin de la saison ? . . . Avec deux blanchissages consécutifs à son crédit, Marcel Pelletier devrait mettre plus d'ardeur au jeu et s'avérer un atout précieux pour son équipe . . . Ray Fredericks ne gagnera pas le trophée "Vézina" à Ottawa, mais aura la satisfaction d'enregistrer plusieurs blanchissages, semble-t-il . . . Il est question que Tim Horton, qui est avec les Leafs de Toronto, aille rejoindre le club de Peanuts O'Flaherty . . .

Au sujet du club Kitchener, Phil Watson nous déclare que les Greenshirts ont deux puissantes lignes d'attaques qui peuvent se comparer à ce que l'on peut voir partout ailleurs . . . Toutefois, le cerbère Bill Harrington fut lamentablement faible mardi soir, tandis que sa défense, très lourde, est lente à se déplacer . . . Comme les Greenshirts sont de l'organisation des Canadiens de Montréal, il ne s'attend à ce qu'ils viennent ici pour faire des faveurs aux Citadelles . . .

Dans la ligue Nationale, les Black Hawks de Chicago refusent de prendre la dégringolade qu'on leur a prédit depuis longtemps et possèdent une avance de cinq points en première position . . . A Toronto, les Leafs sont désamparés avec les blessures, ayant pas moins de neuf blessés, dont trois qui sont incapables de jouer . . . Selon des rapports de la métropole, Jean Béliveau jouerait ses trois parties avec les Canadiens les 18, 20 et 21 décembre . . . Jean aidera-t-il les Canadiens à prendre six précieux points qui pourraient leur permettre de participer aux éliminatoires de fin de saison ?

Mario et Tremblay aident les As à triompher 6-2, hier

Les Saguenéens l'emportent 4-0

Aux dépens des Braves à Valleyfield. — Deuxième blanchissage de la saison pour Marcel Pelletier. — Leclerc blessé à la deuxième période.

Valleyfield, 4 (PC) Le gardien de buts Marcel Pelletier a réussi son deuxième blanchissage de la saison hier soir alors que les Saguenéens de Chicoutimi ont facilement battu les Braves de Valleyfield au compte de 4-0 devant quelque 2,500 amateurs. Pelletier a bien mérité son blanchissage, bloquant 36 lancers, dont plusieurs étaient difficiles.

La joute a été retardée au début de la deuxième période lorsque le cerbère Paul Leclerc, du Valleyfield, fut assommé par un lancer de Lou Smrke qui l'atteignit à la machoire. On le transporta hors de la patinoire sur une civière mais il revint au jeu 10 minutes plus tard après un repos.

Lou Smrke, Jean-Paul Lamirande, Sherman White et Marius Groleau ont réussi les quatre buts de la joute. Emrke et White étant de plus crédités d'une passe complétée.

Les Saguenéens ont écopé de quatre des six punitions décernées par l'arbitre Sibby Mundey.

CHICOUTIMI — Buts : Pelletier; Défenses : Roy, Lamirande, Glaude, Taillefer et Bownass; Avants : White, Buchanan, L. Smrke, S. Smrke, Franche, Deschênes, Dussault, Groleau et Tkachuk.

VALLEYFIELD — Buts : Leclerc; Défenses : C. Smelle, Ernst, Deslauriers, Irvine et Vitale; Avants : Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, T. Smelle, Kwong, Haworth, Cline et Guidolin.

Arbitre : Sibby Mundey; Juges des lignes : Paul Moreau et Percy Reynolds.

Première période

1—Chicoutimi : L. Smrke (White, Dussault) 12:17
2—Chicoutimi : White (L. Smrke) 17:20
Punitions : Lamirande 18:05.

Deuxième période

3—Chicoutimi : Lamirande (Buchanan) 5:15
Punitions : Lamirande 8:30 et Bougie 9:10.

Troisième période

4—Chicoutimi : Groleau (Tkachuk, Deschênes) 3:41
Punitions : Deschênes 4:35; Bougie et Dussault 9:53.

Arrêts :

Pelletier	10	8	7	25
Leclerc	8	4	4	16

Finale entre quatre Australiens

Melbourne, 4. (PA) — Les jeunes joueurs australiens Ken Rosewall et Lewis Hoad, qui ont tous deux 17 ans, ont démontré hier pourquoi ils forment le deuxième meilleur duo en doubles de l'Australie, après les champions Frank Sedgman et Ken McGregor. Jouant dans les semi-finales des doubles du tournoi pour les championnats Victoriens hier après-midi, ils ont vaincu leurs compatriotes Don Candy et Mervyn Rose aux compte de 10-8, 3-6, 6-3, 4-6 et 11-9, après être venus, à deux reprises, à un point de la défaite.

Les deux jeunes adolescents, qui ont battu le duo américain Seixas-Richardson en cinq manches mardi, rencontreront maintenant en finale l'équipe Sedgman-McGregor.

Dans une semi-finale des doubles féminins, Maureen Connolly et Julie Sampson, de la Californie, ont éliminé Helen Angwin et Gwen Thiele aux compte de 6-2, 6-4. Elles rencontreront en finale Mary Hawton et Berryl Penrose.

Sedgman et McGregor ont facilement battu pour leur part Adrian Quist et Geoff Brown aux comptes de 6-1, 6-3 et 6-2. Les coups à la volée de champions étaient si puissants qu'à certains moments, Quist et Brown tournèrent tout simplement le dos à leurs rivaux.

au club L'Aiglon

Une soirée spéciale sera offerte demain soir aux locaux du club L'Aiglon, boulevard Churchill-Roosevelt, à l'occasion du cinquième anniversaire de fondation de la section des quilles. Tous les membres et leurs amis sont invités.

Le sosie de Joe Louis triomphe à la Joe Louis

Détroit, 4 (PA) Coley Wallace, le poids lourd de New-York qui ressemble à Joe Louis, a hier soir servi à Bob Dunlap une leçon de boxe à la Joe Louis. Il a passé le K. O. à son adversaire après 46 secondes de la sixième ronde grâce à une puissante gauche.

L'arbitre Lou Handler a mis fin au combat de 10 rondes lorsque Dunlap croula au plancher et tenta faiblement de se relever. Le combat fini, Dunlap, couvert de sang, marcha vers son coin seulement pour s'écrouler dans les bras de ses seconds.

Wallace avait un avantage de 22 livres sur son rival de 177 livres. Il envoya Dunlap au plancher pour un compte de huit secondes dès la première ronde.

Ligue Provinciale de baseball

Dodgers à Drummondville et les Browns à Thetford-Mines

Phoenix, Arizona, 4 (Spécial à L'Événement-Journal) — Tous les clubs de la ligue Provinciale de baseball sont assurés d'une entente avec un club des ligues majeures pour la saison 1952, à la suite d'une décision prise hier par les Dodgers de Brooklyn et les Browns de St-Louis, à la convention annuelle du baseball.

Pendant que Brooklyn, par l'entremise des Royaux de Montréal, acceptait de prendre sous sa tutelle le club Drummondville, les Browns annonçaient qu'ils établissaient leurs pénates à Thetford-Mines, nouveau club dans le circuit du président Albert Molini.

Les autres clubs ont des ententes avec les clubs suivants: Québec: Braves de Boston; Sherbrooke, Indiens de Cleveland; St-Jean, Pirates de Pittsburgh; Granby, Phillies de Philadelphie; Trois-Rivières, Yankees de New-York et St-Hyacinthe, Athlétiques de Philadelphie.

En étudiant ce tableau, nous constatons donc que les clubs de la Provinciale sont patronés par quatre clubs de la ligue Nationale et quatre autres de la ligue Américaine.

A la suite d'une assemblée de la Provinciale tenue à Phoenix, hier, il a été décidé que lors de la joute d'étoiles qui sera présentée à Québec, le 13 juillet, une équipe sera formée avec les joueurs de la ligue Nationale et l'autre avec des joueurs des clubs affiliés aux équipes de la ligue Américaine. On verra donc Québec, Drummondville, Granby et St-Jean se grouper contre Sherbrooke, Thetford-Mines, Trois-Rivières et St-Hyacinthe.

Au sujet de l'entente obtenue par le Drummondville, on signale le beau travail accompli par Guy Moreau, gérant-général des Royaux de Montréal. Ceci confirme également la nomination de Gerry Gosselin comme gérant d'affaires du club Drummondville. Gosselin était depuis cinq ans le secrétaire de voyage du club de baseball de la métropole.

Les dirigeants de la Provinciale retournent au Canada très heureux du travail accompli à la convention annuelle du baseball.

Un bel arrêt pour Harry Lumley

Harry Lumley, des Leafs, bloque un lancer de Bob Goldham, du Détroit.

Les Greenshirts contre les Citadelles au Colisée

Ce soir à 8.30 heures dans une joute régulière de la ligue Junior. — Bill Harrington, Orval Tessier, Réal Mongeon, Greg, Hicks, Jack Novak avec le club Kitchener. — Davis compte sur ses pesants joueurs de défense pour arrêter les Citadelles.

Les Citadelles de Québec auront l'occasion de se rapprocher à seulement deux points des Canadiens et de la première position du circuit Horwood, ce soir, mais pour ce faire il leur faudra triompher des Greenshirts de Kitchener de la ligue junior d'Ontario.

Curly Davis, coach des Greenshirts depuis seulement quelques jours, après avoir remplacé Lou Passador, a confiance de voir ses joueurs remporter une première victoire dans le Québec, aux dépens des Citadelles. Après avoir vu les Citadelles à l'oeuvre, mardi au Forum, Davis est d'avis qu'il aligne une défense aussi pesante et aussi efficace que celle de Phil Watson et il compte beaucoup sur son étoile Orval Tessier pour tenir Marcel Paillé occupé durant une bonne partie de la soirée.

Par contre, Watson a vu les Greenshirts jouer contre les Canadient et Phil prédit une victoire des Citadelles, tout en admettant que Davis possède deux puissantes lignes d'attaque qui pourraient bien lui causer une surprise. A l'heure où ces lignes sont écrites, Martin Conway, président de la Q.A.H.A., n'a encore ordonné aucune suspension en marge de la joute de mardi contre le Royal et à moins d'avis contraire, les Citadelles seront au grand complet pour cette importante rencontre.

Si les Citadelles entendent reprendre le premier rang avant le 1er janvier, il leur faut remporter la victoire à tout prix ce soir et il est certain qu'on se lancera à l'attaque des buts de Bill Harrington dès les premières secondes de jeu.

Les Citadelles ont joué en champions dimanche contre les Canadiens et mardi contre le Royal et la joute de ce soir ne devrait pas faire exception. Le trio Leclerc-Labadie-Cyr fonctionne à merveille, Camille Henry a retrouvé son aplomb et Bertrand Lepage, qui n'avait pas joué depuis quelques parties, a fait sensation mardi au Forum.

Le coach des Greenshirts a l'intention de remanier ses lignes d'attaque pour la joute de ce soir. Les Tessier, Glen Cressman, Gary Collins, Doug Vaughn, Réal Mongeon, Graham Joyce, Buddy Horne, John Ford et autres ont bien l'intention de retourner à Kitchener avec la victoire et Phil Watson devra sortir ses meilleurs atouts pour triompher.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 5, Rangers 3

Ligue Américaine
Syracuse 1, Pittsburgh 2

Ligue Senior
Shawinigan 2, Québec 6
Sherbrooke 0, Ottawa 2
Chicoutimi 4, Valleyfield 0

Ligue Junior

Section de l'Ontario
Barrie 6, St. Michael's 4

Ligue des Maritimes
Sydney 1, Glace Bay 3

Exhibition
Université Laval 7, St-Frs-Xavier 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Canadiens
Rangers à Détroit
Chicago à Boston

Ligue Américaine
Buffalo à St-Louis

Ligue Senior
Québec à Shawinigan
Chicoutimi à Sherbrooke

Ligue Junior
Kitchener à Citadelles

Ligue du Bas St-Laurent
Mont-Joli à Rimouski
Rivière-du-Loup à Matane

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	24	12	6	6	69	61	30
Détroit	22	10	7	5	71	51	25
Montréal	21	8	6	7	54	47	23
Boston	21	9	8	4	45	43	22
Toronto	24	9	11	4	65	76	22
New-York	22	3	13	6	47	74	12

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	18	13	5	0	77	42	26
Pittsburgh	20	11	8	1	62	50	23
Hershey	20	11	9	0	64	58	22
St-Louis	19	9	10	0	60	64	18
Syracuse	21	9	12	0	52	56	18
Providence	19	8	10	1	52	69	17
Buffalo	19	5	12	2	43	72	12

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal	22	14	7	1	75	44	29
Ottawa	24	11	9	4	87	68	26
Valleyfield	22	10	7	5	87	60	25
Chicoutimi	19	9	5	5	69	53	23
Québec	22	8	9	5	64	77	21
Sherbrooke	24	9	13	2	71	67	20
Shawinigan	21	4	14	2	53	77	10

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	21	17	4	0	108	51	34
Citadelles	20	15	5	0	78	65	30
Trois-Rivières	20	7	12	1	55	81	15
Royal	22	2	18	2	56	109	6

SECTION DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marlboros	21	14	4	3	81	54	31
St. Michael's	21	13	6	2	101	65	28
Barrie	25	10	12	3	99	105	23
Galt	18	10	6	2	77	84	22
St. Catharines	17	8	7	2	60	60	18
Guelph	20	8	10	2	65	77	18
Oshawa	21	7	12	2	86	98	16
Windsor	19	6	12	2	43	64	12
Kitchener	20	4	14	2	59	86	11

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Grand'Mère	5	5	0	0	24	12	10
Red Wings	7	4	3	0	16	15	8
Citadelles	6	3	2	1	31	19	7
Montmagny	6	3	3	0	20	18	5
St-Patrick	6	0	6	0	8	35	0

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mont-Joli	14	11	3	0	73	48	22
Rimouski	15	9	6	0	70	44	18
Rivière-du-Loup	14	4	9	1	43	76	9
Matane	15	4	10	1	55	70	9

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	25	15	8	2	95	87	32
Sydney	25	12	13	0	89	78	24
Charlottetown	24	11	13	0	84	74	22
Glace Bay	26	9	15	2	73	87	20

Emil Zatopek choisi

Londres, 4. (PA) Emil Zatopek, fameux coureur tchécoslovaque qui a gagné trois médailles d'or aux Jeux Olympiques tenus à Helsinki, a été nommé hier l'athlète no 1 de 1952, à la suite d'un vote organisé par la revue "World Sports", organe officiel de l'Association Olympique Britannique.

Bob Mathias de Tulare, Californie, champion olympique et étoile de football de l'Université Stanford, s'est classé deuxième. Marjorie Jackson d'Australie a obtenu le troisième rang. Frank Sedgman, brillant joueur de tennis de l'Australie, s'est classé quatrième, suivi de Maureen (Little Mo) Connolly de San Diego, Californie, reconnue comme la meilleure joueuse de tennis au monde.

Ils comptent deux buts chacun comme les locaux s'installent seuls en cinquième position. — Erwin Grosse enregistre les deux buts des Cataractes de Shawinigan. — Pawlyshyn et Brillant sont les deux autres compteurs.

par Roland SABOURIN

Il est heureux pour les Cataractes de Shawinigan-Falls que Jean Béliveau fût au repos hier soir, car ils auraient encaissé un échec encore plus cinglant que celui de 6-2 que leur ont fourni les As au Colisée, devant la plus petite assistance de la saison. Même si la rencontre ne fut pas des plus intéressantes et présenta peu de moments excitants, elle a tout de même permis aux hommes de Punch Imlach de passer seuls en cinquième position, un point en avant du St-François de Sherbrooke, défait 2-0 à Ottawa.

Ludger Tremblay, qui joua en compagnie de Frankie Mario et Claude Robert, dirigea l'attaque des As avec deux buts et deux assistances. Mario y alla également de deux buts, en plus d'obtenir un assist. Les autres compteurs de l'équipe furent Pierre Brillant et Walter Pawlyshyn, tandis que Murdo MacKay et Al Baccari furent crédités de deux aides chacun. Erwin Grosse, probablement le meilleur joueur dans les deux camps, réussit les deux buts des perdants, avec le concours de Frank Bathgate et Bert Giesebrecht.

Nos porte-couleurs prirent une avance de 2-1 à la période initiale et la portèrent à 4-1 au second vingt. L'arbitre Bill Roberts distribua neuf punitions — dont cinq aux As — y compris deux majeures. Ted Hodgson et Walter Pawlyshyn déclenchèrent une bataille à la troisième période, puis furent suivis de Roger Bédard et Léon Bouchard. Ces deux derniers s'en tirèrent cependant avec des mineures. Les As profitèrent même d'un désavantage numérique pour compter un de leurs buts.

Marois en évidence

Québec prit une avance de 2-1 à la période initiale, mais il fallut une tenue sensationnelle de Jean Marois pour empêcher les Cataractes de compter plus d'une fois. Jean fit 14 arrêts en comparaison à neuf pour Dave Gatherum, qui fut très mal protégé durant toute la partie. Ted Hodgson et Billy Arcand étaient sur la glace pour les six buts des As. Pour les As, Danny Nixon fut le meilleur homme à la ligne bleue.

Mario compta le premier but à 1:33, après une mise au jeu dans la zone ennemie. Hudson fut puni à 3:54, et c'est là que l'on vit Marois en arrêter de toutes les sortes. Un but par Mackay fut refusé à 8:05, sous prétexte que Pawlyshyn était dans la zone du gardien de buts. Deux minutes plus tard, Brillant prit une passe de Nixon au centre de la glace pour aller déjouer la défense et ne faire aucune erreur. Grosse profita d'une défense lamentable pour réduire l'avance à 2-1 à 13:30. Une punition à Robert à 16:21 ne causa pas trop d'ennuis aux locaux.

La deuxième période

Sans doute découragés par la tenue spectaculaire de Marois, les Cataractes furent rarement dangereux au second vingt. Pendant ce temps, les As ajoutèrent deux autres buts à leur total. A 4:47, Pawlyshyn n'eut qu'à prendre le retour d'un lancer de Crožier pour déjouer Gatherum. Lemonde et Wray furent punis à 6:54 et 15:32 respectiment. Alors qu'il ne restait plus 23 secondes à jouer dans la partie, Tremblay surprit Gatherum avec un lancer d'une quarantaine de pieds.

Et le bal continue

Profitant de la faiblesse de Hodgson et Arcand, les As portèrent leur avance à 6-1 en cinq minutes de jeu au troisième chapitre. Il n'y avait que 30 secondes d'écoulées quand Tremblay réussit son deuxième but, puis alors que Pawlyshyn était au pénitencier, Mario alla compter son deuxième but également. Tremblay venait juste de manquer son tour du chapeau quand Mario s'empara de la rondelle.

Pawlyshyn et Hodgson livrèrent ensuite leur combat à 12:16, Bouchard et Bédard se joignant au spectacle. Tous les joueurs étaient revenus sur la glace quand le combattif Grosse fut récompensé de son deuxième but. Les Cataractes ne firent aucune autre incursion dangereuse et les As conservèrent facilement leur marge.

SHAWINIGAN FALLS — Buts : Gatherum; Défenses : Plante, Hodgson, Arcand et Lemonde; Avants : Lapointe, Bédard, Grosse, Regan, Giesebrecht, Wray, Podolsky, Joss, Léger et Bathgate.

QUEBEC — Buts : Marois; Défenses : Crozier, Nixon, Kraiger, Hudson et Bouchard; Avants : Mackay, Carnegie, Baccari, Robert, Tremblay, Mario, Brillant, Pawlyshyn, Smith.

Arbitre : Bill Roberts; Juges des lignes; Corriveau et Leclerc.

Première période

1—Québec : Mario (Tremblay, Robert) 1:33
2—Québec : Brillant (Nixon, Baccari) 10:46
3—Shawinigan Falls : Grosse (Giesebrecht) 13:30
Punitions : Hudson 3:54 et Robert 16:21.

Deuxième période

4—Québec : Pawlyshyn (Crozier, Mackay) 4:47
5—Québec : Tremblay (Baccari, Mackay) 19:37
Punitions : Lemonde 6:54 et Wray 15:32.

Troisième période

6—Québec : Tremblay (Mario, Robert) 0:36
7—Québec : Mario (Tremblay) 5:10
8—Shawinigan Falls : Grosse (Giesebrecht, Bathgate) 17:38
Punitions : Pawlyshyn 4:58; Hodgson (majeure) et Pawlyshyn (majeure) 12:16 Bédard et Bouchard 12:16.

Arrêts :

Gatherum	9	12	9	30
Marois	14	3	10	27

Beau temps, mauvais temps...
Dow
EST TOUJOURS
'CLIMATISÉE'
CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.
DCR-21F

Le fracas de mardi

Le président Conway sévira dès la réception du rapport

Montréal, 4 .(PC) — Le président Martin Conway, de l'Association de hockey amateur du Québec, a dit hier, que des suspensions seraient imposées dès qu'il aura reçu un rapport complet sur la mêlée générale qui a marqué la joute junior le mardi soir entre le Royal de Montréal et les Citadelles de Québec.

Six punitions de match pour mauvaise conduite, huit majeures et une punition de mauvaise conduite ont été décernées après la bataille générale. Québec gagna la joute au compte de 8-3.

"Le jeu rude et brutal au hockey est allé un peu trop loin et, dorénavant, les joueurs concernés, particulièrement ceux écopant des punitions de match, seront sévèrement punis", a dit Conway.

"Les instructeurs et directeurs de clubs seront aussi punis s'ils ne peuvent mettre un frein aux activités pugilistiques et autres, sur la glace, de leurs joueurs. Les arbitres ont reçu l'ordre de faire respecter les règlements tels qu'ils sont écrits et toute autre manifestation brutale sera tout aussi durement punie"

La bagarre au Forum a donné lieu à au moins cinq combats de boxe, vers la fin de la partie. John McGillivray, du Royal, et Moe Collins, du Québec, ont été les premiers à enlever leurs gants et à se battre. Des combats ont alors éclaté dans tous les coins de la patinoire.

L'arbitre Ken Mullins et les juges de lignes Paul Moreau et Leo Murray ont vainement tenté de mettre fin aux matches et ont finalement été obligés de laisser les joueurs s'épuiser.

Des punitions de match pour mauvaise conduite et des majeures ont été imposées à Bob Chevalier et Butch Houle, du Québec, et Roger Landry, Réal Vincent et Claude Beaupré du Royal. Ovila Gagnon, joueur de défense de l'équipe montréalaise, a écopé d'une punition de match pour mauvaise conduite lorsqu'il bouscula l'arbitre Mullins et Gaby Alain, du Québec, reçut une punition de mauvaise conduite. Enfin, Alain, Collins et McGillivray écopèrent aussi de punitions majeures.

Excellent programme double de ballon-panier au Séminaire ce soir

Un léger changement a été apporté au programme double de basketball qui sera disputé ce soir au gymnase du séminaire, 27, rue Ste-Famille, à compter de 7 h. 15. Tel que cédulé, la première partie opposera le Séminaire aux Pensionnaires du séminaire dans une joute de la ligue Intermédiaire, mais la deuxième rencontre verra aux prises le Rouge et Or de l'université Laval contre les Pensionnaires du séminaire, dans une rencontr régulière de la ligue Senior.

La joute Rouge et Or vs Pensionnaires devait être jouée le 27 novembre mais fut remise à ce soir. La rencontre cédulée pour aujourd'hui entre les Pensionnaires et le Séminaire sera disputée samedi soir.

Paul Geoffrion, coach du Rouge et Or, a confiance de voir ses hommes remporter la victoire ce soir. Depuis le début de la saison, les étudiants de Laval se sont révélés de sérieux aspirants au championnat et à chaque rencontre le Rouge et Or affiche un jeu de plus en plus amélioré. Cependant, les Pensionnaires du séminaire ne se comptent pas pour battus et ils sont déterminés à livrer une lutte de tous les instants à leurs adversaires plus expérimentés.

Cette joute de la ligue Senior sera précédée d'une rencontre de la ligue Intermédiaire entre le Séminaire et les Pensionnaires. Une grande rivalité existe entre les joueurs des deux équipes depuis le début de la saison et la rencontre de ce soir promet de nombreuses sensations aux amateurs qui se rendront au gymnase du séminaire.

Dans les deux circuits, les clubs n'ont jamais été si bien balancés que cette saison et chaque rencontre fournit du jeu enlevant et rapide où l'habilité et l'endurance de chacun des joueurs sont soumises à une dure épreuve. Ce sport prend de plus en plus de vogue à Québec et les amateurs de basketball sont invités à assister au programme de ce soir en très grand nombre.

STE-FOY DRIVE YOURSELF
AUTOS A LOUER
Modèles 1952 avec radio, assurances responsabilité publique et collision.
2871 Ch. Ste-Foy Tél.: 7-8457

COLISEE
Tél.: 5-5129 Att. A
- Ligue "A" Provinciale -
● CE SOIR 8 h. 30 ●
★ GREENSHIRTS ★
de Kitchener
— vs —
★ CITADELLES ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 hre au Colisée, à partir de 7 h.—Autres billets RESERVES en vente au Colisée jusqu'à 5 h. et à partir de 7 h. CE SOIR.
Loges, $1.00— Mezz. Balc. $0.75
Adm. gén. - "Millionnaires"
Adul. 50c — Enf. 25c.
(Charge de Service en plus.)

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

Les Black Hawks triomphent des Rangers par 5-3

Hier soir au Madison Square Garden. — Chicago augmente son avance à cinq points. — Quelques matches de boxe sont présentées sur la glace. — Bodnar, Peters et Glover comptent pour les Black Hawks à la troisième période. — Bataille entre Bodnar et Steve Kraftcheck. — Rayner mal protégé.

New-York, 4. (PA) Les combatifs Black Hawks de Chicago ont hier soir porté à cinq points leur avance en tête du classement de la ligue Nationale de hockey lorsqu'ils ont vaincu les Rangers de New-York, qui sont en dernière position, au compte de 5-3 grâce à des buts, à la troisième période, de Gus Bodnar, Jimmy Peters et Fred Glover.

Les deux équipes ont tenté, la plupart du temps, à régler de vieux comptes et, en conséquence, la mise en échec a été rude et quelques combats de boxe ont éclaté.

Bodnar, qui a donné l'avance une fois pour toutes aux Hawks au début du troisième tiers, et le joueur de défense Steve Kraftcheck, des Rangers, se sont livré le meilleur match pugilistique de la soirée et ont, va sans dire, écopé ensuite de punitions majeures.

Paul Ronty, qui compta deux fois, donna l'avantage au compte de 3-2 dans la quatrième minute de jeu de la dernière période grâce à un coup de revers fort bien exécuté. Mais une minute après, Glover accepta une passe de Pete Babando et poussa rapidement le disque dans le coin gauche inférieur des filets pour égaler le compte encore une fois.

Trois minutes plus tard, Bodnar, laissé à découvert, prit une passe de George Gee et n'eut aucune difficulté à déjouer le gardien de buts Chuck Rayner, à sa merci, au désappointement des 7,482 partisans des New-Yorkais.

Les Rangers ont contre-attaqué mais n'ont pu compter lorsque les recrues Andy Bathgate et Dean Prentice, ainsi que Wally Hergesheimer, manquèrent des filets ouverts. Moins de trois minutes avant la fin, Jimmy Peters assura définitivement la victoire au Chicago en comptant sans aide. Il s'empara d'un disque libre à 20 pieds des filets et lança aussitôt derrière un Rayner encore laissé sans protection.

CHICAGO — Buts : Rollins; Défenses : Morrison, Gadsby, Fogolin et Dewsbury; Avants : Bodnar, Couture, Gee, Peters, P. Conacher, Babando, Hucul, Glover, Gardner, McFadden et Abel.

NEW-YORK — Buts : Rayner; Défenses : Reise, Stanley, Howell, Buller et Kraftcheck; Avants : Ronty, Hergesheimer, Strain, Raleigh, Laprade, Mickoski, Bathgate, Burnett, Prentice, Kullman et Slowinski.

Arbitre : Jerry Olinski; Juges des lignes : Sammy Babcock et Doug Davies.

Première période

1—New-York : Ronty (Reise, Hergesheimer) 2:00
2—Chicago : Abel (McFadden, Gadsby) 5:16
Punitions : Reise 3:00; Gee 8:56; Fogolin 10:33; Peters 15:26 et Howell 18:43.

Deuxième période

3—Chicago : Couture (Bodnar) 1:27
4—New-York : Strain (Ronty, Hergesheimer) 9:25
Punitions : Couture 9:48; Kullman 12:19; Reise 16:11; Bodnar (majeure) et Gadsby 17:26; Kraftcheck (majeure) et Buller 17:26.

Troisième période

5—New-York : Ronty (Hergesheimer, Mickoski) 3:22
6—Chicago : Glover (Fogolin, Babando) 4:21
7—Chicago : Bodnar (Couture, Gee) 7:25
8—Chicago : Peters (sans aide) 17:46
Aucune punition.

Cortez contre Russell et Angelo contre Darnell demain à la Tour

Depuis qu'il a été annoncé que Johnny Valentine avait accepté de venir rencontrer Bobo Brazil dans un match-revanche vendredi soir à la Tour, cette finale de lutte fait le sujet de conversation de tous les sportifs de la ville et le Club Athlétique Champlain s'attend à recevoir une autre grosse foule pour le spectacle à l'affiche. Pour ceux et celles qui furent témoins des péripéties du match entre ces deux colosses de 6 pieds et 4 pouces et de 265 livres la semaine dernière, point n'est besoin d'insister sur l'inédit et l'imprévu qui marquent une rencontre quand ces deux puissants athlètes se font face. Cette semaine l'intérêt est décuplé car en plus de l'enjeu d'un espoir de rencontrer Kowalski dans un avenir prochain pour le titre mondial, il y va de plus pour le vainqueur de toute la bourse des deux rivaux. C'est donc dire que, dans un camp comme dans l'autre, tout sera mis en oeuvre pour l'emporter et si le comportement des adversaires demeure dans le domaine légal bien difficile s'avère le choix du vainqueur. Mais si, par contre, Valentine décide d'y aller de nouveau de ses coups illégaux on favorise Brazil pour l'emporter en donnant une râclée au gros lutteur blond.

Brazil a qualifié Valentine de "blanc bec" et de "jeune frais" ainsi que de "tête boursoufflée". Voilà des épithètes qui n'eurent certes pas le don de plaire au prochain rival du colosse de couleur et Valentine de répliquer avec des termes guère plus savoureux et de nature à activer davantage l'animosité qui existe entre les deux. Encore hier soir le promoteur Ste-Marie était en communication avec un brillant officiel de l'extérieur pour le décider à venir arbitrer ce match mais au moment où nous écrivions ces lignes rien de neuf à ce sujet. Que dire du match Cortez-Russell en semi-finale et du spécial entre le toujours populaire Billy Darnell et le rude Tony Angelo qui n'a rien d'un ange. Puis Joe DeValto qui s'attaque en préliminaire à Sam "V-8" Berg, le champion hébraïque.

N'est-il pas vrai d'affirmer que ce programme de vendredi soir à la Tour explique amplement l'engouement actuel des fervents de lutte à s'empresser d'acheter leurs réservations et leur hâte d'assister à cette soirée si prometteuse de bons moments dans l'atmosphère si favorable du plus populaire centre sportif de la ville et de tout le district...?—

Ligue d'anneaux Québec-District

Le Dubois a disposé du Lépine par la marge de 151 points hier dans la ligue d'anneaux Québec-District. G. Gosselin a joué une partie de 1,126 pour les vainqueurs et C. Lepire a joué une partie de 1,080 pour les perdants. Voici la cédule pour ce soir: classe A: Dubois vs Mandarin, Classe B; Mandarin vs Lépine; Classe D; Lépine vs Dubois.

Les combinaisons victorieuses du pari-double, à la piste locale

En 98 programmes de courses présentés cette année sur la piste de Québec, il y a eu 99 combinaisons gagnantes et cette différence est due au fait que le 15 juillet, on a dû interrompre la "carte" à l'affiche après la deuxième course à cause de la pluie.

La combinaison 5-4 a été la plus chanceuse de toutes, ayant figuré pas moins de cinq fois au tableau durant la saison, pour des ristournes variant de $21.35 à $122.85. Suivent, avec quatre fois chacune, les combinaisons 3-5, 4-4, 5-8 et 8-2.

Le plus petit montant rapporté, soit $10.15, l'a été sur la combinaison 3-5, tandis que 7-4 a payé $518.70 pour $2.00.

Pour les 99 billets gagnants du pari-double, on a payé $8,052.90, soit une moyenne de $81.34 pour chaque programme.

Voici maintenant en détail les combinaisons gagnantes des programmes présentés durant la saison 1952 :

Date	Cheval, 1ère course.	Cheval, 2ème course	Combin.	M. Payé
		MAI		
18	Hollyrood Lee	Chamberlain	5—2	$ 50.55
20	Postage Stamp	Lucky Lee 2nd	5—4	67.20
22	Early Rose	Pinette	2—5	67.65
24	Brewster Boy	Even Up	3—4	21.35
25	Darby Boy	Touti Brooke	8—8	26.45
27	Gentleman Joe	The Nutcracker	6—2	47.30
29	Captain Ra	True Supreme	6—5	83.30
31	Scott Express	Ada C.	3—6	16.45
		JUIN		
3	Josedale Richard	Volo Hal	8—1	260.45
5	Honor's Wonder	Gentleman Joe	4—4	18.75
7	Bonnie Spruce	Buster Brown	5—2	63.40
9	Bonnie Spruce	Early Rose	8—5	32.80
10	Mabel's Billy	Ritz McElwin	3—8	41.55
12	Nelson McGregor	Freda Harmony	2—3	10.50
14	Charmante Directly	Tony C. Brooke	5—3	109.35
15	Home Lady	Cadet Hanover	3—3	14.35
17	Finette	Cuyler Hanover	3—5	23.65
18	Major Abbey	Barbara Ann McKinney	7—6	140.15
21	Little Wonder	Lucky Lee 2nd	4—6	74.40
22	Star Brooke	Champion Fingo	4—4	111.55
24	Thomas Express	Hopkinsville Girl	6—4	30.10
26	Climatic Dale	Blanche Grattan	4—1	42.10
28	Jurist	Tickaway	1—1	51.10
29	Charmante Directly	True Supreme	2—5	37.90
		JUILLET		
1	Hopkinsville Girl	Frisco Faro	8—3	84.70
3	Paramount Todd McElwin	Royal Peter Glen S.	3—5	56.10
5	Bonnie G. Can	Zombett	7—4	518.70
6	Brooke Pointer	Lilian Elworthy	8—1	119.00
8	Bonnie Spruce	Victor Dale	6—6	274.05
10	Prince Revere	Miss Counsel F.	4—3	35.20
12	Douglas Stout	Sir Peter M.	7—8	171.70
13	Anita Hedgewood	June Gray	6—4	34.25
15	G. Rose Lee	Peter Azoff (2 heats)	8—3	44.65
17	Indiana Dillard	Tiger Hum	2—6	62.70
19	Jean Harvester N.	Bert R. Grattan	7—4	43.75
20	Jimmie Brewer	Sir Peter M.	3—5	56.25
21	Wequahic	Handy Miss	7—6	39.00
22	War Lord	Pat Axworthy	5—8	18.75
24	Nelson McGregor	Tickaway	6—0	24.60
27	Jurist	Harold Song	7—6	47.40
28	Bradford's Peter Jr	Cindy's Majesty	6—5	47.15
30	War Lord	Handy Miss	8—5	225.00
31	Tide Dale	Climatic Dale	4—7	56.45
		AOUT		
2	Champion Fingo	Gentleman Joe	3—1	17.10
3	Ritz McElwin	Brooke Pointer	6—8	49.20
5	Halite Hanover	Duck Corsica	6—7	107.80
7	Tiger Hum	Miss Brooke	4—1	32.05
9	Ritz McElwin	Cax Brooke	2—4	44.05
11	Volo Hal	Cindy's Majesty	4—3	100.65
12	Calumet Frisco	Freda Harmony	1—5	35.00
14	Claude Signal	Fox Hill	3—8	29.85
17	Jackie Vonian	Major Abbey	8—8	144.95
18	Bert R. Grattan	Doc Hal	4—5	13.55
19	Early Rose	Miss Bertha Masters	7—3	46.45
23	Prince Corsica	Misstep	1—1	29.15
24	Champion Fingo	Josedale Friscowyn	3—5	10.15
28	Lady Rotan	Nelson McGregor	6—4	129.75
29	Miss Paddy Stars	Tony Brook Jr	1—4	61.85
28	Baba Direct	Robert Beatty	1—2	30.70
29	Paramount Todd McElwin	Honor Bars	5—8	48.80
30	Marion Lee	Diamond Brooke	8—4	122.85
30	Jackie Vonian	Julia's Boy	6—5	179.70
31	Major Abbey	Ritzwin	4—2	98.35
31	Bud Guy	Dr Rice	8—5	340.90
		SEPTEMBRE		
2	Azoff Peter C.	Four Freedoms	7—3	81.44
2	Stoney Grattan	Mabel's Billy	3—6	60.45
3	Biffy Sue	Helen Brooke	3—4	33.15
3	Bob Corsica	Honor's Bar	5—8	46.50
4	Steve Hanover	Lady Rotan	3—7	45.65
4	Esquire Lee	Lucille Guy	5—8	69.75
6	Miss Brooke	Texas Hanover	9—1	110.45
6	Orville Todd	Fred Riggs	4—5	128.20
6	Kinney Direct	Philip Hanover	2—1	360.15
7	Lilian Elworthy	Biffy Sue	8—6	85.65
9	Don Volo	Laddie G.	6—5	50.25
11	Darby Boy	Ima Royal Protector	5—7	32.85
14	Volo McKillop	Daniel	3—2	155.40
17	Ritz McElwin	Roney Hanover	4—2	91.65
18	Blondie the Third	Naittygi 2nd	2—1	28.10
23	Indiana Dillard	Misstep	2—4	146.55
24	Westphal Girl	Wequahic	3—4	19.40
25	Louis A. Lee	El Verso	4—4	12.85
27	Tickaway	Corporal Bars	3—6	73.25
28	Misstep	Bert R. Grattan	6—4	78.30
29	Rosina B	Don Volo	4—4	81.65
30	Double Law	Pioneer Chief	8—7	102.60
		OCTOBRE		
4	Millboy Climatic	Marie Calumet	8—6	113.95
5	Yankee Song	Caravan	7—8	46.70
9	Royal Peter Glenn S.	Guadalcanal	3—4	92.45
11	El Verso	Bradford's Peter Jr	3—3	73.65
12	Stoney Grattan	Scott Scash	1—2	38.15
13	A. P. Grattan	Hollyrood Hanover	3—1	114.70
14	Proprietty	Fox Hill	6—1	35.40
16	Volo V. Frisco	Easter Morn	2—5	83.99
18	Dave Adam	Major Abbey	8—1	301.55
22	Pioneer Chief	Mabel's Billy	6—1	64.25
23	Archie Volo	Ritzwin	4—3	42.40
25	Some Day	Arthur The Ritz	2—7	49.45
26	Dilan Logan	Prince Corsica	1—2	86.70
		Total		$8,052.90

Syracuse subit un revers de 2-1 contre Pittsburgh

Pittsburgh, 4 (PC) Frank Mathers a compté deux buts hier soir quand les Hornets de Pittsburgh ont triomphé du Syracuse par 2-1 dans une joute de la ligue Américaine de hockey. Mathers compta le but victorieux après 1.15 minutes de jeu dans la période supplémentaire pour aussitôt mettre fin à la partie. Bronce Horvath a réussi le seul but du Syracuse.

Grande activité chez les mineures

La grande assemblée du hockey mineur local tenue vendredi soir, au parc Victoria, a été marquée d'un grand succès. Elle couronna les nombreux efforts dépensés par Gérard Bolduc et ses précieux collaborateurs depuis environ plus de cinq semaines. Presque tous les quartiers, écoles et organisations paroissiales s'étaient fait un devoir d'envoyer des représentants à cette réunion.

Il semble bien que le comité des ligues mineures de notre ville embrasse un champ d'action de plus en plus vaste à mesure que l'hiver approche. La haute-ville sera bien représentée avec St-Jean-Baptiste, St. Patrick, Sillery, Sts-Martyrs et St-Sacrement. L'oeuvre des terrains de jeu, avec Jean-Paul Poulin comme instructeur, enverra encore plusieurs clubs. Quant au quartier Limoilou, on verra les clubs suivants: St-Esprit, St-François d'Assise, St-Fidèle, Stadacona et peut-être St-Pascal, St-Malo, St-Joseph et Notre-Dame de la Pitié. On espère maintenant intéresser Notre-Dame de la Garde qui avait aussi envoyé un représentant.

Comme on peut le constater, les ligues mineures de notre ville ont certainement pris de l'expansion depuis quelque temps, cela grâce au dévouement bénévole de quelques sportifs.

Le Rouge & Or l'emporte 7-4

Antigonish, N.-E., 4. (PC) Roger Lagacé a compté trois buts hier soir quand le club Rouge & Or de l'Université Laval a triomphé du club de hockey de l'Université St-François-Xavier par 7-4 dans une exhibition présentée à l'occasion des fêtes du centenaire de St-François-Xavier.

Laval prit l'avance au début de la deuxième période mais les locaux répliquèrent avec trois buts rapides pour prendre une avance momentanée. Cependant, les visiteurs réussirent à égaler le compte 3-3 avant la fin de la période avant de s'assurer la victoire à la troisième et dernière reprise.

Les autres compteurs du Rouge & Or furent Claude Lafrenière, Pierre Raymond, Jules Hivon et Jacques Gaudreault. Kenny Flynn compta trois buts pour St-François-Xavier et Bobbie Rae réussit l'autre.

Penniston remplace Marshall à Cornwall

Cornwall, 4 (PC) Don Penniston, ancien coach des Cataractes de Shawinigan, de la ligue Senior de Québec, vient d'être nommé coach des Colts de Cornwall, de la ligue de l'Est du Canada. Ray Miron, gérant des Colts, a déclaré que Penniston remplacera Ray Marshall en qualité de coach. Cependant, Marshall demeurera avec l'équipe comme joueur. Penniston, ancien pilote des Bears de Hershey, de la ligue Américaine de hockey, pilota les défunts Flyers de Cornwall de 1937 à 1940.

Ray Fredericks et les Sénateurs ont blanchi Sherbrooke par 2-0

Ottawa, 4 (PC) Le gardien de buts Ray Fredericks a enregistré hier soir son quatrième blanchissage de la saison quand les Sénateurs d'Ottawa ont défait le St-François de Sherbrooke 2-0 devant quelque 3,300 spectateurs.

Cette victoire, de même que le gain du Chicoutimi contre le Valleyfield au compte de 4-0, a donné à l'Ottawa la deuxième position du classement, un point en avant des Braves et trois points derrière le Royal de Montréal. Le Québec a fait descendre le Sherbrooke en sixième position en l'emportant 6-2 contre le Shawinigan.

Les Sénateurs ont compté dans les deuxième et troisième périodes. Les buts ont été réussis par Al Kuntz et le joueur de défense Johnny Arundel.

Fredericks a bloqué 20 lancers, tandis que Bobby Perrault en a arrêté 26 dans les buts du Sherbrooke.

L'ailier Bep Guidolin a joué à la défense hier soir, remplaçant Bobby Robertson qui a été suspendu pour deux parties à la suite d'une bataille à Shawinigan-Falls dimanche dernier. Le pilote Johnny O'Flaherty avait revêtu l'uniforme, mais il n'a pas joué.

SHERBROOKE — Buts : Perrèault; Défenses : Labrie, Matthews, Drainville, Roberge et Wright; Avants : Tremblay, Wywrot, Campeau, Dubé, Locas, B. Pépin, Thompson, St-Hilaire et R. Pépin.

OTTAWA — Buts : Fredericks; Défenses : Grigg, Arundel, Guidolin et Stahan; Avants : Gravelle, Johnson, Robinson, Riopelle, Kuntz, Dagenais, Leclair, Ford, Richardson et O'Flaherty.

Arbitre : Charlie Dézel; Juges des lignes : Ching McDonald et Johnny McEvoy.

Première période

Aucun but.
Punitions : Stahan 16:22 et Roberge 18:12.

Deuxième période

1—Ottawa : Kuntz (Dagenais) 18:24
Punitions : Locas 12:53; Grigg 17:34 et B. Pépin 19:38.

Troisième période

2—Ottawa : Arundel (Guidolin, Leclair) 1:08
Punitions : Arundel 7:12; St-Hilaire 13:09 et B. Pépin 13:30.

Arrêts :

Perreault	10	11	5	26
Fredericks	7	5	8	20

Hugh Bolton avec les Sénateurs

Toronto, 4. (PC) — Le directeur gérant Conn Smythe, des Maple Leafs de Toronto, de la ligue de hockey Nationale, a déclaré hier qu'il avait envoyé le joueur de défense Hugh Bolton dans les ligues mineures et a laissé entendre qu'il rappellerait peut-être Bill Ezinicki, des Hornets de Pittsburgh.

Smythe, qui avait dit qu'Ezinicki "ne jouera jamais plus pour les Leafs" lorsqu'il envoya le rude joueur d'avant au club de la ligue Américaine, a décidé de faire des changements sur son équipe de plus en plus faible en prévision de la joute de ce soir à Montréal contre les Canadiens.

Il a indiqué que Bolton irait aux Sénateurs d'Ottawa de la ligue de hockey Senior du Québec.

Si Smythe ne rappelle pas un joueur du Pittsburgh, il fera peut-être jouer, dans trois parties, un junior des Marlboros de Toronto, un autre club-école des Leafs.

Ici et là dans le baseball

Phoenix, Ariz., 4 (PA) Les Cubs de Chicago ont fait hier l'acquisition du receveur vétéran Clyde McCullough, des Pirates de Pittsburgh. Ils ont en retour cédé le lanceur Dick Manville et une somme d'argent au Pittsburgh. McCullough, âgé de 34 ans, a obtenu une moyenne au bâton de .233 en 66 parties l'été dernier. Il a déjà joué pour les Cubs, soit de 1940 à 1948, alors qu'il fut échangé avec le lanceur Cliff Chambers pour Calvin McLish et Frank Gustine.

- - x - -

Phoenix, Ariz., 4 (PA) San Diego, de la ligue de la Côte du Pacifique, a vendu hier le voltigeur Jack Graham au Baltimore, de la ligue Internationale. Graham, autrefois avec les Royaux de Montréal, a eu plusieurs essais dans les majeures. Il frappa 22 circuits, tout en conservant une moyenne au bâton de .274 pour le San Diego la saison dernière.

- - x - -

Phoenix, Ariz., 4 (PA) Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier la nomination de Stan Wasiak au poste de gérant de leur club-école de Newport News, Virginie, dans la ligue Piedmont. Il succède à Ray Hathaway, ex-lanceur des Royaux de Montréal, qui obtiendra un nouveau poste dans l'organisation du Brooklyn.

- - x - -

Phoenix, Ariz., 4 (PA) Le club de baseball Dallas, de la ligue du Texas, a annoncé hier l'achat du troisième-but nègre James "Buzz" Clarkson, du club Milwaukee, de l'Association Américaine. Clarkson, âgé de 34 ans, obtint une moyenne au bâton de .318 et frappa 14 deux-buts et 12 circuits avec les Brewers l'été dernier.

Phoenix, Ariz., 4. (PA) Le club Ottawa de la ligue Internationale de baseball a hier fait signer un contrat à Taft Wright, ancien voltigeur des ligueuse majeures. Wright jouait pour le club Louisville de l'Association Américaine l'été dernier et a conservé une moyenne au bâton de .296.

Soirée d'ouverture du club "Snow Hawks"

Le club de ski "Snow Hawks" donnera vendredi le 5 décembre, au Valcartier Ski Lodge, une soirée d'ouverture de saison.

Cette soirée coincidera également avec la semaine du ski qui se poursuit depuis vendredi dernier et qui a débuté par une assemblée de la Canadian Amateur Ski Association division du Québec à Jonquière, vendredi dernier. Pour souligner cette semaine canadienne du ski le club Red Skin a présenté une soirée canadienne hier soir, 3 au Lac Beauport.

Pour l'accommodation de tous un autobus quittera la gare centrale, Boulevard Charest à 8.30 hrs p.m., pour ensuite repartir de Valcartier à 1.15 hrs a.m. après la soirée.

Chez les quilleurs de la ligue "Auto"

En roulant des parties simples de 178, 197, et 178, Georges Lafond du J. L. Drolet a totalisé un triple de 553, pour ainsi permettre à son équipe de triompher par 4 à 0 du Morissette Auto. Il fut grandement aidé dans ce triomphe par son coéquipier, L. Ph. Chevalier, qui a roulé 519.

Voici ci-après les positions des équipes, les moyennes individuelles ainsi que les records à date.

POSITION DES EQUIPES

Section "A"

	PJ	G	Pts	Tot.	Moy.
John Millen	27	20	27	19056	705.8
Automobiles Inc.,	27	18	23	16700	618.5
Montcalm Auto.,	27	14	20	16322	604.5
J.-L. Drolet Auto.	27	11	15	17087	635.9
Morisset Auto	27	10	12	14288	528.8
Motors Limited	27	8	9	15577	576.9
Les Pétroles	27	5	6	14368	532.1

Section "B"

	PJ	G	Pts	Tot.	Moy.
Jos. Rousseau	27	19	25	18142	671.9
Michaud Tire	27	19	25	17344	642.3
Laurentide Auto	27	17	24	17860	661.4
Ant. Bernier Inc.,	27	15	21	18733	693.8
Marcel Rochette	27	11	16	16973	628.6
Universal Auto	27	12	16	16942	623.7
Maurice Rousseau	27	10	13	16421	603.1

Moyennes individuelles

	PJ	Total	Moy.
R. Létourneau	24	3749	156.2
J. Wallman	27	4205	155.7
Marius Magnan	24	3700	154.1
J. Bertrand	21	3026	144.0
Jules Blondeau	24	3442	143.3
Roger Couture	27	3864	143.1
J.-M. Boucher	27	3852	142.6
C. Gagnon	27	3817	141.3
J.-P. Lortie	24	3174	140.5
G. Vaillancourt	18	2528	140.4
R. Tanguay	27	3774	139.7
Marcel Rioux	27	3754	139.0
G. Lafond	27	3742	138.5
Roger Gaumond	26	3603	138.5
J.-C. Emond	27	3684	136.4
Y. Savard	24	3238	134.9
E. Parent	27	3618	134.0
G. Filion	27	3611	133.7
R. St-Antoine	21	2807	133.6
A. Falardeau	27	3549	131.4
R. Marcoux	24	3143	130.9
A. Bertrand	18	2347	130.3
R. Grenier	27	3512	130.0

RECORDS DE LA SAISON

Section "A"

Simple d'équipe : J.-L. Drolet A. Ltée	815
Triple d'équipe : J. Millen & Son Ltd	2276
Simple individuel : M. Magnan, John Millen	239
Triple individuel : G. Lafond, J.-L. Drolet Auto.	553

Section "B"

Simple d'équipe : Jos. Rousseau Inc.	853
Triple d'équipe : Jos. Rousseau Inc.	2243
Simple individuel : Pierre Cloutier, M. Rochette,	224
Triple individuel : M. J.-M. Boucher, Ant. Bernier	593

Phil Delarosbil sera opposé à nul autre que Pat Lawrence à Lauzon

Au grand tournoi organisé la semaine dernière par le promoteur Jacques Brulotte, l'athlète Phil Delarosbil sortit vainqueur après avoir triomphé de ses 3 adversaires, ce qui prouva à la foule que ce dernier était doué d'une endurance la plus extrême. Après avoir emporté les victoires consécutives sur les 3 adversaires il a su vaincre le champion mi-moyen Bob Kaiser puis Bob Rogers dans le 2ième tour et dans la finale, il disposa du rude lutteur Bob Morin.

Cette semaine l'idole des amateurs se verra en face d'un dur à cuire dans la personne du champion mi-lourd du Canada Pat Lawrence et pour le titre de ce dernier. Nous connaissons la politique d'un Lawrence dont tous les moyens sont bons pour une victoire mais cette fois un officiel de la commission athlétique sera nommé pour suivre les agissements de ces deux adversaires qui seront demain soir à la salle des sports de Lauzon dans la grande finale de 2 dans 3.

Comme deuxième finale, le promoteur Brulotte a acquiescé à la demande de la plupart des amateurs de la rive sud en organisant deux rencontres par équipes alors que dans la 1ère finale dans un clan nous verrons le duo d'assommeurs Bob Morin et Bob Kaiser contre la merveilleuse équipe Juan Lopez et Paul Teddy. Cette rencontre est cédulée pour 2 dans 3 à 60 m.

Que dire de l'autre rencontre entre équipes de Maurice Verma et Johnny Michaud et celle composée de Bob Rogers et Joe Paige et dès 8 heures 30, un autre athlète No 1 dans la personne de Sam Harrison contre Al Harvey. C'est donc à dire que vendredi soir à la salle des sports à Lauzon le programme présentera 12 lutteurs les mieux connus dans la province de Québec et les amateurs seront assurés de passer une soirée remplie d'action.

A partir de demain [illegible] les amateurs de lutte devront s'enregistrer à l'entrée pour avoir droit au tirage d'un magnifique prix de présence consistant en une coutellerie de marque Wm. Rogers attribué le 12 décembre en la salle des sports de Lauzon. —

Le seul et unique Jockey
CALECON COURT - TRÈS COURT LONG CHEMISE
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
par Moodies
SYMBOLE D'ELÉGANCE

L'orgueil de l'Ecosse
McCallum's Perfection Scots Whisky
DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE DEPUIS 1807
Bouteilles de 40 on. et de 26½ on.
35-2F

A un vrai sportif—
Sportsman CIGARETTES
Jolies et gaies boites de métal de 50
CIGARETTES DE VIRGINIE
Sportsman
Roulées dans du papier imperméable

Casting Club...

Un fort groupe de sportsmen se réunissait jeudi dernier au local du Club, 38, chemin Ste-Foy, pour la première soirée d'instruction et d'exercices sur le lancer à la mouche (fly casting).

Si l'on en juge pas le nombre des nouvelles figures, cette 11ième saison du club promet d'être l'une des plus actives.

En l'absence de l'aviseur technique, M. Gagnon, Eustache Marier, J.-A. Bouthillette et G.-A. Richard, tous experts dans l'art du lancer, ont bien voulu se charger d'agir comme instructeurs.

Du nouveau

La direction du club a l'intention d'apporter quelques innovations à ses soirées de cet hiver.

Il est question de (Round Table Talks) c'est-à-dire causeries autour de la table où certains soirs les sportsmen seront invités à tour de rôle à raconter leurs expériences de chasse et de pêche et leurs bonnes blagues qu'ils connaissent à ce sujet.

D'autres soirées seront consacrées à la contribution par chacun de leurs recettes spéciales de cuisine pour les plats de gibier et de poisson, etc...

En ce qui concerne les exercices et concours de lancer, M. Gagnon, l'aviseur technique, entend aussi adopter une nouvelle formule en changeant le genre de cibles et la façon de procéder.

Les portes du local seront ouvertes aux amateurs ce soir de 7.30 à 11.30 hres.

A la suite des exercices, un match sera organisé entre 2 équipes tirées sur le volet et deux prix seront accordés pour les meilleurs scores de la soirée.

Nos experts sont à la disposition de tous les amateurs de pêche qui aimeraient avoir des tuyaux sur le choix d'équipement de pêche bien balancé et de la façon d'apprendre à bien moucher. Toutes les personnes qui s'intéressent à la chasse et à la pêche et à la conservation sont bienvenues à ces soirées du club le jeudi.

Section de tir

Les exercices de tir au local du Collège des Jésuites, 680, St-Cyrille, qui entre dans leur deuxième semaine sont aussi très suivis.

Le président de cette section, M. Roland Huot, a décidé d'organiser un concours individuel chaque semaine et d'accorder des prix pour chacun de ces concours, d'ici à ce que les activités de la ligue soient commencées.

FLOOK par TROG

DICK TRACY

Chute du 4e étage

Montréal, 4. (PC) M. Gilbert Lamoureux, âgé de 71 ans, pensionnaire dans un hospice a fait une chute mortelle, mardi soir. Il s'était levé pour prendre une bouffée d'air frais à la fenêtre et est tombé du quatrième étage. Il y aura enquête.

Vos produits préférés sont tous annoncés dans l'Evénement-Journal.

Tout autour de bébé

Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

Quel jour merveilleux que celui où la chaise haute de bébé est poussée dans la salle à manger et que ce dernier prend son premier repas avec la famille. C'est réellement réconfortant pour vous et papa. (Et pensez combien c'est bon pour le *nouveau membre* de sentir qu'il fait enfin parti du clan). Il y aura, naturellement, beaucoup de bruits enfantins, et beaucoup d'aliments seront renversés sur le tapis. Mais le plaisir que vous en retirerez fera plus que compenser la peine supplémentaire. (Après tout, un drap en plastique étendu sous la chaise haute *recueillera* la plupart des particules d'aliments qui tomberont).

* * *

Règle dorée. Bonne règle à observer quand vous nourrissez un bambin: N'insistez pas pour qu'il fasse disparaître une *certaine* quantité d'aliments. Si bébé ne veut pas manger jusqu'au dernier petit morceau—ne le forcez pas. Attendez une minute. Après un léger repos, il y a des chances qu'il nettoie l'assiette s'il a vraiment faim. Sinon, le forcer ne fera que l'entêter.

* * *

Rien que des sourires. C'est ce que fera votre bébé si vous lui servez des Fruits Gerber Passés au Tamis! Car les petits aiment spécialement la saveur vraie et appétissante de fruit . . . la couleur naturelle de ces bons fruits mûris au soleil. Pour ne rien dire de cette consistance agréable à la langue qui fait glousser bébé pour une seconde portion. Cultivés et traités dans les meilleures conditions pour conserver la plus grande valeur nutritive possible.

* * *

Traitement froid. Les biberons de Bébé seront plus faciles à laver si vous les rincez à l'eau froide tout de suite après usage.

L'exposition Industrielle de Loretteville

C'est samedi le 6 décembre, à 8 heures du soir, que s'ouvrira officiellement l'exposition industrielle de Loretteville. Vingt-six exhibits sont déjà en préparation, comprenant, à la salle des Dames Fermières, une galerie complète d'artisanat organisée par le Cercle des Fermières de Loretteville sous la direction de Mme Dunn E. Lantier.

L'ouverture sera suivie d'un vin d'honneur offert par le Jeune Commerce de Loretteville.

Mort de Mlle M.-Blanche DeRoy

Mlle Marie-Blanche DeRoy est décédée hier à l'âge de 44 ans. Fille de feu J.-Arthur DeRoy et de feu Adelaïde Brisebois, elle laisse son frère, Jos.-Arthur DeRoy, de Pointe-aux-Anglais; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Emile Côté (Jeanne Brisebois), Georges Brisebois, Arthur Brisebois, Omer Brisebois, Théorose Brisebois, François Fournier, ainsi que plusieurs cousins et cousines. La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 252 rue d'Aiguillon. Mlle DeRoy était domiciliée au 17 rue St-Gabriel.

Triste fin d'une beuverie

Toronto, 4. (PC) La police a dit hier qu'une beuverie qui a duré toute la nuit dans une pension de l'est de la Ville-Reine s'est terminée par la mort d'un homme et d'une femme qui ont été asphyxiés par du gaz d'éclairage.

Les victimes sont Irene Saunders, 35 ans, employée d'atelier de dégraissage, et Lavern McDonald, environ 30 ans, ouvrier en construction. La police est d'avis qu'un des deux s'est levé pour ouvrir un jet du poêle à gaz et a oublié d'y mettre le feu.

Un chauffard recherché

A deux jours d'intervalle, un enfant et un jeune homme ont été victimes de chauffards. Mardi après-midi, Marcel Fortier, 21 ans, 47 rue Arago dut être hospitalisé après avoir été heurté par une auto à l'angle de la rue de la Couronne et du boulevard Charest, tandis qu'un enfant, Pierre Moisan était heurté par un inconnu lundi à l'angle de l'avenue du Sacré-Coeur et de la rue St-Vallier. Un témoin de ce dernier accident eut le temps de prendre note de la licence du chauffard et le transmit aussitôt aux policiers municipaux. Ces derniers, depuis, ont fait enquête sur cette affaire, mais ils tentent maintenant de rejoindre ce citoyen qui les a mis sur la piste. Ce dernier serait bienvenu de s'identifier auprès du capitaine Gérard Racine, de la brigade volante.

La république coréenne se prépare activement à organiser, sur une grande échelle, l'accueil du nouveau président des Etats-Unis, Dwight D. Eisenhower dont la visite est attendue dans le pays ravagé, en vue de s'efforcer de trouver une solution qui mettrait fin à la guerre, et avant qu'il n'entre en fonctions le 20 janvier à Washington. Des bannières, des enseignes, des affiches et des drapeaux américains sont fixés dans les arbres et sur les poteaux téléphoniques à Seoul sur le parcours qui conduit de l'aérodrome à la ville. On voit une immense banderole posée sur la façade du capitol.

Une tenancière condamnée

Une tenancière d'une maison de désordre, un restaurateur et une femme arrêtée pour ivresse, ont été condamnés hier en cour municipale.

Jeanne d'Arc Perron, accusée d'avoir tenu une maison de désordre au 65 rue St-Paul a été condamnée à deux mois de prison sans amende et à $200 d'amende ou à défaut de paiement à deux mois additionnels de prison par le juge en chef Emile Morin. Quatorze autres personnes avaient été trouvées lors d'une descente de la police le 30 septembre dernier. Trois militaires avaient été libérés. Les onze autres comparaîtront le 11 décembre.

Un restaurateur chinois de la rue St-Vallier a été condamné à $145 d'amende pour avoir omis de fermer son établissement aux heures réglementaires. Les amendes furent de $40 sur trois accusations et de $25 sur l'autre.

Des sept prisonniers arrêtés pour ivresse, six ont bénéfié de la clemence du juge. Une femme, la septième, a été condamnée à $40 d'amende ou à deux mois de prison.

Le service . . .

(Suite de la page 9)

Claude Morisset, Léon- Paul Morisset, Jos. Delâge et Philippe Letarte.

Aux premiers rangs dans l'assistance et dans le cortège, on voyait S. E. l'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec accompagné de son aide-de-camp, le lt-col. D.-B. Papineau, ainsi que plusieurs membres de la Magistrature et du cabinet provincial, notamment l'hon. juge Antonin Galipault, juge en chef de la Cour d'Appel de la province ; l'honorable Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure de la province, les honorables juges Aimé Marchand, J.-A. Gagné, les honorables juges Wilfrid Edge, J.-Eugène Marquis, O. Boulanger, Hector Perrier, Joseph Bilodeau, ainsi que MM. les juges Thomas Trembiay, Alphonse Garon, Edgar Champoux, Emile Morin, J.-A. Métayer, Hughes Fortier, ainsi que plusieurs ministres, notamment l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province ; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général ; l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation ; l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province ; l'hon. Jacques Miquelon, ministre d'Etat.

On voyait aussi l'hon. sénateur Jacob Nicol, c. l., l'hon. sénateur P.-H. Bouffard, l'hon. Hector Laferté, c. l., l'hon. Emile Moreau, c. l., l'hon. Wilfrid Messiner, c. l., le lt-col. Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal", M. le docteur Marc Trudel, M. Georges-C. Marler, m. p., chef de l'opposition parlementaire, Hormidas Langlais, m. p. p., Me J. Savard, C. R., m. p. p., Me Chs Cannon, c. r., m. p. M. R.-A. Benoit, greffier du conseil législatif, M. Antoine Lemieux, greffier de l'Assemblée Législative ; MM. Léopold Désilets et Chs-Ed. Cantin, assistants du procureur général ; MM. les sous-ministres Jean Bruchési, Avila Bédard, L. Le-A. Richard, Louis Coderre, Adjutor Dussault, Gustave Poisson, Yvon Vallée, Jean Grégoire, Gérard Tremblay, Arthur Bergeron, Jos. Matte, Art. Labrie, Conrad Moreau, n. l., ainsi que MM. Chs Mignault, c. r., président de la Commission municipale ; M. Gérard Lemay, c. r., président de la Commission des Transports; M. Joachim Grenier, c. r., président de la Commission des Accidents du Travail, M. Emile Tourigny, chef du cabinet du premier ministre.

On voyait aussi le lt-col. Henri Gagnon, vice-président et directeur du "Soleil", J.-W. Lévesque, n. p., de Montréal, Me Bernard de L. Bourgeois, Montréal, Me Lucien Lortie, avocat, le docteur V. Cloutier, le docteur G. Noël, le docteur A. Beauchesne, J.-P.-A. Gravel, c. r., Antonio Laplante, c. r., le docteur J.-L. Chesnel, P.-A. Juneau, c. r., Arthur Savard, d. d., Henri Kieffer, l. f., J.-A. Côté, l. f., le docteur N. Larochelle, le docteur Laurent Patry, le docteur J.-N. Chabot, le docteur Eug. Bissonnette, le docteur M. Delâge, le docteur Gustave Beaudet, C.-A. Matte, n. p., Arthur Duval, n. p. p., le docteur J.-L. Létourneau, Oscar Morin, c. r., L.-J. Paquin, c. r., le docteur L. St-Cyr, de docteur de la Broquerie Fortier, le docteur Jos. Leblond, Bernard Devlin, c. r., le docteur G. Roberge, le docteur C. Simard, le docteur Ant. Martel, O. Desagnés, l. f., le docteur J.-E. Thibodeau, le docteur Rol. Thibodeau, le docteur Jean Dussault, Armand Lortie, n. p., Philippe Corriveau, c. r., le docteur Rod. Talbot, André Legendre, avocat, H. Turgeon, n. p., Fernand Boutin, l. f., le docteur H. Talbot, Gérard Corriveau, avocat, Ant. Peletier, avocat, M. Gaumont, avocat, le docteur G. Auger, le docteur H. Lalliberté, le docteur A. Keny.

On voyait aussi MM. le commandeur Ernest Lefaivre, le chevalier Alphonse Talbot, Adélard Deslauriers, Henri et Léopold Deslauriers, Damase Potvin, L.-P. Letarte, J.-W. Fortier, J.-M. Clément, M. Beaulé, J.-L. Moore, J.-P. Thomassin, V. Frenette, J.-A. Frenette, Jules Robert, Paul St-Cyr, Ad. Garneau, J.-N. Turgeon, T.-A. Bertrand, Médéric Monast, Jules Rousseau, Rol. Charland, Eustache Marier, Réal Levesque, Paul-F. Boisvert, Paul Vézina, Adélard Côté, G.-A. Gauvin, Marcel Bédard, J.-B.-L. Morin, L.-P. Girard, P.-L. Morency, Alfred Tourigny, Jean Labrecque, J.-A. Manseau, M. Morel, J.-S. Moreau, Jos. Morin, J.-A. Cloutier, A. Cloutier, Albert Vézina, J.-A. Laflamme, Louis Lanouette, G.-M. Deschenes, J.-M. Gosselin, O. Garon, J.-Ls. Beaumont, C.-J. Bergeron, A.-E. Tremblay, R. Therrien, E. Reny, Alex. Bergeron, Rosario Lemire, J.-A. Lambert, Henri Fontaine, Luc. Sévigny, H. Tremblay, André Houde, John Lafontaine, Lomer et M. Gilbert, Pierre Marquis, J.-A. Demers, Roger Garneau, Jos. Labrecque, J.-A. Martin, Jos.-L. Boulanger, J.-A. Vézina, G. Julien, J.-E. Laforce, Léopold Genest, Jos. Morel, A.-J. Doubec, Louis Garon, F. Julien, R. Beaupré, N. Moreau, O. Decosse, Jos. Emond, Marc Angers, Victor Morency, Théodore Déry, Léo Brown, Adj. Boivin, Gus. Buteau, R. Lessard, André Letarte, Cyr. Gagnon, Antoine Larue, H. Laberge, André et Jean Laberge, T.-H. Fortier, ainsi que MM. J.-A. Olivier et Ls. Desrochers, de Plessisville; MM. Eloi Dion, Oscar Boutin, Emile Boutin, J.-A. Ouellet et Odessa Thibodeau, de Ste- Hénédine; MM. Chs Larichelière, greffier-adjoint, Donat Tanguay, Paul Lamontagne et L. Moore, du greffe du conseil exécutif.

On remarquait encore: MM. Jean Saucier, Jos. Cauchon, Maurice Painchaud, Edg. Guay, Robert Bureau, Alex. Morisset, Laurent Chabot, J.-M. L'Heureux, Ros. Jobidon, Alex. Frédéric, Frs Derouin, M. Garneau, Maurice Turgeon, Armand St-Pierre, E. McKay, L.-A. Larue, Emile Drolet, M. Dugal, J. Hodgson, R. Fiset, L. Drolet, Geo. Gascon, Fern. Moreau, Louis Ruelland, M. Bureau, G. Vallière, Ad. Tremblay, Albert Gagnon, Calixte Répert, Louis Ruelland, O. Loignon, M. Gagné, G. Furois, J.-R. Roberge, R. Samson, Gérard Paradis, Lionel Lebel, J.-A. Blais, J.-A. Royer, R. Potvin, W. Dubé, Frs Letarte, Elzéar Létourneau, et nombre d'autres.

MM. Maurice et Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeaient les funérailles.

Le Dr Louis Gagnon élu président

Le Dr Louis Gagnon a été élu à la présidence de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise pour l'année 1953. Il sera seconde dans ses fonctions par les officiers suivants: M. J.-L.-A. Godbout, vice-président; M. Léonidas Gagné, secrétaire; M. Henri Fortier, trésorier; MM. Fernand Dion, Léonce Ruel, Philippe Tremblay, Léoplod St-Gélais, J.-P.-A. Drapeau et Adélard Poulin, directeurs.

M. Duplessis . . .

(Suite de la page 3)

la santé, l'éducation, les bourses d'études affirmant que jamais la jeunesse n'a eu autant de facilités pour s'instruire avec les écoles spécialisées, techniques, textile et papeterie, arts et metiers. Si on nous permet de toucher les revenus auxquels nous avons droit, dit-il, nous pourrons faire davantage, particulièrement avec une meilleure répartition des taxes.

Il faut que chacun fasse sa part, a ajouté le premier ministre, prenne ses responsabilités. Il faut que la production augmente et donner justice à tout le monde. Lorsqu'il y a doute nous donnons le bénéfice du doute à la classe ouvrière et agricole. Il faut pourvoir au présent et prévoir l'avenir. Lorsque nous aurons plus de revenus nous augmenterons les pensions aux vieillards, aux mères necessiteuses, aux aveugles et nous aiderons les infirmes dans la mesure de nos capacités.

La Commission des relations ouvrières a soulevé une assez vive discussion entre le premier ministre et M Gérard Picard, le président de la C.T.C.C., qui demande des changements dans la structure de la commission même. La structure de la commission indépendamment des membres est mauvaise, dit M. Picard. Elle ne devrait pas être une commission de fonctionnaires mais une commission de gens libres.

"Personne n'est content de la commission à l'heure actuelle. La C.T.C.C. demande qu'elle soit reconstruite sur une base tripartite selon la formule approuvée dès 1919 par le Bureau International du Travail et la Conférence internationale du Travail, formule qui permet la représentation du gouvernement et la représentation patronale et ouvrière après consultation des associations professionnelles intéressées.

En réponse à cette suggestion, le premier ministre dit qu'il n'y avait pas d'exemple à prendre en Europe où les conditions de travail sont moins bonnes que dans la province de Québec. La législation sociale provinciale n'a rien à envier de la législation européenne et les conditions de travail sont meilleures que n'importe où ailleurs si on excepte les Etats-Unis où, si l'on considère l'ensemble, elles ne sont peut être pas beaucoup supérieures.

Le ministre du Travail fit remarquer que sur la Commission des relations ouvrières, il y avait un représentant de la C.T.C.C dans la personne de M. Alfred Charpentier et la F.A.T. dans la personne de M. Marcel Francq. Le premier ministre, de son côté, dit que les commissaires étaient sous serment et que s'il y avait des retards, des délais dans les décisions, il fallait tenir compte du nombre considerable de problèmes qu'elle a à étudier et des centaines de décisions qu'elle doit rendre. Depuis que nous sommes au pouvoir, il y a eu des améliorations énormes dans tous les domaines et c'est notre intention de continuer à faire des améliorations, de rendre justice à tout le monde, à toutes les classes de la société.

A l'occasion de la nouvelle année qui approche, le premier ministre a présenté ses meilleurs voeux à la délégation et M. Picard aux membres du cabinet.

L'hon. Maurice Duplessis avait à ses côtés les honorables Antonio Barrette, ministre du Travail, qui a présenté la délégation, Antonio Talbot, ministre de la Voirie, Roméo Lorrain, ministre des Travaux Publics, Onesime Gagnon, ministre des Finances, J.-S. Bourque, ministre des Terres et forêts et des Ressources hydrauliques, C.-D. French, ministre des mines, Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche, Omer Côté, secrétaire de la province, Arthur Leclerc, Jacques Miquelon, Antonio Elie, Tancrède Labbé et Wilfrid Labbé, ministres d'état.

Parmi les délégués de la C.T.C.C. outre MM. Picard et Marchand, on remarquait, MM. F.-X. Légaré, René Gosselin, Lucien Dorion, Rodolphe Hamel, vice-président, M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général, M. André Roy, chef du Secrétariat de la C.T.C.C. et M. Maurice Dussault adjoint du secrétariat de la C.T.C.C. et la plupart des directeurs.

Gratis Pour L'Asthme

Pour vous prouver combien vous pouvez obtenir un soulagement rapide et agréable de la toux, de la respiration difficile, des sifflements et de l'insomnie que cause l'asthme, envoyez simplement vos nom et adresse pour obtenir un paquet de $1 de Azmo-Tabs absolument gratis. Sans frais ni obligation. Dites simplement à vos amis combien cela vous a aidé. Envoyez une carte postale.

The Knox Company, Department 245 Knox Bldg., Fort Erie, Ontario, Canada

Le savon flétrit la chevelure Halo l'embellit!

Ni un savon, ni une crème Halo ne laisse aucun film ternissant.

Halo rend les cheveux souples—les embellit de reflets chatoyants.

HALO le shampooing préféré des Canadiennes

Halo produit une mousse abondante même dans l'eau la plus dure mais il n'exige aucun rinçage spécial. Halo, composé de nouveaux ingrédients brevetés, embellit votre chevelure dès le premier usage. Employez Halo avant une permanente, il la fera durer plus longtemps.

HALO révèle la beauté latente de vos cheveux!

Préparez vous-même

un délicieux lait au chocolat froid INSTANTANÉMENT

grâce au nouveau Quik Nestlé

Il se mélange en un clin d'oeil et se dissout instantanément. Il suffit de verser deux cuillerées (à thé) combles de *Quik* dans un verre de lait froid . . . et de remuer. Vous obtenez un breuvage exquis et rafraîchissant qui possède toute la délicieuse saveur du célèbre chocolat Nestlé. Vos enfants raffoleront du *Quik*, qui est riche en vitamine D_3 (type de vitamine que nous procure le soleil). *Quik* permet également de préparer de savoureux glaçages et sauces au chocolat. Les recettes sont données sur la boîte. Procurez-vous, chez votre épicier, du *Quik* Nestlé . . . en boîtes d'une livre ou d'une demi-livre. Coûte si peu . . . servez-en souvent.

Quik NESTLÉ

LA SAVEUR DU CHOCOLAT EST DE RENOMMÉE MONDIALE

La nouvelle récolte est arrivée !

Voici les Oranges de Floride

● Il y a quelques heures à peine, elles se chauffaient au soleil de la Floride, le pays réputé pour ses fabuleuses orangeries.

Les voici maintenant chez votre épicier, empilées dans ses casiers à fruits ou empaquetées dans des sacs résistants, toutes prêtes à vous verser à pleins grands verres leur jus délicieux et riche en vitamine C.

Voyez comme l'écorce des oranges de Floride est mince! Cela signifie plus d'espace à l'intérieur pour le jus, donc plus de jus pour votre argent.

Servez de pleins grands verres de jus d'oranges de Floride à votre famille; elle s'en portera mieux. Car la vitamine C dans le jus d'oranges de Floride est la vitamine dont il vous faut un apport quotidien, parce que l'organisme ne peut l'emmagasiner. Elle aide à maintenir l'énergie et la résistance aux rhumes.

Achetez des "Oranges de Floride" durant tout l'hiver!

Florida Citrus Commission, Lakeland, Floride

Cueillies et expédiées le même jour, elles arrivent fraîches et remplies de vitamine C!

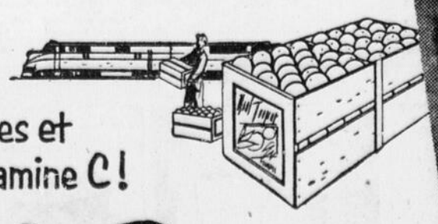

Oranges de Floride

en vente chez votre épicier!

Le fardeau . . .

(Suite de la page 9)

amendés afin qu'une Municipalité ne soit pas tenue à l'entretien, du séjour et du traitement d'un prisonnier parce que ce dit individu a été arrêté dans les limites de la Municipalité.

Au sujet de l'article 34, il est dans l'esprit des rédacteurs du rapport que cet article devrait être modifié en ce sens: Que toute Corporation Municipale qui sera appelée à payer une contribution pour l'entretien d'un indigent en vertu de la Loi d'Assistance Publique, puisse en poursuivre le recouvrement sur les biens de ce dernier ou sur ceux des personnes légalement obligées à son entretien. De cette façon les Municipalités n'auraient pas à collecter la partie du gouvernement provincial.

De plus, lorsque la Municipalité est avisée qu'un compte lui sera envoyé, ce prisonnier est souvent libéré, alors il est impossible de le retracer pour établir son domicile.

e) Amendement afin que les incurables hospitalisés soient à la seule charge du gouvernement provincial.

f) Amendement à l'article 33, que les Municipalités urbaines qui ont déjà la charge de maints services sociaux, sans posséder de revenus adéquats, bénéficient des mêmes avantages que les municipalités rurales, mieux partagées, et qui ne paient que 15% du coût de l'Assistance Publique.

Actuellement, la Loi stipule qu'un tiers est payé par le Gouvernement provincial, un tiers par l'Institution d'Assistance et un tiers par la Municipalité où l'indigent a eu de bonne foi son domicile pendant douze mois consécutifs précédant son admission. Mais cet article a été modifié le 11 décembre 1951 par la Législature, qui a décrété dans l'article 33 a que: "Toutefois, la contribution municipale prévue par l'article 33 sera, quant aux Corporations régies par le Code Municipal réduite de 33 1-3 pour cent à 15 pour cent, à compter du 15 avril 1952, et le gouvernement de la province assumera et paiera, à compter de cette date, à même le fonds consolidé du revenu, la proportion correspondant à cette réduction des frais d'entretien, de séjour et de traitement des indigents d'Assistance publique. Le comité d'étude de la Cité de Québec soutient que les Municipalités urbaines devraient être traitées de la même manière que les Municipalités rurales en ce qui regarde l'Assistance publique.

Demain, nous parlerons des suggestions du comité d'enquête en vue des amendements à apporter à la loi relative aux Ecoles de Protection de la Jeunesse.

Mort de madame Vve J.-A. Dorval

Mme vve J.-A. Dorval, née Blanche Charest, épouse de feu J.-A. Dorval, quincaillier de la rue d'Aiguillon, est décédée hier à l'âge de 75 ans et 11 mois. Elle laisse ses enfants, le Rév. Père André Dorval, o.m.i., du séminaire de Chambly-Bassin, M. l'abbé Jacques Dorval, vicaire à St-Ferréol, les Rév. fr Ste-Marie-Arthur c.n.d. (Augustine), Ste-Marie-Blanche c.n.d. (Alice), Ste-Hélène de Sion, c.n.d. (Annette), MM. Paul-Henri Dorval, c.g.a., secrétaire-trésorier de la maison François Jobin Inc., Philippe Dorval, quincaillier, Maurice Dorval, l.s.c., de la St. Lawrence Sea Products Co., Mlles Cécile, Bérénice et Marguerite Dorval; ses brus, Mmes Paul-Henri Dorval (Kathleen Walsh) Philippe Dorval (Alice Déry), Maurice Dorval (Florence Rhéaume); sa belle-soeur, Mme Esdras Poliquin, de Portneuf, son beau-frère, M. Jos. Lamontagne, de Lévis.

La dépouille mortelle de Mme Dorval est présentement exposée à sa résidence, 250 rue d'Aiguillon.

M. N. Nadeau libéré de toute accusation

St-Charles, Bellechasse, 4. (DNC) M. Normand Nadeau, le conducteur de l'automobile qui a tué dimanche dernier, M. Robert Saint-Pierre, 33 ans, de St-Gervais, a été exempté de toute responsabilité criminelle au cours d'une enquête tenue à St-Charles sous la présidence du Dr Alexandre Nadeau, coroner du comté.

Loi de l'immigration américaine pour les étudiants canadiens

Montréal, 4 (PC) Les écoles américaines qui acceptent des étudiants canadiens devront enregistrer ces derniers auprès des autorités de l'Immigration des Etats-Unis à l'arrivée et au départ, et le système de permis d'étudiants pour traverser la frontière sera revisé après le 24 décembre, a-t-on appris mardi.

On a souligné que les dispositions en vigueur relativement aux écoles élémentaires qui ne sont soumises à aucune restriction, demeurent les mêmes mais que les enfants d'immigrants qui ne sont pas naturalisés et qui demeurent dans les régions canadiennes le long de la frontière, alors qu'il est plus facile de fréquenter des écoles américaines, devront présenter une requête pour l'obtention d'un permis au consulat américain le plus rapproché de leur domicile.

Les étudiants des écoles supérieures et des universités n'auront plus le privilège de suivre des cours partiels, et doivent s'inscrire pour le cours complet s'ils veulent obtenir un permis pour traverser la frontière.

Les étudiants qui fréquentent les cours du soir dans la région Windsor-Détroit ont été avertis que leurs permis peuvent être annulés. Les étudiants des écoles supérieures et des universités devront se procurer des visas de visiteurs s'ils ont l'intention de séjourner aux Etats-Unis pendant plus de six mois.

En vertu de la nouvelle loi, les étudiants qui entrent aux Etats-Unis n'auront plus le privilège d'accepter du travail partiel pour combler leur budget. Les étudiants qui veulent prendre des emplois aux Etats-Unis devront se munir de visa régulier d'immigrant.

Au Palais . . .

(Suite de la page 9)

voulais avoir un chapelet de couleur.

M. le juge Alphonse Garon, qui avait auparavant considéré le long dossier de la prévenue, tout rempli d'offenses de vagabondages, flânerie, "trouvée dans une maison de prostitution", lui avait demandé:

—Est-ce par piété, que vous avez volé ce chapelet?

Ironiquement, le tribunal a trouvé une explication:

—Il faut croire qu'elle ne pouvait prier Dieu sur un chapelet noir, dit-il.

L'accusée a vivement demandé la clémence de la Cour en expliquant:

—"Je vis avec quelqu'un . . . un homme; on s'aide l'un l'autre. Il faut que j'aille travailler demain; . . . je vais perdre mes pratiques.

Quinze jours de prison, a décrété M. le juge Garon.

Refus de pourvoir

Il a été révélé hier matin lors d'une comparution en Cour des Sessions de la Paix, que l'enfant d'un camionneur qui gagne actuellement par semaine à Montréal, vivait d'une allocation de l'assistance publique, à Québec.

L'homme comparaissait devant M. le juge Achille Pettigrew, sous une accusation de refus de pourvoir. Sa femme, appelée comme témoin, a expliqué qu'elle devait s'occuper seule depuis 1947, de la subsistance de quatre enfants, tous en bas âge, et qu'elle travaillait en journée. Son mari est camionneur dans la métropole.

Le tribunal a trouvé l'accusé coupable mais a ajourné la sentence au 25 mai, laissant d'ici là le prévenu en liberté, pour se rendre compte s'il donnera de l'argent à sa femme durant cette période, comme il l'a promis.

"Ignorance coupable"

Un contribuable, qui durant deux ans avait perçu des allocations familiales pour un montant de $251 au nom de ses trois enfants, alors que deux d'entre eux étaient à la charge de parents adoptifs, a plaidé "ignorance coupable" hier matin en Cour des Sessions de la Paix, sous une accusation d'obtention d'argent par faux prétextes. Il a été condamné à 15 jours de prison, par M. le juge Achille Pettigrew.

Le délit remontait aux années 1945 et 1946. Le représentant du gouvernement fédéral avait demandé une sentence sévère en soulignant que l'infraction avait été commise aux dépens d'une loi de portée sociale. Mais le président du tribunal a tenu compte de ce que l'accusé avait remboursé $200 et de ce qu'il n'avait aucun dossier antérieur.

Ministre condamné pour excès de vitesse

Londres, 4. (Reuters) Lord Bralazon de Tara, ancien ministre des Transports et vice-président de l'Association nationale de la Sécurité d'abord, a écopé d'une amende de deux livres pour excès de vitesse. Lord Brabazon, âgé de 68 ans, pionnier de l'aviation britannique, a protesté de son innocence.

Le capt. R. C. Young mort en Ecosse

Montréal, 4. (PC) Le capitaine Robert C. Young, commandant du paquebot "Lismoria" de la ligne onaldson Atlantic, marin bien connu à Montréal, Québec et St-Jean, N.-B., est décédé mardi, en Ecosse à l'âge de 57 ans.

Une bataille fatale

Montréal, 4. (PC) M. Eugène Laniel, 50 ans, a été heurté à mort par un camion mardi soir. L'accident s'est produit lorsque la victime est tombée sous les roues du camion à la suite des coups reçus de l'un des quatre individus avec lesquels M. Laniel et deux de ses camarades se battaient. La police dit rechercher les quatre hommes pour les interroger.

Les Américains à l'Otan

Washington, 4 (PA) On s'attend que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, le secrétaire à la Défense, M. Robert Lovett et le secrétaire au Trésor, M. John Snyder, représentent les Etats-Unis à la prochaine réunion du Conseil de l'Alliance atlantique, à Paris.

Le Conseil doit commencer, le 15 décembre, une revue générale des plans de défense de l'OTAN.

La campagne du club Optimiste

La campagne de souscription en faveur de l'oeuvre de la "Bouteille de Lait" du Club Optimiste se terminera officiellement mercredi prochain a dit hier M. Fernand Tanguay, président de ce club. On croit que l'objectif de cette campagne sera atteint grâce à la générosité de tous ceux qui ont été sollicités et au travail de tous les membres. Il se peut que le pari qu'a fait le président ait poussé les membres à solliciter davantage.

Lors du déjeuner régulier, au Château Frontenac, on a décidé d'offrir cette année encore un Arbre de Noël bien garni aux enfants qui fréquentent le Couvent Notre-Dame de la Providence, à St-Malo. Cet arbre sera dépouillé au cours de l'après-midi de Noël en présence du Père Noël et des membres du club. M. Henri Julien aura la tâche d'organiser cette fête. Le "Diner de Noël" du club aura lieu le 24, à midi trente, au Château Frontenac.

Communications désorganisées

Il y avait une petite tache sur le soleil...

Montréal, 4 (PC) — Des taches apparaissant sur le soleil ainsi que les aurores boréales désorganisent actuellement les communications outre-mer.

Les ingénieurs préposés aux communications disaient hier que les conditions atmosphériques qui se manifestent périodiquement interrompent les appels téléphoniques outre-mer de même que les circuits radiophoniques et de télétypes entre le continent nord-américain et le Royaume-Uni. Les compagnies télégraphiques commerciales disent que leurs lignes terrestres ne sont pas dérangées par ces perturbations.

Les ingénieurs de la compagnie du téléphone disent que ces conditions se manifestent généralement à cette époque de l'année, mais que cette année elles sont légèrement plus intenses. Ces perturbations ont commencé à se manifester il y a une semaine et à certains jours il était même impossible d'obtenir la communication entre le Canada et le Royaume-Uni. Il y a actuellement un retard de six heures dans tous les appels téléphoniques outre-mer.

A Ottawa, le Dr Jack Locke, expert de l'Observatoire du Canada dans le domaine des taches solaires, dit qu'actuellement ces taches passent dans la période calme de leur cycle qui atteint son sommet à tous les 11 ou 12 ans. On ne croit pas que ces taches solaires atteignent leur sommet de nouveau avant 1959. Il y a cependant des exceptions.

Toutefois, hier il n'y avait qu'une seule petite tache sur le soleil et le Dr Locke a dit qu'il n'a rien vu d'anormal dans ce domaine au cours des deux dernières semaines.

6 communistes arrêtés en Grèce

Athènes, Grèce, 4. (Reuters) La police grecque a arrêté six communistes qu'elle soupçonne d'avoir comploté pour s'emparer de force d'un aérobus en plein vol et de forcer le pilote à atterrir derrière le rideau de fer.

La police a révélé les arrestations, hier, mais a refusé de donner plus de détails.

Tous des jeunes gens, les six inculpés auraient eu l'intention de forcer le pilote à se poser en Bulgarie.

POURQUOI PAYER PLUS?

IL EST SI FACILE D'ECONOMISER EN ACHETANT AU BON ENDROIT

UN SEUL MAGASIN À QUÉBEC

C'est chez J.-B. LEFEBVRE que vous trouverez toujours les MEILLEURES VALEURS aux PLUS BAS PRIX

Ci-dessous, quelques-uns de nos nombreux spéciaux pour

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

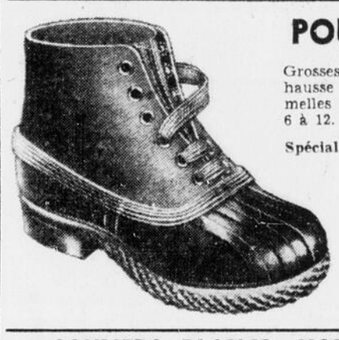

POUR HOMMES

Grosses bottines en caoutchouc noir, hausse lacée, en feutre, doublure et semelles intérieures en feutre. Pointures 6 à 12. Rég. $6.50.

Spécial J.-B. Lefebvre $4.95

Pas plus de 2 paires à chaque client.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES À QUÉBEC

SOULIERS BLANCS, NOIRS OU BRUNS

Pour gardes-malades — Pour filles de restaurants
Avec semelles plates-formes, très confortables pour les personnes qui marchent beaucoup.
Pointures: 3½ à 9.

Prix régulier $4.50 — Spécial J.-B. Lefebvre — $2.49

Pour ménagères — Pour coiffeuses

Pas plus de 2 paires à chaque client

AUBAINE POUR DAMES PANTOUFLES IMPORTEES D'ANGLETERRE

Pantoufles en feutre anglais avec semelles de cuir. Pointures: 3 à 8 pour dames.
Rég. $2.00. Spécial J.-B. Lefebvre $1.19

Pas plus de 2 paires à chaque client.

POUR ENFANTS

Couvre-chaussures en caoutchouc blanc, lacés, avec fourrure blanche, doublure en flanelle blanche.
Pointures 4 à 9.
Régulier $5.00
Spécial J.-B. Lefebvre $3.45
Pas plus de 2 paires à chaque client.

Choix complet de grosses valises, sacs à main, sacs de voyage, etc.

MALLE DE FABRICATION SOLIDE

Construction de bois recouvert de fibre, compartiment pour petits articles.
Longueur: 36 pouces, hauteur: 19½ pouces. Largeur: 18 pces.
Régulier $12
Spécial J.-B. Lefebvre $9.95
Si incapables de venir au magasin pour ce spécial, téléphonez à 4-9939 et nous livrerons C.O.D.

POUR HOMMES

Couvre-chaussures en caoutchouc noir, lustré, fermeture éclair.
Doublure chaude. Pointures 6 à 12.
Rég. $6.00. Spécial J.-B. Lefebvre $4.45

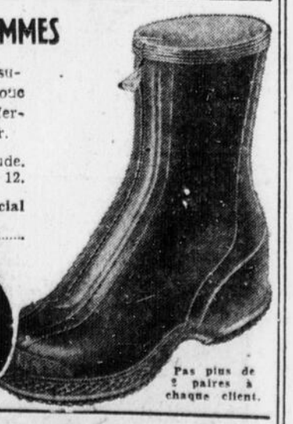

Pas plus de 2 paires à chaque client.

PAS DE COMMANDES PAR MALLE

J.B. Lefebvre PROP.
MARCHÉ DE CHAUSSURES LEFEBVRE
329 RUE ST-JOSEPH, EN FACE DE L'ÉGLISE JACQUES-CARTIER
TELEPHONE: 4-9939

Entre Canadiens de bonne volonté

L'Institut Canadien

par Eugène L'HEUREUX

L'Institut Canadien de Québec est l'une de ces institutions qui, sans faire de bruit, accomplissent une oeuvre des plus fécondes.

A Québec, la vie littéraire et artistique bénéficie grandement de l'activité déployée par l'Institut, avec des moyens toujours insuffisants.

Sans parler des conférences et des manifestations artistiques fort goûtées auxquelles l'Institut convoque fréquemment ses membres, nous voulons dire aujourd'hui quelques mots de son oeuvre bibliothéconomique. En d'autre termes, nous attirerons l'attention du public sur les grands succès et les grandes misères de la Bibliothèque de l'Institut Canadien.

x x x

Voici quelques échantillons des SUCCES remportés depuis dix-huit mois par la Bibliothèque de l'Institut Canadien :

La bibliothèque centrale (Haute-Ville) recevait 400 abonnés réguliers. Elle en reçoit maintenant 4,000 On a fondé une succursale à Limoilou, puis deux succursales juvéniles (à St-Malo et à Québec-Ouest). La section de Limoilou qui comptait 60 lecteurs en 1951, en a maintenant 823.

La bibliothèque centrale et les succursales reçoivent les services du personnel suivant : un gérant, deux bibliothécaires, trois assistants et un concierge.

Il n'en coûte pas un sou à ceux qui empruntent des livres à l'Institut ou les lisent sur place.

Voilà, n'est-ce pas, de beaux succès, remportés grâce au dévouement de quelques personnes, avec des ressources bien au-dessous des besoins comme le prouvent les renseignements donnés plus bas. Une telle réalisation fait sûrement honneur à ses auteurs.

x x x

Considérons maintenant les MISERES de l'Institut Canadien :

Il faudrait un deuxième bibliothécaire à Limoilou et deux assistants à la bibliothèque centrale.

Les paroisses de St-Sacrement et de St-Sauveur demandent à l'Institut chacune une succursale, qu'il est absolument impossible de leur donner, dans les conditions financières actuelles.

Une succursale a besoin de $8,000 au moins, chaque année, pour donner satisfaction aux intéressés.

Aux prix d'aujourd'hui, l'achat et l'entretien d'un assortiment convenables de livres et de revues coûtent des sommes insoupçonnées du public.

Ceux qui connaissent à fond le problème de la Bibliothèque de l'Institut affirment que ce n'est pas $10,000, mais $50,000 au moins, que la Cité devrait consacrer chaque année, les administrateurs de cette oeuvre ayant fait royalement la preuve de leur compétence.

C'est $25,000 qu'il faudrait pour organiser et compléter la bibliothèque centrale conformément aux besoins et $25,000 au moins tant pour fonder les deux nouvelles succursales demandées par la population que pour compléter celles qui existent.

x x x

Une constatation pénible : L'élévation de la contribution de deux à trois dollars, il y a deux ans, réduisit de moitié le nombre des membres de l'Institut. Heureusement, une campagne de recrutement intensif a eu pour résultat de remonter cet effectif à six cents. Mais l'argent des contributions suffit tout juste à payer l'organisation des conférences et des soirées, de sorte que les bibliothèques n'en profitent nullement.

C'est le temps de dire, ici, que l'Institut s'est montré d'une grande générosité envers le public, lorsqu'il a ouvert sa bibliothèque au public, sans exiger aucun paiement des personnes qui utilisent ses livres. Générosité mal récompensée, puisque cette gratuité du service des livres a malheureusement induit plusieurs membres à cesser de payer leur contribution.

Les dirigeants de l'Institut, parce qu'ils veulent faire avant tout oeuvre d'apostolat intellectuel, se consolent assez facilement d'une telle ingratitude, en songeant que leur générosité a eu l'heureuse conséquence de multiplier le nombre des liseurs et, ce qui vaut encore mieux, le nombre des Québécois préoccupés de cultiver leur esprit. — Ils ont cent fois raison.

Mais cela ne résout pas l'inévitable problème financier.

x x x

C'est indiscutable, il faut que les corps publics — la Ville d'abord — aident l'Institut Canadien à poursuivre sa belle oeuvre de bibliothèques ouvertes gratuitement au public.

Voici une comparaison peu à notre honneur. Les octrois publics aux bibliothèques, nous assure quelqu'un au courant de ces choses, coûtent $2.88 par tête à Boston, $1.05 à Toronto, $0.79 à Ottawa, $0.38 à Montréal et trois cents et demi seulement à Québec.

Durant nos heures de prétention à la supériorité intellectuelle, chassons prudemment de notre mémoire pareils chiffres, afin de ne pas gâter un concert aussi agréable... et qui ne coûte rien.

x x x

Il est une idée à faire prévaloir le plus tôt possible chez nous : c'est que les oeuvres d'instruction et d'éducation sont inévitablement déficitaires, quand on les administre de manière à atteindre les buts de leur établissement, et que, si nous ne voulons pas les stériliser, il faut éviter l'obsession budgétaire.

Cela ne veut pas dire que nous méprisons l'aspect financier de ces oeuvres. Oh ! non, bien loin de là. Les succès administratifs auxquels ne peuvent jamais atteindre les meilleurs dirigeants de nos oeuvres culturelles, ce sont les mécènes, publics et privés, qui doivent les rendre possibles, en pratiquant une générosité qui honore ses auteurs et prépare à leur postérité une existence chaque jour plus conforme que la veille à la dignité de l'être humain.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 806 rue Madeleine-de-Vercheres, Québec.

Une campagne en faveur de l'éducation, aux Indes

Un des problèmes les plus urgents de la jeune république de l'Inde est celui de l'enseignement. Dans un pays composé de villages, seulement une faible minorité de citoyens est lettrée. Sachant, que seule une nation éclairée et informée peut devenir une véritable démocratie, le gouvernement indien organise une compagne de l'enseignement — avec les villages comme principaux buts de la nouvelle éducation. Cette photo montre les effets de cette campagne sur de vrais villageois qui examinent des modèles de maisons, pour apprendre les conditions sanitaires et la tenue d'une maison.

L'aide aux écoles de Maillardville

La campagne de souscription en faveur de Maillardville se continue. Chaque ouvrier apporte plusieurs souscriptions au secrétariat du Conseil de la vie française, à l'Université Laval, à Québec. Certaines de ces souscriptions sont particulièrement émouvantes. Citons l'offrande d'un curé dans une paroisse de colonisation. Celle d'un vieillard hospitalisé qui ajoute le billet suivant à son offrande : "Je vous envoie ce dollar qui vient de m'être donné pour me procurer des douceurs. Il sera plus utile à Maillardville".

Les collégiens de Saint-Laurent ont organisé une collecte dans leur institution. Celle-ci a rapporté la magnifique somme de cent dollars.

Le Conseil de la vie française veut éviter les dépenses qu'entraine l'organisation d'une souscription selon toutes les exigences de la publicité. Pour suppléer à la publicité payée, il fait appel, grâce à l'aimable coopération de la presse, à toutes les bonnes volontés. Il invite, en particulier, nos groupements patriotiques à organiser la souscription dans leurs milieux, à l'exemple de la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui vient de donner un mot d'ordre en ce sens à ses sections.

Paul-E. Gosselin, prêtre,
Secrétaire général.

Retour de soldats

Ottawa, 4 (PC) L'Armée a annoncé qu'un contingent de 562 hommes de la 27e brigade, qui a récemment quitté l'Europe à bord du paquebot Scythia, arrivera à Halifax le 10 décembre au lieu du 14, comme on l'avait d'abord annoncé. Ces hommes font partie d'un groupe de 1,900 qui reviennent d'Allemagne au pays conformément au système de remplacement de l'armée.

La prison pour des vols à la base de Gimli

Winnipeg, 4. (PC) — Six membres du CARC ont été condamnés hier à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à neuf mois sous des accusations de vols de vêtements et d'accessoires évalués à $7,300 perpétrés à la base aérienne du CARC à Gimli, Man. Ils s'étaient tous reconnus coupables, la semaine dernière.

D'autres accusations ont été portées contre quatre civils à Gimli.

Voici les noms des inculpés, la valeur des sommes volées ainsi que les sentences prononcées contre eux hier.

Le caporal Reginald Simnes, 27 ans, $1,950, neuf mois; le caporal Ronald Lobb, 26 ans, $500, huit mois; l'aviateur-chef Alfred Lelliott, 21 ans, $1,070; six mois; l'aviateur-chef Donald McCallum, 21 ans, $1,850, sept mois; l'aviateur-chef John Simpson, 23 ans, $970, six mois, et l'aviateur-chef James Switzer, 20 ans, $960, cinq mois.

Un maire quitte la "bisbille"

Rivières des Prairies 4 (PC) La démission du maire Rolland Léger, de Rivière des Prairies, a été acceptée lundi soir.

M. Léger a expliqué qu'il a remis sa démission en partie à cause de la bisbille qui règne dans la municipalité depuis qu'il y est question de l'aménagement d'un premier tronçon d'aqueduc.

Boisson fatale aux Berlinois

Berlin, 4 (PA) Du brandy empoisonné provenant d'une "distillerie populaire", à Kottbus, a provoqué une série de mortalités et de cécités dans le secteur soviétique de Berlin, rapportait le journal occidental "Der Tag".

Beau temps, mauvais temps; le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

Mgr Lionel Audet perd un frère

Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, vient d'être éprouvé par un second deuil en moins de trois mois. Le R. Frère Jacques, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, est décédé subitement hier matin à Naudville, Lac St-Jean, à l'âge de 45 ans. Le défunt, né Paul-Emile Audet, était le frère de S. Ex. Mgr Lionel Audet, de MM. Louis-Philippe Audet, professeur à l'Université Laval et surintendant de la culture populaire à l'Aide à la Jeunesse, et de M. Armand Audet, ajusteur à la Commission des Accidents du Travail. Il laisse encore ses belles-soeurs, Mme Louis-Philippe Audet, née Reine Crête et Mme Armand Audet, née Elisabeth Warren, ainsi qu'une nièce. Louise Audet.

Feu le R. Frère Jacques était entré chez les Pères du T. Saint-Sacrement en 1941 et avait fait profession perpétuelle le 5 février 1947. On sait que Son Excellence Mgr Lionel Audet avait la douleur de perdre sa mère, Mme Louis Audet, le 19 septembre dernier.

La dépouille mortelle sera transportée aujourd'hui à Québec et reposera en chapelle ardente au Monastère des Pères du Très Saint-Sacrement.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église du Très Saint-Sacrement.

Double infanticide

Winnipeg, 4 (PC) — Mme Kay Ilasewich, la mère des deux enfants trouvés égorgés lundi dans leur maison de Winnipeg, a admis à la police qu'elle était l'auteur de ce double infanticide. Absente de la maison lorsque le mari, William Tydenych, découvrit l'assassinat, elle fut rejointe plus tard dans Saint-Boniface et avoua son crime aux policiers.

Prison et fouet

Whitby, Ont., 4 (PC) — James Maguire, 49 ans, a été condamné à six mois de prison et à six coups de fouet pour avoir battu sa mère de 78 ans, quand qu'il rentra à la maison ivre.

COMMENCEZ LA JOURNÉE avec GLYCO-THYMOLINE
RINCE-BOUCHE et GARGARISME

NOUVEAU Sensationnel!

Facile—*Le nouveau Domestic s'incorpore aisément aux autres ingrédients sans avoir à le défaire d'abord en crème.*

Rapide—*Le nouveau Domestic est l'idéal pour toute recette, que les ingrédients soient mélangés séparément ou simultanément. Trois fois plus rapide, le mélange simultané vous donnera quand même un gâteau plus léger, plus lisse et mieux levé que jamais auparavant.*

Economique—*Le nouveau Domestic épargne du temps, du travail et de l'argent. Achetez-le, essayez-le et vous conviendrez qu'il n'y a pas mieux à aucun prix.*

NEW DOMESTIC SHORTENING — NOUVEAU DOMESTIC — LIGHTER CAKES

Pas de meilleur shortening à aucun prix

Agrément illimité...pour Noël
et toute l'année avec ce superbe nouveau
RADIO-PHONOGRAPHE V-610
VICTROLA
– le Cadeau dont le Charme Demeure

Oui, même Père Noël s'arrêtera pour admirer le plus beau des radios-phonographes Victrola! Le meuble de dessin "période" tire sa dignité gracieuse de ses origines Chippendale chinois... sa sobre élégance de ses belles surfaces au fini merveilleux.
Sa performance est d'une qualité superlative. Puissant radio 10 lampes, à émissions ordinaires et ondes courtes, et syntonisation "Oeil Magique" intégrée dans le cadran même... incomparable sonorité "Gosier d'Or" et haut-parleur super-sensible de 12 pouces... et, le change-disques 3-vitesses du maniement le plus facile au monde. Voyez-le bientôt chez votre marchand RCA Victor!

Plus de Canadiens possèdent un RCA Victor que n'importe quelle autre marque

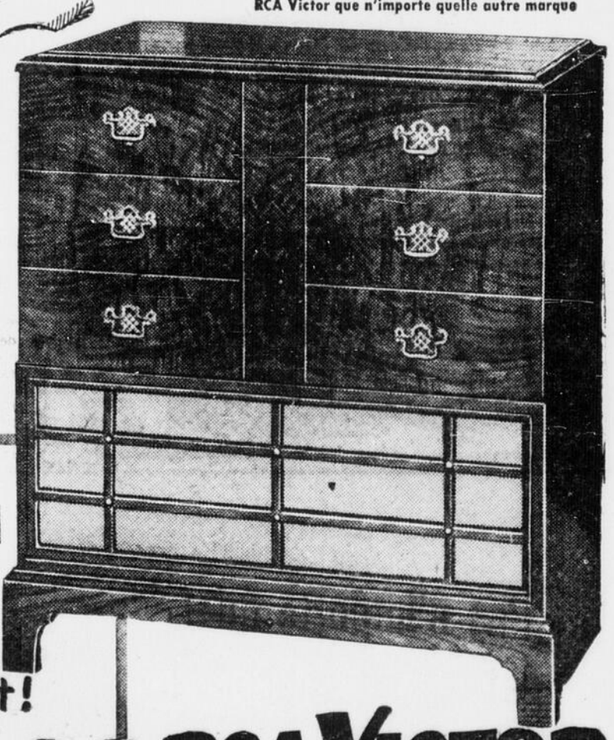

En placques noyer et noyer massif $395.00 Acajou et chêne cérusé à léger supplément

Seul RCA Victor vous donne...
★ Performance vraiment naturelle de tous vos disques!
★ Tous les avantages du système "45" RCA Victor

JOUE LES 3 VITESSES PLUS FACILEMENT
Avec cette ingénieuse nouvelle bobine amovible, les disques "45" changent du centre — à la méthode "45". La bobine s'entrepose dans une cavité à même. D'une main vous pouvez empiler jusqu'à 14 disques "45" libres de distorsion. Il suffit d'enlever la grosse bobine pour les 33⅓ rpm. Pour les "78", poussez simplement le levier de l'aiguille. Joue jusqu'à dix disques de 12" ou douze de 10". C'est le meilleur change-disques 3-Vitesses jamais fabriqué

Le Centre c'est le secret!

RCA VICTOR
Leader mondial en radio...Premier en musique sur Disques
Premier en télévision

LA CIE PAQUET LTÉE
157 rue St-Joseph
Tél.: 4-8481

HÉBERT INC.
Vente - Réparation - Radios - Accessoires.
1567, Canardière, Tél.: 5-8153

ST-CYR & FRÈRE
Musique et instruments
76 rue St-Joseph Tél.: 2-1233 2-1234

L. GOULET INC.
371 ST-JOSEPH
Tél.: 4-4051
59, avenue Royale, Giffard.

LEMIEUX AMUSEMENTS
1114 rue St-Vallier
Tél.: 7-2524

LAVIGUEUR & HUTCHISON
LIMITEE
81-85 rue St-Jean, Tél.: 2-2123

VALIN ENRG.
GASTON BROCHU, prop.
294 rue St-Jean, Tél. 2-8365

WILLIS & CIE, LTÉE
67 rue St-Jean
Téléphone: 4-3573

C. ROBITAILLE INC.
320 rue St-Joseph
Tél.: 5-8167

R. BERGERON DISQUES ENR.
301-303 de la Canardière, Québec
(angle 3e Avenue)
Tél.: 3-7760

NOREAU ELECTRIQUE LTEE
8, rue St-Louis, Lévis
Tél.: zone 5-069

GAGNON & FRÈRES
et ses succursales
CHICOUTIMI

Peu de gens se rendent compte DES BENEFICES QU'ILS RETIRENT à raison de quelques sous par jour, DES ANNONCES publiées dans L'Evénement

Syndicat de Québec
LTEE
Appareils électriques
(6ème étage)
Tél.: 4-3561

A. ST-CYR
18 rue St-Joseph
Tél.: 2-7295

LES DERNIERS PRODUITS SONT TOUS ANNONCÉS dans L'EVENEMENT-JOURNAL

LE JOURNAL de PIERRE le PIRATE

Pourvues d'une voile primitive mais utilisable, les torches sont envoyées en direction de la flotte espagnole. Les mèches brûlent et sont suffisamment longues pour que la poudre et la poix prennent feu quand les torches seront au beau milieu des vaisseaux espagnols. L'amiral espagnol croit que les Indigènes viennent lui rendre visite et ce n'est que quand les canots ont un peu plus approché de la flotte qu'il voit le danger. Désespérément, il lève les bras vers le ciel. Ces maudits Hollandais ! Ces gaillards inventent toujours quelque chose de nouveau. Rapidement, il donne ses ordres et les matelots hissent les voiles. Les autres se jettent sur le cabestan afin de faire partir les navires le plus vite possible. Réussiront-ils à s'éloigner avant que le canots aient atteint la flotte ? C'est une question de minutes...

TARZAN — Un plan d'action — par EDGAR RICE BURROUGHS

Consultez les annonces de l'Evénement-Journal avant de magasiner. Vous épargnerez du temps et, bien souvent aussi, de l'argent.

Le Votrix est le compagnon tout indiqué d'un bon gin.

Ensemble, ils font un Martini sans pareil!

Pour faire un Manhattan parfait essayez le "Votrix avec Whisky".

VERMOUTH VOTRIX

Doux ou Sec

IMPORTÉ

TYPE ITALIEN — TYPE FRANÇAIS

Dans le port de Footchéou

Fréteur criblé par les Chinois nationalistes, 1 Montréalais tué

Hong-Kong, 4. — Jeudi — (PA). Le maître du fréteur britannique Risota a déclaré, aujourd'hui, que le capitaine du navire a été tué, lundi, quand une canonnière de la Chine nationaliste a ouvert le feu sans avertissement, au large de la côte sud-est de la Chine.

Le fréteur de 335 tonnes est arrivé à Hong-Kong avant l'aube, portant le cadavre de la victime, le capitaine Robert Adam, de Montréal.

Le second maître E. Shakeshaft, de Warrington, Ang., a déclaré que deux canonnières ont mitraillé le Rosita, dans la nuit de samedi, mais que le fréteur s'est enfui vert le port communiste de Footchéou. Deux autres canonnières s'attaquèrent au Rosita à trois milles de ce port, lundi soir.

Les Chinois ont envoyé un message au Rosita, mais la réception étant mauvaise, le capitaine et son second se postèrent de chaque côté du navire pour en demander la répétition. Au lieu d'un autre message le capitaine reçut une décharge de mitrailleuse qui le tua instantanément.

Cinquante soldats portant l'uniforme et les insignes de la Chine nationaliste abordèrent le Rosita et enfermèrent Shakeshaft dans sa cabine. Pendant qu'ils dirigeaient le navire vers l'île de Matsou, ils décidèrent de le laisser poursuivre sa route vers Hong-Kong, après avoir vérifié que le capitaine était mort.

Le Rosita portait 30 tonnes d'engrais chimique.

Statistiques vitales pour le mois d'août

Ottawa, 4 (PC) On a enregistré des naissances et des décès moins nombreux en août l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la Statistique, aujourd'hui.

Les naissances durant le mois se chiffrent par 33,280 comparativement à 33,745 en août 1951, portant le total des huit mois de 1952 à 260,-143 contre 255,037 en 1951.

Les décès se chiffrent par 9,459 en août comparativement à 10,155 tandis que le total des huit mois est de 82,354 contre 84,914.

On a célébré 14,200 mariages en août contre 13,992 le même mois en 1951. Le total des huit mois de 1952 est de 78,161 comparativement à 79,802 au cours de la même période en 1951.

Steve Suchan et Leonard Jackson privés de "justice naturelle ?"

Ottawa, 4. (PC) Les avocats de Steve Suchan et Leonard Jackson ont déclaré, hier, qu'on avait privé de "justice naturelle" les deux hommes lors de leur procès, à la suite duquel ils ont été trouvés coupables du meurtre d'un détective de Toronto.

Mes John J. Robinette et Arthur Maloney, de Toronto, ont réclamé du juge J. W. Estey la permission de porter en appel les condamnations devant la Cour Suprême du Canada, la plus haute Cour canadienne.

Jackson et Suchan, membres de la notoire bande de Boyd, ont été condamnés à être pendus le 16 décembre pour l'assassinat, en mars dernier, du détective torontois Edmund Tong. Un appel porté devant la Cour d'appel de l'Ontario a déjà été rejeté.

Me Robinette, représentant Suchan, a dit que le juge du procès, le juge en chef J. C. McRuer, de la Haute Cour de l'Ontario, avait fait "erreur judiciaire".

Le juge en chef McRuer a refusé une demande des avocats des accusés pour une transcription des témoignages de quelque 45 témoins de la Couronne qui, pour la plupart, n'avaient pas comparu à une enquête préliminaire "incomplète", a affirmé Me Robinette.

De plus, le juge a refusé la demande d'un ajournement d'une semaine bien que Me Maloney n'ait été nommé pour défendre Jackson que trois jours avant le début du procès.

Le procès, a commenté Me Robinette, a été "un extraordinaire exemple de hâte."

Il a encore expliqué qu'il avait eu peu de temps et peu d'occasions de consulter Suchan pour la bonne raison que Suchan et Jackson s'évadèrent de prison le 8 septembre et ne furent capturés que le 17 septembre. Le procès commença le 22 septembre.

Parce qu'un accusé a commis une nouvelle offense alors qu'il est déjà sous accusation, il n'est pas raisonnable de lui refuser la "justice naturelle" à laquelle il a droit, a dit Me Robinette.

Le R. P. Poulin noyé à Berens River

Beauceville, 4 (DNC) Le R. P. François Poulin, O.M.I., a perdu la vie de façon tragique le neuf novembre dernier dans sa mission de Berens River, au Manitoba. Il s'est noyé accidentellement en allant visiter ses ouailles. Voyageant en patin sur les bords du lac Winnipeg, il fut impossible de lui porter secours lorsque la glace céda sous son poids et qu'il disparut dans les eaux glacées du lac. On retrouva son corps une heure et demie plus tard. Il a été "transporté à St-Boniface, où les funérailles ont eu lieu le 13 novembre.

Originaire de Beauceville, le R. P. Poulin exerçait son ministère chez les Indiens et les Métis depuis 1932. Agé de 47 ans et six mois, il laisse pour pleurer sa perte : deux frères, MM. Théodore Poulin, de Beauceville, et Paul-Henri Poulin, de Sapanee, Ontario; ses soeurs, Mme Adonia Bilodeau (Rosie), de Ste-Rose, Mme Napoléon Labrecque, nés Thérèse, de St-Ephrem; ses neveux et nièces, dont M. l'abbé Robert Poulin, eccl., ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Théodore Poulin et MM. Adonia Bilodeau et Napoléon Labrecque.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Appel en faveur des Rosenberg

Berlin, 4. (PA) M. Otto Nuschke, premier ministre adjoint du gouvernement communiste de la zone soviétique d'Allemagne, a envoyé un câblogramme à M. Truman lui demandant la commutation des sentences de mort prononcées contre les espions Ethel et Julius Rosenberg, accusés du vol de secrets atomiques.

M. Nuschke déclare, dans son message, que les Rosenberg "luttaient contre la préparation d'une nouvelle guerre."

DENTISTE

TEL. bureau : 3-5482

Docteur GUY COUTURE

1718, 1ère Ave.

Lundi, Mercredi et Vendredi 7 hrs à 9 hrs p.m.

St-François d'Assise — Québec

POUR L'ENCADREMENT

de vos portraits, peintures, diplômes, consultez :

J. GILBERT

ENCADREUR

Tél.: 5-9712, 308 St-François, Québec. Service prompt et courtois.

Notre jeunesse sait-elle aimer ?

Un débat oratoire bien réussi pour la fête de saint François-Xavier

M. Pierre Jean, et Mlle Viviane Gobeil ont triomphé de leurs adversaires, M. Michel DeCelles et Mlle Louise Grenier à l'issue d'un débat oratoire des plus contesté tenu en la salle des réceptions du collège des Jésuites, hier soir, sous la présidence d'honneur du R. P. Paul Mayer, s.j., recteur de l'institution et en présence d'un vaste auditoire. Cette soirée académique avait été organisée par les élèves du collège en l'honneur de saint François-Xavier, patron des missions et second patron du Canada. Le jury était composé du R. P. Adélard Dugré, s.j., supérieur de la maison de la rue Dauphine, président; de Mesdames Jean Bilodeau et Gérard Guay; de M. l'abbé Albert Cossette, p.m.e., et de M. Alphonse Robert, B.A., M. Sc. L'orateur du débat était M. Jean Cloutier.

Le sujet du débat : "Notre jeunesse sait-elle aimer ?" offrait un large horizon à l'imagination des jeunes orateurs. Cependant, c'est sur le plan idéal de ce sentiment — le plus élevé qu'il soit possible d'offrir aux aspirations du coeur humain : le don total de soi contre l'égoïsme — que les quatre concurrents ont entraîné leur auditoire, à un tel point que même si la négative remporta les honneurs, on a compris que les jeunes connaissent tous les trésors de l'amour véritable du prochain.

Mlle Viviane Gobeil, élève de 2e année en Philosophie, au couvent des Ursulines de Québec, se propose de faire la revue des qualités féminines et de prouver que la jeune fille moderne ne répond pas à ses aspirations naturelles.

"Aimer véritablement, dit-elle, c'est vouloir le bien de l'autre; c'est l'oubli total de soi et cet intérêt que l'on porte à l'être aimé n'est pas seulement matériel mais également moral. C'est l'amour spirituel, intellectuel et moral. Or, si la jeune fille, moderne est plus avertie, si elle a davantage le sens pratique que ses devancières, si elle est riche de qualités de l'esprit, elle ne connaît plus l'amour, c'est-à-dire le don généreux de sa personne pour le bien-être des autres".

Selon Mlle Gobeil, la jeune fille souffre d'un défaut de vie intérieure : elle se plaît dans l'égoïsme sans être mauvaise. Cependant, devant ce sombre tableau, Mlle Gobeil ne désespère pas de l'avenir car, dit-elle : "Demain, la jeune fille aimera mieux et le monde sera meilleur".

M. Pierre Jean, élève de 2e année en Philosophie au collège des Jésuites, met en relief, l'esprit de renoncement jusqu'au fanatisme qu'on a inculqué aux jeunesses nazistes et communistes pour affirmer que notre jeunesse ne possède pas cet élément nécessaire à son coeur — idéal bien défini, grand mouvement de renoncement, volonté de sortir de soi, acte positif de générosité. Notre jeunesse fait pitié parce qu'elle n'aime pas.

Abordant le sujet des fréquentations, M. Jean affirme que celles-ci doivent avoir pour but de développer chez chacun, la bonne sensibilité et d'enrichir la personnalité de chacun. Cependant, ce n'est pas surtout cela que l'on cherche. M. Gobeil s'élève contre la vie trop facile des jeunes. "Nous attendons qu'on nous serve, dit-il, parents et professeurs sont là pour satisfaire nos caprices et ainsi, nous avons la réputation d'être de bons gros bourgeois, des fils à papa. M. Jean veut une jeunesse qui connaît le rôle qu'elle a à jouer dans la société et qui "veut" agir. Mais, il affirme que ce n'est pas dans la mollesse, l'égoïsme ou dans l'inconstance que le renouveau pourra s'accomplir.

Mlle Louise Grenier, élève de 1ère année en Philosophie au couvent des Ursulines de Québec, qui veut prouver que la jeune fille moderne sait aimer, rejette immédiatement dans l'ombre la frivole et ne veut s'intéresser qu'à la jeune fille équilibrée et qui n'est pas tellement rare qu'on puisse la considérer comme un objet de musée.

Mlle Grenier décrit en termes émouvants l'oeuvre merveilleuse d'abnégation et d'amour véritable du prochain de celles qui se donnent totalement pour le soulagement des maux les plus profonds : des généreuses missionnaires; de la travailleuse sociale. Celles-là possèdent le véritable amour spirituel : celui-là qui est capable de se développer sans rencontrer l'égoïsme.

"Ces jeunes filles ne sont pas des exceptions dans la société", dit Mlle Grenier. "Leur nombre est de plus en plus grands de celles qui, goûtent l'âpre saveur du bon de soi".

"Soyons optimistes et envisageons le problème d'une façon globale et sereine" nous dit M. Michel DeCelles, étudiant de 1ère année en Philosophie au collège des Jésuites. Se proposant de considérer les jeunes par ce qu'ils sont et par ce qu'ils font, il affirme que notre génération traverse une grande crise de murissement.

"Les jeunes, dit-il, voient les défauts du monde où l'on vit. Ils le voient dans tout ce qu'il a de corrompu et de conventionnel. Nos jeunes veulent vivre mais sont comprimés par l'incertain. Notre jeunesse se lance vers ce qui fait appel à son esprit de renoncement et à son ardeur. Notre jeunesse se renouvelle.

Au cours de la soirée, un groupe d'élèves du collège a interprété deux sketch captivants intitulés : "La tentation" et "Un soir, au Café Latin de Paris." Ce sont : MM. Gilles Jobin, Claude Robitaille, René Laberge, Claude Allard, Grégoire Tremblay, Renault Gariépy, Guy Jobin, Jean-Pierre Audet, Emile Martel, Rémi Savard, Claude Belleau, Mackenzie Grantham, Jean Demers, Jean Belleau, Michel Jean et René Pâquet. Au début de la soirée, M. Jean Beauvais donna quelques notes biographiques sur saint François-Xavier. M. André Jobin agissait en qualité de maître de cérémonie.

Mort subite de M. Marc Grandbois

M. Marc Grandbois, ancien ingénieur de la cité, est tombé foudroyé hier soir à la porte du Château Frontenac. Il était âgé de 52 ans.

C'est M. Louis Roy, 48 rue Ste-Famille, qui découvrit M. Grandbois, sur le trottoir du Château. Transporté à l'Hôtel-Dieu par les constables Marquis et Gagnon, il y décédait peu après. Les détectives Truchon et Lavoie ont poursuivi les recherches pour les fins de l'enquête du coroner.

Un cadeau du Père Noël

Picayune, Miss., 4. (PA) Le Père Noël a remis un garçon à M. et Mme Clarence Archer, de Nicholson. Le Dr S. S. Kety tenait le rôle du Père Noël dans une parade annuelle de Noël, à Picayune, quand il fut appelé d'urgence au chevet de Mme Archer. Il n'eut pas le temps de changer de costume et dut faire son travail revêtu de son attirail pittoresque.

Un propriétaire de journal en prison

Miami, Floride, 4 —(PA) — M. Reubin Clein, propriétaire de l'hebdomadaire "Miami Life", a été emprisonné, mardi soir, pour une période de 30 jours, pour mépris de cour. Il a été condamné, le 13 février 1950, pour avoir refusé de divulguer la source de ses renseignements sur les délibérations d'un jury d'accusation. Depuis, le gouverneur Fuller Warren, lui avait accordé 11 sursis.

VENDEUR DEMANDÉ

Importante Compagnie manufacturant des matériaux de construction, ayant un commerce établi et très étendu, demande un vendeur bilingue de 25 à 35 ans. Excellente opportunité pour jeune homme ambitieux, agressif et de jugement sûr, désirant faire de la vente une carrière. Ecrire Case 7407 Le Soleil, ou Tél.: 2-3861, ch. 710, Château Frontenac, Québec.

Sécurité nécessaire sur le boulevard des Capucins

Des feux intermittents dans une partie importante du boulevard des Capucins ont été suggérés au chef adjoint de la circulation, M. Gérard Girard, hier matin, par une délégation de la ligue de citoyens de St-Charles de Limoilou dirigée par l'échevin Urbain Caumartin, du quartier Limoilou-est. Le président de la ligue, M. Louis Rhéaume, le L. P. Lucien o.f.m. cap. et le secrétaire de la ligue, M. Raymond Lévesque, s'inquiètent de plus en plus du danger de circulation sur le boulevard des Capucins ou un enfant de 5 ans, Fernand Badeau, a perdu la vie il y a à peine deux mois.

Il y a une quinzaine de jours, il avait été question au comité administratif de demander au comité de circulation de placer des signaux lumineux au coin du boulevard des Capucins et de la 1ère Rue. Mais on en est venu à la conclusion que la circulation serait par trop paralysée surtout lorsque le pont Samson est levé. Or, la ligue suggère alors d'établir une zone de sécurité entre les 1ère, 2e rue, la rue St-Honoré et la 4e rue, à proximité des établissements Vandry et d'y faire installer trois feux jaunes intermittents à deux faces pour inciter les automobilistes à ralentir et à protéger ainsi la vie des enfants. Le comité de la circulation sera saisi de l'affaire et l'échevin Caumartin demandera à la prochaine séance du comité administratif que l'on fasse suite à cette proposition de la Ligue de St-Charles.

Les membres de la ligue demandent également un meilleur éclairage dans la même zone, de même que sur la 1ère rue et entre la 4e Avenue et la 4e Rue, où l'on avait à déplorer récemment un accident qui a coûté la vie à M. Jean-Charles Lavoie.

D'une Cuisinière à une Autre

par Mary Blake

Service d'Economie Ménagère Carnation

DES CRÊPES PLUS LÉGÈRES, PLUS DUVETEUSES, PLUS SAVOUREUSES

C'est le rêve de *toute* ménagère qui sait combien sa famille raffole des crêpes . . . et combien les crêpes sont économiques! . . . Eh bien — *un* simple petit changement dans la façon dont vous les faites, et vous aurez des crêpes d'une légèreté extraordinaire — plus tendres et plus digestibles.

1. Employez le Mélange pour Crêpes que vous préférez, et suivez les instructions données sur le paquet, EXCEPTÉ QUE . . .
2. A la place de lait en bouteilles, employez du Lait Carnation mélangé avec une quantité égale d'eau.
3. Remuez *légèrement*. Les crêpes à la manière Carnation sont *les plus légères* qui aient jamais été faites. Voyez bien à acheter du Carnation pour obtenir des crêpes plus légères, plus savoureuses. Aucune autre forme de lait ne peut faire aussi bien.

AIMERIEZ-VOUS AVOIR 10 nouvelles et excellentes manières de servir les crêpes? J'ai préparé un feuillet de recettes contenant 10 de mes favorites, pour vous aider à servir des Crêpes Carnation peu coûteuses et *plus* belles. Votre épicier a un exemplaire de ce feuillet pour vous.

LES DESSERTS ATTRAYANTS PEUVENT-ILS ÊTRE ÉCONOMIQUES?

Certainement! Faites votre dessert le plus simple, pouding au riz ou au tapioca, pouding domestique, pouding au chocolat — avec du Lait Carnation et vous le trouverez réellement sensationnel. Versez du Carnation non dilué sur des bananes coupées en tranches, des pommes cuites au four, des pêches de conserve ou un dessert en gelée. Oui, les desserts attrayants peuvent être économiques . . . avec du Carnation.

Pour éteindre les petits feux de graisse, vite et sans danger, servez-vous de sel ou de bicarbonate de soude.

ÉCOUTEZ "Le Quart d'Heure de Détente" Carnation tous les Mardis et Jeudis après-midi à 1 h. 45. Consultez votre journal pour les postes.

GRATIS: "Le Livre de Cuisine Carnation" contenant des recettes délicieuses. Nombreuses illustrations utiles. Ecrivez à Carnation Company Limited, Toronto.

712F

LES SOUPES COPIEUSES sont un mets satisfaisant et nourrissant. Faites une soupe *assez* copieuse, et vous n'aurez besoin ensuite que d'un dessert pour faire un bon lunch ou un souper. Bien entendu, je parle constamment de la façon la plus rapide et la plus facile que je connaisse de préparer de la soupe appétissante et nourrissante — mélangez simplement, à parties égales, votre soupe en boîtes favorite et du Carnation non dilué. En employant du Carnation au lieu d'eau, ou de lait en bouteilles, vous obtenez la soupe la plus crémeuse, la plus *délicieuse* qui soit. Et songez à sa valeur nutritive! Ou, si vous aimez la soupe faite chez soi, pourquoi ne pas essayer mon —

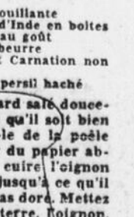

CHOWDER AU BLÉ D'INDE
(7 à 8 tasses)

½ tasse de lard salé (ou de bacon) en dés
½ tasse d'oignon haché
2 tasses de pommes de terre en dés
2 tasses d'eau bouillante
2 tasses de blé d'Inde en boîtes
Sel et poivre au goût
2 c. à soupe de beurre
2½ tasses de Lait Carnation non dilué
1 c. à soupe de persil haché

Faites frire le lard salé doucement jusqu'à ce qu'il soit bien rissolé. Retirez-le de la poêle et mettez-le sur du papier absorbant. Faites cuire l'oignon dans la graisse jusqu'à ce qu'il soit clair mais pas doré. Mettez les pommes de terre, l'oignon, la graisse de porc et l'eau chaude dans une casserole. Couvrez; faites cuire 15 minutes, jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres mais pas molles. Ajoutez le blé d'Inde; assaisonnez; laissez mijoter 5 minutes. Ajoutez le beurre, le Lait Carnation non dilué, le persil. Faites chauffer; ajoutez le lard salé et servez.

"de Vaches Contentes"

Nouveau revolver pour la police

Montréal, 4. (PC) La police montréalaise se servira maintenant de revolvers Cobra de calibre .38 pour remplacer le Colt du même calibre, mais plus lourd et plus long dont elle se sert depuis de nombreuses années.

Le pistolet Cobra serait une arme plus précise et posséderait une puissance de pénétration supérieure au Colt.

SEULE LA Nash VOUS ASSURE LE SURCROÎT DE SÉCURITÉ DE LA CONSTRUCTION AIRFLYTE

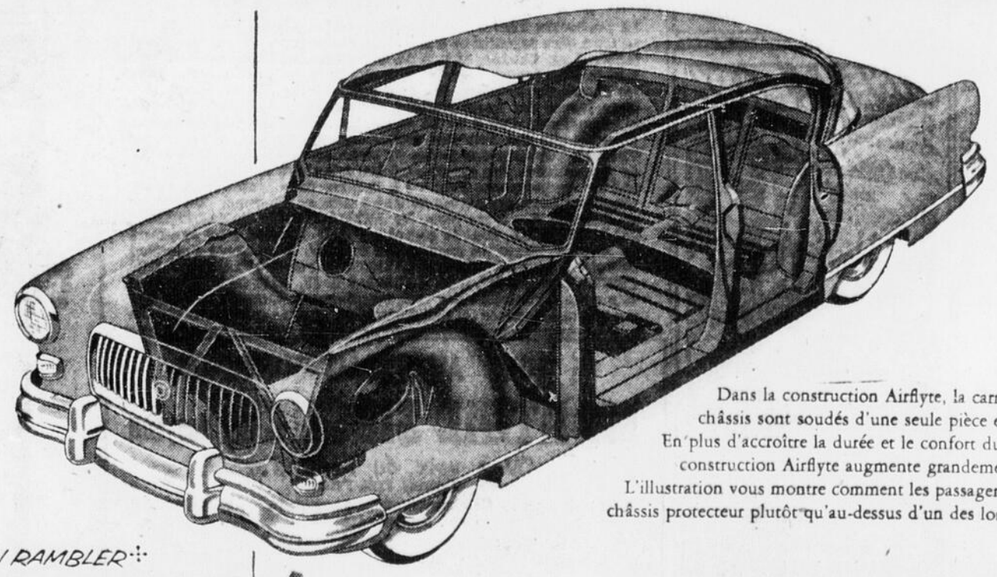

Dans la construction Airflyte, la carrosserie et le châssis sont soudés d'une seule pièce extrêmement solide. En plus d'accroître la durée et le confort du véhicule, la construction Airflyte augmente grandement la sécurité. L'illustration vous montre comment les passagers sont assis à l'intérieur du châssis protecteur plutôt qu'au-dessus d'un des longerons de la structure.

CANADIAN RAMBLER

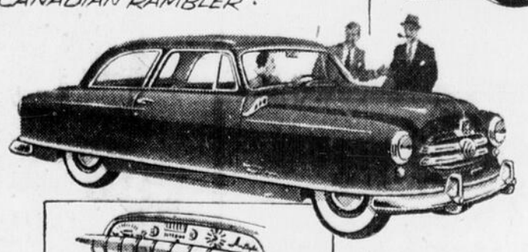

CANADIAN STATESMAN

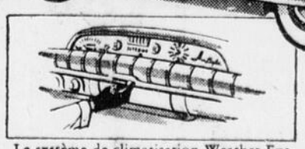

Le système de climatisation Weather Eye exclusif à Nash filtre l'air, le réchauffe et le fait circuler sans courant d'air, *automatiquement*, par une commande unique. Même lorsque le mercure touche zéro, vous pouvez voyager sans vous emmitoufler et sans mettre de gants, en respirant un bon air tiède. L'atmosphère n'est jamais lourde, il n'y a pas de courants d'air, et les glaces ne s'embuent pas. Enfin, en été, vous êtes à l'abri de la poussière.

Le vaste pare-brise courbe, monopièce, des Nash Ambassador et Statesman mesure 995 pouces carrés et vous assure une visibilité absolument parfaite. Les 1008 pouces carrés de la fenêtre arrière pleine largeur éliminent à peu près tout ennui de visibilité de ce côté.

Seule la Nash offre de telles caractéristiques de confort, de sécurité et d'économie.

La Nash épouse la ligne européenne créée par Pinin Farina, célèbre dessinateur d'autos construites sur commande. Les magnifiques Nash Airflyte sont équipées du système de climatisation Weather Eye et, seule Nash possède des banquettes Airliner à dossier réglable, des lits jumeaux et les moteurs Super Jetfire, Super Flying Scot et Flying Scot, puissants et économiques. Vous pouvez obtenir pièces et service Nash partout au pays. La réputation d'une compagnie qui a construit de belles automobiles depuis un demi-siècle garantit chaque voiture Nash. Appelez votre dépositaire Nash aujourd'hui même. Voyez, conduisez la nouvelle Nash et jugez par vous-même!

AMBASSADOR CUSTOM

Création moderne de Pinin Farina

Nash

CONSTRUCTEUR DE SUPERBES VOITURES DEPUIS 1902

NASH MOTORS OF CANADA, LIMITED

SIÈGE SOCIAL ET USINE* TORONTO ONTARIO

SERVICE Nash PARTS

Pièces et service d'un océan à l'autre

GIGUERE AUTOMOBILE LIMITEE

501, RUE ST-VALLIER, QUEBEC, P.Q.

48-2F

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE !

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par L'Evenement-Journal Inc. Henri Gagnon, Directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

Les avis de naissance décès, fiançailles, grand'messe, remerciements pour sympathies etc. sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; insertions pour le prix de 18.
6 insertions pour le prix de cinq. 24
caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd., 81 rue D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.
H.E.N. 13—710943—E

$100,000.00 : DIVERS montants, première hypothèque immeubles, logements, Québec, Banlieue. Notaire PORTIER, 72 de l'EGLISE. 5-9450.
A.C.N. — 13 — 711882—E

GARAGES A LOUER

4 GARAGES à louer, St-Pascal. TEL.: MO 3-0964.
E. N. — 81 — 711786—E

HOMMES DEMANDES

OPPORTUNITE exceptionnelle: homme de 30 à 40 ans, possédant automobile, ambitieux, bilingue, gradué en comptabilité, bon physique, ayant le sens d'organisation, connaissant la vente et la distribution. Salaire de cinq à dix mille dollars par année plus commission. Privilège de s'intéresser financièrement dans l'entreprise. Réponse gardée confidentielle. Casier, 307 L'Evénement-Journal.
L N — 89 —711496—E

VENDEUR DEMANDE

Une firme de bonne renommée, depuis longtemps établie, offre un excellent emploi à un vendeur expérimenté, connaissant le commerce en gros de restaurant, d'épicerie, de pharmacie, et les tabacanistes. Il doit être bilingue. Il voyagerait dès janvier dans le territoire suivant : Cantons de l'Est, Québec, Gaspé et ses environs. Bon salaire plus boni. Automobile fournie et dépenses payées.

Adressez votre demande d'emploi à casier 315 L'Etévement-Journal ou à s Harold F. Stanfield Limited, 523 Edifice Dominion Square, Montréal.

JEUNES GENS

Jeunes gens célibataires âgés de 17 à 39 ans et ayant complété une 7e année, le C.A.R.C. vous offre une carrière dans les métiers suivants :

- Techniciens en électricité aéronautique.
- Technicien en instruments.
- Technicien en communications.

Pour plus amples renseignements adressez-vous au :

Bureau de Recrutement
146, rue St-Jean
Québec, Qué. Tél.: 2-8527
89

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 814 ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
SSN. C.D.R. — 709941—E

LE FILM COUTTAK À L'UNIVERSITÉ

La version française du grand film missionnaire Couttak, "La Mies es Mucha", sera présentée en avant-première dimanche soir, à 8 h. 15, en la salle des Promotions de l'université Laval, sous les auspices de Rex-Film. Ce film est un chef-d'oeuvre du cinéma espagnol. Il a remporté plusieurs grands prix au Festival de Madrid. La mise en scène est de Jose Louis de Heredia. S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, présidera cette soirée sous le patronage de l'oeuvre pontificale de la propagation de la Foi. —

LAIR CLIMATISÉ Lairet JUSQU'A VENDREDI SOIR
Deux versions françaises
CARY GRANT et JEAN ARTHUR
"SEULS LES ANGES ONT DES AILES"
(ONLY ANGELS HAVE WINGS)
Aussi
"Durango, le Justicier du Désert"

PRINCESSE
EN COULEURS : Toute la beauté de la jungle mise à jour, dans ce beau film d'action :
"LURE OF THE WILDERNESS"
avec
JEAN PETERS
et JEFFREY HUNTER
Action et combat :
"THE RETURN OF THE TEXAN"
avec
DALE ROBERTSON
et JOANNE DRU

CINEMA PARIS
LA AFFICHE
La nouvelle version d'un indéniable succès.
LES DEUX GAMINES
AVEC LA CHANTEUSE MARJANE
SUZY PRIM
MARIE-FRANCE
JOSETTE ARNO
JEAN-JACQUES DELBO
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Un vrai film drôle
PIERRE DESTAILLES
JACQUELINE GAUTHIER
COQ EN PÂTE
avec DUVALLÈS

CAPITOL MATINÉE CE SOIR 10h
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à : 1 h. 55, 4h.25, 6h.55, 9h. 26
JAMES STEWART, JEAN HAGEN, WENDELL COREY
CARBINE WILLIAMS
Aussi à : 1h.20, 3h.50, 6h.30, 8h.45
L'HOMME AUX OISEAUX
de ROGER LEMELIN
Une délicieuse comédie en français, photographiée à Québec
COMMENÇANT VENDREDI
Continu de 1h., à 11 h. "Dream Boat" à : 2h.55, 6h.15, 9h.35.
Imaginez la réaction dans le collège lorsqu'on découvrit que Valentino et Barrymore prirent des leçons d'amour du professeur !
CLIFTON WEBB · GINGER ROGERS.
Dreamboat
Aussi à : 1h.10, 4h.35, 7h.50
BRIAN DONLEVY CLAIRE TREVOR
HOODIUM EMPIRE
Donnez des billets de théâtre en cadeau à Noël. En vente.

PIGALLE
A L'AFFICHE
Renée SAINT-CYR et ANDRÉ LUGUET dans
Tous les deux
En programme double
L'IMMORTEL CHEF-D'OEUVRE DE VICTOR HUGO
"LES MISERABLES"
avec
GINO CERVI et VALENTINA CORTESE

Amusements

Dès samedi, au Cinéma de Paris

François Périer et Suzy Delair, deux des principales vedettes du film "Souvenirs perdus" qui prendra l'affiche dès samedi au Cinéma de Paris.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Representation continue de 1.00 à 11.00 hrs. Sujest courts à 1.00, 3.30, 6.00, 8.25 hrs; "L'Homme aux Oiseaux" (30 min.) à 1.20, 3.50 hrs : 6.20, 8.45 hrs. "Carbine Williams" (91 min.) à 1.55, 4.25, 6.55, 9.25 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Les deux gamines: 12.20, 3.33, 6.26, 9.39 hrs. Coq en pâte: 2.00, 5.14, 8.27 hrs. Actualités françaises: 3.23, 8.17 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Menace dans la nuit : 1.30, 4.25, 7.25, 10.15 hrs. Nouvelles : 2.45, 8.30 hrs. Le passé se venge : 3.00, 5.40, 8.40 hrs. Continuel de 1.30 à 11.25 hrs.

CLASSIC : — La première légion — 1.20, 4.05, 6.55, 9.40 hrs. Sur le territoire des Comanches : 2.50, 5.35, 8.25 hrs. Fin : 11.05 hrs. Continuel.

CARTIER : — Hôtel Sahara : 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.45, 9.10 hrs. Clash by Night : 2.40, 6.00, 9.20 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. So You Want Squawk : 1.10, 3.45, 6.20, 8.50 hrs. Fran Fisher and his orchestra : 1.30, 4.00, 6.35, 9.05 hrs. Rabbit seasoning (cartoon) : 1.40, 4.10, 6.45, 9.15 hrs. The Crimson Pirate : 1.45, 4.20, 6.50, 9.25 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujets courts : 1.00, 4.25, 7.46 hrs. Boomerang : 1.24, 4.42, 8.15 hrs. Le pavillon noir : 2.43, 6.10, 9.37 hrs. Continuel.

LAIRET : — Nouvelles : 1.10, 4.05, 7.00, 10.05 hrs. Seuls les anges ont des ailes : 2.05, 5.00, 7.55 hrs. Durango, justicier du désert : 1.28, 4.23, 7.18, 10.23 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.

LAURIER : — Les abandonnées : 2.40, 5.45, 9.46 hrs. Nouvelles : 2.24, 5.29, 8.34 hrs. La perle de Cadix : 1.10, 4.15, 7.20 hrs. St-Georges et ses amateurs : 9 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 4.16, 8.02 hrs. Tous les deux: 12.40, 4.26, 8.12 hrs. Les Misérables: 2.03, 5.49, 9.35 hrs. Fin: 11.33 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Lure of the Wilderness : 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 hrs. Sujets courts : 2.02, 5.07, 8.12 hrs. The Return of the Texan : 2.08, 5.13, 8.18 hrs. Continuel.

RIALTO : — L'étonnant M. William: 1.15, 4.35, 8.00 hrs. Nouvelles et sujets courts: 12.55, 4.15, 7.40 hrs. Dieu est mort: 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

SILLERY : — Cyrano de Bergerac : 6.30, 10.00 hrs. Belles on their toes : 8.30, hrs. Fin : 11.50 hrs. Fin : 11.50 hrs.

VICTORIA : — Le père de la mariée : 12.45, 3.50, 7.00, 10.00 hrs. La fille aux papillons : 2.15, 5.25, 8.35 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.

BIENVILLE : — Joe Palooka in Square Circle : 7.00, 9.50 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. L'homme aux lunettes d'écailles : 8.15 hrs.

CANADA : — Une femme sans amour : 6.45, 10.00 hrs. Sujets courts : 8.05 hrs. La maternelle : 8.10 hrs. FOTO-NITE

CINEMA DE LEVIS — Chacun son tour : 6.00, 9.00 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Madame Parkington : 8.00 hrs.

"LE FOYER DE LA VERSION FRANÇAISE !"
Biltmore JUSQU'A VENDREDI SOIR
"DIEU EST MORT"
(The Fugitive)
Henry FONDA — Dolores DEL RIO et Pedro ARMENDARIZ
AUSSI
"L'ETONNANT MR. WILLIAMS"
("The Amazing Mr. Williams")

A la demande générale, le Professeur Paolo Thorez donnera une autre représentation lundi prochain, le 8 déc., à la Tour.

Le professeur Thorez est né en Argentine, son prénom est Paolo, né d'un père argentin et d'une mère canadienne, ses parents s'installèrent au Canada, il y a 22 ans alors que Paolo avait 6 ans. Dès sa plus tendre enfance, il manifestait un goût marqué pour les choses mystérieuses, dès qu'il apprit à lire, ses premières lectures furent des livres traitant de la magie, plus tard, il étudia le magnétisme d'où il en fit sa carrière. Détenteur de certificats décernés par des autorités parisiennes, depuis lors, le professeur Thorez a parcouru une partie du globe, en présentant des séances de magnétisme. Ses succès sont innombrables, des milliers et des milliers de personnes l'ont vu à l'oeuvre dans toutes les grandes villes des deux Amériques et une partie de l'Europe. De retour au Canada, il y a un mois, les ATTRACTIONS CANADIENNES DE MONTREAL, dont le gérant est P.-D. Renaud, s'est empressé de lui faire signer un engagement exclusif. Vous aurez l'occasion de voir ce grand "MYSTIFICATEUR" à l'oeuvre "LUNDI 8 DECEMBRE en soirée", à la TOUR à 8 h. 30. Afin de ne pas vous voir refuser l'entrée, nous vous conseillons instamment de retenir vos billets à l'avance en téléphonant au numéro suivant: 2-4818. —

CE SOIR, AU PALAIS-MONTCALM
MARTIAL SINGHER, baryton
"Une voix de l'âge d'or"
(Detroit Free Press)
"Une technique vocale exceptionnelle, un sens musical remarquable" (N.Y. Journal-American)
"Un splendide artiste" (New York Post)
Billets à $2.25, $1.75, $1.25
En vente au Palais Montcalm
Au profit de l'Accueil franco-canadien.

LES GRANDS
CONCERTS SYMPHONIQUES
AU PALAIS MONTCALM
Pour les jeunes et le Personnel Enseignant
Samedi, 6 déc. 10h.30 am., matinée symphonique, 4 concerts pr $1.60
Samedi, 6 déc. 2h.00 p.m., matinée symphonique, 4 concerts pr $1.60
POUR LE ADULTES
Dimanche, 7 déc. 9h.00 p.m. Concert rég., 4 concerts pr $8.00, $6.64 $5.32 taxe comprise
CHEF D'ORCHESTRE : WILFRID PELLETIER
SOLISTE : FRANCIS CHAPLIN, violoniste

COMMENÇANT DEMAIN, 1 SEMAINE
Cecil B. De Mille's
THE GREATEST SHOW ON EARTH
Technicolor
BETTY HUTTON
CORNEL WILDE
CHARLTON HESTON
DOROTHY LAMOUR
GLORIA GRAHAME
LAURIER
Air climatisé
Mat. 30c
Soirée 50c
Dim. et Fêtes 50c
Aucun billet de faveur
Auj. dernier jour : "Les Abandonnées" et "La Perle de Cadix"
Extra : Ce soir "St-Georges et ses amateurs".

NOUS VERRONS LA BELLE SARITA MONTIEL DANS "COUTTAK"

La presse cinématographique internationale nous avait déjà fait connaitre de nou cette ardente actrice espagnole, qui avait si magistralement incarné le rôle de la princesse maure de "Locura de Amor". On avait loué à l'envie la personnalité et l'art de Sarita Montiel qui nous faisait regretter de ne pas mieux la connaitre.

Elle vient à nous, cette fois, et triomphalement, dans l'interprétation du rôle exotique de Guuyerati, dans "Couttak", le film le plus vanté et le plus remarquable qui ait jamais été tourné en Espagne. Jamais Sarita Montiel n'a plus habilement déployé ses dons singuliers d'artiste exquise, donnant par son jeu, une valeur accrue à ce chef d'oeuvre.

La synchronisation française faite avec une habileté consommée est parfaitement adaptée à l'âme et à la personnalité de Sarita Montiel comme à celles des artistes qui l'entourent.

C'est à partir du 9 décembre que se joueront à Québec les premières représentations de ce film admirable qui fera époque dans l'histoire du cinéma au Canada.

Ajoutons que c'est à Rex Film qu'on en doit l'importation et qui le distribuera en exclusivité au Canada. —

IMPERIAL
En couleurs: Aventure amoureuse en pleine mer !
"LE PAVILLON NOIR"
("Spanish Main")
avec
MAUREEN O'HARA et PAUL HENREID
Film policier, en français:
"BOOMERANG"
avec
DANA ANDREWS et JANE WYATT

EMPIRE
DERNIER JOUR
WARNER BROS. présente BURT LANCASTER The Crimson Pirate TECHNICOLOR
à 1h.45, 4h.20, 6h.50 et 9h.25
Dernier spectacle complet à 8h.35 p.m.

SILLERY
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
Myrna LOY, Jeanne CRANE
"BELLES ON THEIR TOES"
Jose Ferrer "CYRANO DE BERGERAC"
DEMAIN : PERRY COMO, JUDY GARLAND, MICKEY ROONEY, GENE KELLY
"MA VIE EST UNE CHANSON" (Techni.)
Loretta YOUNG, Alan LADD, Wm. BENDIX
"DEFILE DE LA MORT" (China)
Argenterie Rogers: JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

CAMBRAI
John Garfield
Shelley Winters
"MENACE DANS LA NUIT"
John Payne, dans
"LE PASSE SE VENGE"
DEMAIN :
Jon Hall, Maria Montez et SABU (technicolor)
"LES MILLE ET UNE NUIT"
aussi
Deanna DURBIN
Charles LAUGHTON
"Eve a commencé"
et nouvelles.

Classic
Maureen O'HARA
McDonald CAREY
SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES
(Technicolor)
Charles BOYER dans
LA PREMIERE LEGION
DEMAIN :
Bud ABBOTT
Lou COSTELLO
"DEUX NIGAUDS A LA LEGION"
Aussi
Jane WYMAN
Marlene Dietrich,
Michael Wilding
"LE GRAND ALIBI"
Service "CHARMIAN"

VICTORIA
SPENCER TRACY
Elyzabeth Taylor, Joan Bennett
"LE PERE DE LA MARIEE"
Jean SIMMONS, Trevor HOWARD dans
"LA FILLE AUX PAPILLONS"
DEMAIN : Van JOHNSON, June ALLYSON, dans
"LA MARIEE EST FOLLE"
Greer GARSON, Robert MITCHUM dans
"LA FEMME DE L'AUTRE" (Desire Me)
(Service argenterie ROGERS: Jeu., Ven., Sam., Dim.)

CARTIER
DERNIER JOUR
2 bonnes attractions.
JERRY WALD & NORMAN KRASNA présente
BARBARA STANWYCK · PAUL DOUGLAS
ROBERT RYAN · MARILYN MONROE
CLASH BY NIGHT
— Autre film —
Yvonne DeCarlo dans
"HOTEL SAHARA"

Dès samedi, au Pigalle

Fernandel, Andrex et Thérèse Dorny, dans une scène de la désopilante comédie "Uniformes et Grandes Manoeuvres" qui prendra l'affiche dès samedi au Pigalle. En programme double "Toa", avec Sacha Guitry et Mireille Perrey.

Vote chez les chauffeurs à Montréal le 12

Montréal, 4 (PC) — Environ 3,200 conducteurs de tramway et chauffeurs d'autobus choisiront aux votes, le 12 décembre, entre deux syndicats représentant les employés de la Commission du transport de Montréal.

Ce scrutin a été ordonné par la Commission des relations ouvrières du Québec afin de régler une dispute portant sur la juridiction entre la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, CCT-COI, qui représente les conducteurs de tramway et l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus, syndicat indépendant représentant les employés de cette dernière catégorie.

En ordonnant le vote, la Commission a décrété qu'une seule organisation syndicale devrait représenter les employés.

Bambin noyé dans la rivière Madawaski

Edmunton, N.-B., 4 (PC) Le jeune Guy Thibault, âgé de 5 ans, fils de M. et Mme Paul-Emile Thibault s'est noyé dans la rivière Madawaski quand la glace récemment formée s'est enfoncée sous lui. Le cadavre a été repêché.

Un Américain réfugié en Allemagne orientale

Berlin, 4 (PA) ADN, agence de nouvelles de la zone soviétique, a annoncé lundi soir, qu'un soldat américain a demandé asile comme réfugié politique en Allemagne orientale. Il s'agit du soldat Carl Thomas Blake. Les autorités militaires américaines ont déclaré qu'un soldat du même nom est absent sans permission.

Appel de Truman

Washington, 4 (PA) — Le président Truman a émis une proclamation, lundi, demandant à la nation américaine d'observer le 10 décembre, jour des Droits de l'homme, des Nations-Unies, par des prières de remerciements pour "l'héritage sans prix" de la liberté.

M. G. Létourneau président des pharmaciens

Montréal, 4 (PC) M. Georges Létourneau, pharmacien en chef de l'hôpital des Anciens combattants du Chemin de la Reine-Marie de Montréal, a été élu président de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux au congrès annuel du groupe tenu en fin de semaine.

La baisse constante du nombre de pharmaciens d'hôpitaux à travers le pays a été imputée aux bas salaires payés dans ces institutions. Les pharmaciens préfèrent travailler dans des établissements publics et commerciaux.

Les meilleurs!
DÉLICIEUX!
SUCCULENTS!
Les Produits de l'Érable
CITADELLE ou CAMP
100% PURS vérifiés par le gouvernement de la province de Québec

TARTE AU SUCRE D'ERABLE ET AUX RAISINS

Mettez une pleine tasse de raisins secs entiers dans un tasse et demie d'eau. Faites bouillir jusqu'à ce que bien mous, et ajoutez une tasse de sucre d'érable, un morceau de beurre de la grosseur d'une noix et ¼ c. à thé de muscade, de clou de girofle, de la cannelle et du sel. Epaississez ceci au moyen de deux c. à thé de cornstarch. Faites cuire entre deux croûtes.

Les Producteurs de Sucre d'Erable du Québec, Edifice Desjardins, 59 avenue Bégin, Lévis, P.Q.

100% dignes de confiance — la qualité est indiquée sur l'étiquette

SIROP D'ERABLE · SUCRE D'ERABLE
BEURRE D'ERABLE ET SUCRE GRANULÉ D'ERABLE

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace — par DAN BARRY

BONNE QUALITÉ
EXCELLENTE SAVEUR
GRANDE VALEUR
Prenez toujours des CHRISTIE'S
Quelque chose de bon
pour desserts TOUT PRÊTS
Toujours frais chez votre épicier
Christie's
RITZ
CRACKERS
CB-252F

Des entraves aux recherches d'un grand jury ?

Washington, 4 (PA) Le sous-comité judiciaire de la Chambre des Représentants a commencé de faire enquête sur les nouvelles voulant que les secrétariats d'Etat et de la Justice aient entravé les recherches d'un grand jury newyorkais en vue de dépister des communistes américains au sein des Nations Unies.

Au moment où le président du sous-comité, M. Frank Chelf, représentant démocrate du Kentucky, a annoncé que l'enquête était inaugurée, le Fonds monétaire international a fait part de la destitution de son secrétaire, M. Frank Coe, dont le traitement annuel était de $15,500. Ce dernier a été renvoyé parce qu'il a refusé d'avouer aux enquêteurs du Sénat s'il a déjà été communiste ou espion en temps de guerre. Il a été chargé de cours à l'université de Toronto, de 1934 à 1939.

Dans son rapport, le grand jury, avertit qu'un nombre "excessivement grand" de citoyens américains déloyaux s'est infiltré aux Nations Unies.

"Presque tous ces employés subversifs maintenant avec les Nations Unies étaient auparavant engagés dans les divers secrétariats de notre gouvernement fédéral", souligne le grand jury.

Selon ce dernier, la présence d'un si grand nombre d'Américains déloyaux à des postes importants des Nations Unies n'est pas une pure coïncidence, mais le résultat d'un "plan bien défini".

Coe a été destitué après avoir comparu devant le sous-comité sénatorial de la sécurité interne, dirigé par M. Pat McCarran, sénateur démocrate du Névada. Ce groupe a également fait enquête sur les employés américains des Nations Unies.

LE BOUDIN BLANC
Page-O
ÇA, C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204

CROISIÈRES aux ANTILLES

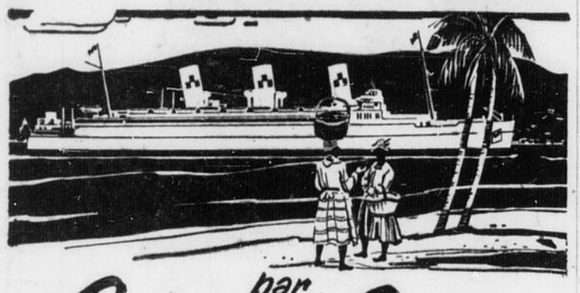

par
l'Empress of Scotland

De New-York, les 30 janvier, 18 février et 7 mars

Oubliez l'hiver et ses rigueurs . . . faites un beau voyage sur les mers tropicales, à bord d'un paquebot de luxe! L'Empress of Scotland du Pacifique Canadien vous offre le choix de deux croisières de 17 jours avec escales à Saint-Thomas, Port d'Espagne, Puerto-Cabello, Curaçao, Cristobal et La Havane . . . et d'une croisière de 15 jours avec escales à Kingston, Puerto-Cabello, Curaçao, Cristobal et La Havane. L'existence à bord est agréable et variée: sports et amusements sur les ponts, deux piscines de natation, danse, cinéma et soirées de gala. La cuisine est excellente et le service parfait. Le passeport n'est pas nécessaire. Nombre de passagers limité à 425.

Croisière de 15 jours, $375 et plus; croisières de 17 jours, $425 et plus.

Pacifique Canadien

Renseignements et réservations de votre agence de voyages, des bureaux du Pacifique Canadien ou de:
L.-P. ST-HILAIRE,
Services Maritimes, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, P. Q.

Au club des Francs

L'amplitude de l'intelligence devant le naturel et le révélé

L'intelligence, qui est lumière et confère à l'homme dignité et noblesse, est le plus merveilleux pouvoir dont Dieu l'ait gratifié. Par l'intelligence, l'être humain dispose de prodigieuses facultés et d'une amplitude entière à confronter tout ce qui l'entoure et, par là, à remonter à la source de l'oeuvre divine, a déclaré hier soir, dans son second cours de théologie devant les membres du Club des Francs de Québec, M. l'abbé Louis-Albert Vachon, professeur au Séminaire de Québec. Ce dîner était sous la présidence de M. Jean Goulet, qui présenta et remercia le conférencier.

Tout chrétien, dit M. l'abbé Vachon, doit centrer sa vie sur l'intelligence et la sagesse; mais la sagesse, trop souvent, est étouffée par trois obstacles principaux: une certaine indisposition de l'esprit, les nécessités de la vie et aussi une forme de paresse mentale.

Grâce à son intelligence, source de fécondité et de l'enrichissement le plus profond dont est dotée une âme humaine perméable aux réalités terrestres et surnaturelles, l'homme est à même de se pénétrer de l'existence de toutes choses dans le prodigieux univers qui l'entoure. Par l'intelligence encore, il est à sa portée d'identifier les volontés divines essentielles et d'en imprégner sa vie.

Par l'intensité et la profondeur de la pensée, l'homme garde le contact avec Dieu; faisant retour sur soi, le merveilleux équilibre de l'univers ne peut lui apparaître alors que comme une libéralité du Maître, régulateur de toute la création.

Cette entité de l'intelligence, qui est la seule lumière de la raison, nous la retrouvons dans le mystère de la Sainte Trinité. Par la faculté d'assimilation, l'amplitude et la possibilité de s'exprimer par le verbe, dons incomparables qui émanent de la volonté expresse de Dieu, l'homme aborde le "pourquoi" de son existence et par là touche au mystère de la vie surnaturelle, qui est sa fin dernière.

D'ici la fin de l'année, le club des Francs tiendra encore trois réunions.

La lecture de l'Evénement-Journal, chaque matin, vous prépare mieux aux contacts de la journée.

Au procès de Kenneth Ford

Sweetsburg, Qué., 4 (PC) Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de Québec, a affirmé mardi au procès de Kenneth Ford, 30 ans, accusé de meurtre, que la femme de Ford était morte après avoir été heurtée à la tête par un instrument contondant et qu'elle n'aurait pas pu mourir d'une chute dans une baignoire.

Le Dr Roussel a déclaré que la femme était morte d'asphyxie, de deux fractures du crâne, causées par un instrument contondant, et d'une hémorrhagie.

Mme Ford, dont le mari est un directeur de la compagnie de textile de Cowansville, Qué., a été trouvée morte dans un bain à la demeure des Ford en février dernier. Elle avait 28 ans.

Les policiers qui faisaient enquête sur sa mort ont trouvé une barre de fer qui à leur avis a été utilisée pour porter des coups contre la victime.

Soulagez le Malaise Dû au Rhume de cette Façon!

Pendant que vous dormez

Sous vos vêtements

LE THERMOGÈNE est prêt à être employé—instantanément! Cette Ouate Médicamentée fournit une CHALEUR calmante qui aide mal de gorge, rhume de poitrine, bronchite, névralgie, lumbago, sciatique et douleurs rhumatismales bénignes. LE THERMOGÈNE est "La Chaleur qui Calme"

Pour soulager les gros Rhumes de cerveau, prenez de fumigations de Baume Médicamenté THERMOGÈNE, un produit apparenté. Achetez-en aujourd'hui!

FACILE À EMPLOYER

ÉCONOMIQUE

Plus Pour Votre Argent ACHETEZ LE GRAND Format de Famille et Économiser

THERMOGÈNE OUATE MÉDICAMENTÉE
TOUTES PHARMACIES

Noirs et blancs réunis à Memphis

Memphis, Tennessee, 4. (PA)—Les éducateurs noirs et blancs de 11 états du sud se sont réunis pour la première fois, avant-hier, lors d'une séance conjointe de leurs associations professionnelles. Les orateurs des deux races ont tenu cette conférence d'où la discrimination raciale était exclue, "à l'aube d'une ère nouvelle pour le sud".

Un dramatique sauvetage dans un incendie

Ottawa, 4 (PC) Trois ouvriers en construction ont réussi à sauver la vie à un bébé de neuf mois hier en le retirant par une fenêtre d'une cabane recouverte de papier goudronné en feu. Pendant ce temps la mère sauvait sa fillette âgée de deux ans.

La petite Linda Boyer, 2 ans, a été gravement brûlée quand sa mère âgée de 19 ans, Mme Annette Boyer, l'a transportée de la cabane en flammes à Ottawa-ouest.

Les ouvriers en construction ont tenté à relais de retirer le bébé Oscar Boyer, par la fenêtre en flamme de la cabane d'un étage. M. Roy Joly, 27 ans, a subi de douloureuses brûlures en tentant de sauver l'enfant.

Il a brisé la fenêtre de son poing et a pu retirer le bébé qui reposait dans une couverture non loin de la fenêtre. Quand la chaleur est devenue trop intense, M. David Scharfe, 52 ans, et M. Albert Bond, 20 ans, ont réussi à saisir l'enfant.

M. Joly et Mme Boyer ont également subi des brûlures, tandis que la petite Linda a été transportée à l'hôpital souffrant de graves brûlures.

Au pénitencier pour le vol de lingots d'or

Sudbury, 4 (PC) Un deuxième homme a été condamné au pénitencier hier pour la part qu'il a prise en mai dernier dans le vol de lingots d'or d'une somme de $90,000 d'un wagonnet sur le quai de la gare de Sudbury.

Jack Meldrim, 35 ans, de London, Ont., s'est reconnu coupable en Cour hier à des accusations de vol d'or, d'avoir transporté une arme cachée et d'avoir été en possession de $3,000 en monnaie contrefaite.

Il a été condamné à cinq années d'emprisonnement sous les deux premières accusations et à trois ans pour la dernière. Ces sentences seront purgées concurremment.

L'ancien chasseur du chemin de fer Pacifique Canadien, Clifford Buckley, 39 ans, de Minnow Lake, a écopé de trois années d'emprisonnement pour sa part dans ce cambriolage.

La police est toujours à la recherche d'un autre suspect, Harry Hedderson, ainsi que de l'or disparu.

— SPORT —

Plusieurs questions sont discutées à la réunion des ligues mineures

Phoenix, Ariz., 4 (PA) Les ligues mineures du baseball ont procédé à leurs derniers repêchages hier avant les votes importants devant être rendus aujourd'hui à propos du règlement sur les bonis, le rappel de joueurs à 24 heures d'avis et les problèmes causés par la radiodiffusion et la télémission des joutes.

Les ligues de calibre "B" ont repêché hier 45 joueurs à un coût total de $41,400.

Entre autres, le club Burlington, de la ligue Three-I, a acheté le voltigeur John Cook, du club Granby, Qué., pendant qu'Allentown, de la ligue Inter-State, obtenait le joueur de champ intérieur Paul Demont, du club St-Hyacinthe, Qué.

La seule nouvelle importante à la suite des réunions d'hier après-midi a été une recommandation du comité de réforme à l'effet que les franchises devraient être accordées pour un nombre défini d'années et non à perpétuité.

Frank Lane, gérant général des White Sox de Chicago et président du comité de réforme, a aussi suggéré que les mineures concentrent leurs efforts afin d'encourager les villes ayant 100,000 ou plus de population à construire des stades.

La lutte, aujourd'hui, se fera à huis clos. Le comité exécutif discutera 47 amendements et deux résolutions.

Deux nouveaux règlements sur les bonis seront considérés: celui proposé par le conseil exécutif des ligues mineures-majeures et un autre soumis par les Yankees de New-York. L'idée est de décourager la pratique selon laquelle les clubs versent de gros bonis à des joueurs sans expérience.

Bien que la plupart des présidents de ligue aient refusé de révéler pour quelle suggestion ils voteront, il semble que le projet du conseil exécutif soit celui favorisé.

Les mineures veulent pour leur part faire disparaître le rappel à 24 heures d'avis, lequel les prive de leurs meilleurs joueurs en pleine saison. Le club Columbus a suggéré que les joueurs ainsi cédés ne puissent être rappelés avant la fin de la saison. Il semble que la date limite suggérée par le conseil, soit le 31 juillet, ait meilleure chance d'être adoptée.

Le sénateur Edwin-C. Johnson, président de la ligue Western, a suggéré que tous les revenus obtenus grâce à la radiodiffusion et la télémission des joutes, tant dans les majeures que dans les mineures et en dehors du territoire propre (50 milles à la ronde) de chaque club, soient versés à un fonds de fiducie. L'argent, administré par un comité, serait distribué parmi les clubs des ligues mineures. Mais ce n'est qu'une résolution reflétant le sentiment des mineures et, bien que celles-ci l'adopteront probablement haut la main, il est possible que les majeures ne la considéreront pas du tout.

Le changement le plus radical a été soumis par Dick Burnett, propriétaire du club Dallas. Il a suggéré que toutes les ententes entre les ligues mineures et majeures soient tout simplement abolies d'ici 60 jours; l'idée a peu de chance d'être acceptée.

Si vous voulez devenir instructeurs joignez-vous aux Rangers de N.-York

Tout joueur de hockey anxieux de devenir instructeur après sa carrière comme joueur actif, ferait bien de joindre les Rangers de New-York. Pas moins de 24 anciens porte-couleur de ce club sont maintenant devenus instructeurs. Trois anciens Rangers sont présentement gérants de clubs, deux sont gérants d'arénas, et un, Carl Voss, est arbitre en chef de la ligue Nationale de hockey.

Des 24 Rangers maintenant instructeurs, huit sont pilotes de clubs professionnels. Deux d'entre eux sont dans la ligue Nationale de hockey, soit Bill Cook, instructeur des Rangers, et Lynn Patrick, mentor des Bruins de Boston. Frank Eddolls des Bisons de Buffalo est le seul instructeur dans la ligue Américaine, mais quatre autres anciens Rangers dirigent des équipes dans la ligue de l'Ouest (Western Hockey League). Muzz Patrick, le jeune frère de Lynn, est instructeur du Tacoma, Bud Poile, de l'Edmonton, Babe Pratt, du New Westminster, et Lloyd Ailsby, des Bombers de Seattle.

Les autres anciens du New York devenus instructeurs sont les suivants : Scotty Cameron, Humboldt, Sask. Seniors ; Bob Dill, Springfield, ligue de hockey de l'Est (Eastern Hockey League) ; Ott Heller, Dutchmen de Kitchener, ligue senior "A" de l'Ontario (O.H.A.) ; Butch Keeling, Brampton, Ont., Juniors "B" ; Bill MacKenzie, Barons de Winnipeg, ligue junior du Manitoba (Manitoba Junior League) ; Hub Macey, Miners de Glace Bay, ligue majeure des Maritimes (Maritime Major League ; Murray Murdoch, université Yale ; Buddy O'Connor, Mohawks de Cincinnati, ligue Internationale (International League) ; Alf Pike, Biltmores de Guelph, champions juniors du Canada ; Alex Shibicky, Bombers de Flin Flon, ligue du nord du Saskatchewan (Northern Saskatchewan Junior League) ; Art Somers, Buffaloes de Calgary, ligue junior de l'Ouest (Western Junior League) ; Phil Watson, Citadelles de Québec, ligue junior du Québec ; Bill Moe, Troy, N. Y., ligue de l'Est (Eastern Hockey League) ; Bucko McDonald, Intermédiaires de Sundridge, Ont. ; Bobby Kirk, Seniors de Kapuskasing, Ont. ; et Bryan Hextall, Canadiens de St-Boniface, ligue junior du Manitoba (Manitoba Junior League).

Les trois gérants sont Frank Boucher, Rangers de New-York ; Lester Patrick, Cougars de Victoria; et Paul Thompson, club de hockey de Kamloops, C. B.

Duke Dutkowski et Norm Tustin sont les deux gérants d'arénas. Dutkowski s'occupe de l'aréna de Victoria et Tustin est gérant de la patinoire de Niagara Falls, Ont. Deux instructeurs, Muzz Patrick et Bobby Kirk, sont aussi gérants d'arénas. Patrick gère l'aréna de Tacoma et Kirk dirige celui de Kapuskasing.

En vedette hier à Dufferin Prak

Toronto, 4. (PC) Dr Parker, propriété et mené par Lucien Dionne, de Drummondville, Qué., et Frisky Frisco, propriété et mené par Cam Wannamaker, de Consecon, Ont., ont partagé la vedette hier alors qu'ils ont battu un bon peleton de chevaux dans l'épreuve libre pour ambleurs de catégorie junior, au programme de courses sous harnais de la piste Dufferin Park. Ils ont chacun gagné une épreuve.

Dans la première épreuve, Frisky Frisco a battu Kitty Grattan et Canada Direct. Dans la seconde, Dr Parker a fait preuve de rapidité dès le premier quart de mille pour devancer Kitty Grattan. Il a maintenu sa vive allure jusqu'à la fin. Kitty Grattan a encore fini deuxième et Williamsburg, troisième.

Real McCoy, propriété de B. Krumine de Pleasant Gap, Penn., et Moe Hanover, des écuries St-Maurice de Trois-Rivières, Qué., se sont partagé les honneurs de la secondaire course-vedette. Ils ont à tour de rôle gagné une épreuve et fini deuxième dans l'autre.

Le curling

Paul Plante 7, H. Lindsay 6.
R. Kirouac 14, Y. Tassé 4.
P. Lépinay 8, J. Royer 4.
K. G. Hatch 9, C. Scribner 5.
A. E. P. Scott 6, O. Carter 4.
L. Doddridge 6, W. Flemming 3.
W. Rourke 5, Fred Cribb 4.
R. H. Doddridge 7, J. W. Phillips 3.
R. Langlois 10, G. DesRivières 3.
R. Monast 16, P. Chaput 3.
G. Bergeron 6, F. P. Noël 5.
A. Dubeau 9, B. Crutchfield 4.

AUJOURD'HUI
7 heures p.m.
Paul Plante vs R. Kirouac
W. Rourke vs R.-H. Doddridge
7.30 heures p.m.
P. Lépinay vs K. Hatch.
A. E. P. Scott vs L. Doddridge.
F.-P. Noël vs G. DesRivières.
8.30 heures p.m.
G. Bergeron vs G. Dubeau.
R. Langlois vs R. Monast.
9.00 heures p.m.
Y. Tassé vs W. Flemming.
F. Cribb vs B. Crutchfield.
P. Chaput vs J. Royer.
9.30 heures p.m.
O. Carter vs J.-W. Phillips.
H. Lindsay vs C. Scribner.

CONSTRUCTEURS PROPRIETAIRES
EMPRUNTEZ
$500. OU PLUS
sur une 2ème hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
EDIFICE GUILLEMETTE
chambre 311
37 de la Couronne, tél.: 3-8109

CIRAGES PLUS DURABLES
avec

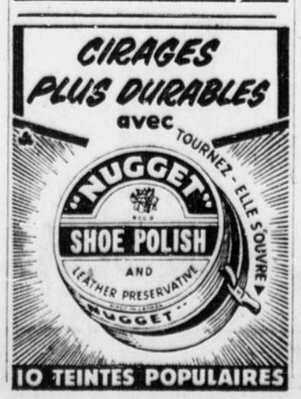

10 TEINTES POPULAIRES

Bill Bentley, le vénérable père de la fameuse paire de frères du hockey, Doug et Max Bentley, n'a jamais vu jouer ni Doug ni Max dans une partie de la ligue Nationale de hockey. Maintenant que Doug ne fait plus partie de la ligue, son seul espoir est de voir Max avec les Maple Leafs de Toronto. Si le Toronto réussit à se classer dans les éliminatoires, monsieur Bentley projette de venir en automobile de Delisle, Sask., avec plusieurs autres membres de la famille pour voir le fameux "dipsy doodle dandy" en action.

Les Bruins de Boston ont acheté une tuque noire et jaune à l'ailier recrue Léo LaBine et ils espèrent qu'il la portera dans les joutes régulières de la ligue Nationale de hockey. LaBine, qui est annoncé à Boston comme "le magnifique excentrique des Bruins", est très heureux de la tuque et la porte durant les pratiques. Lynn Patrick, l'instructeur du Boston, est entièrement en faveur de la tuque, même pour les parties de ligue, étant d'opinion qu'elle ajouterait de la couleur aux Bruins.

IN MEMORIAM

DORVAL — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Blanche Charest, épouse de feu sieur J.-A. Dorval, ancien quincaillier.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.
Départ de la maison mortuaire, No 250, rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et l'inhumation au cimetière de Beauport. Un libera sera chanté.
4 déc. 3 fs —712060—E

GAGNON — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge 83 ans 9 mois, est décédé M. Alfred Gaudiose Gagnon, ex-marchand, époux de feu dame Georgiana Delisle, demeurant 2103 de la Canardière, Appt 1.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils No 346 rue Bardy, coin Canardière à 8 heures 55 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
4 déc. 2 fs —712193—E

GAUVREAU — A Notre-Dame des Laurentides, le 2 décembre 1952, à l'âge de 76 ans est décédé Philippe Gauvreau, maître de postes époux de dame Sophie Huot.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à Notre-Dame des Laurentides à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière de la paroisse.
Le trajet se fera en automobiles.
3 déc. 2 fs —711994—E

JOBIN — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Rose-Anna Leclerc, épouse de feu M. Joseph-Arthur Jobin.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 15.
Départ de la résidence funéraire, No 286 rue St-Olivier, à 10 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.
4 déc. 3 fs —712080—E

KENT — A Québec, le 2 décembre 1952, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Frank-B. Kent, époux de dame Teresa Polis, demeurant à 129 rue Fraser.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 60, rue St-Cyrille, coin Turnbull, à 9 heures 45 pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.
2déc-3fs—711956

KOENIG — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 2 mois, est décédée Francine, enfant bien-aimée de M. Roger Koenig, employé chez Moffet Amiante, et de dame Ghislaine Boutin, demeurant à 474, rue de la Ronde, appt. 1.
La sépulture aura lieu jeudi, à 3 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 45, pour l'église St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Charles.
4 déc. 1 fs —712082—E

PELLETIER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 1952, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédé M. Edmond Pelletier, époux de dame Odélie Guay, demeurant à Beaumont.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 5 décembre, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de Beaumont, et de là au cimetière paroissial.
3 déc. 2 fs —712072—E

SAMSON — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Lucien Samson, célibataire, fils de feu M. Napoléon Samson et de feu dame Aurélie Rousseau.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 6 décembre, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 203 rue St-Joseph, à Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.
4 déc. 2 fs —E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUILLES

PAIN SIMARD LTEE

Position des équipes

	PJ	G	Pts	Pts
Bergeron	21	17	11.381	22
G.-H. Fortin	21	16	11.166	21
Jobin	21	11	10.879	14
Martel	21	10	11.366	14
R. Fortin	21	7	11.212	10
Casavant	21	3	10.275	3

Moyennes des hommes

	PJ	Tot	Moy.
Michel Lafrance	21	2644	125.9
Raymond Légaré	21	2640	125.7
Robert Fortin	21	2565	122.1
Jacques Jobin	18	2185	121.8
C.-E. Bergeron	21	2558	121.8
Jacques Guay	15	1784	118.9

Moyennes des dames

	PJ	Tot	Moy.
Mlle Yolande Martel	21	2317	110.1
Mlle R. Tremblay	21	2201	104.9
Mlle Gertrude Roy	21	2144	102.0
Mlle H. Sanfaçon	21	2039	97.0
Mme G.-H. Fortin	21	2031	96.2
Mlle Ghislaine Fortin	25	1426	95.0

RECORDS A DATE

Simple féminin : Mlle Yolande Martel 161
Simple masculin : Jacques Jobin 183
Triple féminin : Mlle Yolande Martel 411
Triple masculin : Michel Lafrance 445
Simple d'équipe : Martel 653
Triple d'équipe : R. Fortin 1779

GEORGES CARRIER

Dans la ligue de petites quilles de la Boucherie Georges Carrier, le club Sénateur a joué avec force et il a battu le club National par 3 à 1 pendant que les As disposaient 4 à 0 du Royal. Le club Castor a gagné sur le Citadelle 3 à 1, malgré le triple de 325 et le simple de 154 de Mlle F. Fitzback, le Canadien a annulé 2 à 2 avec les Braves; G. Plamondon a joué 470 pour les Braves.

Position des clubs

	PJ	G	P	Total	Pts
As	36	30	6	19.520	40
Citadelles	36	23	13	19.137	32
Castor	36	23	13	18.516	31
Braves	36	19	17	18.513	26
National	36	16	20	17.978	19
Canadiens	36	14	22	19.474	18
Sénateurs	36	10	26	16.892	14
Royal	36	9	27	17.284	12

Prochain programme
1 et 2—National vs Royal
3 et 4—Sénateurs vs As
5 et 6—Braves vs Castor
7 et 8—Canadiens vs Citadelle

Big Seven Masculin

	PJ	Total	Moy.
G. Plamondon, Braves	6	845	140.5
L. Doiron, Citadelle	36	5022	139.16
P. Langevin, Canadien	24	3171	132.0
R. Faucher, Sénateur	3	394	131.1
R. Bédard, National	36	4597	127.25
W. Turcotte, As	33	4197	127.6
J. Desmeules, As	3	380	126.2

Big Five Féminin

	PJ	Total	Moy.
F. Fitzback, Citadelle	33	3644	110.14
Y. Lepage, Sénateur	3	289	96.01
L. Vézina, As	33	3141	95.16
P. Thompson, Citadelle	36	3423	95.03
C. Leblond, National	36	3328	93.28

CLUB SPORTIF LARRY

Le Hollywood Haircut a disposé de l'Epicerie Rita Drouin par 2-1; Lemieux Amusements a triomphé du Restaurant Gosselin par 2-1 et l'équipe du Docteur Goulet a également gagné par 2-1 contre la Pharmacie Vézina.

POSITION DES EQUIPES

	G	P	Pts
Hollywood Haircut	24	9	22087
Lemieux Amusements	20	13	20631
Restaurant Gosselin	16	15	20433
Docteur Paul Goulet	14	19	20830
Epicerie Rita Drouin	14	19	20316
Pharmacie Vézina	9	24	19388

BIG SIX

	PJ	Pts	Moy.
P.-E. Thibault	33	4786	145.1
Georges Jobin	33	4720	143.1
Roger Gaumond	32	4368	142.24
Raymond Marcoux	33	4582	138.28
Paul Savard	32	4410	137.26
Gérald Paquet	33	4528	137.7

RECORDS DE LA SAISON

Simple individuel : Raymond Marcoux 219
Simple d'équipe : Hollywood Haircut 787
Triple individuel : Roger Gaumond 530
Triple d'équipe : Hollywood Haircut 2178

Résultat de la ligue Intercollégiale d'échecs

Le Séminaire I s'est presque assuré le championnat de la ligue Intercollégiale en disposant, en 9e ronde, de l'Académie au compte de 2-1. Dans une autre rencontre, les Juniors du Séminaire devait baisser pavillon devant le Collège de Lévis au compte de 2½ à ½.

Les prochaines rencontres opposeront l'Académie et le Séminaire Jr. pendant que Lévis rencontrera le Séminaire Sr.

2	Séminaire Sr	Académie I	
1	B. Lesage	L. Hazel	0
0	J. Goulet	G. Marceau	1
1	J. Girard	J.-P. Cloutier	0
½	Séminaire Jr	Collège de Lévis	2½
0	A. Blanchet	L. Savoie	1
0	R. Beaulieu	M. Buteau	1
½	P. Jobin	P. Langlois	½

Il se trouve un ancien membre des Black Hawks de Chicago sur l'alignement de chaque équipe de la ligue Nationale de hockey cette saison. Les Canadiens ont Bert Olmstead, le Toronto a Harry Lumley, le New-York a Jimmy Conacher, le Boston a Jim Henry, et le Détroit a Bob Goldham et Metro Prystai.

QUELLE AUBAINE!

ENSEMBLE BESTEST $1.00 SEULEMENT
Valeur de $2.29
. . . avec une PREUVE D'ACHAT

Illustrés grandeur naturelle

3 couteaux

(a) Couperet en acier chromé (b) Couteau à peler et (c) Couteau à désosser en acier inoxydable, **tous avec manche en bois de rose importé.**

Faites venir votre ensemble "BESTEST" dès aujourd'hui

Cette offre est pour un temps limité.

JOUEZ DOUBLE
case postale 66, Québec.

Ci-inclus $..... et .....
preuve(s) d'achat "SUCCES" pour lesquelles vous voudrez bien me faire parvenir..... ensemble(s) de couteaux.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
S.V.P. ECRIRE EN LETTRES MOULEES G-4

Pour chaque preuve d'achat SUCCES plus $1.00, vous recevrez cet ensemble de 3 couteaux.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

LA PLUS BRILLANTE DES CIRES

Mozart Limitée

310-312 ST-JOSEPH

ELEGANCE HIVERNALE... A PRIX MODIQUES!

LIVRAISON GRATUITE AUX COMMANDES POSTALES!

$1. PAR SEMAINE

ROBES DE CHAMBRE

Vous serez émerveillées de ces jolies robes de chambre de satin, crêpe ou pure soie. Quelques-unes aussi de satin piqué. Modèles mignons unis ou imprimés. Toutes les teintes les plus sobres. Grandeurs : 12 à 20, 40 à 44. Faites-en cadeau ou achetez-en une pour vous-même.

A PARTIR DE **$8.95**

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure 2% de taxe prov. Spécifier grandeurs et couleurs. Livraison gratuite et immédiate.

MAGNIFIQUES BLOUSES

Blouses pimpantes que vous porterez très bien non seulement pendant la période des fêtes, mais toute l'année durant. Confection soignée de nylon, crêpe et autres tissus de choix. Cols craqués. Manches courtes, trois-quarts et longues. Garnitures de dentelle et jolis motifs. Grandeurs : 12 à 20, 40 à 46.

A PARTIR DE **$3.95**

ROBES

REVELATIONS... DE LA DERNIERE MODE

Comme vous serez chic, mesdames, en portant l'une ou l'autre de ces superbes petites robes durant la période de Noël ou du Jour de l'an! Et elles vous serviront aussi par la suite . . . en maintes occasions! Elles sont de confection soignée de tissus taffetas, irrédescent, tulle, dentelle, nylon, tica-tina, satin frappé, faille lustré, jersey 100% laine et autres. Tons unis avec garnitures ou charmant drapé avec insertion de dentelle ou tulle. Jupes larges ou étroites avec plis. Les teintes les plus nouvelles. Manches courtes ou longues ainsi que trois-quarts. Tailles: 9 à 17, 12 à 20, 38 à 44, 16½ à 24½.

$17.95

COSTUMES DE SKI

Gabardine aux couleurs contrastantes. Collets ordinaires et collets roulés en laine. Quelques-uns avec jolies garnitures de "Plaid". Comprenand 3 morceaux : pantalon, gilet, calotte. Tons de marine, noir, gris, bleu, vert foncé et autres . . . Grandeurs : 10 à 20.

A PARTIR DE **$19.95**

FOURRURES DE GRAND LUXE!

- **MOUTON de PERSE** (CENTRES)
- **DOS de RAT MUSQUÉ DU NORD**

VAL. $359. à $379.

EXTRA-SPECIAL

$299.

RAT MUSQUE . . . Dos ample ondulé, 4 godets, manches cocktail, roulées. Doublure de belle soie. Grandeurs: 12 à 20.

MOUTON DE PERSE . . . Style dernier cri, coupe impeccable. Beau noir jais uni ou garni de mouton de Perse gris. Confection parfaite. Riche doublure de satin. Grandeurs: 14 à 42.

$3. PAR SEMAINE

SPÉCIAL FORMIDABLE!

ELEGANTS MANTEAUX DE SAISON

DERNIERS STYLES

Modèles droits ou pyramides avec manches retroussées ou rapportées. Coupe ample, fini soigné. Tons de gris, naturel, beige, bleu, noir, vert, rouge vin, or et rouille. Confection de Elysian, Fleece, Velours, Tweed, broadcloth et Alpacama. Grandeurs: 10 à 20. Voici une superbe valeur que vous ne devez pas manquer.

RÉG. JUS. $79.50

• **TRÈS SPÉCIAL À...**

$59.50